LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 241 | Nuageux avec quelques averses. Max.: 15 **(détail page 19)** | Montréal, vendredi 18 octobre 1985 | extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents | **45 CENTS**


Fourrure
L'Hermine
CENTRE D'ACHAT ROCKLAND
2e ÉTAGE
341-1083

21 ans après le refus de Sartre

Claude Simon reçoit le Nobel de littérature

STOCKHOLM (d'après l'AFP) — L'écrivain français Claude Simon, 72 ans, qui a reçu jeudi, à Stockholm, le Prix Nobel de littérature, est le 12e Français à recevoir cette distinction. Depuis que Jean-Paul Sartre avait refusé en 1964 ce prix le plus prestigieux du monde littéraire, aucun écrivain français n'avait été honoré par l'organisme suédois.

L'écrivain français a été récompensé car il s'attache dans ses romans, avec la veine créatrice d'un poète et d'un peintre associée à une conscience profonde du temps, à la description de la condition humaine, souligne la direction de l'Académie suédoise.

Rejoint chez lui dans le sud de la France, Claude Simon a réagit à l'annonce de son Nobel en affirmant qu'il était « à la fois surpris et peu surpris de ce prix littéraire ». « Je travaille toutes les après-midi, a-t-il ajouté, et j'ai une vie très régulière ». Interrogé sur son style, il a estimé que son écriture n'est pas « difficile ». « Je suis plus curieux du comment des choses que de leur pourquoi ».

L'attribution du prix à Claude Simon ne constitue pas une surprise, notent les observateurs. Le nom de l'écrivain français, rappelle-t-on, était le plus souvent


M. Claude Simon

cité ces derniers jours à Stockholm par les milieux spécialisés et par les critiques littéraires suédois. On citait également les noms de Marguerite Yourcenar et de Jorge Luis Borges.

Claude Simon avait figuré régulièrement ces dernières années parmi les auteurs favoris pour le prix de littérature et, selon les mi-

Voir page 10: Nobel

Libre-échange: le respect des compétences provinciales

Kelleher promet un droit de veto partiel

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Les provinces jouiront d'un droit de veto dans les secteurs relevant de leur compétence exclusive lors d'éventuelles négociations sur le libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis.

C'est l'assurance qu'a donnée, hier au Communes, le ministre du Commerce international James Kelleher, interrogé par un porte-parole néo-démocrate, M. Steven Langdon.

« Je suis au courant, a déclaré le ministre, des droits des provinces et de leur juridiction exclusive dans certains secteurs. »

Cette garantie, par contre, pourra être cédée par les provinces qui voudront bien faire confiance aux négociateurs fédéraux. « Si une province le souhaite, a ajouté M. Kelleher, et seulement si elle y consent, le chef négociateur fédéral pourra agir en son nom. Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de coercition de la part de ce gouvernement en ce qui touche à ces droits exclusifs des gouvernements des provinces. »

A la question supplémentaire de M. Langdon qui laissait entendre que le gouvernement conservateur et plus spécifiquement le ministre du Commerce international donnaient l'impression de placer les provinces devant le fait accompli plutôt que de tenter de les convaincre, M. Kelleher a préféré souligner qu'il était difficile de parler de cette attitude puisque les négociations ne sont mêmes pas en cours.

« De toute manière, a-t-il ajouté, même dans les domaines qui relèvent entièrement de la juridiction fédérale, les provinces seront constamment consultées et impliquées avant qu'une décision ne soit prise. »

M. Langdon a finalement demandé au ministre Kelleher s'il avait l'intention de se plier aux volontés exprimées par les gouvernements provinciaux et de ne pas inclure, entre autres, le secteur agricole, dans les négociations bilatérales.

« Pour être plus précis, a déclaré le ministre, il est clair que dans les secteurs où les provinces possèdent une juridiction exclusive, elles ont évidemment et dans les faits, un droit de veto. »

Voir page 10: Kelleher


Photo PC

Le premier ministre Brian Mulroney accompagne Mme Margaret Thatcher à l'ouverture de la rencontre des chefs d'État du Commonwealth à Nassau hier. **Voir nos informations en page 5.**

Selon Shultz, la violence de l'OLP au Proche-Orient la disqualifie du processus de paix

Francesco Cossiga entreprend de former un nouveau gouvernement

(AFP, Reuter) — Le détournement du paquebot italien *Achille-Lauro* continue de secouer l'Italie : hier, le président du Conseil italien, M. Bettino Craxi, a officiellement remis la démission de son gouvernement au président de la république, M. Francesco Cossiga.

Par ailleurs, pendant ce temps à Washington, M. Shultz a indiqué que l'accroissement de la violence au Proche-Orient disqualifiait l'Organisation de libération de la Palestine de participer au processus de paix. Le terrorisme, a-t-il dit devant un comité de la chambre des représentants, démontre « la précarité du processus ».

À Rome, M. Craxi n'a fait aucune déclaration à la sortie du Quirinal ni à son retour au palais Chigi. Il ne faisait de doute pour personne cependant qu'il n'avait simplement pu survivre aux dissensions provoquées par son attitude au lenddemain du détournement du paquebot italien, notamment à l'endroit des Palestiniens.

La présidence de la république a simplement fait savoir que M. Cossiga entreprendra aujourd'hui les premières consultations en vue de former le nouveau gouvernement. M. Craxi, qui devrait normalement être pressenti pour tenter de reconstituer une coalition, est chargé d'expédier les affaires courantes. Le départ d'Italie d'Abou Abbas, le chef hiérarchique des quatre pirates de l'*Achille-Lauro* remis par les États-Unis à la justice italienne après interception par la chasse américaine de leur avion au-dessus de la Méditerranée, a continué d'être discuté non seulement en Italie mais en Égypte où le président, M. Hosni Moubarak, a envoyé un message de félicitations à son homologue italien, pour avoir, en laissant partir M. Abbas, manifesté beaucoup d'humanité.

Techniquement, c'est le retrait du ministre de la Défense de l'Italie, M. Giovanni Spadolini, qui a sonné la chute de la coalition dirigée par M. Bettino Craxi.

M. Spadolini a déclaré hier qu'il avait appris à la télévision la décision de laisser partir vers la Yougoslavie le chef du Front de libération de la Palestine.

Mais M. Craxi a assuré hier devant la Chambre des députés que M. Spadolini avait donné son accord à ce départ pourvu que les quatre pirates, accusés du meurtre d'un passager américain, restent aux mains de la justice en raison de leur coup de main à bord de l'*Achille-Lauro*.

Ultérieurement, toutefois, M. Spadolini a réaffirmé qu'il n'avait pas été consulté durant la période où la décision de laisser partir Abou Abbas a été prise.

Cette décision a fortement mécontenté les États-Unis dont les relations avec Rome se sont tendues.

D'ailleurs, hier, M. Craxi a révélé que son pays faisait enquête sur un avion militaire américain « non autorisé » qui a suivi le boeing égyptien dérouté vendredi dernier lors de son transfert de la base de Sigonella à l'aéroport de Rome.

Sur le plan diplomatique, à Washington, le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, a nettement laissé entendre pour sa part hier que le récent accroissement de la vio-

Voir page 10: Cossiga

Un ex-ministre de Duvalier se réfugie à Montréal

Déchu il y a quelques semaines de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale d'Haïti, le docteur Roger Lafontant a trouvé refuge au Canada, où il est entrée lundi, à Mirabel, avec un passeport diplomatique et un visa de courtoisie du gouvernement canadien.

La nouvelle a été confirmée hier à Radio-Canada par un porte-parole de l'Immigration fédérale. La Commission de l'Emploi et de l'Immigration se serait cependant objectée à son entrée comme « visiteur ».

En pratique, l'ancien consul haïtien à Montréal, devenu un des hommes forts du régime Duvalier avant sa chute récente, pourra rester au Canada durant les procédures, généralement longues, au terme desquelles les autorités tranchent ce genre de cas.

M. Lafontant est arrivé de Zurich sur un vol de Swissair, seul et disposant, selon un fonctionnaire fédéral, d'une importante somme d'argent.

Sa requête de séjour comme « visiteur », rejetée à Mirabel, sera entendue le mois prochain par un arbitre de l'Immigration. Radio-Ca-

Voir page 10: Lafontant

Selon Betty Friedan

La véritable obscénité, c'est la pauvreté des femmes

CAROLE BEAULIEU

Le mouvement féministe nord-américain s'enlise dans le « faux débat » de la pornographie. Il n'accorde pas suffisamment d'attention à la véritable obscénité: celle de la pauvreté des femmes, une pauvreté qui devrait pourtant être la principale cible du mouvement féministe des années 80.

Tel est le message qu'a lancé hier à Montréal celle qu'on a appelé la mère du féminisme américain, Mme Betty Friedan.

De passage à Montréal hier dans le cadre de la 7e rencontre annuelle Ben-Gourion dont elle était la conférencière invitée, l'auteure du classique féministe *La Femme mystifiée* n'a de nouveau pas craint de remettre en question le mouvement auquel elle s'est identifiée depuis le début des années 60.

A peine remise de la controverse qui a entouré la parution de son dernier livre *Femmes: le second souffle*, dans lequel elle invitait les femmes à travailler « avec les hommes » à bâtir l'égalité, la fondatrice du *National organization for women* (NOW) s'apprête à secouer de nouveau le mouvement des femmes


Photo Jacques Grenier

Mme Betty Friedan

dans un article qui doit paraître en novembre dans le *New York Times magazine*.

Les femmes américaines, dit-elle, sont de plus en plus repoussées dans les rangs des « pauvres », même celles de la classe moyenne. D'affaiblis-

Voir page 10: Friedan

Ouverture du Colloque sur les minorités linguistiques

Les Anglo-Québécois et les Francophones hors Québec n'ont pas la même vision de l'équilibre linguistique


M. D'Iberville Fortier

JEAN-PIERRE PROULX

OTTAWA — Le Commissaire aux langues officielles du Canada, M. D'Iberville Fortier, estime qu'« il s'est établi depuis quelques années un nouvel équilibre entre nos deux majorités et plus récemment, un rapport nouveau entre nos minorités officielles ».

Pour la Fédération des francophones hors Québec, « nous ne sommes même pas parvenus, en quinze ans, à instaurer l'équilibre dynamique qui permettrait aux deux groupes linguistiques d'être aussi fiers qu'ils le pourraient d'appartenir à ce pays ».

Quant à Alliance Québec, c'est à l'intérieur même du Québec qu'il recherche à construire un nouvel équilibre, déjà presque atteint. Il reste à obtenir « la reconnaissance de la dualité linguistique du Québec comme un élément de son caractère distinctif ».

Ces trois constats sont autant de traits importants de la réunion qui s'est ouverte hier soir à Ottawa — la première du genre — pour les communautés francophones et anglophones minoritaires. Le colloque est organisé par le Commissaire aux langues. L'objectif est « d'identifier les paramètres de la situation des communautés de langue officielle du Canada et les fondements d'une politique linguistique renouvelée ».

M. Fortier s'est montré pessimiste: recul incessant des minorités francophones hors Québec, perte démographique importante de la communauté anglophone du Québec, indifférence de la majorité des Canadiens envers les minorités

Au nom de l'histoire, de la liberté et de la justice, le commissaire a invité les participants à relancer le combat. On veut que le colloque serve à « l'avènement d'une opinion publique nationale plus éclairée et donc plus susceptible d'appuyer ou au moins d'accepter les solutions qui s'imposent ». Les membres du colloque sont invités à examiner plus particulièrement « la nature et la portée de la coopération fédérale-provinciale et le rôle du secteur privé ».

Le commissaire souhaite qu'après « le retour du Québec à la famille constitutionnelle canadienne, nos chefs politiques jettent un nouveau regard sur l'encadrement des droits linguistiques ».

Il a émis le voeu que le Québec donne de meilleures garanties aux Anglo-Québécois « pour le maintien de services qui leur furent traditionnellement disponibles », et que l'Ontario passe au bilinguisme officiel.

Le président de la FFHQ a tracé un bilan sévère de 15 années de bilinguisme officiel. Dans la fonction publique fédérale, a dit M. Gilles Le

Voir page 10: Minorités

AU SOMMAIRE

Les 50 ANS DE LA J.E.C.

A commencer par le témoignage de Madame Jeanne Sauvé, Gouverneur général du Canada, tous les anciens dirigeants de la J.E.C. avouent une importante dette de reconnaissance envers ce mouvement d'Action catholique dont on célébrera samedi le 50ième anniversaire de fondation. Lire le deuxième d'une série de trois textes consacrés à la J.E.C. par Marie Laurier. **Page 4**

ÉCONOMIE

4e BAISSE DU TAUX D'ESCOMPTE

Le taux d'escompte de la Banque du Canada, la mesure de l'évolution des taux d'intérêt en général, enregistre une quatrième baisse d'affilée. Il a reculé de sept points par rapport à la semaine dernière pour s'établir à 8.78 %. Il s'agit du plus bas taux depuis plus de sept ans. **Page 11**

CROISSANCE DE 10 ANS POUR L'ÉCONOMIE

L'optimisme est la hausse au Conseil économique du Canada. Dans son 22e exposé annuel, l'organisme prévoit que la croissance économique canadienne sera stable tout au long de la prochaine décennie. Et la situation pourrait être encore plus reluisante si les dépenses d'investissement s'avèrent plus fortes. **Page 13**

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE . . . MAGAZINE

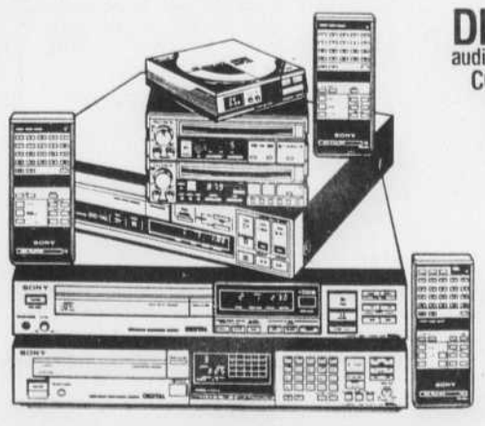
Les lecteurs du DEVOIR trouveront aujourd'hui dans leur journal le premier numéro régulier du DEVOIR ÉCONOMIQUE MAGAZINE. Consacré aux grands dossiers économiques, le premier numéro de cette nouvelle publication scrute avec attention la question controversée du libre-échange avec les États-Unis.

ÉDITORIAL

UNE FUSION TRÈS SENSÉE

La fusion de la Banque Nationale et de la Banque Mercantile devrait profiter à l'une des deux seules banques qui aient encore leur siège social à Montréal. Une décision qui signifie aussi le retour au calme au sein du système bancaire canadien. Lire l'éditorial de Paul-André Comeau. **Page 8**

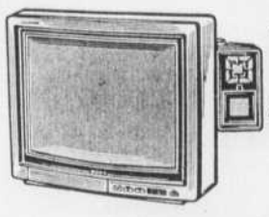
LA TROISIÈME GÉNÉRATION SONY®



DISQUE audio numérique COMPACT CDP-302

- ☐ FILTRE DIGITAL
- ☐ TRACEUR OPTIQUE INÉGALÉ!
- ☐ ACCÈS ULTRA-RAPIDE AUX PISTES
- ☐ PROGRAMMABLE
- ☐ TÉLÉCOMMANDE INCLUSE

Une génération d'avance!



XBR LE TÉLÉVISEUR QUI REDÉFINIT LES STANDARDS TÉLÉ!

Dumoulin
8390 St-Hubert 388-4777/4636
À UN PAS DU MÉTRO CRÉMAZIE
À UNE RUE DE MÉTROPOLITAIN
SPEC

Bourassa aurait lui-même demandé aux députés Vaillancourt et Mathieu de ne pas se représenter

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Deux indices montrent que le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, est contraint d'agir pour contrer l'arrivée de candidats prestigieux au Parti québécois et pour atténuer la remontée du PQ dans l'opinion publique.

Hier, le député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, 49 ans, a annoncé qu'il ne se représentera pas à la prochaine élection alors qu'il avait jusqu'ici prétendu le contraire, malgré son état de santé.

Pour sa part, le député d'Orford, M. Georges Vaillancourt, 62 ans, a déclaré hier que M. Bourassa lui a demandé vendredi dernier de démissionner pour céder son siège à quelqu'un d'autre. Pourtant, deux jours plus tard, se tenait la convention libérale et M. Vaillancourt a été désigné pour solliciter un huitième mandat consécutif. Il n'a pas encore pris d'autre décision sur son avenir politique.

Il semble que M. Vaillancourt ne serait prêt à obtempérer à l'ordre reçu de son chef que si le candidat est vraiment prestigieux. «Je pense que Bourassa doit avoir un homme fort en vue pour me demander de laisser mon comté», a-t-il déclaré. Selon le quotidien La Tribune, le nom d'un administrateur d'entreprise, M. Paul Gobeil, circulerait dans les milieux libéraux.

Jusqu'au communiqué émis hier matin, M. Mathieu, 49 ans, avait toujours confirmé ses intentions de se porter candidat, bien qu'il n'ait quasiment pas siégé depuis le 27 mai 1984 à cause d'importants ennuis de santé. Elu lors d'une élection partielle en novembre 1979, il a droit immédiatement à une retraite. Mais sa pension de député ne sera pas très élevée puisqu'il n'a contribué que trois ans dans l'ancien fonds de pension. Il compte reprendre sa profession de notaire.



M. Robert Bourassa

Dans la circonscription de Beauce-Sud, il semble que le Parti libéral du Québec cherche à convaincre M. Robert Dutil, un homme d'affaires qui est maire de Saint-Georges Ouest, de faire la lutte à un autre Dutil, M. Pier Dutil, directeur du marketing au journal Le Soleil, qui sera sans doute le candidat du Parti québécois. Il n'a pas possible de parler à M. Dutil hier.

M. Robert Dutil avait été battu à la convention qui a désigné M. Mathieu comme candidat libéral en 1979. Un autre nom circule dans la circonscription: celui de M. Marcel Morrissette, président de l'association libérale.

M. Pier Dutil n'a pas encore annoncé officiellement qu'il sera candidat du PQ mais il est presque assuré qu'il le sera. Il a été président de comté pendant trois ans et il a soutenu la candidature de M. Pierre-Marc Johnson lors de la course à la présidence du PQ.

Le député de Louis-Hébert, M. Réjean Doyon a déclaré hier au Devoir qu'il va battre Mme Beaudoin, l'ex-déléguée générale du Québec à Paris nommée ministre des Relations internationales. M. Doyon a précisé qu'il a été récemment confirmé comme candidat libéral par M. Bourassa lui-même. Il semble que, même s'il était tenté de le faire, le chef libéral se heurterait à une forte résistance de M. Doyon pour libérer son siège.

En suggérant fortement à MM. Mathieu et Vaillancourt de se retirer, M. Bourassa se donne une plus grande marge de manoeuvre. Jusqu'ici, le PLQ n'avait plus que très peu de sièges à offrir à des candidats de prestige et surtout à des candidats susceptibles d'être immédiatement nommés ministres.

Les seules circonscriptions encore vacantes pour le PLQ sont Anjou, Bourassa, Chateauguay, Crémazie, Mercier, Sainte-Marie et Taillon, auxquelles il faut ajouter maintenant Beauce-Sud, Jean-Talon et éventuellement Orford.

Les conventions dans Rimouski et dans Sherbrooke auront lieu les 20 et 23 octobre. Dans Rimouski, les aspirants-candidats sont MM. Réal-Jean Couture, qui était animateur à la télévision, et Michel Tremblay, un administrateur d'entreprise. Dans Sherbrooke, un autre administrateur d'entreprise, M. André J. Hamel, affronte une historienne, Mme Monique Choquette-Hamel.

Dans la région de Québec, le député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, a décidé la semaine dernière de ne pas se représenter. Aussi, le PLQ dispose maintenant de deux circonscriptions vacantes sur les 17: le fief libéral de Jean-Talon et la circonscription de Beauce-Sud, qui n'est libérale que depuis 1979, au départ du créditiste Fabien Roy. Il y a quelques semaines encore, les 17 circonscriptions avaient pourtant leurs candidats officiels du PLQ.

Au contraire, en tenant compte des candidatures de Mme Louise Beaudoin dans Louis-Hébert et de l'ex-maire Pierre Bernier dans Charlesbourg, le PQ a encore six circonscriptions à offrir à d'éventuels candidats «de prestige»: outre Beauce-Sud et Jean-Talon, Montmorency, Limoilou, Charlevoix et Portneuf. Hier, le député de Montmagny-L'Islet, M. Jacques Leblanc, a annoncé qu'il se représentera. Il faudra encore attendre quelques jours pour connaitre la décision du député de Taschereau et président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay.

M. Jean-François Bertrand, ministre responsable de la région de Québec, a refusé hier de commenter le retrait de M. Mathieu. Mais il a déclaré que M. Bourassa semble maintenant handicapé par le fait d'avoir tenu très tôt les conventions et de n'avoir pas réussi à attirer de candidats vraiment prestigieux.

«M. Bourassa aimerait sans doute avoir lui-aussi 30 ou 40 comtés libres pour pouvoir renouveller son équipe. Car, il se rend maintenant compte de la capacité qu'a M. Johnson d'attirer dans son équipe des hommes et des femmes fort intéressants et très impliqués dans leur milieu», a commenté M. Bertrand. Il estime prenable même le château-fort libéral de Jean-Talon: Mme Beaudoin y avait réalisé un excellent score en 1981 et le PQ y compte maintenant 2,000 membres.

Le candidat libéral dans Jean-Talon n'est pas choisi mais trois noms circulent. D'abord celui du président de la commission politique du PLQ, M.René Dussault. Mais il a été battu en 1981 dans Chauveau et surtout il pourrait être davantage intéressé par le poste de secrétaire général du Conseil exécutif. Ensuite ceux de l'ex-député de Maisonneuve, M. Georges Lalande, lui-aussi battu en 1981, et de l'avocat Paul Vézina, qui a présidé le Festival d'été.

Robert Bourassa accuse P. M. Johnson d'agir en « petit politicien »

MAURICE GIRARD

MONTREAL (PC) — Le chef libéral Robert Bourassa met en doute la transparence, voire l'intégrité, du premier ministre Pierre Marc Johnson qui se comporte « comme un petit politicien plutôt que comme un véritable homme d'Etat ».

Devant le journalistes, hier, après une rencontre avec des étudiants de l'Université du Québec à Montréal, le chef du PLQ a attaqué la compétence d'au moins un des nouveaux ministres du cabinet Johnson, tout en semant des doutes sur les capacités d'un autre.

De Pierre Marc Johnson, le chef libéral affirme qu'il a tendance à « se comporter en petit politicien » parce qu'il « 'pige dans les fonds publics » pour favoriser la candidature aux prochaines élections générales des quatre ministres non élus. Le premier ministre, a-t-il ajouté, « l'avait fait (piger dans les fonds publics) comme candidat au leadership du Parti québécois ».

Comme il l'a fait à plusieurs reprises pendant la campagne à la présidence du PQ, M. Bourassa a répété que M. Johnson s'est servi de l'aide d'attachés politiques « pour ses ambitions politiques personnelles ». Aujourd'hui, poursuit-il, M. Jonson continue « de manquer d'éthique, ce qui est étonnant pour un parti politique qui s'est présenté depuis neuf ans sous le signe de la pureté la plus totale ».

Selon le chef libéral, Mme Lise Denis n'avait pas le temps de se préparer pour dignement représenter le Québec à la conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la condition féminine. « J'écoutais hier la ministre affirmer qu'elle essaierait de prendre connaissance des dossiers, quelques heures avant la tenue de la conférence. Quand même. Ils sont assermentés à 14 heures. Elle va prendre connaissance des dossiers, sauter par-dessus les réjouissances? Comment voulez-vous qu'on prenne ça sérieusement? », a demandé Robert Bourassa sur le ton de l'exaspération.

Quant à son adversaire dans Bertrand, le maire de Boucherville Jean-Guy Parent, le chef du PLQ affirme qu'il doit indirectement à sa personne sa nomination au conseil des ministres. Robert Bourassa soutient que M. Parent n'aurait jamais été nommé ministre du Commerce extérieur s'il n'avait pas été accepté de faire acte de candidature contre le chef libéral.

Par ailleurs, une semaine après le Parti québécois, les libéraux provinciaux mettent au point leur machine électorale. Dimanche, plusieurs dizaines de militants libéraux et tous les candidats aux élections générales participeront au conseil général du PLQ, qui se tiendra à Montréal.

Après une allocution publique en matinée de la présidente du parti Louise Robic, les participants se diviseront en six ateliers qui étudieront à huis clos divers aspects de la prochaine campagne électorale comme les questions juridiques, les relations publiques, la publicité ou l'organisation.

« Autrement dit, on parlera de ce que les candidats et les organisations électorales doivent faire pendant une campagne électorale », a expliqué hier M. Ronald Poupart, porte-parole du parti. En après-midi, l'organisateur en chef Fernand Lalonde ainsi que le chef du parti Robert Bourassa s'adresseront en public aux participants.

Entre-temps, le chef du PLQ poursuit sa mini-campagne électorale par des rencontres avec des travailleurs ou des étudiants. Hier, il se trouvait devant près de 300 étudiants à l'Université du Québec à Montréal où il a profité d'un cours du module économique pour exposer les grandes lignes du programme de son parti. L'accueil de la salle bondée a d'ailleurs été plus chaleureux qu'il y a deux semaines, à l'Université McGill, où le chef libéral n'avait réussi qu'à remplir à moitié la salle.

Détendu, Robert Bourassa a repris momentanément sa carrère d'enseignant. Il a répondu aux questions des étudiants, qui l'ont longuement interrogé sur son projet d'inciter les Américains à investir $18 milliards (US) dans la construction de barrages pour vendre de l'électricité aux Etats-Unis.

Revenus de Radio-Canada: Bouchard rencontra Juneau

OTTAWA (Le Devoir) — Le ministre des Communications par interim, Benoît Bouchard, croit possible d'augmenter les revenus de la société Radio-Canada par des sources extérieures au gouvernement fédéral.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre, précisant qu'il rencontrera d'ici quelques jours le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, pour explorer avec lui l'inventaire des revenus potentiels qui atténuer le poids des compressions budgétaires.

Le budget de Radio-Canada sera discuté au mois de novembre. Il y a deux jours, M. Juneau a dit s'attendre à devoir comprimer de $60 millions en inflation non-remboursée son budget. Ces compressions entraineraient une réduction de 2% du budget affecté au personnel.

Le ministre des Communications dit bien comprendre les difficultés que représentent les compressions budgétaires pour n'importe quelle société d'État. Se voulant rassurant à l'endroit de la société Radio-Canada qui a subi l'an dernier des compressions de $75 millions, il a ajouté qu'il a bon espoir de pouvoir réaliser des choses. Sans préciser ce que sont ces choses, il indique que c'est du côté d'une augmentation des revenus nongouvernementaux qu'il faut chercher.

L'économie de l'est de Montréal

Les députés libéraux accusent Flora MacDonald de tromper la population

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — La ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, a indiqué hier aux Communes qu'un programme de création d'emplois de $200 millions pour la région de Montréal, annoncé en juin dernier, serait suffisant pour redresser la situation économique de l'Est de Montréal, sérieusement touché par des fermetures d'usines.

Pendant ce temps, l'opposition libérale, qui a entrepris depuis quelques semaines de faire bouger le gouvernement pour qu'il vienne en aide à près de 5,000 travailleurs de l'Est de Montréal, qui risquent de se retrouver sans emploi à très court terme, a accusé la ministre de tromper et la Chambre des communes et la population.

« Depuis quelque temps, a souligné le député libéral Jacques Guilbault, nous tentons de sensibiliser la ministre au fait que la base industrielle de Montréal est en train de s'éroder au-delà du point de récupération, mais elle se contente de citer continuellement que 51,000 emplois ont été créés à Montréal depuis un an.

« Or, a-t-il poursuivi, Statistique Canada nous a apris que c'est seulement 39,000 emplois et que le nombre de chômeurs a augmenté de plus de 1,000".

En fait, les données révisées de Statistiques Canada indiquent que le nombre absolu de sans-emplois dans Montréal s'est accru, passant de 164,000 à 165,000. Tandis que le nombre d'emplois s'acroissait de 39,000, la population active augmentait de 41,000, de sorte que le rythme de création n'atteignait pas celui des demandes.

« Je veux demander à la ministre, a ajouté M. Guilbault, de rectifier sa déclaration quant au nombre d'emplois créés à Montréal, mais surtout de nous dire comment elle va s'y prendre pour éviter la catastrophe qui est à nos portes avec 5,000 emplois qui seront perdus prochainement. »

Comme seule réponse de la ministre, l'opposition a eu droit à une série de chiffres sur le chômage à Montréal depuis 1982. « Au mois de septembre 1982, a souligné Mme MacDonald, le taux de chômage était de 13 pour cent et aujourd'hui il est de 11 pour cent. Je veux donc demander au député (Guilbault) s'il a posé des questions en Chambre sur le taux de chômage en 1982. »

Pour donner plus de poids à son dernier argument et à la grande surprise de l'Opposition, la ministre a ajouté que le gouvernement conservateur investirait $200 millions à Montréal pour créer des emplois.

A la sortie des Communes, Mme MacDonald a indiqué que cette somme de $200 millions n'était pas nouvelle. « Dans les programmes de planification et de création d'emplois, annoncés en juin dernier, il y avait $200 millions de prévus pour Montréal. »

De son côté, le libéral André Ouellet a demandé au ministre d'Etat aux Transports, Mme Suzanne Blais-Grenier, pourquoi les 130 travailleurs de la Forge CSW, située elle aussi dans l'Est de Montréal, avaient été congédiés, alors que son ministère et les compagnies de chemin de fer s'approvisionnaient en roues de wagons un produit fabriqué auparavant par cette entreprise montréalaise.en Australie et au Brésil.

« J'ai abordé cette question, a souligné Mme Blais-Grenier, avec le président du syndicat (de Forge CSW) et quant à la production de roues au Brésil, c'est encore un élément du dossier que je suis en train d'étudier pour en voir exactement la pertinence. »

L'Est de Montréal est affligé depuis quelque temps par de nombreuses annonces de fermetures et de pertes d'emplois. La Vickers et Bombardier menacent de fermer leurs portes. La raffinerie Gulf, et l'usine Daoust-Lalonde ont annoncé la fin de leurs opérations. La forge CSW est déjà fermée. Au total près de 5,000 emplois sont en voie de disparaître dans l'Est de Montréal.

Cloutier et non Parent

Mme Rollande Cloutier, nommée mercredi ministre déléguée aux Relations avec les citoyens, a été malencontreusement nommée «Mme Rollande Parent» dans un texte paru hier à la page 2 sous le titre «Quatre ministres non-élus accèdent au nouveau cabinet» et sous sa photographie. Nous prions Mme Cloutier et les lecteurs de nous pardonner cette erreur.

Des conservateurs veulent la tête de Hatfield

FREDERICTON (PC) — Des conservateurs dissidents du Nouveau-Brunswick ont reconnu, jeudi, qu'ils étaient en train de préparer une résolution pour réclamer un congrès au leadership de leur parti.

Ce groupe, qui s'est donné pour nom Leadership Initiative '85, a l'intention de présenter la résolution au congrès annuel des tories, à Saint-Jean les 8 et 9 novembre.

« Si le premier ministre Richard Hatfield nous entraîne dans une élection, nous allons perdre, et perdre lourdement », a prédit le président du groupe, M. Eric Bungay.

Ce n'est pourtant pas là l'opinion des partisans de M. Hatfield. L'un d'eux, M. Aubrey Browne, ancien président du parti, croit plutôt que ce sont justement les dissidents qui font du tort au parti, non l'image du premier ministre.

Pour contrer la menace d'un congrès au leadership, les loyalistes ont fait appel à deux spécialistes de l'organisation politique, MM. Norm Atkins et Hugh Segal.

MM. Atkins et Hugh Segal sont de Toronto et ils sont associés depuis longtemps à la Big Blue Machine de l'Ontario, cette machine électorale qui a porté et maintenu le premier ministre Bill Davis au pouvoir pendant si longtemps.

« Si vous avez une tumeur, a noté M. Browne, vous allez voir le meilleur spécialiste que vous pouvez trouver. C'est à peu près la même situation que nous avons ici et nous voulons les meilleurs conseils possibles. »

Résultats

Loto 6/49

Tirage du 16-10-85

1 3 8 18 35 47 — no complémentaire **30**

Prochain tirage: 19-10-85

Gros lot (approx.): 4 300 000,00

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 611 964,50$
5/6 +	4	102 744,50$
5/6	153	2 054,10$
4/6	8 520	70,90$
3/6	158 646	10,00$

Ventes totales: 8 897 731,00$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

guérin l'éditeur qui édite

NOUVEAUTÉ

Mon ami le dictionnaire

(1er cycle au primaire)

Auteurs:
Boulianne/Caron/D'Auteuil
Manuel de l'élève — **14,95$**
ISBN-2-7601-1309-4 (188 pages)
Guide (à paraître)



guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tel (514)842-3481

«Mon ami le dictionnaire» s'adresse aux élèves du 1er cycle au primaire. Il constitue un complément à nos mises en situation (car nous y retrouvons nos mots-étiquettes), un moyen de vérification pour l'enfant qui compose des phrases et aussi une source d'enrichissement. «Mon ami le dictionnaire» deviendra rapidement un outil précieux et fidèle des élèves de 1er, 2e et 3e années qui auront le goût de communiquer.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

AVIS AUX CANDIDATS À L'ADMISSION HIVER 1986

SÉANCES D'ACCUEIL

Tous les candidats à l'admission aux programmes suivants sont invités à se présenter à une séance d'accueil et d'information.

- **Certificat de toxicomanies: prévention et intervention**
  le lundi 21 octobre, de 19:30 à 21:30 au Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, salle 3215
- **Certificat de relation publiques**
  le lundi 28 octobre, de 19:00 à 21:00 au Pavillon principal, 2900, boul. Edouard-Montpetit, salle G-415

TESTS ET EXAMENS D'ADMISSION

Tous les nouveaux étudiants aux programmes suivants doivent obligatoirement se présenter au **test** ou à **l'examen** d'admission prévu pour ces programmes au Pavillon 3320, rue Jean-Brillant. **Cet avis tient lieu de convocation.**

- **Certificat de traduction I**
  le mardi 29 octobre, de 18:00 à 20:00, salle A-2285
- **Certificat en droit:**
  orientations droit général, droit public, droit social et microprogrammes en droit des affaires, droit public, droit social
  le mercredi 30 octobre, de 18:45 à 22:00, salle F-2245.

Renseignements:
Tél.: 343-6090

AVIS À NOS ANNONCEURS

Veuillez prendre note que depuis le 1er octobre le nouveau format du journal est de 300 x 6 colonnes (1800 lignes agate modulaires)

Les colonnes seront réparties comme suit:

1 colonne = 2 1/16"
2 colonnes = 4 1/4"
3 colonnes = 6 3/8"
4 colonnes = 8 9/16"
5 colonnes = 10 3/4"
6 colonnes = 13 "

Si vous désirez de plus amples renseignements, contactez votre représentant(e) publicitaire au

844-3361

Le futur programme du RCM mettra l'accent sur les questions économiques et ficales

ALAIN DUHAMEL

Les propositions d'amendements que les militants du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) ont préparées en vue du congrès d'orientation, la semaine prochaine, indiquent un net déplacement des préoccupations vers les problèmes fiscaux et économiques.

À un an des élections municipales de l'automne 1986, le RCM met la dernière main au programme politique qu'il proposera aux électeurs. Ses militants dans les 57 districts électoraux lui ont fait quelque 500 propositions d'amendement touchant à des degrés divers la quasi-totalité du programme politique.

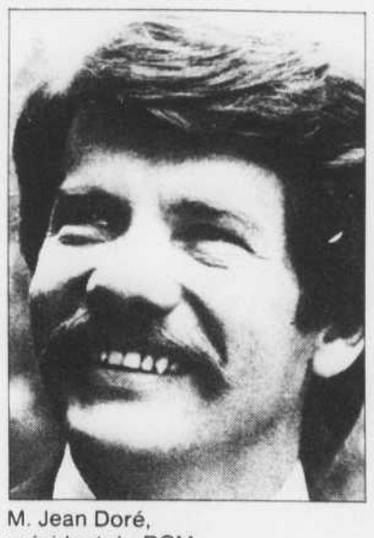
Le développement de la vie démocratique dans la ville reste en tête de liste des priorités des militants, mais, par leur nombre et leur portée, les amendements relatifs à la fiscalité et au développement économique, marquent une évolution dans un parti qui n'a jamais eu une réputation d'ouverture à l'égard des milieux d'affaires et d'industrie.

C'est ainsi que la promotion de « l'esprit d'entrepreneurship » apparaît dans le discours du RCM comme l'un des moyens de favoriser la relance de l'emploi et le développement de l'économie montréalaise.

Le préambule du chapitre consacré au développement économique, refait en entier dans les propositions d'amendement, affirme le leadership de l'administration municipale et promouvoit beaucoup plus la concertation qu'il ne laisse entrevoir une politique résolument interventionniste.

En fiscalité municipale, les amendements nuancent le programme politique et tiennent compte de l'évolution de la réforme de al fiscalité municipale.

Le programme du RCM favorise le remplacement de l'imposition foncière par un régime de taxation plus progressif comprenant une portion des impôts sur le revenu. Les amendements proposent en premier lieu d'affirmer la recherche de l'équité dans la fiscalité municipale. Certains amendements équivalent à renoncer



M. Jean Doré, président du RCM

au tranfert, en faveur des municipalités, des points d'impôt sur le revenu en lieu et place des taxes à caractère foncier, d'autres nuancent cet article du programme en parlant d'une démarche progressive destinée à alléger le fardeau des taxes foncières.

Dans d'autres domaines de préoccupation municipale où le RCM avait des positions fermes, apparaissent dans les amendements des nuances, des raffinements, voire des changements de cap.

Ainsi, dans les articles sur le transport en commun où il réclamait la gratuité complète du service, les amendements parlent désormais d'une réduction progressive de la contribution des usagers, de la gratuité à l'égard de certaines clientèles (personnes âgées et assistés sociaux) et d'une contribution des usagers équivalentes à un tiers des frais d'exploitation.

La tendance des amendements en transport en commun se portent nettement vers le développement du service et la recherche de nouvelles sources de financement, notamment vers les bénéficiaires non usagers. Les amendements renoncent à l'intégration régionale des services de transport en commun et insistent plus sur la démocratisation de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

La construction de prolongements du métro, que le RCM doit promouvoir « avec insistance » dans son programme actuel, n'apparaît plus comme un objectif absolu. Il est plutôt proposé d'examiner des projets de prolongements après de sérieuses études d'impact économiques et urbains.

Les militants ont proposé peu d'amendements au chapitre traitant de l'environnement et de la Communauté urbaine de Montréal.

Il est proposé, cependant, d'adopter, dans le respect des droits démocratiques des citoyens, de réaliser le projet « une île, une ville », une expression qu'affectionne particulièrement le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

En matière d'aménagement, les ammendements raffinent la volonté de démocratiser le processus d'élaboration des plans d'aménagement et d'urbanisme en adaptant au cas montréalais et en les développant les prescriptions de la loi d'aménagement et d'urbanisme en ce qui a trait à la consultation et à la participation des citoyens.

Le RCM attend plus 400 délégués à son congrès d'orientation. L'étude du cahier des propositions, préparé dans une série de congrès locaux, s'effectuera dans une première étape en atelier thématique, puis, dans une seconde étape, en assemblée plénière.

L'annexion de Verdun

Yvon Lamarre cite en exemple le bilan de Pointe-aux-Trembles

ALAIN DUHAMEL

Les Verdunois pourraient se faire une bonne idée des engagements de la Ville de Montréal à leur égard en examinant le bilan de l'annexion de la ville de Pointe-aux-Trembles, survenue en 1982.

« Si Pointe-aux-Trembles possède une nouvelle image et un rayonnement accru, c'est que les engagements, en particulier ceux d'ordre financier, que nous avions pris envers les citoyens ont été non seulement respectés mais dépassés et de beaucoup » a déclaré hier le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, qui n'est pas loin de citer le cas de Pointe-aux-Trembles en example aux Verdunois.

La Ville de Montréal s'était engagée à prendre à sa charge la dette de $37 millions et à investir au moins $36.5 millions en travaux d'équipement de toute nature. Trois ans plus tard, elle estime à $55 millions les sommes qu'elle a dépensées dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

L'inventaire des logements s'est accru de 2,289 nouvelles unités et la population a augmenté de plus de 5,000 personnes.

L'administration municipale diffuse dans des placards publicitaires et dans des publications les avantages de son offre d'annexion auprès du public verdunois.

À un tel point que le RCM lui reproche de se mêler activement des élections municipales dans cette ville et de se placer dans une situation insoutenable au point de compromettre son projet d'annexion, s'il se poursuit après les élections.

L'administration municipale a soutenu la formation et la campagne du Parti de l'unité de Verdun, pro-annexioniste. Dans ses documents, le sigle de cette formation apparaît; la publicité du Parti de l'unité de Verdun se trouve encartée dans celle de la ville de Montréal.

Ni le conseil municipal, ni le comité exécutif, affirme le RCM, n'ont approuvé les dépenses engagées dans ce projet. Il s'agit clairement, aux yeux de M. Jean Doré, président du RCM, de contraventions à la loi sur le financement des partis politiques.

« Ces dépenses illégales, affirme-t-il, doivent être remboursés à la Ville de Montréal à même les fonds du Partic civique de Montréal ».

Le vérificateur général de la Ville devrait avoir le mandat d'établir le montant de la facture.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**

844-3361

La Cour suprême étend aux boutiques «érotiques» le critère dit de la « tolérance sociale »

JEAN-CLAUDE LECLERC

La Cour suprême du Canada a étendu aux marchandises « érotiques » et aux boutiques « pour adultes seulement » le critère de la tolérance sociale défini pour juger du matériel obscène proscrit par le code criminel.

Le jugement a été rendu la semaine dernière dans la cause de Richard Germain, accusé en vertu de l'article 159(2)a) du code criminel, qui interdit à quiconque de vendre, d'exposer à la vue du public ou d'avoir en sa possession à cette fin — sciemment et sans justification ni excuse légitime — quelque écrit, image, modèle, disque ou autre chose obscène.

M. Richard Germain avait été trouvé coupable de possession illégale pour fin de vente de 17 objets obscènes, saisis le 7 juillet 1977 par la police de Montréal au « National Sexe Boutique », rue Mont-Royal, où les objets étaient étalés à l'intérieur, au delà de la porte d'entrée portant la mention « pour adultes seulement ».

La condamnation, d'abord portée en Cour municipale, avait été maintenue par la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec. Le pourvoi a été unaniment rejeté par les neuf juges de la Cour suprême, certains allant plus loin encore dans l'application du code criminel au commerce « érotique ».

Un jugement de la Cour suprême, dans l'affaire Dechow en 1978, avait déjà déclaré obcène du matériel « érotique » rendu public par un panneau publicitaire, l'exposition en vitrine et un formulaire d'emploi explicite.

Le juge Julien Chouinard, rendant le jugement au nom de la Cour, estime que même en l'absence d'enseigne extérieure attirant l'attention sur le caractère des marchandises offertes, « le seul fait de les exposer à la vue des visiteurs serait suffisant » pour en faire des publications obscènes.

L'avocat de la défense, Me Jean-Claude Hébert, estimait que les juges de la Cour d'appel auraient dû tenir compte de l'avertissement affiché à la porte de la boutique, la Commission de réforme du droit ayant déjà noté que « la loi tolérait les magasins de pornographie, les images et les films pornographiques, pourvu qu'ils comportent la mention expresse "pour adultes seulement" ».

Le juge Chouinard a plutôt réitéré la décision de Towne Cinema Theatres Ltd, où la Cour suprême a jugé plus tôt cette année que « l'auditoire auquel est présenté un film ou une autre publication est sans importance pour ce qui est de savoir si ce film ou cette publication est obscène ». Il n'y a pas de distinction à faire à cet égard, estime le juge, entre un film en salle de cinéma et un objet offert dans une boutique « pour adultes seulement ».

Enfin, le juge Chouinard a refusé de réviser le critère fixé par la jurisprudence pour définir l'« exploitation indue » en la matière, soit la tolérance de la société canadienne. Le juge Primeau de la Cour municipale avait conclu que les objets en cause étaient de nature à offenser la moralité du citoyen moyen.

En vertu de ce critère, les tribunaux tiennent pour obscène ce qui dépasse la limite de tolérance à l'endroit de ce que « les autres » peuvent voir.

Le juge Gérard La Forest est allé plus loin encore, estimant que « l'obscénité a le même sens, que les objets en cause soient des publications ou non ». Une même définition doit prévaloir, à son avis, autrement on appliquerait « une définition plus sévère dans des circonstances moins sérieures, par exemple, dans le cas d'une vente privée par un non-commerçant ».

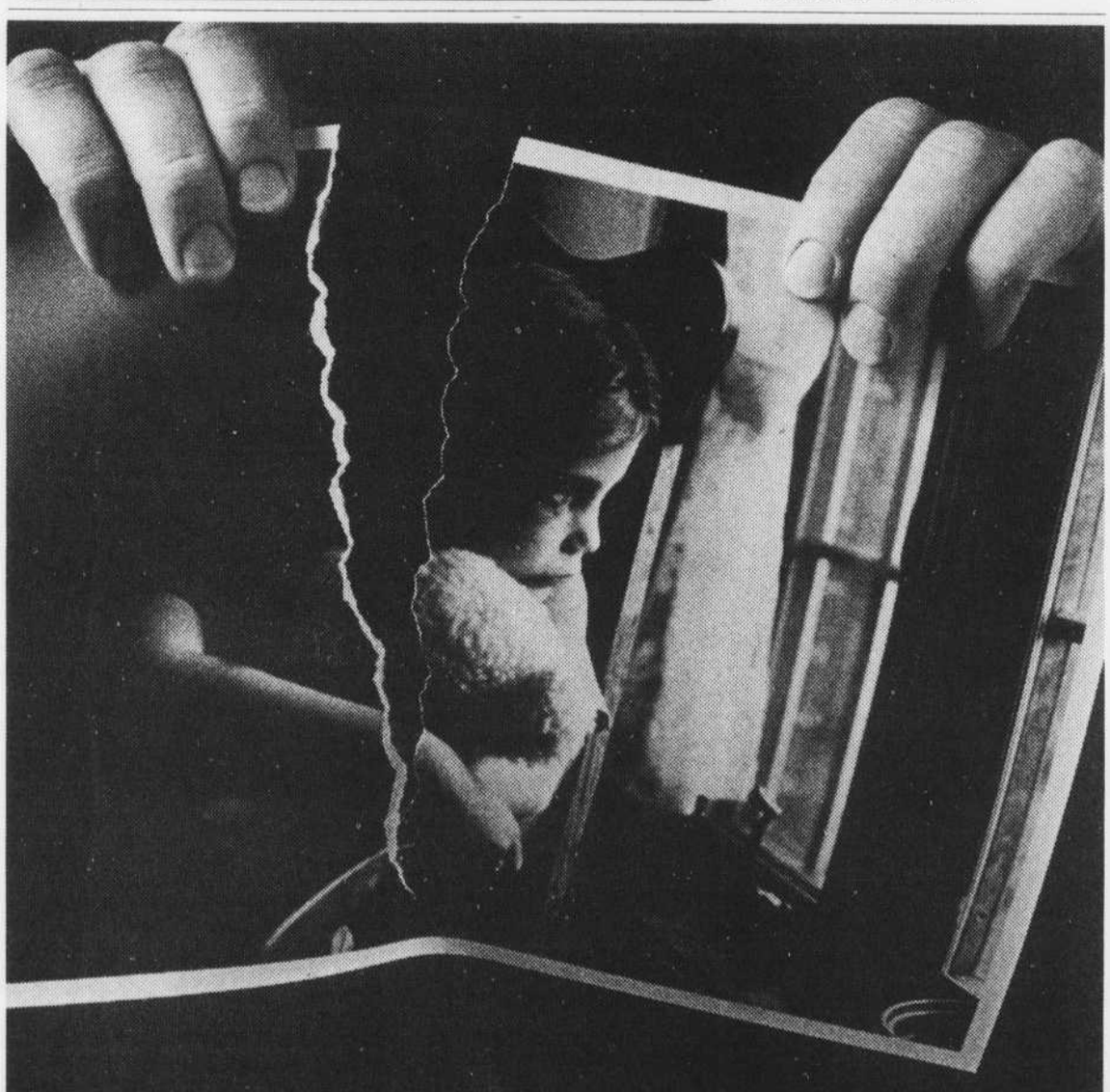
Le juge en chef Brian Dickson et le juge Antonio Lamer ont endossé le juge La Forest sur cette question du critère de l'obscénité.

Il n'en fallait pas davantage pour que la police de la Communauté urbaine de Montréal se prépare à saisir les mêmes marchandises dans la vingtaine de boutiques qui en font une spécialité dans la métropole, et à porter des accusations en conséquence.

C'est là, toutefois, que l'affaire des « objets érotiques » nommément condamnés par la Cour municipale pourrait connaître d'autres rebondissements.

La Cour suprême, en effet, n'a pas réprouvé d'objet en particulier, mais elle a maintenu et élargi le critère de l'obscénité que la Cour municipale a utilisé pour condamner 17 articles mis en vente au « National Sexe Boutique ».

D'autres juges de première instance, et surtout d'autres jurys, pourraient interpréter différemment le seuil de tolérance applicable en ce domaine.



ON NE DOIT PLUS VOIR CELA DANS LE GRAND MONTRÉAL.

Dans la grande région métropolitaine, une personne sur six a besoin de Centraide. Jeunes ou personnes âgées, miséreux ou désespérés, ils seront 500 000 encore cette année à chercher assistance et réconfort auprès de l'un ou l'autre des 170 organismes financés par Centraide. Soyez généreux.

AIDEZ-NOUS À AIDER.

Centraide

493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: 288-1261

7 7

Sept jours sur sept, CBF vous informe

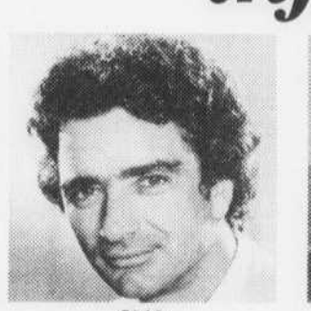
Du lundi au vendredi



6h00, 7h00, 8h00, 9h00, **le Radiojournal,** avec Raymond Archambault.



12h00, 17h30, **le Radiojournal,** avec Roger Bouchard.



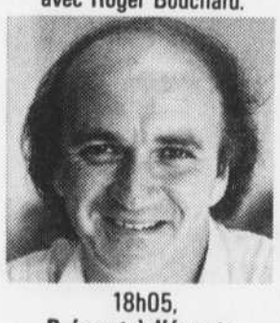
8h10, **Présent,** avec Michel Lacombe.



12h10, **Présent,** avec Louis Martin.



17h45, **Présent,** avec Michel Pelland.



18h05, **Présent à l'écoute,** avec Robert Desbiens.





9h07, **Présent dimanche,** avec Achille Michaud et Jean V. Dufresne.

Radiojournaux, bulletins régionaux, services communautaires, à toute heure du jour, la radio de Radio-Canada vous informe. Et pour mieux saisir la portée des événements, nous vous invitons à l'écoute des différentes éditions de *Présent*.

CBF-690

LA JEC: 1935-1985 (2)

■ « La JEC a eu une influence fondamentale dans ma vie»

— Mme Jeanne Sauvé

MARIE LAURIER

MADAME JEANNE SAUVÉ, gouverneur général du Canada, se dit optimiste quant à l'avenir des jeunes et elle constate une reprise d'intérêt pour une action concertée par eux de façon à ce qu'ils parviennent à l'âge adulte bien armés pour assumer leurs devoirs de citoyens et revendiquer leur droits.

Présidente d'honneur de la Journée des retrouvailles qui marquera samedi le 50e anniversaire de la Jeunesse étudiante catholique à Montréal, présidente nationale de la JEC de 1943 à 1947, elle a même l'intention de participer aux ateliers d'étude qui s'y dérouleront. C'est dire l'intérêt qu'elle porte à la jeunesse, un intérêt qui ne s'est jamais démenti et qu'elle soulignait de façon particulière lors de son discours d'investiture à titre de première femme chef d'État canadien en mai 1984). Elle exprimait alors sa « fierté et sa sympathie » à l'endroit de la jeunesse canadienne en rappelant son expérience de militante: « Mon expérience d'hier dans les mouvements de jeunesse et celle que j'ai acquise tous les jours depuis me révèlent ses espoirs et ses possibilités; je l'invite à relever en son temps les défis et à prendre positivement la relève ». Un peu plus loin elle associait les jeunes dans ce qu'elle croit être « la force de tous les nôtres« .

Ce sera sans doute le ton de l'allocution qu'elle livrera demain soir aux 400 invités de la fête de la JEC. Pour le DEVOIR, elle évoquait cette semaine « l'influence fondamentale » que la JEC a eue dans son orientation personnelle, dans sa double carrière de journaliste et de femme politique. « La JEC était un mouvement qui tentait d'intéresser les étudiants à s'engager dans leur milieu, à prendre conscience des problèmes, à organiser l'action, à enrichir le milieu. Tout cela reste essentiel à quiconque envisage une carrière sociale, fondamental même dans une vie d'adulte. »

« À cette époque où j'ai milité dans l'Action catholique au plan diocésain, je me rappelle que les femmes étaient loin d'espérer avoir une carrière mais pour ma part et pour combien d'autres, cela devenait possible, grâce à l'ouverture que ce mouvement nous apportait. Nous travaillions ensemble, filles et garçons, à bâtir un monde meilleur pour tous. »

D'abord engagée comme militante au plan diocésain à Ottawa, Mme (Benoit) Sauvé, parfaitement bilingue, fut invitée à travailler à la centrale de Montréal pour devenir une propagandiste de la JEC à travers le pays à titre de présidente nationale pour ensuite en 1948 fonder la Fédération des mouvements de jeunesse du Québec associée à l'Assemblée mondiale de la jeunesse.

« Il est bien évident que cette expérience a été un ferment de toute mon orientation future: comme journaliste d'abord et ensuite comme femme politique. Dans l'un ou l'autre cas, les valeurs d'intégrité et d'honnêteté au service des autres sont extrêmement importantes et ont toujours été miennes. »

Bien loin d'avoir perdu contact et confiance en la jeunesse, Mme Sauvé, en dépit de ses nombreux devoirs de gouverneur général, et chaque fois qu'elle le peut, exige de rencontrer des groupes de jeunes dans ses tournées à travers le pays. À l'invitation du DEVOIR en avril dernier, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, elle acceptait spontanément de livrer ses réflexions sur la religion et les jeunes. Son texte commence ainsi: « Je sursaute quand on me dit que les jeunes n'ont pas la foi et même pas de préoccupation religieuse. Dans sa globalité, l'affirmation relève d'un refus d'observer et d'analyser les faits. » Dans la suite de ses propos, elle se disait persuadée qu'un temps viendra où « la jeunesse nous réapprendra à vivre sous le signe de Dieu ».

Cette conviction, Mme Sauvé nous la réitérait au cours de l'entretien téléphonique qu'elle nous accordait, tout en souhaitant que les jeunes puissent bénéficier d'un mouvement aussi enrichissant que la JEC. « J'ai confiance, disait-elle, car il me semble voir poindre un renouveau d'intérêt pour l'action. Durant les années 1960, on a détruit et démantelé notre héritage culturel, religieux et social sous prétexte de ne pas vouloir d'intégrer au régime, une réaction qui se manifestait dans tous les pays occidentaux. Mais en ce moment, je constate une reprise du goût chez les jeunes de créer des structures dans lesquelles il pourront se rencontrer, discuter et bâtir un monde meilleur. La JEC nous fournissait certainement ce genre d'encadrement et si le mouvement actuel n'emploie pas nécessairement les mêmes moyens que nous, il peut certainement découvrir la façon la plus efficace de mobiliser les jeunes dans une recherche où ils puissent le mieux entrevoir les voies de l'avenir. »

Si l'optimisme du chef d'État du Canada quant à l'avenir des jeunes n'est pas nécessairement partagé par les pionniers de la JEC, plusieurs admettent, comme Mme Sauvé, l'influence considérable de ce mouvement dans leur vie et leur carrière. « Ce qui nous préoccupait



Mme Jeanne Sauvé

d'abord, rappelle M. Benoit Baril, premier président national du mouvement (de 1936 à 1940), c'était d'agir tout de suite, dans le milieu étudiant. Nous constations qu'il y avait quelque chose à y faire pour la formation sociale des gars et des filles de nos écoles. L'organisation se fit rapide dans certains diocèses, plus lente dans d'autres et petit à petit, établie sur tout le territoire québécois et francophone des autres provinces. Nous avions également des rapports avec les mouvements jécistes américains et européens, ce qui nous ouvrait le monde.

Le père Germain-Marie Lalande, un des premiers aumôniers nationaux avec le père Émile Deguire, de 1937 à 1943, souligne pour sa part que la JEC a surtout contribué à donner aux laïcs la place qui leur revenait dans une Église trop fermée sur elle-même. « Mes années à la JEC furent parmi les plus belles de ma vie. Ce mouvement m'a permis de mettre en pratique ma formation de jeune théologien. L'Église d'alors était plutôt encline à un refermement sur elle-même, une tendance fortement encouragée par le clergé. À la JEC, les aumôniers travaillaient en toute collégialité avec les permanents de la centrale, et je me souviens que je n'avais aucun privilège particulier. J'écrivais dans le journal mais je devais soumettre, comme tout le monde, mes articles à la direction laïque qui les jugeait au mérite. Cela ne me causait aucun problème. » Le père Lalande qui fut nommé supérieur général des pères de Sainte-Croix en 1962 (jusqu'en 1974) et à ce titre participant au Concile de Vatican II remarque aussi que son passage à la JEC fut une excellente préparation à mieux accepter et comprendre tous les bouleversements qu'allait connaître l'Église durant les deux dernières décennies.

Président national de 1939 à 1943, M. Gérard Pelletier, ancien ministre et ambassadeur à Paris, maintenant président des Musées nationaux du Canada, se souvient que la JEC invitait les jeunes à vivre un « christianisme incarné et positif » plutôt qu'un de tristesse et d'interdits. « Ce mouvement était en quelque sorte libérateur et rompait avec l'isolement des étudiants des collèges et des couvents. Les jeunes de tous les coins du Québec et d'ailleurs se rencontraient et cela provoquait des échanges interessants et passionnants. Nous apprenions aussi à vivre une spiritualité intelligente et réfléchie. » Ce diganostic, Mme Alex Pelletier qui fut rédactrice à *Vie étudiante* et *François*, le corrobore: « Nous travaillions en toute collégialité avec les gars, ce qui ne faisait pas toujours l'affaire des curés, et nos idées étaient reçues dans un parfait esprit d'égalité. »

Editorialiste au DEVOIR,Jean Francoeur a trouvé lui aussi à la JEC le tremplin pour réaliser son rêve de faire du journalisme. À titre de directeur du journal *Vie étudiante* de 1955 à 1960, il affirme que la JEC a exercé sur lui « la plus grandé influence sur tous les plans »: « Le journal voulait agir sur le monde, par le cinéma, la littérature, l'art, la culture générale, tout en apportant une vue critique sur le catholicisme social. *Cité libre* devait faire la même chose. »

Pour Jean Francoeur, la JEC fut aussi une pépinière de « chefs naturels » qui devaient ensuite manifester leurs talents de décideurs dans différentes voies: le journalisme, la politique, les communications, etc.

Mais le journaliste se souvient aussi des difficultés qui ont ébranlé la JEC: « À mon souvenir, la JEC a vécu trois crises: en 1954, une crise de direction, en 1959-1960, une crise de structure au plan national, en 1965, une crise financière à la suite de la mort des journaux étudiants qui étaient une source de revenu importante pour nous. » La réforme de l'éducation au Québec allait contribuer pour une large part à la mort lente de la JEC jusqu'à sa modeste reprise en 1972.

« La JEC a marqué un tournant décisif dans ma vie et ce courant continue à m'animer » nous confie un autre éditorialiste du DEVOIR, Jean-Claude Leclerc qui fut dirigeant diocésain à Trois-Rivières et ensuite permanent à la centrale de Montréal de 1960 à 1962. C'est là que j'ai appris à ne pas travailler pour mon succès personnel mais pour les autres: à la libération du millieu étudiant et à la libération des pauvres et des démunis. Cette idée, je continue à la défendre dans mon travail. Ce mouvement m'a également enseigné l'importance de la discipline intellectuelle, l'importance historique irremplaçable des institutions, leur fragilité aussi. J'ai compris à travers la JEC que les choses qui importent prennent des années et des années à se réaliser. »

« La JEC a connu plusieurs crises d'identité, de gestion et de financement. Elle a perdu ses journaux à la suite d'une confrontation avec la hiérarchie et elle est sortie perdante. Elle a à ce moment perdu ses moyens financiers » remarque notre confrère qui souhaite une reprise vigoureuse de la JEC dans le milieu étudiant.

Guy Cormier, éditorialiste à *La Presse* a milité dans la JEC d'abord à Sherbrooke et ensuite à la centrale de Montréal dans les années 1940. Il affirme devoir à ce mouvement son ouverture sur le monde et avec le recul du temps, il qualifie le climat de cette époque exaltante comme en étant une « d'existentialisme chrétien ». « Bien sûr, nous rappellet-il au cours d'un entretien au DEVOIR, le terme existentialisme n'avait pas été inventé — on l'a attribué quelques années plus tard à Sartre — mais avec le recul du temps je ne peux m'empêcher de faire cette analogie.

« C'est à la JEC, poursuit-il, que j'ai connu Gérard Pelletier, un de nos plus puissants animateurs culturels. Son ascendance sur les jeunes était phénoménal. Il savait leur parler et les motiver. C'est aussi à la JEC que j'ai rencontré et causé avec mes aînés — une différence de trois ou quatre ans d'âge est fort importante quand on est jeune — qui nous sensibilisaient à leurs préoccupations et aux différents mouvements culturels et sociaux. La centrale de la rue Sherbrooke était un véritable carrefour de passage et d'influence pour tous les grands esprits qui nous visitaient: Eloi de Grandmont, François Hertel, entre autres, venaient y faire leur tour et leurs conversations m'éblouissaient. Tous les sujets de l'heure y passaient, de la guerre d'Espagne au dernier film en passant par le plus récent livre. Nous apprenions des concepts nouveaux de fraternité, d'échange et à incarner notre christianisme dans la réflexion et l'action. »

Pour Paule Sainte-Marie qui fut permanente à la centrale et qui est est maintenant directrice des communications à la Commission des droits de la personne, la JEC a été le précurseur du mouvement oecuménique et sans se concerter, c'est aussi l'opinion de Guy Cormier. « La JEC m'a appris des méthodes de travail qui m'ont servi dans toute ma vie professionnelle de journaliste et de gestionnaire. Les trois volets du programme d'Action catholique, voir-juger-agir restent le fondement même de mon approche dans mon travail, remarque Mme Sainte-Marie.

« La JEC m'a également apporté une accélération du phénomène de la culture: peinture, théâtre, littérature, cinéma, courants humanistes, etc. D'ailleurs à cet égard, elle fut l'ancêtre des ciné-clubs et des Escholiers griffonneurs, le regroupement des rédacteurs de journaux étudiants. Sans la JEC, je crois bien que je n'aurais jamais accédé à une culture aussi universelle dans ma jeunesse. Je revenais de loin: je me souviens que dans une bibliothèque à Ottawa, j'avais demandé un livre de Saint-Exupéry. Personne ne le connaissait et on s'est mis à le chercher dans les fiches des saints! » De plus, le mouvement correspondait pleinement aux idées de la militante car il prônait l'égalité des sexes: « Les filles avaient voix au chapitre au même titre que les gars dans toutes les activités que nous entreprenions » remarque Paule-Sainte-Marie dont le travail consiste justement à lutter contre toute forme de discrimination et à établir des programmes d'accès à l'égalité.

« Au plan spirituel, on protestait contre le « Hors de l'Église point de salut et tout le mouvement oecuménique qui a suivi a prouvé que nous avions raison », conclut notre interlocutrice.

Demain: La JEC de 1985

La Fédération de l'âge d'or décide de se tourner davantage vers les jeunes

RENÉE ROWAN

Au cours des 15 dernières années, le développement de la Fédération de l'âge d'or du Québec a été constant et son évolution a connu diverses étapes. Aujourd'hui, la FADOQ prend un nouveau tournant: l'ouverture au monde des jeunes.

En 1966, une quinzaine de petits clubs de personnes âgées se regroupaient, en Mauricie surtout, pour s'amuser, passer le temps, se rencontrer, rappelle la présidente de la Fédération à la veille du 15e congrès de l'organisme qui s'ouvre ce soir à Montréal.

En 1985, poursuit Mme Rose-Aimée Leblanc, la FADOQ compte plus de 180,000 membres regroupés dans 1,050 clubs à travers le Québec. On se rencontre encore pour s'amuser, mais aussi pour réfléchir ensemble, pour s'intégrer davantage à la vie de la communauté.

Dans les premiers temps, on se contentait d'organiser des tournois de cartes, d'échecs, de dames. Puis on a commencé à chercher des façons nouvelles de se distraire plus axées sur l'apprentissage: cours de bridge, de danse, de culture physique, de détente, d'alimentation, etc. On a aussi eu envie de voyager, d'abord au Québec, puis dans le Sud et en Europe.

Entretemps, les clubs de l'âge d'or ont cherché des moyens de s'autofinancer en organisant des activités de toutes sortes qui rapportaient certains profits permettant ainsi de développer la vie des groupes.

Les aînés ont aussi, à un certain moment, voulu se rendre utiles et de plus en plus, on a recours aux membres de la FADOQ lors de campagnes de levée de fonds pour les recherches sur le cancer, sur les maladies cardio-vasculaires ou encore au moment de la campagnes de souscription de Centraide.

Depuis quelque temps, la FADOQ s'oriente vers la communication inter-âge, indique Mme Leblanc. Autrefois, le personnel de soutien de la Fédération ne comprenait que des gens de plus de 55 ans; maintenant on fait appel à des personnes plus jeunes.

A l'occasion de l'année internationale de la jeunesse, cette ouverture sur le monde des jeunes s'est accentuée encore plus. A titre d'exemple, ce projet de collaboration de la FADOQ avec le Mouvement québécois des chantiers (mouvement de jeunes)qui a démarré lundi dernier à Rawdon, sur la base de plein air des Frères Maristes.

Ce projet spécial regroupe 12 personnes: cinq garçons et filles de 18 à 25 ans, cinq personnes âgées de 55 à 74 ans et deux animateurs entre ces deux pôles.

Le chantier a débuté plus tôt cet été avec un groupe entièrement composé de jeunes qui ont ouvert des pistes de ski de fond et de randonnées pédestres. Des travaux restent à terminer: petits bricolages, pancartes de signalisation dans les sentiers, etc. C'est le travail qu'effectue présentement le groupe inter-âge.

« La vie qui s'établit au sein du groupe, les échanges, la préparation des repas sont aussi important que les tâches à accomplir », soutient Nicole Moir, agent de développement à la Fédération, qui est elle-même dans la quarantaine.

C'est la première fois que l'on tente une expérience du genre. On sent le besoin à la Fédération de faire tomber les barrières entre les générations, d'établir des contact entre ceux et celles qui se retrouvent aux deux bouts de la chaîne humaine, entre « les jeunes qui sont trop jeunes, qui n'ont pas d'expérience, donc qui sont des « pas bons » et les personnes âgées qui sont trop âgées, des « finies » qui, elles, ne sont plus « bonnes », note Nicole Moir.

Les jeunes qui participent à ce projet spécial apporteront demain le témoignage du vécu du chantier entre les deux générations à l'intérieur de l'atelier communication inter-âge.

La Fédération souhaite vivement que cette expérience entreprise dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse ne constitue pas une fin, mais le début de « quelque chose » qui pourra prendre diverses formes.

Mme Leblanc fait état d'un autre projet, CIEL (Centre d'intervention en emploi dans Lotbinière) où cette inter-action jeunes/personnes âgées existe également. Un groupe de jeunes a lancé un Fonds d'entraide à l'initiave pour aider à la création d'emplois dans la région.

Les personnes âgées sont appelées à collaborer au niveau du financement — tout comme le reste de la population — en consentant un prêt individuel de $30, mais aussi — et cela leur est particulier — en fournissant leur expertise pour aider les jeunes à réaliser leur projet. Mme Leblanc est la présidente d'honneur de la campagne de financement du Fonds d'entraide.

Francine Lalonde sera candidate aux prochaines élections

QUEBEC (PC) — Mme Francine Lalonde, candidate défaite à la présidence du Parti québécois, tentera de nouveau de se faire élire à l'Assemblée nationale.

Elle ne sait pas encore dans quel comté de la région de Montréal, mais elle a déjà pris sa décision de se porter candidate pour le Parti québécois.

Mme Lalonde a fait savoir hier qu'elle avait eu récemment un entretien avec le premier ministre Pierre Marc Johnson et que ce dernier lui a suggéré une liste de comtés disponibles.

Elle s'est donnée quelques jours de réflexion.

Mme Lalonde, qui a oeuvré plusieurs années dans le monde syndical, s'était présentée dans la circonscription de Bertrand lors de la dernière élection complémentaire. Elle avait été battue par Robert Bourassa.

Elle avait été « appelée » au conseil des ministres par René Lévesque, en janvier dernier, et elle a siégé au cabinet comme ministre responsable de la Condition féminine jusqu'à sa défaite contre Robert Bourassa.



Le Feu...Une des pires calamités des temps modernes!

Des centaines de victimes d'incendies chaque année, parmi elles, les grands brûlés...

De grâce donnons-leur le MAXIMUM. Nos 21,000 pompiers du Québec s'en occupent.

Aidons nos pompiers!

Loto-Pompier 85 — du 11 septembre au 31 octobre.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Commonwealth: le terrorisme d'État évoqué

NASSAU (PC) — Les leaders des 41 pays membres du Commonwealth qui participent à la conférence de Nassau ont commencé hier leurs discussions officielles, abordant dans un premier temps des questions politiques d'ordre global, allant du contrôle de l'armement au terrorisme international.

Selon les responsables canadiens, le premier ministre, M. Brian Mulroney, n'a pas participé activement aux échanges d'hier, qu'il a néanmoins trouvés « très utiles » et « stimulants ».

On s'attend à ce que M. Mulroney prenne une part plus active aux débats lorsque surgira la question des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. On sait que la Grande-Bretagne est le seul pays du Commonwealth à s'opposer à l'imposition de sanctions sévères à l'endroit de Pretoria.

Le ministre des Affaires extérieures, M.Joe Clark, est d'ailleurs arrivé à Nassau mercredi, pour soutenir Brian Mulroney dans les discussions sur l'apartheid.

M. Clark a par ailleurs affirmé, après avoir assisté à la séance d'hier, qu'il n'avait remarqué jusque-là aucune divergence « insurmontable » entre les chefs des 41 Etats.

Par ailleurs, un porte-parole du secrétariat du Commonwealth, Mme Patsy Robertson, a fait savoir que les participants ont convenu de préparer une déclaration conjointe sur l'ordre mondial et le soutien aux organisations internationales telles que l'ONU.Un « comité d'ébauche » formé de ministres des Affaires extérieures — dont le ministre canadien — a été créé à cet effet.

La question de l'ordre mondial a été soulevée par le premier ministre de l'Inde, M. Rajiv Gandhi, a indiqué Mme Robertson.

Les discussions à ce sujet ont porté principalement sur la « subversion internationale » et sur le terrorisme d'État, une référence apparente au raid israélien en Tunisie contre un camp de l'OLP il y a deux semaines.

Il n'a pas été possible d'en savoir beaucoup plus sur les discussions d'hier matin, les participants s'étant entendus pour ne pas révéler les détails des échanges.

Pérès est prêt à voir Hussein

WASHINGTON (AFP) — Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a réaffirmé hier à la Maison-Blanche qu'il était prêt à rencontrer « à tout moment et sans condition préalable » le roi Hussein de Jordanie en vue d'entamer des négociations « honorables et directes ».

« Avec notre main de paix étendue au-dessus du Jourdain, nous appelons notre voisin de l'Est à accepter cette sincère invitation », a ajouté le premier ministre israélien à l'issue d'un entretien d'une heure avec le président américain, M. Ronald Reagan.

M. Pérès a ajouté qu'il était prêt à rencontrer le roi Hussein « sans perdre de temps, en toute occasion justifiée, que ce soit à Amman, à Jérusalem ou à Washington ».

Le président Reagan a pour sa part souligné que « le terrorisme ne doit pas freiner notre effort pour faire avancer la paix au Proche-Orient ». Le rôle de l'OLP dans le processus de paix n'a été évoqué publiquement ni par M. Reagan ni par M. Pérès.

Le chef du gouvernement israélien a d'autre part vivement rendu hommage à M. Reagan pour « sa réaction décisive » lors de l'interception de l'avion égyptien transportant les pirates de l'*Achille-Lauro*. Cette décision, a ajouté M. Pérès, témoigne « de votre réel leadership et de votre réel courage ».

Plus tôt dans la journée, le ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, M. Jacques Poos, avait déclaré qu'il s'apprêtait justement à demander au premier ministre israélien et au roi Hussein de Jordanie « s'ils acceptent de se rencontrer en dehors de la délégation jordano-palestinienne » pour « discuter directement d'un règlement pacifique au Proche-Orient ».

M. Poos a précisé qu'il prenait cette initiative au nom de son pays et non pas au nom de la Communauté européenne, dont il est président en exercice jusqu'à la fin de l'année. « C'est une suggestion de ma part, qui est une démarche plutôt qu'une offre de médiation ». « Je n'ai aucun mandat de la CEE », a-t-il dit.

M. Poos a précisé qu'il en parlerait mardi au ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, en marge d'une réunion au Luxembourg du conseil de coopération économique. Il a ajouté qu'il doit recevoir le 5 novembre au Luxembourg le roi Hussein de Jordanie.

Association communautaire d'agriculture biologique et écologique de Danville Inc.
(à but non lucratif)
Ferme communautaire
Pour plus d'informations surveillez notre annonce le 25 octobre 1985 ou communiquer (819) 839-2323
Faites parvenir vos dons à
A.C.A.B.E.D. Inc., 8 rue Dépôts, C.P. 780, Danville J0A 1A0



Photo AP

Des soldats de l'armée du Sud-Liban, soutenue par Israël, examinent les dégâts au quartier-général de leur radio, à la suite d'une attaque en matinée hier par des guérilleros libanais.

Des chiites sabotent une radio rivale

JÉRUSALEM (Reuter) — Un commando-suicide chiite de quatre personnes, apparemment proche du Parti communiste libanais, a attaqué hier la station de radio chrétienne La voix de l'espoir, au Sud-Liban. Au moins trois des quatre maquisards se sont donnés la mort et ils ont causé la mort de deux autres personnes.

Des miliciens de l'armée du Sud-Liban (ASL, pro-israelienne) qui contrôle la région, ont pour leur part tiré sur les chiites dont les ceintures bourrées d'explosifs ont explosé alors qu'ils pénétraient dans la station, a dit un responsable proche de l'ASL.

Un milicien et un civil travaillant à la station ont été tués dans cet attentat commis près de Marjayoun, au nord de la frontière israelienne .

La voix de l'espoir, une radio financée par des chrétiens résidant aux États-Unis, appuyée par Israël et diffusant en anglais et en arabe, a donc été contrainte d'interrompre ses émissions.

L'armée israélienne et des miliciens de l'ASL ont par la suite cerné le quartier qu'ils ont entrepris de ratisser, dit-on toujours de même source.

Les maquisards chiites ont perpétré cette année plusieurs attentats-suicides contre des positions de l'ASL et des Israéliens.

Un communiqué publié au nom du Front de la résistance nationale libanaise (FRNL) affirme que cette opération est une « réponse à la trahison de l'agent Antoine Lahad (chef de l'ALS) et de sa bande qui poursuivent l'oppression des populations du Sud-Liban, toujours occupé ».

La guérilla a promis au clergé de libérer bientôt la fille du président du Salvador

SALVADOR (AFP) La fille du président salvadorien, M. Jose Napoleon Duarte, enlevée le 10 septembre par un commando se réclamant de la guérilla, pourrait être libérée cette semaine, en vertu d'une promesse faite mardi à l'archevêque de San Salvador par cinq chefs de la guérilla, a annoncé mercredi l'évêque auxiliaire de la capitale.

Selon des déclarations de Mgr Gregorio Rosa Chavez à un groupe de journalistes, c'est au cours d'une visite de l'archevêque de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, dans une zone contrôlée par la guérilla que ces cinq chefs du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) se sont engagés à remettre en liberté dans les prochains jours Mme Ines Guadalupe Duarte Duran, 35 ans, et l'une de ses amies, Mme Ana Cecilia Villeda.

Au cours de cette entrevue avec la guérilla, la seconde en quatre jours, Mgr Rivera y Damas était accompagné, selon certaines sources, d'un ancien ministre ouest-allemand membre du Parti social-démocrate (SPD), Hans Juergen Wischnewski, qui vient d'effectuer une visite en Amérique centrale pour aider à obtenir la libération de la fille du président Duarte. Le recteur de l'Université centro-américaine (UCA), le père Ignacio Ellacuria, était également présent.

Si des difficultés de dernière minute ne surgissent pas, les deux jeunes femmes devraient être libres dans les prochains jours, a affirmé Mgr Chavez. L'évêque auxiliaire de San Salvador a toutefois souligné que le mécanisme précis devant permettre la libération des deux jeunes femmes n'avait pas encore été mis au point. Les ravisseurs, qui demandent la libération de 33 prisonniers politiques, se réclament du Front Pedro Pablo Castillo, branche armée du Parti communiste (PC) salvadorien. Le PC est l'une des cinq composantes du FMLN.

A la suite de cette rencontre avec l'opposition armée au régime de M. Duarte, Mgr Rivera y Damas et le père Ellacuria auraient remis mercredi au président salvadorien un message des deux jeunes femmes enregistré sur bande magnétique, ainsi que des photographies attestant de leur bon état de santé.

L'entrevue de mardi, qui s'est déroulée dans la région de la colline de Guazapa (35 km au nord de la capitale), avait été précédée par une première rencontre, samedi et dimanche, dans la région de Jocotal, dans le nord-est du département de Chalatenango (environ 85 km au nord de San Salvador).

Mgr Rosa Chavez a précisé que Mgr Rivera y Damas et le père Ellacuria étaient « parvenus à un accord » mardi à propos de la situation de neuf des 33 guérilleros dont le FMLN réclame la libération, mais dont les autorités affirment absolument tout ignorer. L'évêque auxiliaire n'a pas indiqué en quoi consistait cet accord.

Concernant l'une des exigences initiales du président Duarte, la remise en liberté de 23 maires démocrates-chrétiens enlevés cette année par la guérilla, Mgr Rosa Chavez a déclaré qu'« apparemment, il ne s'agit pas d'un problème si urgent ».

Selon des sources concordantes, l'armée était parfaitement informée des deux rencontres entre l'Église et la guérilla.

La fille aînée du président du Salvador et son amie avaient été enlevées par des hommes armés, selon une technique à laquelle la guérilla a eu souvent recours ces derniers mois, tant et si bien que les trois autres filles du président Duarte et plusieurs de ses petits-enfants sont partis lundi pour les Etats-Unis à la suite de nouvelles menaces d'enlèvement.

LE MONDE EN BREF

■ *Varsovie «sur la bonne voie»*

MOSCOU (AFP) — « Les événements et les faits montrent que la Pologne est sur la bonne voie », estimait hier la *Pravda* dans un commentaire consacré aux résultats des législatives polonaises de dimanche. « Plus de 78 % des citoyens ont voté, en dépit des appels au boycottage lancés par les centres de subversion occidentaux et les éléments contre-révolutionnaires à l'intérieur du pays », écrit l'organe du PC. Le syndicat Solidarité, qui avait appelé à boycotter ces élections parlementaires, a estimé pour sa part que 60 % seulement des électeurs avaient voté.

■ *Argentine : général « responsable »*

BUENOS AIRES (AFP) — Le général Omar Graffigna, ancien commandant en chef de l'armée de l'air, a accepté mercredi d'être tenu pour « responsable », mais pas pour « coupable » des faits qui lui sont reprochés par le tribunal jugeant les anciens chefs de la dictature argentine. Il a ainsi adopté le système de défense de l'amiral Emilio Massera, le premier de ses co-accusés à avoir pris la parole, le 3 octobre dernier. Le général Graffigna a admis être « totalement responsable » de tout ce qui a été fait alors qu'il était à la tête de l'armée de l'air, de janvier 1979 et mars 1981. L'accusation a requis contre le général Graffigna une peine de 15 années d'emprisonnement.

■ *Le séisme aurait fait 35,000 morts*

MEXICO (AFP) — Le tremblement de terre qui a ravagé Mexico le 19 septembre dernier a fait 35,000 morts, 50,000 blessés et plus d'un million de sinistrés, selon une enquête publiée mercredi par l'Institut mexicain de développement (IMED), un organisme privé lié au Parti social démocrate (opposition). Le dernier bilan officiel fait état d'environ 5.000 morts. L'enquête a été menée par une soixantaine d'experts qui ont notamment recouru aux témoignages des équipes de secours de RFA et de France et des calculs effectués à partir de photos aériennes, a indiqué l'IMED. Le coût total du séisme atteint $34.2 milliards, soit plus du tiers de la dette extérieure du pays, a affirmé M. Ernesto Sanchez, secrétaire général de l'IMED.

■ *Panama propose un sommet*

PANAMA (AFP) — Le gouvernement panaméen a proposé mercredi la tenue sur son territoire d'un « sommet de présidents latino-américains » pour discuter du problème de la dette extérieure globale du continent, estimée à quelque $360 milliards US.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272,
Télex: 05-268656, Cable: MARION

SERVICES PSYCHOLOGIQUES
• Évaluation, consultation et psychothérapie (enfants, adolescents et adultes)
Centre d'Orientation
39 ouest, boul. Gouin, Montréal
331-5530
(Fondé en 1943, administré par ACORM)

Botha reste sourd aux appels

Un poète noir doit être pendu à l'aube

JOHANNESBURG (AFP) — Benjamin Moloise, un Noir de 30 ans sympathisant de l'ANC (Congrès National Africain, mouvement anti-apartheid interdit) devrait être pendu à l'aube ce matin, malgré les appels internationaux à la clémence, pour le meurtre d'un policier qu'il affirme ne pas avoir commis.

Le président sud-africain, M. Pieter Botha, est le seul qui pourrait le gracier à la dernière minute et une telle intervention semble improbable, M. Botha ayant rejeté en début de semaine une demande de nouveau procè.

« Je regrette de ne pouvoir marcher avec lui main dans la main vers la potence », a pour sa part simplement déclaré sa mère, Mme Pauline Moloise, mercredi. « N'importe quelle mère doit être fière d'un fils comme lui ».

Son avocate, Mme Priscilla Jana, a quant à elle rappelé, au cours d'une conférence de presse, que M. Moloise avait toujours nié avoir tué un policier noir à Mamelodi près de Pretoria en novembre 1982, bien qu'il n'ait pas nié avoir participé à la préparation du meurtre.

M. Moloise a été condamné à mort en juin 1983 par la cour suprême de Pretoria. Depuis, le monde entier a demandé grâce pour Benjamin Moloise, tapissier de son état et poète à ses heures, qui ne cachait pas ses sympathies pour l'ANC.

En janvier 1984, le Conseil de sécurité des Nations unies avait, à l'unanimité, demandé à l'Afrique du Sud de commuer la peine. Mercredi, les gouvernements de France, de Grande-Bretagne, du Kenya, de RFA et de Grèce, ainsi que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, ont envoyé des appels à Pretoria pour sauver sa vie.

En Afrique du Sud, l'évêque anglican et prix Nobel de la paix, Desmond Tutu, et le Front démocratique uni (UDF), notamment, ont aussi plaidé pour que sa vie soit épargnée.

Il devrait être pendu à la prison centrale de Pretoria après l'échec d'une bataille juridique de 28 mois. Il avait dans un premier temps avoué avoir commis le crime, puis était revenu sur ses aveux affirmant qu'il avait été soumis à des pressions durant son interrogatoire. L'ANC à deux reprises a affirmé que M. Moloise n'était pas le coupable.

À la veille d'une exécution prévue une première fois pour le 21 aout, ses avocats avaient obtenu du tribunal de Pretoria un sursis afin de présenter au président Botha une demande de réouverture de son procès. C'est cette demande que le président sud-africain a rejeté mardi.

Les observateurs politiques en Afrique du Sud ont souligné que la pendaison de M. Moloise prévue pour ce matin ne pourrait que ternir un peu plus l'image de marque du pays, alors que les cités noires et métisses sont toujours à feu et à sang et que se multiplient à l'exterieur les pressions pour des sanctions économiques contre le pays de l'apartheid.

Dans un éditorial hier le quotidien *Sowetan*, lu par la communauté noire de Johannesburg, écrit « nous craignons que la vie de cet homme dépende des intrigues d'hommes politiques ». Il rappelle que l'ANC a beaucoup fait parler de lui ces derniers temps en tenant des discussions successivement avec quelques-uns des plus importants hommes d'affaires du pays, puis le week-end dernier avec le chef de l'opposition blanche au Parlement, M. Frederik Van Zyl Slabbert.

Le journal des milieux d'affaires *Business Day* se demande pourquoi pendre Moloise à un moment pareil. D'autant plus, ajoute le journal, que la peine de mort ne semble pas dissuader les criminels en puissance si l'on en juge par les statistiques. Quatre-vingt-six personnes ont été pendues depuis le début de l'année en Afrique du Sud, et 210 autres attendent d'être conduites à la potence. Il y a eu 100 exécutions en 1982, 90 en 1983, et 115 l'an dernier.

Sa famille et ses avocats devaient dans l'après-midi rendre lecture d'un message que M. Moloise souhaitait lancer au monde entier avant sa mort. À Soweto, une veillée doit avoir lieu toute la nuit jusqu'à l'heure où le bourreau passera la corde autour du cou.

De nouveaux incidents ont par ailleurs éclaté hier en fin de journée à Athlone, cité métisse de la périphérie du Cap, où la police est intervenue en tirant des gaz lacrymogènes pour disperser des centaines de manifestants.

Le correspondant du *Times* de Londres a été atteint dans le dos par des petits plombs au moment où les forces de l'ordre ont ouvert le feu pour déloger des manifestants qui avaient trouvé refuge dans l'enceinte d'un centre de formation d'enseignants pour se protéger des gaz lacrymogènes.

Enfin, deux policiers blancs vont comparaître en justice à Springs (près de Johannesburg) mardi prochain, à la suite de la mort d'un Noir, M. Abel Mphiwa Ngwenya, lors d'un interrogatoire en novembre dernier dans un commissariat de police, ont annoncé les avocats de la famille mercredi.

Chambre de Commerce Française au Canada
French Chamber of Commerce in Canada
Déjeuner-causerie
Vendredi 1er novembre 1985 à midi
à la Salle de Bal
de l'Hôtel Bonaventure-Hilton, Montréal
Conférencier
Monsieur Jacques DRANSARD
Vice-Président de la Fédération Française du Prêt-à-porter Féminin
Président de l'Union Française des Arts du Costume
Président du Musée des Arts de la Mode
Thème de l'exposé:
La promotion, clef de la réussite dans l'industrie de la mode
***Réservations:* 281-1246**
Le déjeuner sera suivi d'un défilé de mode.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2326-0516 QUÉBEC INC. Bar Luxur 4543 Avenue du Parc Montréal	1 Bar spectacles	4543 Avenue du Parc Montréal
131199 CANADA INC. Restaurant Mira Mar 4612, Wellington Verdun	1 Restaurant	4612, Wellington Verdun
BEZKOROWAJNY, Christian Temps Perdu Café Restaurant 1191, rue Mackay Montréal	1 Bar	1191, rue Mackay Montréal
SOFIA POLYRAKIS & MARTHA POLYRAKIS Dépanneur Est 7901, Berri Montréal	1 Épicerie	7901, Berri Montréal
LE GROUPE RESTO INC. Pacini 245, Soumande suite 210 Ville Vanier (Québec) G1M 1A5	1 Bar 1 Restaurant	5787, Sherbrooke est Montréal
LES CHARCUTERIES DIOGENE LTÉE Les Charcuteries Diogene Ltée 6285 & 6287 Sherbrooke est Montréal	1 Épicerie	6285 & 6287 Sherbrooke est Montréal
LUCIA, Antonina Boucherie Vittoria Enr. 785, Provost Lachine	1 Épicerie	785, Provost Lachine
143184 CANADA INC. La Terrasse du Boulevard 372, boul. Sauvé Est St-Eustache	Changement de capacité 1 Restaurant (Suite à une cession)	372, boul. Sauvé Est St-Eustache
146962 CANADA INC. Plaza Alexis-Nihon 1500, rue Atwater local FF.2 Montréal	1 Restaurant	Plaza Alexis-Nihon 1500, rue Atwater local FF.2 Montréal
LE GROUPE RESTO INC. Pacini 245, rue Soumande, bureau 210 Vanier	1 Restaurant 1 Bar	1800, Côte Vertu Ville St-Laurent
TAVERNE J.C. INC. Taverne J.C. 211, rue St-André St-Rémi	1 Taverne spectacles	211, rue St-André St-Rémi
ANGÈLE CLOUTIER & JEAN-GUY CLOUTIER Dépanneur Variété 57 7810, 57e Avenue Laval	1 Épicerie	7810, 57e Avenue Laval

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

ARTS ET SPECTACLES

Une oeuvre montréalaise de Georges Rousse

ARTS PLASTIQUES

GILLES DAIGNEAULT

La semaine dernière, à l'insu de (presque) tout le monde, l'artiste français Georges Rousse était à Montréal pour réaliser un de ses projets habituels. On sait que ce drôle de peintre, dont le nom est abusivement rattaché au courant de la Figuration libre en France, travaille non pas sur des toiles mais directement sur des intérieurs de bâtiments désaffectés qu'il photographie par la suite. Ceux qui ont vu son exposition chez Graff, en juin dernier, savent le parti fascinant que Rousse arrive à tirer de cette étrange pratique.

L'oeuvre montréalaise qui a été peinte dans l'espace de l'ancien couvent du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke est, est caractéristique de la nouvelle manière géométrique de Rousse qui a renoncé aux figures néo expressionnistes de ses premiers projets. Elle prendra la forme définitive d'une grande photo couleurs de 2 m sur 2 m 50 — tirée à un seul exemplaire, ce qui est aussi nouveau chez Rousse — et qui devrait être visible dans quelques semaines à la galerie Graff qui représente l'artiste à Montréal et qui est à l'origine de ce projet spécifique.

★

On se réjouit d'apprendre que le ministère des Affaires culturelles vient de mettre sur pied un programme visant à subventionner les galeries commerciales et les maisons de courtage d'oeuvres d'art qui désirent organiser des expositions ou d'autres activités de diffusion d'artistes québécois à l'étranger. Cette initiative gouvernementale survient au moment où nos bons artistes sont plus nombreux que jamais et où notre marché, passablement paresseux, est de moins en moins capable de les absorber. Pour renseignements : (418) 643-6351).

★

À compter de demain et jusqu'au 9 novembre, la galerie Waddington & Gorce (1504, rue Sherbrooke ouest) présentera une exposition très attendue de **Jack Bush** (1909-1977). On se rappelle peut-être que le peintre fut le représentant le plus prestigieux du groupe torontois *« Painters Eleven »* qui, au cours des années 1950, voulut contrer les valeurs passéistes défendues par le groupe des Sept. Bush fut aussi le seul artiste canadien à connaître une certaine gloire à l'intérieur de l'aventure moderniste américaine parrainée par le critique Clement Greenberg.

★

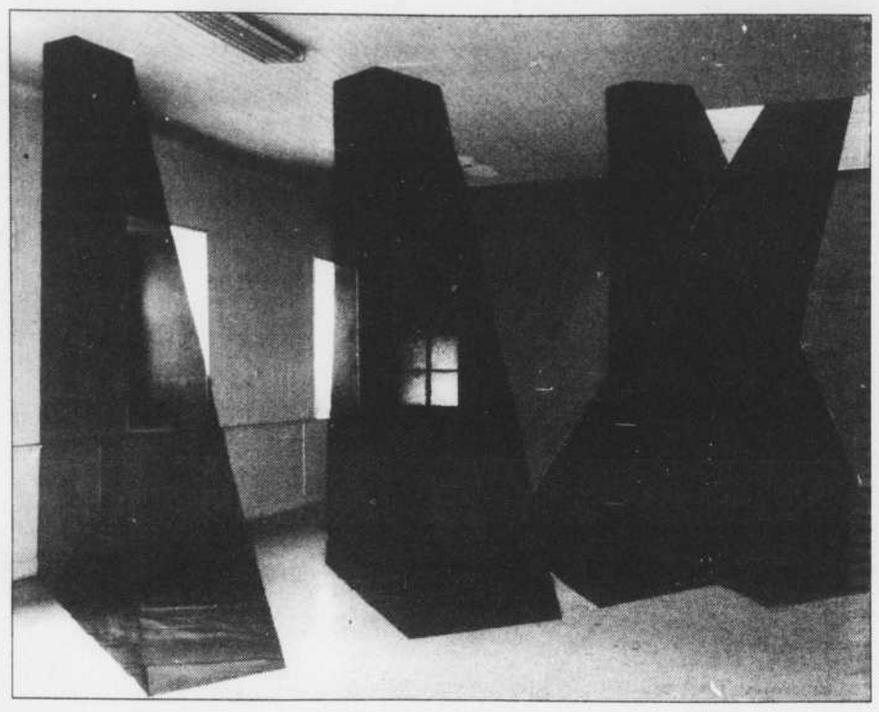
Le photographe-anthropologue **David Tomas,** dont l'installation *The Photographer* avait été un des temps forts de l'exposition *Aurora borealis*, prononcera une conférence, dimanche prochain à 14 h au centre Dazibao (4060, boulevard Saint-Laurent), intitulée *« Towards a Negative Practice for Photography »* et accompagnée de diapositives illustrant son travail. L'entrée est libre. Pour renseignements : 845-0063.

★

L'artiste multidisciplinaire **Sylvie Laliberté** présentera en première *Beat the Baleine*, son nouveau spectacle-performance, au Musée d'art contemporain, dimanche prochain à 14 h et à 16 h. L'oeuvre qui dure 35 minutes participe de la danse, du mime et de la musique, et se déroule dans une aire de jeu très dépouillée où la jeune fille « se représente sans bon sens » et « offre au spectateur la possibilité de choisir ses propres rapports et d'entrevoir le spectacle selon sa force et son plaisir ». Le prix d'entrée est de $ 2 et il est prudent de réserver ses places au 873-2878. Rappelons que le MAC présente toujours la rétrospective, également multidisciplinaire, du trio torontois General Idea.

★

À l'occasion de son 20e anniversaire, le **Conseil des artistes peintres du Québec** a organisé un colloque intitulé *Art-Réalité 85* qui aura lieu à l'UQAM les 26 et 27 octobre. Les participants, qui proviennent de diverses tribunes du monde de l'art, souhaitent que la rencontre « cristallise les aspirations collectives des artistes et permette le passage de la théorie à la pratique dans une action concertée et renouvelée ». Il est difficile de ne pas adhérer à pareil énoncé ! Pour renseignements : 842-0243.



Une photo *Polaroid* de l'oeuvre montréalaise de Georges Rousse.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Les anges se fendent la gueule"** 8 h 50 — **"Le prédateur du futur"** 7 h 20
ASTRE II: — **"Fright night"** 7 h 10, 9 h 10.
ASTRE III: — **"Back to the futur"** 7 h 10, 9 h 15.
ASTRE IV: — **"Les jours et les nuits de China Blue"** 7 h 15, 9 h 15.
BERRI I: (288-2115) — **"Le matou"** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h.
BERRI II: — **"Escaller C"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h , 9 h 20.
BERRI III: — **"Les anges se fendent la gueule"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
BERRI IV: — **"Les jours et les nuits de China Blue"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
BERRI V: — **"La forêt d'émeraudes"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Remo Williams, the adventure begin"** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 ven. dern. spect. 11 h 45
BONAVENTURE II: — **"Kiss of the spider woman"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 ven. dern. spect. 11 h 40
BROSSARD I: (465-5906) — **"Le matou"** 7 h, 9 h 30.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Back to the futur"** 7 h 15, 9 h 40.
BROSSARD III: — **"Agnes of god"** 7 h, 9 h.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — **"Mishima"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Les anges se fendent la gueule"** 7 h 15, 9 h.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Mad Max, au-delà du dome du tonnerre"** 7 h 15, 9 h 20
CHAMPLAIN II: — **"Rambo 2, la mission"** 7 h 35, 9 h 35
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — **"Desperately seeking Susan"** 7 h. — **"The hit"** 9 h 45. — **"Android"** 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — **"Americain Ninja"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 ven. dern. spect. 11 h 15.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) —
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — Voir Festival.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Maxie"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX II: — **"St-Elmo's fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — **"Tears are not enough"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — **"Rambo 11"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX V: — **"Fright night"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — **"Funny people no 2"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — **"Back to the futur"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — **"Carmen'** 2 h, 5 h, 8 h.
CINÉPLEX IX: — **"Teen wolf"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Police academie 2"** 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45 — **"Académie de police"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Comment claquer un million de dollars en un jour"** 2 h 10, 6 h 05, 10 h. — **"Starfighter"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — **"General" "Amedeus"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Mask"** 12 h 05, 16 h 30, 20 h 55 — **"Série noire pour une nuit blanche"** 14 h 20, 18 h 45
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Les noceuses en folie"** 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45 — **"F comme filles"** 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La route des Indes"** 13 h, 16 h 15, 19 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — **"Nicaragua: eye of the mask" "Women in Paris"** 19 h, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CI NÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) —
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Le matou"** 7 h, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — **"La rose pourpre du Caire"** 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: — **"César et Rosalie"** 7 h, 9 h 15.
DORVAL I: (631-8587) — **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 50.
DORVAL II: — **"Silver bullet"** 7 h 30, 9 h 30
DORVAL III: — **"Better off dead"** 7 h 15, 9 h 15.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Remo Williams, the adventure begin"** 7 h 20, 9 h 40
DÉCARIE II: — **"Back to the futur"** 7 h , 9 h 20
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Péril en la demeure"** 7 h 15, 9 h 15.
ÉLYSÉE II: — **"No man's land"** 7 h, 9 h .
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Dance with a stranger"** 7 h 10, 9 h 10
FAIRVIEW II: — **"The journey of Natty Gann"** 7 h, 9 h.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA ET DE LA VIDÉO DE MONTRÉAL: — Le milieu: **"L'appel de la sybille"** 17 h 30 — **"Crossover dreams"** 19 h 30 — **"Himatsuri, le festival du feu"** 21 h 30 — **Le Lux: "Cinémation" 24 h. — Cinémathèque: "Les bonnes"** 18 h. — **"The innocent"** 20 h. — **"Les bonnes"** 22 h. — Le Parallèle: **"The impersonation" "The cow's drama"** 19 h. — **"White orpheus" "Hands and faces" "a bird flew in my window, I had to do something" "Yes/no" "The fountainhead" "Word of the mouth" "Untitled" "A tape about memory" "Le train"** 21 h. — **"Before stonewall: the making of a gay and lesbian community"** 23 h.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Commando"** 6 h 06, 8 h, 9 h 50
GREENFIELD 2: — **"L'Amérique interdite"** 7 h 10, 9 h 10
GREENFIELD 3: — **"OZ un monde extraordinaire"** 7 h 30, 9 h 30
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"After hours"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Mad Max, au-delà du dome du tonnerre"** 7 h 30, 9 h 30.
KENT I: (489-9707) — **"The journey of Natty Gann"** 7 h, 9 h.
KENT II: — **"Joshua then and now"** 7 h , 9 h 15.
CINÉMA DU PARC I: (844-9470) — **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 05
CINÉMA DU PARC II: — **"Silver bullet"** 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA DU PARC III: — **"Better off dead"** 7 h 15, 9 h 15
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Apocalypse 2024"** 7 h. — **"L'ombre de la terre"** 7 h 30 — **"L'illusionniste"** 9 h — **"Le succès à tout prix"** 9 h 30 (18 au 24 oct.)
LAVAL I: (688-7776) — **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 50
LAVAL II: — **"Silver bullet'** 7 h 30, 9 h 30.
LAVAL III: — **"Subway"** 7 h 15, 9 h 15.
LAVAL IV: — **"OZ un monde extraordinaire"** 7 h 30, 9 h 30
LAVAL V: — **"Visage pâle"** 7 h 15, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Mad Max, au-delà du dome du tonnerre"** 7 h 30, 9 h 35
LAVAL-ODÉON II: — **"Back to the futur"** 7 h, 9 h 10.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Commando"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LOEW'S II: — **"The journey of Natty Gann"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
LOEW'S III: — **"Dance with a stranger"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
LOEW'S IV: — **"Year of the dragon"** 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10
LOEW'S V: — **"Summer rental"** 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 35.
MERCIER: (255-6224) — **"Les anges se fendent la gueule"** 9 h. — **"Le soldat"** 7 h.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — **"Starman"** 7 h 15, 9 h 30 — **"L'hotel New Hampshire"** 7 h , 9 h 15
OUTREMONT: (277-4145) — **"Starman"** 7 h — **"Talking heads: stop making sense"** 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — **"Silver bullet"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35.
PALACE II: — **"Better off dead"** 12 h, 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15
PALACE III: — **"Slumber party massacre"** 1 h 15, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35
PALACE IV: — **"Cocoon"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE V: — **"Pee Wee's big adventure"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE VI: — **"The doctor and the devils"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 25
PARADIS I: — **"Mad Max, au delà du dome du tonnerre"** 7 h 15, 9 h 15.
PARADIS II: — **"Rambo 2, la mission"** 7 h 15, 9 h.
PARADIS III: — **"Americain ninja"** 8 h 50— **"Portés disparus"** 7 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — **Voir Festival**
PARISIEN I: (866-3856) — **"Police"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PARISIEN II: — **"Visage pâle"** 12 h 30, 2 h 40, 5 h 45, 7 h 50, 9 h 55
PARISIEN III: — **"Subway"** 1 h , 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN IV: — **"4e pouvoir"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN V: — **"On ne meurt que deux fois"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Les anges se fendent la gueule"** 7 h 30, 9 h 30.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Mad Max, au-delà du dome du tonnerre"** 7 h, 9 h.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Wetherby"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE VILLE-MARIE II: — **"When father was away on business"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Agnes of god"** 12 h, 2 h , 4 h , 6 h, 8 h, 10 h.
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Sweet dreams"** 12 h 15, 2 h 35, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Back to the futur"** 12 h , 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Jagged edge"** 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Les fauves"** 14 h 15, 17 h 50, 21 h 20 — **"Un homme à ma taille"** 12 h 35, 16 h 05, 19 h 40
SAINT-DENIS III: — **"Gotcha" 14 h , 17 h 35, 21 h 10 — "Breakfast club"** 12 h 10, 15 h 45, 19 h 20
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 50
VERSAILLES II: — **"Visage pâle'** 7 h 15, 9 h 20.
VERSAILLES III: — **"OZ un monde extraordinaire"7 h 30, 9 h 30**
L'ERMITAGE: (388-5577) — **"Partir et revenir"** 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Marie a true story"** 7 h, 9 h.
YORK: (937-8978) — **"Plenty"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

SUR SCÈNE

AGENT ORANGE: 1217 est Notre-Dame, Mtl (522-8665) — « Fiction » spectacle cinématographique, musical et théâtral jusqu'au 26 oct., du mar. au sam. 20h.30
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45 — Semaine de Blues avec « Les Sacrés Blues de Bob Walsh » Bob Walsh, guitare et vocales, Michel Bernard, batterie, Pierre Duchesne, basse et Dan Martel, saxophone, du 16 au 19 oct.
AUDITORIUM DU MBA: (Auditorium, 1379 Sherbrooke O., 285-1600) — Picasso Théâtre, « Le désir attrapé par la queue » m. en s. Denis Marleau, du 5 au sept. au 10 nov., merc. au dim. à 20h.
BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Mtl (270-7641) — « Paper Moon » en spectacle, 17 au 19 oct.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl — La Boîte à Lily: Clotilde en spectacle, 17 au 20 oct. à 21h.30 et 23h.30
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620) — Concert Granados, Sor, Bach, Villa-Lobos, avec David Gaudreault, guitariste, 18-19 oct. à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: (Place des arts, 842-2112) — « Monique Leyrac chante et dit Nelligan » du mardi au sam. à 20h jusqu'au 2 novembre.
CAFÉ SHIBUMI: 5345 ave du Parc (271-5712) — « Tchukon » groupe de jazz, 18-19 oct. à 21h.30
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384) — « Brel au fil du temps » Pierrôt Fournier chante Brel du 25 sept. au 27 oct. mer. au dim. à 22h. — Graeme Allwright, auteur-compositeur-interprète, du 12 au 20 oct.,, à 20h.
CHEZ GASTON: 5214 Boul. St-Laurent, Mtl (277-1999) — Le 1er anniversaire de la boutique de vêtements et articles B.D., grande fête les 18-19 oct., pour cette occasion, Gaston lui-même sera présent
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINEMA ET DE LA VIDÉO DE MONTRÉAL: (288-2884) — Le Milieu, 5380 St-Laurent, Mtl — « L'appel de la Sybille » 17h.30 — Cinémathèque: « Les Bonnes » 18h. — Parallèle: « The impersonation » 19h. — Milieu: Crossover dreams » 19h.30 — Cinémathèque: « The innocent » 20h. — Parallèle: « White orpheus » « Hands and faces » « A bird flew in my window, I had to do something » « Yes/No » « The Fountainhead » « Word of the mouth » « Untitled-a tape about memory » « Le train » 21h. — Milieu: « Himatsuri le festival du feu » 21h.30 — Cinémathèque: « Les bonnes » 22h. — Parallèle: « Before stonewall: the making of a gay and lesbian community » 23h. — Le Lux: « Cinématon » 24h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl (845-5484) — Red Herring de Vancouver, le 18 oct. à 21h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h. — Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h. — Théâtre: basiliaire 2: « Qui a vendu la mèche » spectacle de Jean Guilda, du 3 oct. au 10 nov., à 20h.30
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Bar Tour de Ville-« Quatuor Liz Stancey, 5 sept au 3 nov. du mardi au dim. de 21h à 2h. — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h. — Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370) — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00 — Diner-Théâtre « Hats! » écrit et m. en s. de Roger Peace, du 5 sept. au 31 déc., Diner et Théâtre: merc.-jeu. 19h, sam. dim. 18h30; Fin de soirée sam. 23h30; Théâtre uniquement, mer. jeu. et dim. 21h. (879-1370 loc. 3204).
HOTEL REINE ÉLISABETH: Café Arthur, Mtl (851-3511) — « L'enfer à l'envers » comédie musicale, du mer. au ven. 21h.30, sam. 22h.30
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ESKABEL: 1237 rue Sanguinet, Mtl (849-7164) — « Le moine » de Lewis, raconté par Antonin Artaud, adaptation et mise en espace Jacques Crête, musique Serge Le Maire, du 18 sept. au 19 oct. du mer. au sam. 20h.30 — Le spectacle sera suivi de Flamenco au bar de l'Eskabel, à 22h.
LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent, Mtl (843-4166) — « Chute libre » de Laura Harrington, traduction, Rosemarie Bélisle, m. en s. Daniel Simard, à compter du 10 oct., du mar. au dim. 20h.30
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lise Lévesque, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal (872-2266) — Clairette en spectacle, le 18 oct. à 14h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Mtl (288-7211) — La Troupe Circus en spectacle, ven. 9h.30, sam. 15h. et dim. 13h. et 16h.
MORRICE HALL THEATRE: 3485 McTavish, Mtl — « Bonjour la bonjour » de Michel Tremblay, du 16 au 19 oct. à 20h.
PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, Mtl (284-0613) — « Championnat de backgammon du Québec » du 14 au 27 oct., de 17h. à 3h. tous les jours
PLACE DES ARTS: (842-2112) — Théâtre Port-Royal: « Mort accidentelle d'un anarchiste » de Dario Fo, m. en s. Daniel Roussel, à compter du 11 sept sem. 20h00, sam. 17h00 et 21h00
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Mtl (872-4530) — « Le retour de la comète de Halley » jusqu'au 24 nov., spectacles fr. mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30 — spectacles angl. mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Mtl (727-3729) — Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu. au dim. de 18h.30 à 24h.
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275) — John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h. — Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 1h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0657) — « Golden Calgarians and Big King Corpse » 18 oct.
SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 rue Berri, Montréal (845-5211) — « La Noce » de Robert DuParc, m. en s. Lorraine Pintal, du 8 au 26 oct., du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 21h.
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112) — Céline Dion en spectacle, 17 au 19 oct. à 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl — Wind Symphony, sous la dir. de Tom Talamantes, 18 oct. à 20h.
TANGENTE: 3655 St-Laurent, ste 303, Mtl (842-3532) — « À deux doigts de la bouche » performance de Paul Cardin, Nathalie Derome et Jacques Therrien, les 18-19 oct. à 21h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161) — « Albertine in five times » de Michel Tremblay, m. en s. Maurice Podbrey, du 10 oct. au 3 nov., mar. au sam. 20h., dim. 19h., sam. matinée à 14h.
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 rue St-Denis, Mtl — « Les amoureux de la rue Prince Arthur » de Raymond Lévesque, m. en s. Marie Renée Patry et Richard Poirier, du 3 au 26 oct.
THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine, Mtl (521-4650) — « Voyage de noces » de Pierre Légaré, m. en s. André Montmorency et Louise Bourque, du 8 au 26 oct., du mar. au sam. 20h.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Alain Morisod, Sweet People, 15 au 18 oct., 20h., 19 oct., 18h. et 21h., 20 oct., 14h. et 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0563) — « L'avare » de Molière, m. en s. Olivier Reichenbach, à compter du 26 sept., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mtl (845-7277) — « Anais dans la queue de la comète » de Jovette Marchessault, m. en s. Michèle Magny, du 24 sept. au 20 oct. du mar. au sam. 20h., le dim. 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793) — « L'heureux stratagème » de Marivaux, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 8 oct. au 3 nov., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
UNION FRANÇAISE: 429 rue Viger, Mtl (845-5195) — « Les mots qui rient les mots qui pleurent » spectacle de Maxime, 18-19 oct. à 20h.
THÉÂTRE DU PIGEONNIER: 138 nord rue Wellington, Sherbrooke (564-2060) — Grande Salle: La Duchesse de Langeais, théâtre, 16 au 19 oct. à 20h.30 — Bar-Théâtre: Richard Corriveau, 16 au 19 oct. à 23h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (563-1144) — Salle Studio: Le Théâtre français du CNA présente « Syncope » de René Gingras, à 20h. jusqu'au 26 oct. — Salle Théâtre: Heartbreak 15 au 18 oct., 20h. — Salle Opera: Concert Pop de l'OCNA, 18 oct. à 20h.30
THÉÂTRE DE L'ILE: 1 Wellington, Hull (771-6669) — « P.S. ton chat est mort » de James Kirkwood, adaptation Andrée Cousineau, du 18 sept. au 19 oct.



NOS MEILLEURES TABLES

CONSTAMMENT VOUS ÊTES À LA RECHERCHE DE BONNES TABLES

LE DEVOIR AUSSI!

VOUS VOULEZ VOUS DÉTENDRE ENTRE AMIS DANS UNE ATMOSPHÈRE CHALEUREUSE.

LE DEVOIR Y A PENSÉ!

SONGEZ-Y

TOUS LES SAMEDIS, NOTRE SECTION LOISIR REGROUPE POUR VOUS LES MEILLEURES TABLES DU TOUT QUÉBEC

ARTS ET SPECTACLES

Une ouverture rythmée

MARCEL JEAN

C'est sur un air de *salsa* que s'est ouvert, hier soir au cinéma Le Milieu, le quatorzième Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal. En effet, le film présenté, *Crossover Dreams*, de Leon Ichaso, raconte l'histoire de Rudy Veloz, un chanteur de *salsa* faisant briller le soleil dans les *night-clubs* du Spanish Harlem.

Un air de *salsa*, donc, qui a permis au festival de commencer sur une bonne note et qui, espérons-le, laisse présager que cette quatorzième édition en sera une de bonne qualité.

Cette année, la bonne humeur semble caractériser l'organisation du festival et la mine relativement détendue de Claude Chamberlan, le co-directeur de l'événement avec Dimitri Eipides, porte à croire que l'optimisme est de retour. L'atmosphère dégagée par les mélodies chaudes et entraînantes de *Crossover Dreams* cadre bien avec l'image projetée par les organisateurs. Que le film d'ouverture soit le reflet de l'ambiance générale semble d'ailleurs devenir la règle au Festival du nouveau cinéma. Rappelons que l'année dernière, alors que le festival se débattait avec de terribles problèmes financiers, c'était *L'Amour à mort* et les lourdes et ambitieuses angoisses métaphysiques d'Alain Resnais qui faisaient les frais de l'ouverture.

Pour en revenir au film de Leon Ichaso, précisons qu'il met en vedette Ruben Blades, l'un des maîtres new-yorkais de la musique latino-américaine. Il y incarne un chanteur talentueux, Rudy Veloz, qui travaille dans de petits clubs et qui, après la mort de son conseiller, se voit offrir la chance d'enregistrer un premier disque.

C'est donc à l'ascension et, cela va de soit, à la chute de Veloz que nous assistons. Le tout est filmé avec un certain rythme et une certaine capacité d'émouvoir par le cinéaste américain d'origine cubaine. On se laisse emporter par ce petit film qui pose un tendre regard sur la communauté hispanophone de New York.

Dans sa volonté de susciter l'émotion, Ichaso n'hésite pas à raconter une histoire tout à fait conforme à celles qui ont fait les beaux jours du drame musical hollywoodien. Ici, comme dans les produits de la grande industrie, le héros renie ses origines modestes dans sa montée vers la célébrité. Ce n'est qu'après de cruelles désillusions qu'il réalise quel était son bonheur lorsqu'il faisait de la musique avec ses copains dans les bars de son quartier.

Mais ce qui fait la singularité et l'intérêt de *Crossover Dreams*, c'est qu'Ichaso parvient à nous montrer le Spanish Harlem de l'intérieur. Il le fait avec humour et affection, ce qui nous permet de passer outre à une construction dramatique qui eût gagné à être mieux équilibrée. Et il y a aussi les interprètes, tous bons, qui ajoutent au plaisir du film. On peut souhaiter de tout coeur la visite de Ruben Blades lors du prochain Festival de jazz. (On pourra voir *Crossover Dreams* ce soir au Milieu à 19 h 30, demain à la Cinémathèque à 20 h et mardi au Milieu à 21 h 30.)

Aujourd'hui, le festival démarre en grande avec la présentation des *Bonnes*, une mise en scène de la pièce de Jean Genet filmée par Michel Dumoulin et mettant en vedette Maria Casarès. (À la Cinémathèque à 18 h et à 22 h.)

À l'horaire, on remarque aussi la présentation de *The Innocent*, de l'Anglais John Mackenzie, attachante chronique d'une petite ville du Yorkshire en 1932. Le film met en vedette Miranda Richardson qui, après *Dance with a Stranger*, semble incarner à elle seule le renouveau du cinéma britannique. Dans ce film, abandonnant sa perruque blond platine, elle compose une touchante femme prise entre son mari et l'homme qu'elle aime. Elle cède cependant la vedette à Tom Bell, qui joue un garçon épileptique passant difficilement de l'enfance à l'adolescence. (Ce soir à 20 h à la Cinémathèque, ainsi que demain à 19 h 30 et dimanche 27 octobre à 21 h 30 au Milieu.)

Précisons que c'est ce soir à minuit que commence, au Lux, la projection de *Cinémathon*. Si tout se passe bien, ce film de 42 heures (jusqu'à maintenant) se terminera dimanche soir à 18 h. L'entrée est gratuite, alors il sera intéressant de passer du côté du Lux pendant le week-end.

Enfin, il faut voir le documentaire du Japonais Hiroshi Teshigahara sur l'étonnant architecte espagnol Antonio Gaudi. Le monde de Gaudi en est un tout à fait fantastique, et découvrir son oeuvre c'est pénétrer dans un univers unique et absolument fascinant. (Dimanche à midi au Milieu et lundi à 22 h à la Cinémathèque.)



Crossover Dreams (1985) du Cubano-Américain Leon Ichaso.

QUATORZIEME FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINEMA ET DE LA VIDEO MONTREAL

Les Motifs de Berta
et *Himatsuri : le Festival du feu*

Paysanneries d'Espagne et du Japon

FRANCINE LAURENDEAU

Quelque part en Espagne, dans un coin perdu mais pas désolé, Berta, une adolescente, observe rêveusement le petit monde qui l'entoure, aide aux travaux des champs ou partage les jeux d'enfants d'un petit copain. Mais voici qu'un nouvel arrivant emménage à la Margelle de la Couleuvre, cette maison que l'on croyait abandonnée.

Berta aura un nouveau sujet de rêve : qui est cet homme auréolé d'une brume romantique, qui ne sort qu'en tricorne et en souliers à boucles et qui attend vainement une bien-aimée vêtue de blanc ?

Dans le film en noir et blanc de José Luis Guerin, l'essentiel passe dans le regard que Berta pose sur les êtres et les choses avec une curiosité intense et contenue, dans des paysages plats mangés par le ciel. La conclusion est longue à venir et on lui aurait souhaité plus de lyrisme. Mais on s'est attaché à ces personnage avares de paroles et à cette mélopée méditative et lente. *Les Motifs de Berta* est présenté avec sous-titres français au Milieu, demain à 19 h 30 et à la Cinémathèque, le 20 octobre à 12 h et le 26 octobre à 20 h.

★

J'avais vu à Cannes *Le Plan de ses 19 ans* (1979), de Mitsuo Yanagimachi, l'adolescence mal assumée d'un jeune livreur de journaux qui nourrit envers ses clients des projets de violence. Une oeuvre singulière et brouillonne.

Plus achevé, *Himatsuri : le Festival du feu* a d'abord la qualité de se dérouler dans un cadre magnifique, au sud-ouest du Japon, entre la mer turquoise et la montagne profonde, entre le monde des pêcheurs et celui des bûcherons. Tatsuo (Kinya Kitaoji) se partage entre ces deux mondes dont il brave les interdits (que craindrait-il : la déesse de la forêt est sa fiancée !). Héros viril, il élève ses chiens à chasser le sanglier comme autrefois et il épate ses amis par ses fanfaronnades sexuelles. C'est un fait divers qui aurait inspiré le dénouement tragique du film, dénouement qui, malgré ma meilleure volonté, m'apparaît comme totalement gratuit.



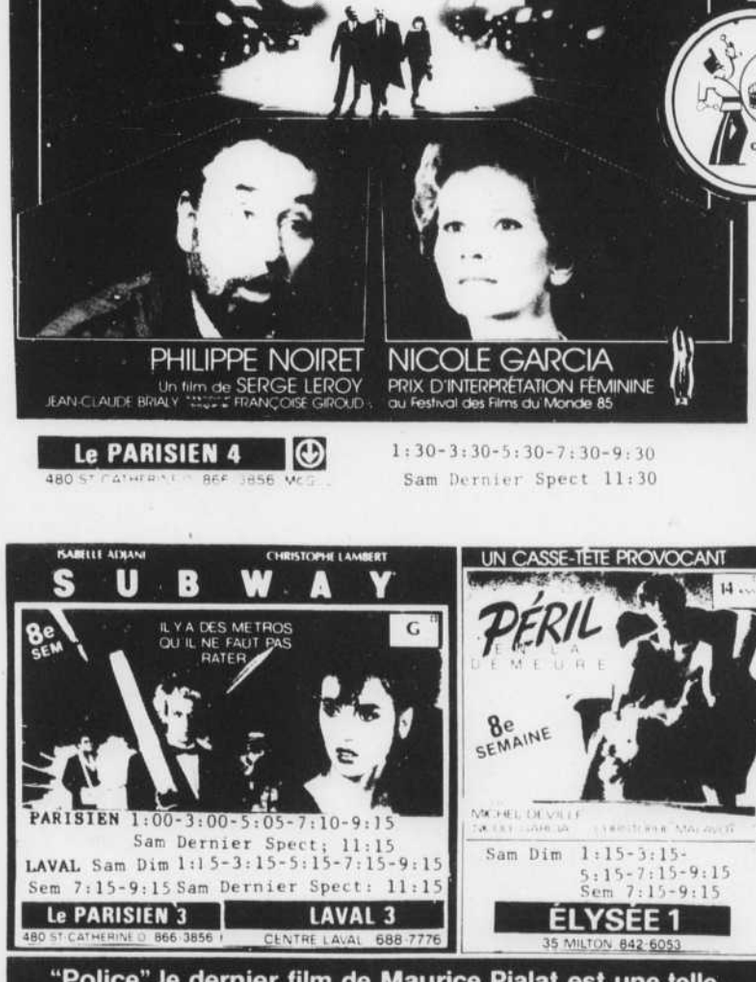
Himatsuri : le Festival du feu du Japonais Mitsuo Yanagimachi.

Andrée Lachapelle interprète le personnage de Anais Nin dans **ANAIS DANS LA QUEUE DE LA COMETE,** au théâtre de Quat'Sous. On dit qu'elle est «sublime». Prolongation jusqu'au 27 octobre. Réservations: 845-7277. (Publicité)

PASSIONNANT — LUC PERREAULT / LA PRESSE
INTRIGUE PRENANTE...
TROUBLANT DE RÉALISME...
À VOIR.
FRANCO NUOVO / JOURNAL DE MONTRÉAL
EFFICACEMENT RÉALISÉ...
— RICHARD GUAY / BON DIMANCHE

CAPTIVANT — LOUISE FAURE / TÉLÉ-SERVICE
BON DIVERTISSEMENT...
RÉALISTE...
INTELLIGENT.
— MICHEL TOUSIGNANT / BONJOUR MATIN
À VOIR ABSOLUMENT.
— MICHELINE RICARD / CIEL-MF

LE 4e POUVOIR — G



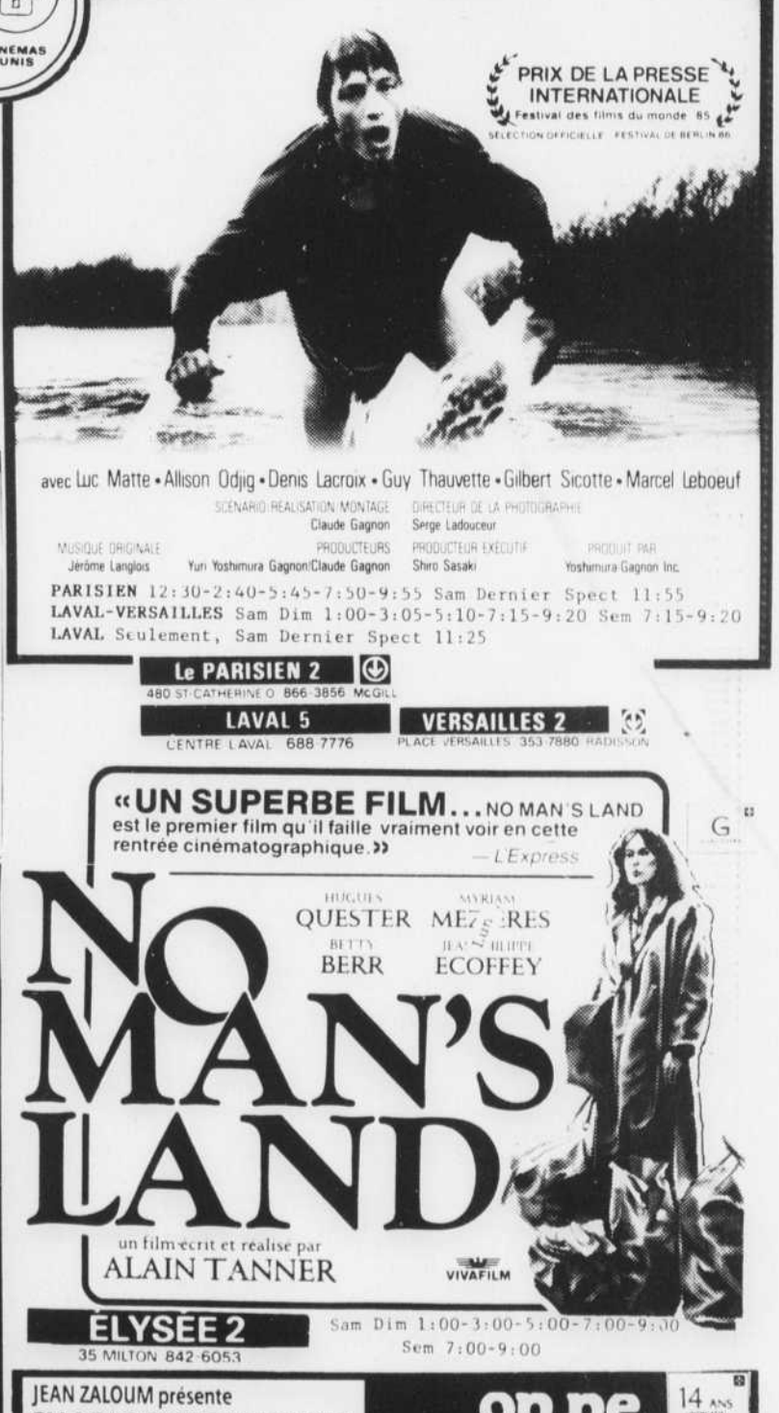
PHILIPPE NOIRET
Un film de SERGE LEROY
JEAN-CLAUDE BRIALY — FRANÇOISE GIROUD
NICOLE GARCIA
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE au Festival des Films du Monde 85

Le PARISIEN 4 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
Sam Dernier Spect 11:30

LA VIOLENCE SE TROUVE EN CHACUN DE NOUS!

VISAGE PÂLE ("PALE FACE") — 14 ANS

un film de Claude Gagnon



PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE
Festival des films du monde 85
SÉLECTION OFFICIELLE - FESTIVAL DE BERLIN 86

avec Luc Matte • Allison Odjig • Denis Lacroix • Guy Thauvette • Gilbert Sicotte • Marcel Leboeuf
SCÉNARIO/RÉALISATION/MONTAGE: Claude Gagnon — DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE: Serge Ladouceur
MUSIQUE ORIGINALE: Jérôme Langlois — PRODUCTEURS: Yuri Yoshimura Gagnon/Claude Gagnon — PRODUCTEUR EXÉCUTIF: Shiro Sasaki — PRODUIT PAR: Yoshimura-Gagnon Inc.
PARISIEN 12:30-2:40-5:45-7:50-9:55 Sam Dernier Spect 11:55
LAVAL-VERSAILLES Sam Dim 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20 Sem 7:15-9:20
LAVAL Seulement, Sam Dernier Spect 11:25

Le PARISIEN 2 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

ISABELLE ADJANI — CHRISTOPHE LAMBERT
SUBWAY
IL Y A DES METROS QU'IL NE FAUT PAS RATER — 8e SEM — G
PARISIEN 1:00-3:00-5:05-7:10-9:15
Sam Dernier Spect; 11:15
LAVAL Sam Dim 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
Sem 7:15-9:15 Sam Dernier Spect: 11:15
Le PARISIEN 3 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776

UN CASSE-TÊTE PROVOCANT
PÉRIL EN LA DEMEURE — 14 ans — 8e SEMAINE
MICHEL DEVILLE
Sam Dim 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
Sem 7:15-9:15
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053

«UN SUPERBE FILM... NO MAN'S LAND est le premier film qu'il faille vraiment voir en cette rentrée cinématographique.» — L'Express
NO MAN'S LAND — G
HUGUES QUESTER — MYRIAM MEZIÈRES — BETTY BERR — JEAN-PHILIPPE ECOFFEY
un film écrit et réalisé par ALAIN TANNER
VIVAFILM
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053
Sam Dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
Sem 7:00-9:00

JULIA MIGENES-JOHNSON — PLACIDO DOMINGO
LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
CARMEN — 7e MOIS — G
Tous les jours: 2:00 - 5:00 - 8:00
2001 UNIVERSITE
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

RENÉ MALO PRÉSENTE
"À la fois drame intime et galerie de personnages... le film fonctionne!" — Marcel Jean, Le Devoir
"Enfin, un film français qui a les pieds sur terre..." — Luc Perreault, La Presse
14 ANS
ESCALIER C
un film de JEAN-CHARLES TACCHELLA
6e SEM.
Tous les jours: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:20 plus samedi à minuit!
BERRI — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

CKAC 73 présente — 8e SEM. — G
SERGEI RACHMANINOFF — ERIC BERCHOT — MICHEL LEGRAND
PARTIR REVENIR
CLAUDE LELOUCH
Une fantastique histoire pour piano, orchestre et caméra
Lun. à Ven.: 7:00 - 9:30 Sam., dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
Ermitage
ST-DENIS - JARRY 388-5577

"Police" le dernier film de Maurice Pialat est une telle réussite que ce sera de toute évidence le grand événement de la rentrée. — Marc Esposito, PREMIÈRE
DEPARDIEU — GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION VENISE 1985
POLICE — G
DOLBY STEREO
UN FILM DE MAURICE PIALAT
SOPHIE MARCEAU / RICHARD ANCONINA / SANDRINE BONNAIRE
PASCALE ROCARD, FRANCK KAROUI, CATHERINE BREILLAT, SYLVIE DANTON
JACQUES FIESCHI, MAURICE PIALAT
D'APRÈS UNE IDÉE ORIGINALE DE CATHERINE BREILLAT SCÉNARIO DIALOGUE ET ADAPTATION
Le PARISIEN 1 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
12:25-2:35-4:50-7:00-9:15
Sam Dernier Spect 11:25

JEAN ZALOUM présente
CHARLOTTE RAMPLING
MICHEL SERRAULT
on ne MEURT que DEUX FOIS — 14 ANS
Le PARISIEN 5 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
1:25-3:30-5:35-7:40-9:45
Sam Dernier Spect; 11:45

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

UNE FUSION SENSÉE

BONNE NOUVELLE pour le système bancaire canadien; excellente affaire pour la Banque Nationale. De façon un peu lapidaire, c'est le commentaire qu'émettent experts et profanes éclairés en examinant la fusion conclue entre la Banque Nationale et la Mercantile.

Sérieusement secoué par la faillite de deux banques de l'Ouest, le système bancaire canadien devrait normalement retrouver une sérénité qui lui faisait subitement défaut. La naissance d'une nouvelle banque plus forte sur la place de Montréal devrait également contribuer à rétablir l'image de ce même système auprès des milieux financiers internationaux.

La Banque Nationale du Canada marque des points à la suite de cette transaction. Durant l'année de son 125e anniversaire, cette banque consolide sa position au sixième rang des institutions bancaires du pays en portant son capital à près de $ 28 milliards.

La proposition de fusion, acceptée par les dirigeants de la Banque Mercantile, filiale du géant américain Citicorp, constituait à vrai dire la solution la plus sensée dans les circonstances. Un refus catégorique ou des tergiversations sur les modalités de l'offre de la BN auraient aggravé la crise de confiance dont était visiblement victime cette banque spécialisée dans les prêts commerciaux.

À moins de révélations surprenantes au terme de l'examen en profondeur auquel vont maintenant se livrer les experts de la Banque Nationale, la situation de l'ancienne Banque Mercantile n'était pas catastrophique, peu s'en faut. Au cours des derniers 15 mois, ses revenus et profits étaient même relativement satisfaisants. À l'instar de plusieurs autres institutions en Occident, elle traînait sans doute un certain nombre de prêts inopérants, mais l'élément confiance ne jouait plus de façon satisfaisante ...

Depuis quelques mois, des rumeurs circulaient dans les milieux financiers, qui faisaient état d'une recherche de fusion avec l'une ou l'autre des grande banques à charte du pays. De même, la décision, prise, il y a quelques semaines déjà, de fermer même quatre des douze bureaux au Canada, dont celui de Québec, était interprétée de façon très diverse. Enfin, la faillite des deux banques d'Alberta a sans doute été le facteur déterminant dans le déclenchement de la crise de confiance qui s'est précipitée, à la fin du mois dernier.

À la faveur de l'intervention du gouvernement fédéral et de la mission de sauvetage acceptée par les six grandes banques à charte du Canada, la crise a pu être jugulée en un temps relativement bref. C'est à l'issue de l'enquête de l'inspecteur général des banques qu'est intervenue la proposition de la BN. Cette dernière institution était psychologiquement prête à tenter une manoeuvre de fusion. Pareil projet avait dû être abandonné lorsqu'un premier examen de l'état de la Banque Commerciale et de la Northland avait laissé entrevoir l'inanité de pareille entreprise.

En fait, la Banque Nationale trouve son compte et peut-être un peu plus dans cette transaction d'environ $ 40 millions. En premier lieu, la BN améliore sa stature au sein du club des six institutions majeures au Canada. Deuxième avantage escompté de cette transaction, la Banque Nationale pourra avoir accès au marché des prêts commerciaux où la Banque Mercantile concentrait l'essentiel de ses activités. Jusqu'ici, pour des raisons qui s'expliquent avant tout par l'héritage des deux banques-mères, la BN n'avait pas tellement pénétré ce secteur où évoluent les grandes entreprises et les sociétés de bonne taille.

Cette fusion devrait aussi faciliter le mouvement d'expansion de la Banque Nationale vers l'ouest du pays. Par tradition, la Banque Nationale ne regardait pas plus loin que l'Ontario. Cette habitude s'est heureusement modifiée lorsque la BN a installé ses premières antennes en Europe et aux États-Unis au cours de la dernière décennie. Coïncidence sans doute, la conclusion de la fusion avec la Banque Mercantile est survenue au moment où le président de la Banque Nationale inaugurait à Hong Kong une nouvelle filiale qui concrétise la volonté de s'insérer dans le développement des marchés asiatiques. Dans un cas comme dans l'autre, on ne peut qu'applaudir à cette extension des champs d'intérêt d'une institution dont 80 % des affaires se concentrent toujours dans la seule province de Québec.

Un certain nombre de questions n'ont pas encore été tranchées, qui ne laissent pas indifférents. Qu'adviendra-t-il des quelque 700 employés et cadres de la Banque Mercantile. À la lumière de la pénible intégration du personnel des anciennes Banque Canadienne Nationale et Banque Provinciale, la question mérite d'être soulevée. Ces points d'interrogation, légitimes et fondés, ne camouflent cependant pas la dimension foncièrement intéressante de l'entreprise. Pour les actionnaires de la BN, l'acquisition de la Mercantile devrait normalement se traduire par une amélioration des dividendes dans la foulée des progrès enregistrés ces derniers trimestres : c'est en toute logique le raisonnement qui a sans doute inspiré cette transaction. On a tout lieu de se féliciter du pari sur l'avenir fait par les administrateurs de l'une des deux seules banques qui ont encore leur siège social à Montréal. Si Citicorp conservait ses parts au sein de la Banque Nationale, il y aurait alliance effective entre la première banque des États-Unis et la plus importante institution bancaire francophone sur ce continent.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

L'intellectuel sorcier

BILLET

ALBERT BRIE

EN GÉNÉRAL, le premier souci de l'intellectuel est d'avoir l'air intelligent, tout comme la grande recherche de la coquette est de paraître irrésistible.

Rien n'est plus humain que d'affecter un air entendu quand l'intellectuel évolue dans le champ de ses compétences. Il est dans son eau, dans ses affaires, même si, en certains cas, il y a des affaires d'un accès plus aisé, pour le commun des mortels qui aimerait bien qu'on le mette dans le coup.

Il n'y a pas un seul intellectuel qui ne soit enclin à la tentation de paraître intelligent. On l'y contraint presque. L'idée que la plupart des gens entretiennent sur sa nature le porte à faire la roue. Cette pose, on la remarque avec plus de netteté chez la vedette qui, souvent malgré elle, adopte les attitudes composites des personnages qu'elle incarne à la télévision ou au théâtre.

L'intellectuel qui se donne l'air de son personnage est plus désolant. Au physique, il affiche une tête austère. Il se compose un masque hiératique. C'est tout juste s'il ne se frappe pas le front, en s'écriant, comme André Chénier dans sa charrette de guillotiné : « Et pourtant il y a quelque chose là ! »

On nous le montre parfois à la télé. L'intellectuel qui s'amène là comme un individu d'une espèce commune, sans apprêt, est rare. Disons-le : il fait grand tort à sa confrérie. Si un bonhomme de ce genre s'offre en pâture sur nos écrans, ses dehors légers feront que le spectateur ne le suivra pas. La gravité est indispensable au front de l'intellectuel.

Là où l'intellectuel tourne davantage au manitou, c'est lorsqu'il aborde l'écriture. On sent « qu'il met la main à la plume pour nous donner de ses nouvelles ». Et quelles nouvelles ! Des nouvelles de ce qu'il pense, de ce qu'il croit être, de ce qu'il juge, de ce qui lui semble, de ce qu'il appert, de ce qu'il sait, de ce qu'il ressent, de ce qu'il estime, de ce qu'il conçoit, de ce qu'il appréhende ... Le difficile pour le lecteur est de le suivre dans ce fourré.

Récemment, je rencontrais une lectrice pour qui j'ai de l'amitié. Ses lumières gênent mes préjugés. Elle me disait : « Vous écrivez parfois des choses très fortes de sens, mais qui me dépassent. » Et elle troussait le compliment par cette question qui me laissa pantois : « Mais où donc prenez-vous tout ça ? » Autant dire que je m'adonnais au piratage. Mais je ne m'en offusquai pas puisque tous les intellectuels en sont réduits à cette extrémité depuis La Bruyère : « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. »

Parmi les artifices de l'intellectuel-écrivant, il y a celui qu'il utilise pour donner l'impression de connaître à fond le sujet qu'il traite. Le procédé consiste à créer l'effet qu'il a tout lu ce qui s'est barbouillé sur le sujet depuis le pléistocène. Le petit truc du « Démocrite a écrit quelque part ... », ce petit truc-là n'est pas bien malin pour qui sait l'existence des dictionnaires de citations. Une bibliothèque abondamment pourvue de ces huîtres perlées de la littérature fait énormément pour donner à l'analyse un vernis d'érudition.

Il y a aussi le bric-à-brac du mandarin qui ratiocine comme s'il n'avait à faire qu'à des initiés. C'est l'attitude favorite de l'intellectuel gourmé, peu condescendant, voire méprisant.

Loin de moi l'intention de blâmer l'intellectuel d'user de procédés minables ou savants pour avoir l'air intelligent. L'intellectuel est un tacticien de l'esprit. Il provoque, amuse ou irrite son lecteur ou son auditeur. Tout son art réside dans l'équivoque. Le jour où n'importe quel minus lui fera rendre gorge, il n'aura plus sa raison d'être, laquelle exige, non pas qu'il se fasse comprendre, mais que ce qu'il raconte échappe à l'entendement du commun et parfois à sa compréhension propre.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Tout ou rien*

DANS UN MONOLOGUE qu'a présenté Yvon Deschamps au cours de la première de la nouvelle émission qu'il anime, *Samedi de rire*, il précisait que pendant sa jeunesse, on ne pouvait avoir recours à l'assurance-chômage ou à l'aide sociale et que, par conséquent, la jeunesse d'antan n'avait « rien » et était devant « tout », alors que celle d'aujourd'hui a tout et n'est devant rien.

En ce qui me concerne, je dois lui donner raison : j'ai tout (des problèmes gastro-intestinaux, respiratoires, dermatologiques, nerveux, etc.) et je ne suis devant rien ($ 160 d'aide sociale au début de chaque mois).

— JEAN-CHARLES MERLEAU

Aylmer, 8 octobre.

■ *La raison du plus fort*

EN 1980, les Israéliens ont attaqué et détruit la centrale nucléaire irakienne Tamouz sous prétexte que les juifs ne permettront plus un autre holocauste, car l'Irak, qui n'était pas en guerre avec Israël, représentait une menace sérieuse pour la sécurité et la survie de l'État hébreu.

En 1982, l'armée israélienne envahit le Liban pour anéantir la résistance palestinienne, appelée en Israël « poches de terrorisme », « bandes de criminels » ... après que l'ambassadeur israélien en Grande-Bretagne eut été victime d'un attentat à Londres. Cet attentat fut le prétexte dont se servit Israël pour mener l'opération « Paix en Galilée », dont l'une des conséquences fut le départ de la direction de l'Organistion de libération de la Palestine (OLP) de Beyrouth à Tunis. L'armée israélienne est restée plus que deux ans au Liban et l'opération s'est avérée un fiasco.

Aujourd'hui, Israël a frappé plus loin — à 2,700 kilomètres de ses frontières. [...]

Pour se justifier, le premier ministre, Shimon Peres, a déclaré : « On ne peut penser que des meurtriers puissent se promener en tuant des innocents tout en restant impunis. » [...] Mais tout cela n'est rien face à la déclaration révoltante de Larry Speaks, porte-parole du président Reagan, qui qualifiait le raid de « réponse légitime et acte d'autodéfense ».

Il est clair, donc, que l'autodéfense, conception américaine, réside dans la violation du droit international, l'attaque de pays souverains, et le non-respect des règles humaines les plus élémentaires. Il est à se demander, cependant, si cette conception de l'autodéfense s'applique à tout le monde ou si elle est faite sur mesure pour Israël. Fort heureusement, le reste des pays occidentaux, dont le Canada, a vigoureusement condamné le raid israélien. [...]

Depuis 1965, la Tunisie a préconisé une solution pacifique au conflit du Moyen-Orient. Le président Bourguiba a toujours prêché la modération pour que chaque peuple de la région jouisse de ses droits nationaux.

S'attaquer à la Tunisie, c'est donc s'attaquer à cette modération. Choisir d'attaquer pendant que le roi Hussein de Jordanie se trouve à Washington pour essayer de trouver une solution négociée au problème palestinien ne fait que confirmer cette thèse.

Les Israéliens ne veulent pas de paix. [...] Quant à l'administration américaine, elle atteint un sommet par son ignorance, son arrogance et son hypocrisie. [...]

Il est du devoir de tous les pays épris de justice et d'équité de s'arrêter un instant et de réfléchir sérieusement à l'avenir de cette région vitale pour l'équilibre mondial. Le rôle de la Communauté européenne et des pays tels le Canada sera de taille pour relever ce défi. [...]

— MAHMOUD BOUNEB

Montréal, 2 octobre.

■ *La bibliothèque ferme à 17 h*

Lettre adressée à M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles.

VOTRE MINISTÈRE a récemment pris la décision d'écourter les heures de consultation à la Bibliothèque nationale (BN) située rue Saint-Denis à Montréal. Cette institution d'État vouée à la culture et à l'éducation ferme maintenant ses portes dès 17 heures. Il s'agit là d'un geste purement irresponsable !

Est-ce le public qui doit vous rappeler la vocation de la Bibliothèque nationale ? Avez-vous oublié que c'est là que se trouvent le dépôt légal du Québec ainsi qu'une foule de monographies rares ou uniques ? Avez-vous aussi oublié que cette bibliothèque est la seule à Montréal dont les livres ne peuvent être empruntés ? C'est l'unique endroit de la ville où le public peut être assuré de trouver certains ouvrages.

Comment les travailleurs et les étudiants — ceux du soir en particulier — auront-ils maintenant accès à cette documentation ? Vous savez très bien que la collection de la BN complète celle des bibliothèques universitaires où les aires de travail sont souvent insuffisantes. J'espère que vous savez aussi que les étudiants n'ont pas les moyens de s'offrir tous les volumes dont ils ont besoin et que des heures de consultation restreintes représentent pour eux un sérieux problème.

La BN est unique et vous n'avez pas le droit d'en restreindre l'accès au public.

— MARIE-SUZANNE CADIEUX
MADELEINE DUFRESNE
ROBERT NAHUET
MADELEINE PERREAULT

Montréal, 3 octobre.

■ *PAT, un quartier mal desservi*

Lettre adressée à Mme Louise Roy, pdg, Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

SOUS PRÉTEXTE d'amélioration, la STCUM instaurait le 17 juin dernier un réaménagement du réseau d'autobus de Pointe-aux-Trembles. Et naturellement, sans aucune consultation des citoyens concernés.

Or cette soi-disant amélioration s'est avérée une détérioration du service pour beaucoup d'usagers de notre quartier. Par exemple, depuis 30 ans, nous avions sur la rue Notre-Dame un excellent service continu, 24 heures par jour, avec l'autobus 86. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Plus d'autobus entre deux heures et cinq heures du matin et plusieurs correspondances sur cette ligne.

Personnellement, je suis aussi très défavorisé par cette soi-disant amélioration. Je suis un musicien qui travaille jusqu'à 2 h 15 le matin. L'an passé, je me suis acheté une maison à Pointe-aux-Trembles. Pourquoi ? Parce que la CTCUM m'avait assuré que le service continu, 24 heures par jour, était établi depuis tant d'années à Pointe-aux-Trembles qu'il n'y avait aucun problème de transport en commun dans mon quartier. Mais, depuis le 7 juin, je dois marcher de George-V à Pointe-aux-Trembles toutes les nuits. Et s'il fait une mauvaise température, je dois défrayer les coûts d'un taxi que mes moyens financiers ne me permettent pas. Et je ne suis pas le seul dans cette situation ...

C'est tout à fait inadmissible !

Je vous demande donc de réviser le nouveau réseau d'autobus de Pointe-aux-Trembles pour nous redonner au moins le même service que nous avions auparavant.

— ÉMILE MERCIER

Montréal, 3 octobre.

■ *De l'acupuncture à la xénophobie !*

Lettre adressée au Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

APRÈS AVOIR outrageusement porté atteinte au libre choix des Québécois en matière de santé, en préconisant la mise en tutelle des acupuncteurs du Québec, voilà que votre étroitesse d'esprit et votre protectionnisme étriqué vous ont incité à tenir des propos vexants et xénophobes à l'égard de nos médecins immigrants.

À l'heure où les besoins de professionnels de la santé en régions éloignées deviennent pressants et devraient vous exhorter à trouver des solutions permanentes au problème posé, vous vous obstinez non seulement à compromettre l'intégration sociale de ces médecins qualifiés, désireux de combler les postes laissés vacants par leurs confrères québécois, mais vous poussez l'indécence jusqu'à truffer votre discours d'expressions racistes et chauvines, qualifiant ainsi ces médecins d'« étrangers importés » (LE DEVOIR du 26 septembre 1985).

Par vos propos avilissants et vos prises de position décriées par bon nombre de vos propres collègues, vous portez préjudice à l'ensemble de vos confrères et consoeurs et remettez sérieusement en cause l'intégrité et le sens du discernement des membres de votre corporation.

Après avoir fort maladroitement aiguillonné nos acupuncteurs et rebaptisé nos médecins « étrangers importés », nous attendons avec impatience votre prochaine ... sortie !

— PIERRE de SERRES-LAURIN

Montréal, 8 octobre.

Deux villes et une culture

QUELQUES petites statistiques à méditer maintenant que Montréal, pour avoir organisé et reçu chez elle l'exposition Ramsès, se croit devenue l'une des métropoles culturelles de la planète.

La ville de New York, le coeur de l'Amérique où l'on prétend que le secteur privé est le grand soutien des arts, consacre près de $60 millions CAN, annuellement, en fonds bel et bien publics, à l'aide aux institutions culturelles. Sans compter des exemptions de taxes à la valeur à peu près équivalente.

La ville de Paris subventionne elle-même environ 300 institutions culturelles et artistiques, pour une somme de plus de $80 millions CAN, sans compter là aussi des exemptions équivalentes de taxes. A elles seules, les activités théâtrales reçoivent $10 millions de la mairie.

La ville d'Amsterdam, pour 700,000 habitants seulement, dépense près de $40 millions CAN en subventions aux artistes, aux groupes, aux institutions culturelles, toujours sans compter les exemptions de taxes.

Ces chiffres proviennent d'un rapport remis en janvier 1985 au conseil municipal de Toronto, par son Conseil des arts qui réclame une importante augmentation de budget. Le rapport de M. Tom Hendry, *Cultural Capital: The Care and Feeding of Toronto's Artistic Assets*, établit que le Toronto métropolitain (l'équivalent de la Communauté urbaine de Montréal) subventionnait en 1984 les institutions culturelles pour une somme de $4,5 millions en frais de fonctionnement, et un peu plus de $1 million en équipements. La ville de Toronto elle-même, sans compter sa contribution de $2,8 millions à ce fonds métropolitain, consentait la même année $4,9 millions à son budget culturel, dont $1,5 millions en exemptions de taxes ou de loyers pour des locaux lui appartenant.

Le rapport Hendry, évidemment, trouve que Toronto est bien malheureuse, avec cette pauvre dizaine de millions qui lui viennent du pouvoir municipal local et régional. On ne saurait se prétendre la capitale culturelle du Canada anglais, dit-il en somme, quand on se comporte en misérables. Pis encore, il découvre que la petite ville de Vancouver dépense annuellement $13 per capita pour le soutien direct des activités culturelles, et dépasse ainsi le petit effort torontois de $12. Drame.

Et Montréal, la capitale culturelle du Canada français, que disons-nous, de l'Amérique française?

Montréal, c'est un désastre, qui vient de se confirmer il y a quelques jours avec les prévisions de dépenses qu'a présentées l'exécutif de la Communauté urbaine. Le budget de notre Conseil des arts de la CUM augmentera d'un petit 5%, pour être porté à $2,546,000, la moitié de l'effort de la « communauté urbaine » de Toronto. Pour maintenir notre statut de capitale culturelle, avait plaidé, supplié, le Conseil des arts, la CUM devait utiliser une partie de son surplus budgétaire et s'engager dans un rattrapage sur une période de trois ans. Le Conseil réclamait une forte, mais raisonnable, augmentation de $1,3 millions. À l'exécutif, selon nos informations de bonne source, les représentants des banlieues étaient tout à fait d'accord. Qui s'est opposé farouchement? La Montréal de Ramsès, bien sûr.

Le maire, M. Drapeau, n'aime pas que les affaires « communautaires » lui fassent de l'ombre. Ce n'est pas la première fois qu'il empêche la CUM de dépenser plus pour son Conseil des arts; il en fait un principe. Mais les effets de son entêtement deviennent tragiques. En 1978, le Toronto métropolitain et la CUM, pour des populations à peu près équivalentes, consacraient la même somme aux arts, soit $1,4 millions. La région montréalaise, en somme, a choisi sciemment de rester loin derrière.

C'est pourtant M. Drapeau lui-même qui avait créé le Conseil des arts, en 1956, et ses budgets ont curieusement progressé au même rythme que ceux de Toronto, jusqu'à la fin des années 70. Quand le Conseil des arts est passé sous l'égide de la CUM, en 1980, c'en a été fait du soutien de la mairie de Montréal, et les budgets torontois ont pris, par comparaison, un envol en flèche.

On aurait pu s'attendre, toutefois, à ce que Montréal elle-même, pour faire la nique à la CUM, compense le manque à gagner culturel de la métropole. Mais il n'y a pas d'équivalent, au budget de Montréal, du $5 millions ou presque que Toronto investit d'elle-même dans la culture. Une fois qu'on exclut la récréation dans les îles, le Jardin botanique, le Jardin zoologique, le Planétarium et l'Aquarium, toutes choses que Montréal classe sous le « culturel », à la différence des villes énumérées plus haut, il ne reste que les bibliothèques et les maisons de la culture, qui se partagent un budget dit « d'activités éducatives et culturelles » de $1,7 millions, moins de la moitié du budget du Jardin botanique.

Pas de budget d'équipement sauf pour les modestes activités de quartier que sont les maisons de la culture, pas de réduction de taxes ou de loyers sauf pour des bagatelles comme le bail symbolique du théâtre de La Poudrière ou la location gracieuse, occasionnellement, de casernes désaffectées, à des fins d'expositions. Montréal impose sa « taxe d'amusement » aux musées comme aux théâtres, et ne veut rien entendre d'une réduction d'impôt foncier pour les institutions culturelles, comme cela se fait régulièrement dans les grandes capitales.

En 1981, alors que le Conseil des arts de la CUM célébrait son 25e anniversaire, un comité de consultation se penchait sur son sort et, déjà inquiet des « bonds remarquables » de Toronto, tâchait de secouer notre possession tranquille de la culture en attirant l'attention sur ce qui était alors une « saine émulation ». Aujourd'hui, le doute n'est plus permis. Montréal est devenue la cousine pauvre. Selon une statistique fédérale, 42 % des emplois du secteur culturel sont désormais concentrés en Ontario, bien au-delà du poids démographique réel de la province. Or l'apport municipal, même s'il ne satisfait pas M. Hendry, joue un rôle important dans ce décollage, puisque les efforts du gouvernement ontarien et du gouvernement fédéral ont à peu près stagné au cours des dernières années.

La désaffection maintenant si patente de l'administration montréalaise pour les affaires culturelles ne peut qu'influencer les autres municipalités de la Communauté, qui ont déjà l'impression, en partie fondée, qu'elles subventionnent pour plus que leur part des activités qui se tiennent généralement à Montréal même. Certes, leurs citoyens se déplacent, et en profitent, mais c'est exiger un peu d'esprit de sacrifice que de leur demander de tenir bien haut un flambeau que la plus grande ville ne brandit pas, sauf pour la prétention, quand M. Drapeau pérégrine à Shanghai ou Paris. C'est sans doute pourquoi le schéma d'aménagement de la CUM ne prévoit pas un seul sou pour le développement des équipements culturels.

C'est tout de même de certains maires de banlieue que devrait venir le secours, quand la CUM débattra de la proposition budgétaire de son exécutif, en novembre. La proposition d'amendement, généreux, au budget du Conseil des arts, devrait venir d'eux, on l'espère, encercler peut-être la résistance si catastrophique de Montréal.

Les sous, dans tout cela, ne sont que le symbole du déséquilibre qui menace le Québec et sa métropole qui est son coeur culturel, au moment où le Canada anglais est saisi d'un violent accès de nationalisme culturel et, pragmatique, découvre l'intérêt politique aussi bien qu'économique de ses industries culturelles. (Durant la récession de 1982 et 1983, le secteur culturel a connu à Toronto une croissance de 18 % puis de 29 %, prétend le rapport Hendry). Il y a mille façons, pour une grande ville, de soutenir le bouillonnement culturel qui lui donne, en pratique, son visage. Certaines villes offrent des studios aux artistes, locaux et étrangers : d'autres prennent en charge la promotion de leur calendrier artistique; d'autres, comme Vancouver ou Minneapolis instituent des groupes de soutien des arts au sein de leurs milieux d'affaires; d'autres se donnent des budgets d'exportation culturelle; Toronto, encore elle, a un groupe de coordination des activités cinématographiques qui attire et facilite la production sur son territoire; d'autres organisent elles-mêmes des festivals internationaux. Etc. Etc. De quoi sombrer dans la plus tragique dépression, quand on songe à ce que Montréal réussit déjà sans sa mairie, et aux sommets qu'elle pourrait atteindre avec elle.

C'est bien joli, de nous conforter dans la certitude que notre supplément de style compensera toujours pour « leur » supplément d'argent. Quand on en a les moyens, et c'est le cas à Montréal, vaut mieux avoir les deux.

— LISE BISSONNETTE

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boul. Lebeau à Ville St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR:
Édition quotidienne Montréal métropolitain = 3$ par semaine
Extérieur de Montréal = 3,25$ par semaine
le samedi seulement = 75¢
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne au Canada = 145$ par année
79$ 6 mois
42$ 3 mois

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'ARCHITECTURE EN PÉRIODE DIFFICILE

JEAN-CLAUDE MARSAN

AU DÉBUT des années 1960, la profession d'architecte était celle qui était la mieux rémunérée au pays. Aujourd'hui, elle est en perte de vitesse, au point que certains se demandent si elle existera encore dans 10 ans. C'est du moins ce qu'affirme une étude récente, intitulée *L'architecture en période difficile*, réalisée par la firme torontoise Peter Barnard Associates. Cette étude a été préparée pour le ministère de l'Expansion industrielle régionale, en collaboration avec l'Institut royal d'architecture du Canada.

Les faits sont là, clairs et menaçants. Par exemple, les honoraires réels des architectes diminuent chaque année : ceux de 1984 ont chuté de 12 % par rapport à ceux de 1977 et de 20 % par rapport au sommet de 1981. Aujourd'hui, le revenu réel des architectes serait inférieur d'environ 20 % à celui de la fin des années 1960. La taille des entreprises diminue également. Ainsi, entre 1977 et 1984, le nombre des cabinets d'architectes du pays est passé de 1,300 à 1,800 mais leur taille moyenne a diminué de sept à quatre ou cinq employés. En terme de revenu réel par cabinet, cette réduction s'est traduite par une baisse de l'ordre de 36 %. Contrairement à d'autres professions, telle celle des ingénieurs, les exportations de services en architecture sont restées marginales : moins de 2,5 % de l'ensemble des revenus générés par la profession au Canada. Enfin, parmi d'autres faits, on note que les taux de chômage chez les architectes ont monté en flèche ces dernières années, triplant par rapport à ceux observés au début de 1980.

Le premier responsable est évidemment l'état de l'économie, l'activité des architectes dépendant directement des investissements dans le domaine de la construction. Cette situation est aggravée par un ralentissement parallèle de la demande pour les équipements construits. En effet, un effort considérable a été consenti après la Seconde Guerre mondiale pour doter le pays des infrastructures et des équipements nécessaires au développement d'une société contemporaine. Depuis lors, la baisse démographique et la réduction des immigrations se satisfont de ces acquis.

Cependant, selon les auteurs de cette étude, la conjoncture économique et démographique ne saurait être la seule responsable de cette situation. Ils notent ainsi que le secteur public, s'il fournit du travail aux architectes, aggrave souvent la situation par des pratiques d'approvisionnement mal planifiées et favorisant une concurrence excessive. Parallèlement, la concurrence externe se fait de plus en plus sentir : certains services traditionnellement rendus par les architectes, tels l'aménagement paysagé, la consultation en gestion, la gestion de la construction et des projets, la planification urbaine et la décoration intérieure, sont désormais pris en charge par d'autres professions.

Enfin, toujours selon les auteurs de cette étude, les architectes eux-mêmes ont une bonne part de responsabilité dans ce marasme. Leurs ordres professionnels n'ont pas su s'adapter à la conjoncture contemporaine, maintenant pour leurs membres des responsabilités légales et des règlements propres à décourager dynamisme et innovation. En même temps que la profession protégeait une image élitiste, la plupart des architectes, au lieu de lutter pour défendre les intérêts du public et pour accroître leurs débouchés, se réfugiaient dans une pratique traditionnelle de l'architecture imperméable à une réalité en mutation.

La profession d'architecte existera-t-elle encore dans 10 ans ? C'est la question que se posent la plupart des personnes qui ont contribué à cette étude. Chose certaine, si un vigoureux coup de barre n'est pas donné, elle risque de s'effacer devant d'autres professions plus dynamiques pour devenir une industrie artisanale.

La société y perdrait. Car, comme le soulignent les responsables du rapport, les architectes s'avèrent sa « conscience environnementale ». Depuis 20 ans, ils ont mal rempli ce rôle, préférant se taire plutôt que de s'impliquer au risque de mécontenter leurs clients. Ce fut un mauvais choix, et aujourd'hui ils paient le prix de leur complaisance. Mais, quelles que soient les fautes et les omissions passées, il demeure que cette conscience est essentielle si on veut que l'environnement bâti témoigne des aspirations et des valeurs d'une collectivité.

Les ingénieurs sont également indispensables à la production de cet environnement bâti. Cependant, lorsqu'ils sont laissés à eux-mêmes, ils ne produisent pas toujours les monuments les plus raffinés comme le montrent à leur façon l'autoroute Métropolitaine à Montréal et le Gardiner Expressway à Toronto. Lorsqu'ils travaillent en collaboration avec des architectes consciencieux et talentueux, cela peut donner des merveilles comme c'est le cas avec le métro montréalais.

Les voies de réforme et d'avenir proposées par cette étude sont étroites et ardues. Essentiellement, les architectes doivent refaire leur image auprès du grand public et de leurs clients. Auprès de ces derniers, ils passent souvent pour des « pelleteux de nuages », se réfugiant derrière des préoccupations esthétiques pour masquer leur peu de contrôle de certains dossiers et de certains moyens. Ils auraient avantage à devenir très rigoureux, à investir dans la recherche et le développement de nouvelles techniques. Quant au grand public, il s'attend que les architectes soient les défenseurs et les prometteurs d'une meilleure qualité du milieu de vie. Jusqu'à maintenant, les journalistes les ont supplantés dans ce rôle.

Enfin, les architectes sont peu nombreux au Canada et risquent de devenir marginaux s'ils ne diversifient pas leurs débouchés. Pourtant certaines opportunités crèvent les yeux. Comme le souligne le rapport, il y a désormais un marché considérable dans le domaine de la rénovation, de la restauration et du recyclage, pour lequel il faut développer des philosophies d'intervention et des expertises techniques pertinentes et rigoureuses. Il fait état également de la décoration intérieure, de la planification spatiale et de la gestion de l'environnement.

C'est souvent dans les périodes difficiles que les individus comme les groupes montrent leur combativité et leurs plus belles qualités. Cette période, elle est actuellement vécue par les architectes canadiens, et il ne serait pas surprenant qu'ils connaissent bientôt une notable renaissance. Cela serait dans l'ordre de l'histoire. Car la profession d'architecte est une des plus vieilles de la terre. À chaque période du développement de l'humanité, elle a laissé des traces inoubliables. Une telle profession ne disparaît pas : elle s'adapte et elle évolue.

Les relations universités-industries : entre la hâte et la prudence

JEAN-PIERRE LEMASSON

LES RELATIONS universités-industries deviennent un sujet à la mode. Au printemps, la conférence du *Financial Post* à Toronto, consacrée au financement universitaire, a fait une large part à la question. Le magazine *Québec-Science* a présenté en juin un article sur la question et voilà qu'en novembre l'ACFAS, en collaboration avec le Forum entreprises-universités, qui est une organisation privée regroupant les recteurs et les chefs des grandes entreprises canadiennes, organise un colloque sur le sujet. Ces initiatives ne sont guère étonnantes puisque la crise économique a fait largement prendre conscience, au niveau des individus comme à celui des institutions, que l'innovation constituait la voie royale du retour à la prospérité.

Ainsi a-t-on assisté à la création de multiples centres de recherche fédéraux (ex. : l'Institut de recherche en biotechnologie de Montréal . . .) ou provinciaux (ex. : le centre sur les applications pédagogiques des ordinateurs . . .). Au coeur de ces démarches repose la conviction que l'accroissement des travaux de recherche pourra permettre des découvertes dont l'exploitation commerciale par des industries sera possible. La même logique préside au rapprochement en cours entre les universités et les industries. Compte tenu des bénéfices escomptés, tous et chacun s'entendent sur l'urgence d'agir. Il n'est donc pas étonnant que tous les rapports consacrés à la question se donnent comme objectifs de promouvoir ces relations et de susciter de nouvelles formes de collaboration. Ces prémisses sont celles des trois rapports canadiens qui ont jusqu'à présent traité de la question. Mais, au-delà des intentions compeuvent avoir, car il n'est pas sûr que les conditions respectives de leur réalisation puissent être réunies.

Si ces rapports ont en commun les objectifs ultimes, ils partagent aussi le même silence pudique sur les risques que courent les universités à s'associer inconsidérément à toute tentative de collaboration. Certes on ne manquera pas de rappeler — en ce qui concerne seulement le Québec — les cas de Bell Northern Research et de l'INRS Télécommunication ou encore celui d'Hydro-Québec et de plusieurs universités québécoises, mais ces exemples, aussi édifiants soient-ils, ne sont pas comme tels susceptibles de généralisation.

Or les risques que peuvent encourir certaines universités sont réels et ont trouvé une première systématisation intéressante dans « *The New Politics of Science* » de David Dickson (4). Ce dernier recense entre autres :

le risque de dépendance financière des universités à l'égard des entreprises privées si une part trop importante de leur budget de recherche en provient.

« *Ensemble vers l'avenir* » indique qu'à l'Université de Waterloo, près de 20 % des revenus proviendraient de sources privées. Il y a lieu de s'interroger à partir de quel pourcentage la dépendance financière existe lorsqu'on sait que la moyenne des revenus de recherche (et non des revenus totaux) est de 3 % au Québec (5), de 5,3 % en Grande-Bretagne (6) et de 3,8 % aux États-Unis (7).

— Le risque d'orientation des travaux de recherche qui écarte la curiosité comme moteur fondamental de recherche. L'évaluation de ce risque est difficile à réaliser car il faudrait pouvoir apprécier les effets à longs termes de cette influence et prouver qu'elle est néfaste.

— Le risque d'exode des cerveaux. Ce phénomène a atteint des proportions, les moyens d'agir suggérés sont de nature très différente.

À toute fin pratique, le rapport de l'OCDE (1) et celui du Forum entreprises-universités (2) suggèrent de multiplier les initiatives existantes. En ce sens, ils prônent la généralisation des modes de collaboration actuels. Il est vrai que les termes en sont très différents. « Ensemble vers l'avenir » recommande aux partenaires potentiels plus d'engagement de la part des directions, plus d'ouverture d'esprit, la décentralisation des contacts qui ne devraient plus simplement passer par les directions et plus d'échanges de personnel. Les modalités de réalisation de ces objectifs ne sont pas définies et aucune évaluation de l'efficacité de ces pratiques, au regard du processus d'innovation, ne supporte le bien-fondé de ces choix possibles.

La même remarque vaut pour le rapport de l'OCDE qui, cependant, propose quelques initiatives plus concrètes. Il en est ainsi de l'évaluation des programmes d'enseignement coopératifs, du renforcement de certains programmes du CRSNG ou encore de la nomination dans les entreprises d'un responsable des échanges avec les universités comme il en existe un à Bell Canada.

Incontestablement, le rapport le plus audacieux et celui dont les fondements sont les mieux étayés (quoique l'analyse puisse être complétée . . .) est celui du Conseil des sciences du Canada (3). Deux des cinq recommandations sont à l'effet de créer davantage d'usines pilotes où la faisabilité commerciale des innovations sera testée et de mettre sur pied des comités d'évaluation des projets technologiques dont des pairs industriels seraient membres. Inutile de dire que cela va à l'encontre des pratiques traditionnelles liées au secret industriel. On peut douter de l'écho que ces recommandations tions dramatiques dans certains départements américains spécialisés en micro-électronique et en biotechnologies. Si la mobilité n'est pas en soi négative, elle pose de sérieux problèmes si le corps professoral manque pour former de nouvelles générations de chercheurs.

— Le risque de conflits d'intérêts de professeurs, exploitant dans le cadre d'entreprises privées les résultats de recherche acquis dans leurs fonctions universitaires. Un exemple typique de cette situation à l'Université McGill a dernièrement défrayer la chronique.

— Le risque de modification des structures universitaires tentées par le rôle d'entrepreneur. À cet égard, certaines universités québécoises (Laval, McGill, l'UQAM) semblent avoir sagement renoncé à breveter elles-mêmes leur innovation en signant avec le CRIQ des accords lui attribuant cette responsabilité.

— Le risque d'éclatement départemental par les conflits qui surgissent entre professeurs ne partageant pas les mêmes visions de leurs fonctions. Les universités du Québec ont déjà eu l'occasion de vivre plusieurs conflits de ce type.

— Le risque de perte de l'autonomie du chercheur qui ne peut plus diffuser ses résultats et peut être soumis au silence du secret industriel.

Ces risques ne sont pas tous d'égal niveau et, pour certains, des palliatifs sont susceptibles d'être trouvés. Citons par exemple pour les questions liées à la publication, les délais maximum accordés par les universités. Une récente étude américaine vient d'ailleurs de mettre à jour, pour chaque grande université américaine, la politique à cet égard (8).

Ces risques montrent cependant qu'aussi souhaitables soient-ils, les rapprochements se doivent d'être prudents et ne pas succomber à une hâte d'autant plus impérative que son rôle est de « sauver l'économie ». Non seulement peut-on contribuer à déstabiliser les universités mais encore risque-t-on de créer une dépendance qui inhiberait tout discours critique. Il est en effet particulièrement troublant que les rapprochements entre universités et industries soient si fortement encouragés, alors que nul ne dispose d'une véritable évaluation de l'efficacité des divers mécanismes existants de transferts technologiques, encore moins d'une évaluation des bénéfices économiques engendrés et moins encore des coûts institutionnels et sociaux.

Références :

(1) *Les nouvelles formes de coopération et de communication entre les industries et les universités.* Canada. Direction de la science, de la technologie et de l'industrie. Groupe ad hoc sur la recherche universitaire. OCDE. Paris. 1982.

(2) *Ensemble vers l'avenir. La collaboration entreprises-universités au Canada.* Judith Maxwell et Stéphanie Currie. Forum entreprises-universités. 1984.

(3) *Un mariage d'intérêts. La mise en place de l'infrastructure de recherche industrielle en milieu universitaire.* James B. Mac Auley et Paul Dufour. Conseil des sciences du Canada. Mars 1984.

(4) *The New Politics of Science. David Dickson. Cahp. 2. University and Industry : Knowledge as a commodity.* Pantheon, New York. 1984.

(5) *Les relations universités-industries au Québec. Pour de nouvelles voies d'analyse.* Jean-Pierre Lemasson. Congrès des sociétés savantes. Université de Montréal. Mai 1984.

(6) *Contract Research : Universities and Knowledge Market.* Brian Salter. Higher Education Review. Spring 1983. P. 7-27.

(7) *University-Industry Research Relationships. National Science Fondation. Myths, Realities and Potentials.* Fourteen annual report. 1982.

Une invitation à être des artisans de paix

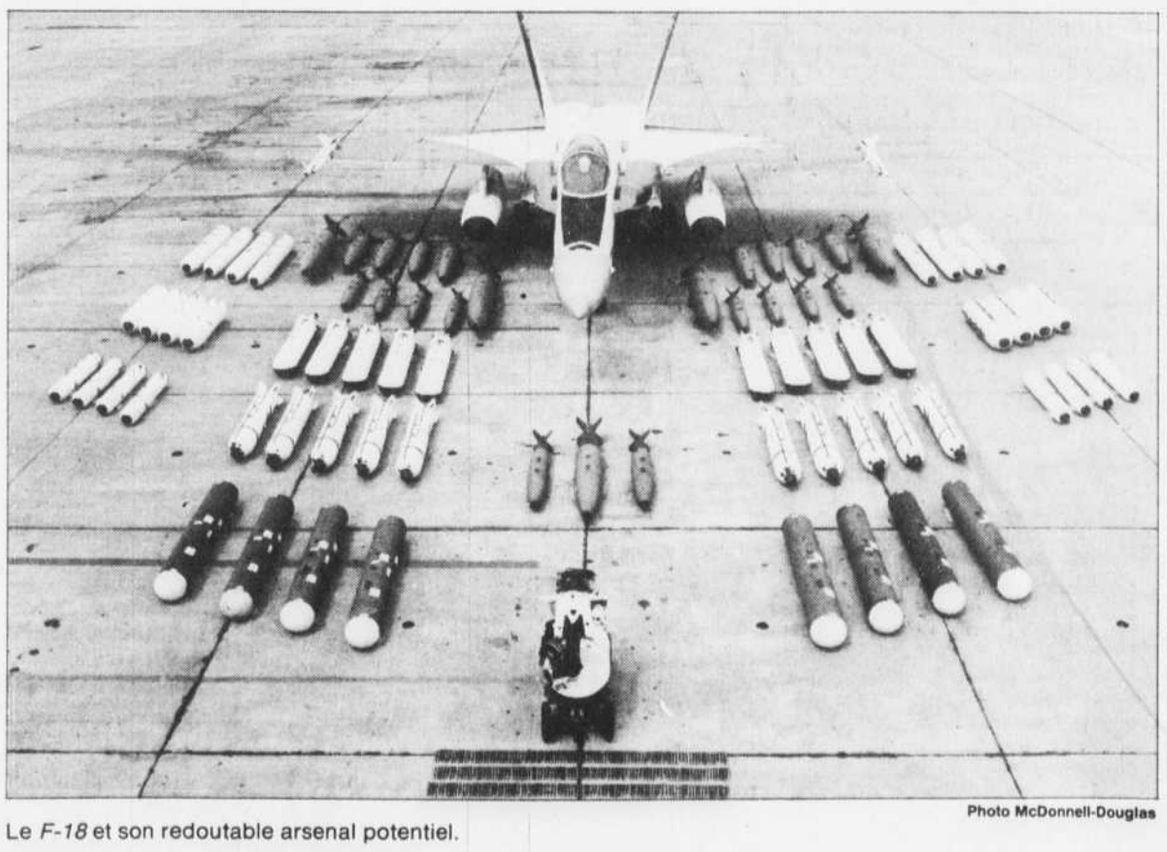
Mgr ADOLPHE PROULX

Demain, 19 octobre, une marche pour la paix aura lieu dans plusieurs villes du Québec. Le thème retenu pour cette marche : « échanger un F-18 pour des emplois pour la paix ». Mgr Adolphe Proulx, évêque de Gatineau-Hull, explique ici les raisons qui l'ont incité à s'engager dans cette campagne.

ON A SOUVENT cité le texte tiré du prophète Isaïe au chapitre 2 : « De leurs épées, ils forgeront des socs et de leurs lances, des faucilles. Jamais nation contre nation ne lèvera l'épée; ils n'apprendront plus la guerre ». Comme témoin de l'Évangile, je crois qu'il importe de traduire pour notre temps ces textes qui sont encore tout à fait appropriés. Aujourd'hui, on a multiplié, dans des pays comme le nôtre, des usines d'armements de toutes sortes. On parle, et avec raison, du danger d'un holocauste nucléaire. Même si le Canada n'a pas d'armes nucléaires, nous avons mis, à la disposition d'une première puissance, les États-Unis, notre territoire et une partie de nos techniques pour leur faciliter le « sur-armement ». Je ne crois pas qu'il soit possible de parler de paix sans qu'il y ait, de notre côté, une volonté arrêtée de diminuer sensiblement la fabrication d'armements. C'est pourquoi notre proposition « Un F-18 pour la paix » se situe directement dans un contexte de désarmement qui se voudrait fidèle à l'invitation d'Isaïe et à l'invitation de Jésus d'être des « artisans de paix ».

Brièvement, pour illustrer notre vulnérabilité quant à notre mission de bâtir la paix, il suffit de mentionner quelques usines d'armements au Québec : les fusils, les canons, les pièces d'artillerie à Napierville (La Mil Quip Inc.); les explosifs à Valleyfield (Expro); les munitions à Val Bélair (Industries Valcartier Inc.) et à Saint-Paul l'Ermite (Cie des Arsenaux canadiens); les véhicules de combat et de transport à Valcourt (Bombardier; l'aviation militaire à Montréal (Canadair) et à Longueuil (Pratt & Whitney); les instruments de détection et de télécommunications (radar, système d'écoute, téléguidage) à Sainte-Anne-de-Bellevue (Star Aerospace) et à Montréal (IHT Électronique Ltée); l'information (circuits intégrés de missiles, contrôle de tir, équipement électronique) à Montréal (Aviation Electric, Canadian Marconi Co.) et à Bromont (Mitel Semi Conductor).

On avait l'habitude de répéter ce slogan « Qui veut la paix, prépare la guerre ». Ne conviendrait-il pas plutôt de dire : « Qui veut la paix, prépare la paix » ? Dans notre société nord-américaine, les revendications des mouvements pacifistes peuvent inquiéter un certain nombre de travailleuses et de travailleurs. « Si on ne fait plus de production militaire, combien parmi nous perdront leur emploi ? » « L'usine fermera t-elle ? » C'est justement dans cette intention que nous proposons fermement au gouvernement canadien et au ministère de la Défense de consacrer la valeur d'un F-18 à une recherche sérieuse, favorable à la conversion des usines d'armements en usines autres et aussi pour favoriser, chez nous d'abord, de vastes programmes d'éducation à la paix. Plutôt que de favoriser la fabrication d'engins de mort et de répression, pourquoi ne pourrait-on pas au Canada et au Québec se lancer dans la production de biens socialement utiles pour l'ensemble de la communauté : des produits économisant l'énergie; des produits durables; des produits d'une technologie maîtrisable par les utilisateurs; des produits protégeant la santé/sécurité dans la vie comme au travail; des produits satisfaisant les besoins sociaux; des produits pour répondre aux besoins des populations du tiers monde plutôt qu'à leur asservissement.



Le *F-18* et son redoutable arsenal potentiel.

Photo McDonnell-Douglas

Dans notre société de consommation, on observe une tendance très évidente à la prolifération des armes. Cette tendance est menaçante pour l'équilibre de notre société.

Nous croyons fermement que le thème de la journée du 19 octobre peut être un déclencheur et nous permettre de changer de cap. La paix, c'est notre affaire et nous devons toutes et tous en être préoccupés.

L'esprit d'un philosophe

LU

GEORGE TOMBS

★ Lawrence Shook, **Étienne Gilson**, Pontifical Institute of Medieval Studies, Toronto, 1984.

EN LISANT ce livre, je me suis dit que la vie intellectuelle était une horreur ! Car, avant d'être connu, Étienne Gilson (1884-1978) fut sujet aux décisions arbitraires de l'administration française; et une fois sa réputation de médiévaliste acquise, il fut exposé sur la scène de la politique internationale à autant d'honneurs que de calomnies et d'injures.

En 412 pages, Lawrence Shook nous fait découvrir les multiples aspects de cette fascinante personnalité qu'est Gilson. Innovateur dans l'étude du Moyen Âge, il milita pour que l'on replace chaque philosophe — chrétien, juif ou musulman — dans le contexte de son époque et de sa société. Intellectuel irrépressible, il contribua, pendant la Première Guerre mondiale, à des revues parisiennes, malgré qu'il languissait dans un camp de prisonniers en Allemagne.

Académicien et donc défenseur de sa langue, il fut un des rares Français de son époque à apprécier l'originalité de la littérature et de la langue parlée des francophones du Canada. Catholique ardent, Gilson voyait toutefois le christianisme comme une religion plutôt d'Orient que d'Occident.

Comme nous le montre Shook, Gilson fut animé tout au long de sa vie par un but : celui de la recherche de l'unité de l'expérience dans la philosophie. Ainsi, il trouvait chez l'homme médiéval un esprit universel qui se manifestait par sa recherche de la vérité à l'aide d'une raison conforme à la réalité. Ceci contrastait, selon lui, avec la tendance qu'a l'homme moderne de se débattre dans la détermination de la réalité par les lois de sa propre intelligence.

Ce n'est donc point étonnant que ce thomiste plongé dans l'atmosphère du Moyen Âge préférât l'Université de Paris du 13e siècle à celle où il enseignait au 20e ! Plus étonnant, toutefois, fut l'établissement de l'Institut pontifical à l'Université de Toronto, concrétisation de la grande ambition de sa vie qui visait à établir les études médiévales sur des bases rigoureuses et multidisciplinaires.

Le lecteur nord-américain sera surpris par l'importance de la carrière politique internationale que Gilson mena et qui fit partie de sa recherche de l'unité métaphysique. Ainsi, en 1945, il contribua aux travaux de rédaction de la charte de l'ONU, à San Francisco. Un an plus tard, à Londres, il aida à préparer celle de l'Unesco.

Mais il fut vivement déçu par le point culminant de cette carrière que fut son mandat de deux ans au Sénat français. Il se sentait inutile dans ce rôle, obligé de voter pour des lois qu'il n'avait jamais le temps de lire. Lorsqu'il exprima, pendant la guerre froide, sa neutralité face aux Américains et aux Soviétiques, une campagne mesquine, basée sur des contre-vérités, l'accusa de mollesse et de manque de patriotisme.

Dans ce livre, Shook réussit à montrer pourquoi Gilson était si attentionné, tendre presque, à l'égard de ses lecteurs, et quelles étaient les sources de sa pensée et de son action. On comprend pourquoi ce savant solitaire (dont la femme ne pouvait pas toujours partager les joies) écrivit avec tant d'ardeur sur les couples médiévaux : Béatrice et Dante, Héloïse et Abélard.

Shook n'évite pas totalement l'écueil qu'il y a à écrire une biographie intellectuelle comme un tour guidé rempli d'anecdotes. Mais il nous a préparé un livre essentiellement nord-américain sur ce génie français universel qui (Shook le raconte non sans fierté) refusa une chaire à Harvard pour passer la majeure partie de sa vie à collaborer avec son institut à Toronto.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Kelleher

« Dans les secteurs où la juridiction est fédérale, a conclu M. Kelleher, les provinces seront consultées et entendues avant qu'une position ne soit prise lors des négociations avec les Etats-Unis. »

Plus tard, le libéral Jean Chrétien a posé une question surprise et très peu précise au vice-premier ministre, M. Erik Nielsen. Il lui a demandé s'il était au courant que lors de la rencontre entre le premier ministre Brian Mulroney et son invité québécois, M. Pierre Marc Johnson, il y a une semaine, ce dernier avait cédé certains secteurs de compétence provinciale au fédéral en échange de quelque vague promesse.

M. Nielsen s'est alors contenté de suggérer à son interlocuteur d'attendre le retour du premier ministre Brian Mulroney, qui assiste présentement à la réunion des dirigeants des pays du Commonwealth aux Bahamas, pour lui poser la question.

◆ Minorités

Blanc, le bilinguisme est devenu « l'affaire des francophones, la langue de travail étant, dans une vaste proportion, l'anglais, et le français étant bloqué au niveau de la langue de la traduction ».

M. Le Blanc estime que le problème linguistique canadien tient « fondamentalement en l'équilibre délicat des majorités et des minorités ». À cet égard, la loi sur les Langues officielles et la Charte canadienne constituent deux éléments de cet équilibre. C'est à l'esprit de ces lois et qu'il faut accorder le plus d'importance afin de « démystifier le concept de bilinguisme, calmer les appréhensions et agir sur les mentalités ».

La FFHQ compte beaucoup « sur une volonté politique nationale » pour assurer les échanges entre la majorité et les minorités et M. Le Blanc propose un mécanisme permament de communication, de planification, de gestion et de contrôle en vue de permettre la concertation interministérielle fédérale et de renforcer la cohésion entre objectifs nationaux, provinciaux et régionaux.

Le président d'Alliance Québec, M. Goldbloom, a réaffirmé sa foi dans la « dualité linguistique canadienne », qu'il voudrait voir promue plus efficacement par les provinces. Cette dualité est pour lui une réalité « nationale » plutôt que « territoriale ». Aussi est-ce avec une certaine circonspection qu'il parle des « régionalismes » canadiens.

Contrairement à la FFHQ, c'est d'abord vers le Québec qu'Alliance se tourne. « Notre défi, a dit M. Goldbloom, consiste à garantir la capacité du Québec, au sein du cadre fédéral, de protéger la langue anglaise tout en respectant les droits de la communauté d'expression française ».

Portrait optimiste que celui que présente M. Goldbloom: « Nos deux communautés linguistiques (du Québec) sont à réécrire le contrat social qui les lie et un sens de la solidarité sur les questions linguistiques a commencé à émerger ».

« En bref, on retrouve au sein du Québec d'expression française un esprit renouvelé de confiance, un désir d'entente et un engagement profond envers la coexistence avec la communauté d'expression anglaise ».

La communauté anglophone vit encore des difficultés importantes : l'exode des jeunes vers d'autres provinces et la pauvreté de ses communautés rurales.

M. Goldbloom a insisté sur la solidarité nouvelle qu'Alliance Québec a commencé d'instaurer avec les francophones hors Québec. Les Anglo-Québécois, a-t-il noté, sont les seuls à pouvoir communiquer l'expérience d'une minorité anglaise à la majorité anglaise du Canada et de contribuer ainsi à une prise de conscience de l'opinion publique canadienne.

Alliance Québec a un programme clair pour l'avenir. Son premier objectif est « la reconnaissance de la dualité linguistique du Québec comme un élément de son caractère distinctif ».

M. Golbloom propose la reconnaissance, en cascade, de la dualité linguistique d'abord au Canada; du caractère distinctif de la société québécoise ensuite, « seule province dont les institutions politiques soient aux mains d'une majorité de personnes d'expression française »; enfin de la dualité linguistique québécoise puisque la province possède la « seule communauté minoritaire d'expression anglaise ».

Alliance Québec s'est donné aussi comme objectifs majeurs l'adhésion du Québec à la Constitution et à la Charte canadienne des droits, et la bilinguisation officielle de l'Ontario.

Le colloque sur les minorités se poursuit jusqu'à demain soir.

◆ Lafontant

nada n'a pu obtenir les raisons, « confidentielles », du refus opposé à l'ancien ministre.

D'après le journal *Haïti-Progrès*, publié à New York, le ministre a dû partir en catastrophe de Port-au-Prince, accompagné de sa femme et de quatre enfants, le 4 octobre, après avoir été contraint de démissionner le 10 septembre.

À son arrivée à Miami, il a déclaré au directeur régional de l'Immigration, M. Perry Rivkind, d'après le *Miami Herald* qui le cite, avoir quitté Haïti « de sa propre volonté ».

Une rumeur annonçait déjà son arrivée à Montréal. Radio-Canada a précisé hier que Lafontant avait présenté d'abord une demande à la délégation canadienne à Mexico, où elle aurait été refusée, croit-on, sur rapport « confidentiel ».

L'administration de l'ex-ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale a fait l'objet ces dernières années de nombreuses dénonciations pour violations des droits fondamentaux, notamment de la part d'Amnistie International.

Le dernier rapport d'Amnistie cite même le cas de prêtres qui ont été emprisonnés pour avoir traduit en créole une lettre officielle du président, Jean-Claude Duvalier, interdisant aux forces armées toute violation de droits fondamentaux dont, nommément, la torture.

Les motifs officiels de la démission ne sont pas connus. Il est possible que l'ancien chef des forces de l'ordre ait été sacrifié à la campagne, menée par le régime, en vue de présenter une meilleure image sur la scène internationale. D'autres sources prétendent que la disgrâce pourrait être liée à un des groupes d'opposition dont la liquidation a été annoncée récemment à Port-au-Prince.

◆ Nobel

lieux informés, le Tchécoslovaque Jaroslav Seifert lui avait été préféré de peu l'an dernier. Claude Simon était en outre donné favori cette année car il est, ajoute-t-on de même source, l'auteur préféré d'Artur Lundqvist, l'un des membres éminents de l'Académie de Suède.

En Suède, Claude Simon est un auteur peu lu mais renommé, les éloges répétés de l'Académie suédoise à son égard n'étant sans doute pas étrangers à cette réputation. Ses ouvrages, tirés chaque fois à quelque 2.000 à 3.000 exemplaires seulement, se vendent comme des petits pains, a déclaré son éditeur suédois, M. Erland Toerngren (Éditio..s Gebers). Son dernier roman, *Les Géorgiques* (1981), est d'ailleurs introuvable à Stockholm, commentent encore les libraires de la capitale suédoise.

Le choix par l'Académie suédoise d'un écrivain français était également attendu cette année car aucun écrivain de ce pays n'a été honoré depuis 21 ans. Cette période a sans doute été jugée suffisante par les membres de l'Académie pour faire oublier le refus de Jean-Paul Sartre, qui en 1964 avait rejeté le prix avec un dédain qui n'avait pas été pardonné à Stockholm.

Le suspense traditionnellement de mise jusqu'à l'annonce officielle du ou des lauréats a cette année été d'une moindre intensité. Le choix paraissait tellement acquis d'avance que les milieux spécialisés et les critiques littéraires suédois n'hésitaient pas à donner à l'unisson le nom de Claude Simon comme sûr.

En récompensant Claude Simon, l'Académie suédoise est d'ores et déja créditée par tous les observateurs d'avoir fait un bon choix. La probable attribution du prix à l'écrivain français de renommée internationale avait notamment suscité l'enthousiasme quasi-général dans les milieux intellectuels stockholmois ces derniers jours.

Claude Simon bénéficie en outre en Scandinavie d'une image de Français bon vivant et sa passion pour le vignoble lui attire la sympathie des nordiques qui ne peuvent apprécier ce bien précieux qu'avec modération et envient donc ceux qui en jouissent ... plus souvent.

Claude Simon, en même temps que les six autres lauréats individuels honorés cette année à Stockholm, recevra son prix doté de 1,8 million de couronnes suédoises ($225.000 US environ) le 10 décembre prochain dans la capitale suédoise. Seul le prix Nobel de la paix est remis le même jour à Oslo (Norvège).

Claude Simon a en fait commencé à écrire dès avant la guerre. L'Académie suédoise du Nobel lui reconnaît une réelle veine créatrice, donc fondatrice. Elle célèbre sa vision de poète et de peintre, associée à une conscience profonde de son temps.

Pionnier de l'école du *Nouveau Roman*, comme les Robbe-Grillet, Sarraute, Butor, on appelait ces romanciers des années cinquante les bricoleurs du roman, d'après une formule de Ionesco. Ils prétendaient révolutionner l'art romanesque en s'attaquant à tous les descendants de Balzac : ils ont choisi la mort du personnage, l'ingéniosité sans intrigue, le style neutre sans ponctuation, et privilégiaient le regard froid. C'était « l'école du gros oeil », un peu monstrueuse, angoissante, fascinante.

Le mouvement a commencé en 1953 avec *Les Gommes* d'Alain Robbe-Grillet, suivi du *Voyeur*. François Mauriac, prix Nobel en 1952, qui avait été attaqué par Sartre, parlait de l'esthétique du cageot.

Pourtant, Claude Simon s'est distingué parmi les nouveaux romanciers en ne publiant aucun ouvrage théorique, en apparaissant comme le moins formaliste. Ainsi que l'a montré la critique, c'est de l'intérieur qu'il préfère commenter ses romans.

Dans *Le Vent*, il parle de grammaire sans syntaxe. Dans *Histoire*, il évoque sa méthode en parlant de ces vieux films, usés, coupés et raccordés au petit bonheur et dont des tronçons entiers ont été perdus, de sorte que d'une image à l'autre et sans qu'on sache comment le bandit qui triomphait l'instant d'avant gît sur le sol, mort ou captif ... Usure, ciseaux et colle se substituent la fastidieuse narration. Le mouvement devient ensuite chaotique, parfois impénétrable, s'enfle à l'intérieur d'un texte qui s'apparente à une phrase unique comme le fil du temps.

Né en 1913 à Tananarive (Madagascar), Claude Simon a passé sa petite enfance à Perpignan (sud-ouest de la France), région à laquelle il est resté attaché puis qu'il continue à habiter dans la région, à Salses, où il cultive sa vigne.

Entré en 1924 au collège Stanislas à Paris, il a ensuite suivi des cours à Oxford et Cambridge en Angleterre.

Il se tourne à ce moment-là vers la peinture sous la direction d'André Lhote. Il voyage beaucoup en Espagne républicaine, en Allemagne, en URSS, en Italie, en Grèce. Prisonnier pendant la Seconde Guerre mondiale, il s'évade et commence *Le Tricheur* qui devait paraître en 1945. On l'apparente alors à Camus. Après *Le Vent et L'Herbe*, il s'impose en 1960 avec *La Route de Flandres*. Il est désormais traduit en une douzaine de langues.

Histoire en 1967 lui vaut le Prix Médicis. Il débouche sur des enchaînements d'images avec *Bataille de Pharsale* (anagramme de la Bataille de la Phrase), *Les Corps conducteurs, Tryptique, Leçon de choses* et *Les Géorgiques* en 1981.

Éclatements, télescopages, enchevêtrements, tension, son oeuvre ressemble à une forêt vierge qui attire le lecteur dans ses lianes, ses méandres, ses labyrinthes.

Plutôt que du côté de Camus, il faut regarder vers Faulkner qui exploite dans ses livres le chaos des choses et des êtres, souvent au coeur de la guerre civile, où en lettres mystérieuses s'inscrit la destinée, face à une humanité insolente et ignorante.

C'est une vision tout aussi dramatique qui se dégage des livres de Claude Simon. Ainsi que l'expliquent les attendus du prix Nobel, on peut considérer l'art romanesque de Claude Simon comme une sorte de représentation de quelque chose qui vit en nous — que nous le voulions ou non, que nous le comprenions ou non, que nous le croyions ou non —, source d'espoir en dépit de toute la cruauté et de l'absurdité qui semblent par ailleurs caractériser notre condition. Ses romans se caractérisent par la clarté, la pénétration, la profusion dans un réseau serré de souvenirs, de visions, d'images.

Il a ainsi fait preuve d'une exceptionnelle puissance de création, soutenue par une rigueur d'artisan et une obstination inlassable à exploiter tout ce que l'imagination peut drainer dans une mémoire et une conscience tumultueuses : « Je suis un homme qui essaie de vivre, je suis tout à cette difficulté de vivre, traversé par le travail ».

◆ Cossiga

lence au Proche-Orient disqualifiait l'OLP de participer au processus de Paix.

M. Shultz, qui défendait devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants le projet de ventes d'armes américaines à la Jordanie, a souligné que « ceux qui pratiquent la terreur et la violence n'ont pas de place la table de la paix ». Interrogé sur les conséquences des récents événements, dont le détournement de l'*Achille-Lauro*, sur la recherche de la paix, le secrétaire d'État a estimé que ceux-ci avaient à la fois ajouté des « difficultés » et rendu les choses « plus claires ».

Les difficultés, a-t-il dit en substance, viennent de la « violence de la part de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), de gens qui sont identifiés à l'OLP, à Larnaca (où trois plaisanciers israéliens ont été tués) et aussi en ce qui touche le détournement du paquebot italien ». M. Shultz a aussi évoqué la rencontre qui devait avoir lieu entre les membres d'une délégation palestinienne et le secrétaire britannique au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe. Il a souligné que le refus d'une partie des membres de cette délégation —identifiés comme appartenant à l'OLP — de signer, comme cela avait été prévu, une déclaration sur leur renoncement à la violence et la reconnaissance du droit l'existence d'Israël, constitue « une clarification ».

Le département américain de la Justice a enfin identifié pour la première fois publiquement hier les trois chiites libanais auteurs du détournement d'un Boeing de TWA et de l'exécution d'un passager, en juin dernier, et a lancé des mandats d'arrêt contre eux.

Les chiites avaient détourné l'avion américain le 14 juin, après son décollage d'Athènes. Ils avaient tué M. Robert Dean Stethem, plongeur de la marine améicaine, au cours de ce détournement.

Le président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a mis au défi, jeudi, les Etats-Unis et Israel de résoudre le problème du Proche-Orient sans négocier avec son organisation.

Il est impossible de parvenir à aucune solution sans l'OLP, a dit M. Arafat dans une interview avec la chaîne de télévision américaine NBC.

Le président de l'OLP réagissait ainsi aux déclarations faites un peu plus tôt dans la journée par le premier ministre israélien, M. Shimon Peres qui, à la fin de son entretien avec le président Ronald Reagan, s'était déclaré prêt à relancer immédiatement des négociations de paix avec le roi Hussein de Jordanie sans l'OLP.

« Je le mets au défi d'être capable de parvenir à une solution dans la région en court-circuitant les Palestiniens et en court-circuitant l'OLP, » a-t-il dit.

M. Arafat a également dénoncé les efforts des Etats-Unis et d'Israel pour isoler son organisation du processus de paix comme une autre tentative pour assassiner l'OLP.

Le présentateur du journal télévisé de NBC qui, ayant reproché d'avoir affirmé la semaine dernière que le passager américain du paquebot Achille Lauro était mort d'une crise cardiaque, M. Yasser Arafat a répondu avec agacement: « Je n'étais pas là (...) j'ai dit cela parce qu'on m'avait dit que c'était ce qui s'était passé (...) et puis vous (les Américains) m'avez empêché de mener une enquête. »

◆ Friedan

sement des législations sur la discrimination sexuelle commence déjà à leur fermer la porte de certains emplois. Les vrais batailles à mener sont celles des services de garde, du travail à temps partiel, des congés parentaux, de toutes les mesures qui donneront aux femmes des garanties de survie économique. « Ce qui déprave la sexualité, ce n'est pas la pornographie, c'est la dégradation économique des femmes », affirme l'écrivaine de 64 ans.

Mme Friedan soutient que les femmes des années 80 ont un « problème sans nom » tout comme en avaient un leurs soeurs des années 60. Elles ne sont plus isolées dans leur maison de banlieue, dit-elle, mais elles sont isolées dans la culpabilité de leur double tâche et de leur incapacité à concilier vie professionnelle et familiale. Ce problème ne doit plus rester sans nom, dit-elle.

« Elles cherchent des solutions individuelles alors que le problème demande des solutions politiques globables », soutient celle qui a déjà comparé le foyer à un camp de concentration confortable.

Selon Mme Friedan les jeunes femmes des années 80 ne pourront pas « tout avoir » à moins d'une restructuration importante du monde du travail et de la famille. C'est à cette tâche qu'elles doivent s'atteler, soutient-t-elle.

Mme Friedan soutient que, contrairement aux conférences précédentes de Mexico et de Copenhage, la conférence internationale de Nairobi tenue en juillet dernier n'a pas été « manoeuvrée ». Les « affaires de femmes » y ont prévalu, dit-elle.

La conférence de Nairobi a confirmé selon elle le pluralisme du mouvement des femmes et la « communauté de préoccupations » des femmes de tous les continents. « Comment gagner sa vie dans un monde d'hommes tout en conservant nos valeurs de femmes, voilà la question que toutes les femmes posent », affirme aujourd'hui Mme Friedan.

Selon celle qui fut au coeur de la lutte pour l'*Equal Rights Amendement* (ERA), les américaines ne sont plus à l'avant-garde du mouvement des femmes. « Il y a paralysie dans la transition », déclare-t-elle, invitant les nord-américaines à se mettre à l'écoute des femmes du Tiers monde.

Racontant comment elle a dû par trois fois, à Nairobi, changer le lieu de ses rencontres, après que des femmes iraniennes se soient appropriées l'arbre sous lequel elle dialoguait chaque jour avec des femmes de différents coins du monde, Mme Friedan a commenté que telle était l'histoire du mouvement des femmes: « des avances et des reculs ». « Nous sommes repoussées mais nous nous regroupons ailleurs, autrement, et nous recommençons. »

Une menace de grève plane sur les deux entreprises

Les négociations se poursuivent chez Steinberg et Miracle Mart

FRANÇOIS LEMENU

Les négociations se sont poursuivies hier entre Steinberg et les représentants des 7,500 employés des 96 magasins de la région métropolitaine alors qu'une menace de grève plane sur l'entreprise. L'exécutif du syndicat — local 500 des employés de commerce — a le droit légal de déclencher un arrêt de travail depuis lundi, au lendemain du rejet des offres patronales par 85,7 % des membres présents à l'assemblée.

Les dernières propositions de Steinberg comprenaient en outre des augmentations forfaitaires de $800 par année durant la durée d'un contrat de trois ans. Le syndicat tente pour sa part de récupérer les pertes encourues lors de la grève de 11 jours déclenchée en 1983. Il demande des hausses hebdomadaires de $35 (7,2 %) et un contrat de deux ans. La répartition des heures de travail et l'ouverture projetée des supermarchés le dimanche font également l'objet des négociations.

Celles-ci sont particulièrement importantes compte tenu de la rivalité que se livrent les géants de l'alimentation. Mais déjà les négociations semblent avoir des effets sur la clientèle. Ainsi dans un Steinberg de Saint-Jean, on a pu observer une baisse de fréquentation. Cette diminution serait attribuable à un climat d'incertitude qui enveloppe les magasins de la chaine d'alimentation et peut-être aussi à une baisse de la qualité du service. Comme moyens de pression, les employés se présentent en effet au travail en jean et T-shirt et refusent d'accomplir du temps supplémentaire. Ces moyens de pression semblent pour l'instant effrayer davantage une certaine clientèle que les négociateurs patronaux.

La situation chez Miracle Mart est encore moins encourageante. Les quelque 1,500 employés menacent en effet de déclencher une grève générale le 28 octobre si une entente n'intervient pas d'ici là. Déjà des moyens de pression ont été utilisés. Mardi, des débrayages « spontanés » ont été orchestrés dans les magasins de la Place Versailles puis du Carrefour Laval. On ignore pour l'instant si ces moyens de pression ont eu un quelconque effet sur les négociations. Celles-ci se poursuivent sans interruption, comme l'a indiqué hier un représentant du groupe Steinberg, M. André Pilon, qui a toutefois refusé de commenter davantage.

Les points en litige sont nombreux. Les négociations portent sur la durée du contrat, les salaires, les heures de travail, le statut des employés à temps partiel, et le travail le dimanche.

L'employeur propose ainsi un contrat d'une durée de 30 mois alors que le syndicat (local 502 de l'Union des employés de commerce) désire une entente de deux ans. Miracle Mart veut imposer le gel des salaires cependant que les représentants syndicaux recherchent une hausse de 5 % par année conjugée à une diminution de la semaine de travail de 38 à 35 heures.

Une donnée importante s'ajoute à la présente négociation. Quelque 1,200 des 1,500 employés travaillent à temps partiel, et le syndicat réclame pour les premiers la parité de salaire avec les permanents.

Enfin l'ouverture des magasins le dimanche complique le scénario des horaires de travail, autre point majeur des présentes négociations.

Rappelons que 99,6 % des 382 syndiqués ont rejeté les offres de la compagnie lors de l'assemblée générale du week-end dernier, et que 94,8 % d'entre-eux ont accordé à leur exécutif le mandat d'utiliser les moyens de pression jugés utiles et ultimement de déclencher un arrêt de travail.

Lors des dernières négociations en 1983, Miracle Mart avait dû fermer ses portes durant quatre jours et demi à la suite du débrayage des employés. Ceux-ci devaient finalement accepter un règlement à la baisse au terme de négociations tenues dans un contexte économique difficile.

Les brigadiers scolaires de Montréal menacent de débrayer le 8 novembre

SYLVAIN BLANCHARD

Sans contrat de travail depuis le 2 septembre 1984, les quelque 600 préposés aux traverses d'écoliers de l'île de Montréal menacent de faire la grève à compter du 8 novembre prochain.

Interrogé mercredi à ce sujet par M. Marvin Rotrand, du Rasssemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), lors de la période de questions du conseil de la Communauté urbaine de Montréal, le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II a déclaré qu'il trouvait « insensé que les brigadiers puissent prendre en otage de jeunes écoliers pour tenter d'améliorer leurs conditions de travail ».

Tout en déplorant l'attitude du syndicat « qui place ainsi la population dans une situation délicate », M. Des Marais II a indiqué que la CUM « ne céderait pas sous le poids d'une telle menace ». Ce dernier refuse catégoriquement toute augmentation de dépense à ce poste budgétaire, mais a précisé « qu'il était ouvert à toutes négociations quant aux normes auxquelles sont assujetties les brigadiers ».

Réagissant à ces propos, M. Guy Goyer, le conseiller technique du local 930 du syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les préposés aux traverses d'écoliers, les a qualifiés « d'exagérés » et de « déplacés ».

« Nous sommes sans contrat de travail depuis plus d'un an maintenant, déclare-t-il. Nous avons le droit de grève depuis décembre 1984. Le vote à cet effet n'a été pris que le 25 septembre dernier. Nous aurions donc pu quitter le travail au début du mois d'octobre. Les syndiqués ont choisi de ne pas le faire et de demander plutôt la conciliation dans l'espoir que le ministère du Travail puisse rapprocher les parties avant le 8 novembre. La prise d'otages dont parle M. Des Marais m'apparaît nettement exagérée ».

Les deux parties sont en conciliation depuis mercredi et, selon M. Goyer, aucun progrès ne se serait produit. Il s'est dit pessimiste quant à une entente possible, ce qui, à son avis, laisse présager que l'arrêt de travail aura bel et bien lieu le 8 novembre prochain.

L'essentiel de ce conflit porte sur la clause d'ancienneté et les salaires. Dans le premier cas, le syndicat exige que soit reconnue l'ancienneté pour ce qui est de l'affichage des postes et que le principe de l'ancienneté intégrale (*bumping*) s'applique lorsque survient l'interruption d'un service offert par les brigadiers.

Sur la question salariale, les préposés aux traverses demandent que le salaire horaire passe de $ 6.71 à $ 8.00, tandis que la CUM propose le statu quo pour la prochaine année du contrat de travail et une augmentation de 3 % pour la deuxième.

Le syndicat demande aussi que la CUM revienne sur sa décision de cesser de verser aux brigadiers leurs salaires pour les congés pédagogiques des enseignants, somme qui leur était traditionnellement payée.

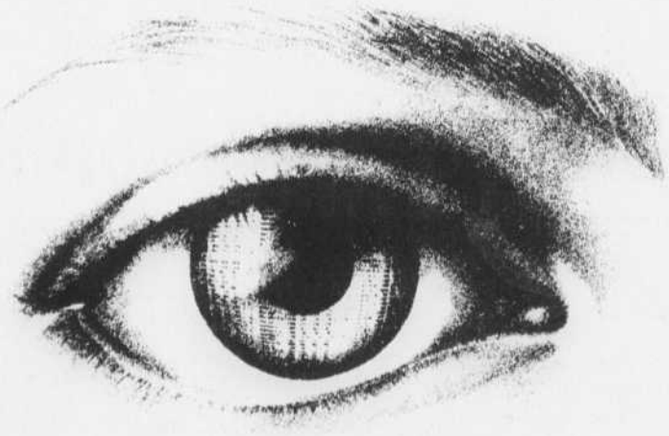
Les préposés aux traverses ne sont pas tenus par la loi 37 d'assurer les services essentiels, le gouvernement ne les ayant pas assujettis dans les délais prescrits aux services essentiels à la santé et à la sécurité du public.

Cependant, le 26 septembre dernier, le local 930 du syndicat canadien de la fonction publique a demandé au Conseil des services essentiels d'entamer les discussions pour trouver une formule qui permettrait le maintien de certains services. Il a été impossible de savoir auprès du Conseil des services essentiels où en étaient rendues les discussions à ce sujet.

18 octobre

par la PC et l'AP

1981: Stanislaw Kania est remplacé à la tête du Parti communiste polonais par le président du conseil, le général Wojciech Jaruzelski alors que l'agitation ouvrière se poursuit.
1978: le président Carter autorise la production de la bombe à neutrons.
1971: Alexei Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, est pris à partie par des manifestants aux abords du parlement, à Ottawa.
1967: la sonde soviétique « Venera quatre », lancée le 12 juin, se pose sur Vénus: ses appareils scientifiques, destinés à mesurer la pression et la température de l'atmosphère, cessent rapidement d'émettre après avoir signalé que la température est très élevée.
1867: l'Alaska devient possession des Etats-Unis.
Ils sont nés un 18 octobre: le théologien protestant hollandais Jacobus Arminius (1560); le compositeur français Charles François Gounod (1818); l'actrice grecque Melina Mercouri, ministre de la Culture de son pays (60 ans).

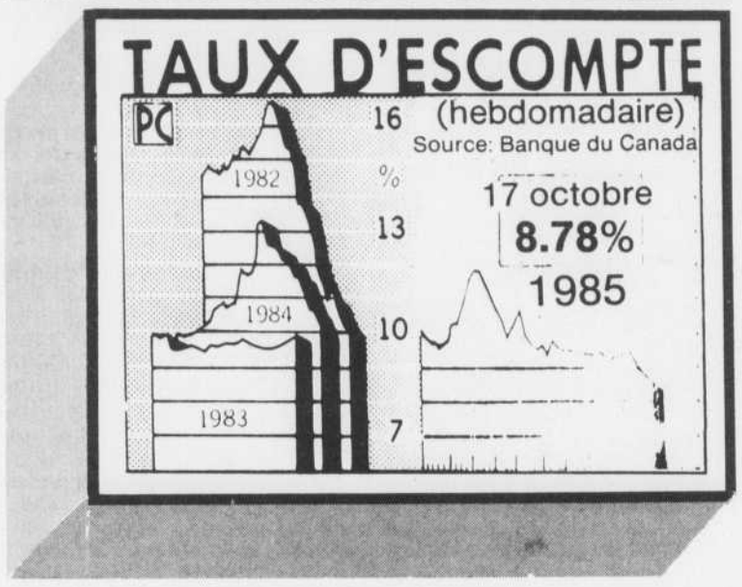


LE DEVOIR
ESSENTIEL!

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, vendredi 18 octobre 1985

EN UN COUP D'OEIL



LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ LES ENTREPRISES BELL CANADA FAIT UNE OPE SUR DAON

Les Entreprises Bell Canada Inc. (BCE) de Montréal fera une offre publique d'échange à tous les porteurs d'actions ordinaires canadiens de la société immobilière Daon de Vancouver, dont elle détient déjà 68.4 % des parts, dans le cadre d'une restructuration majeure de ses avoirs dans le secteur de l'immobilier.

En vertu de cette offre, chaque action de Daon sera échangée contre une action ordinaire de la Corporation de Développement BCE. que vient de créer les Entreprises Bell Canada afin d'y concentrer ses avoirs immobiliers. L'offre devrait être postée aux actionnaires de Daon le 24 octobre prochain et elle expirera le 28 novembre 1985.

En plus d'acquérir les actions de Daon, la nouvelle filiale achètera aussi à leur juste valeur marchande d'une autre filiale de BCE, la Société immobilière BCE Inc., l'édifice du siège social de Canada Permanent situé au 304 Bay Street à Toronto, et une structure contiguë située au 304 Bay Street.

Le président de BCE, M. Jean de Grandpré, a précisé que la restructuration visait à regrouper en une seule entreprise les diverses activités immobilières de BCE et à utiliser plus efficacement le savoir-faire de la haute direction de Daon dans la promotion immobilière.

À la Bourse de Toronto hier, Daon réalisait un important gain de 65 cents à $ 4.45, tandis que BCE était pratiquement inchangée à $ 41, en hausse de un huitième de point.

■ La Mercantile est prête à rembourser

La Banque Mercantile du Canada a annoncé hier qu'elle avait emprunté suffisamment de fonds auprès de la Banque du Canada pour pouvoir rembourser les grandes banques à charte qui l'ont pourvue temporairement des liquidités qui lui manquaient.

Comme prévu dans l'accord de fusion, la Banque Nationale du Canada s'est par ailleurs engagée à se substituer graduellement à la Banque du Canada pour conserver dans la Mercantile, à un taux compétitif, assez de fonds liquides pour lui permettre de poursuivre ses activités.

Les transactions sur les actions ordinaires de la Mercantile étaient toujours suspendues à la Bourse de Toronto hier tandis que les droits de souscription de la Banque Nationale figuraient parmi les trois titres les plus actifs à la Bourse de Montréal. Ceux-ci ont progressé de 35 cents à $ 2.75 dans un échange de 115,500 titres.

■ Provigo vend Restaurants Les Prés

Le géant montréalais de l'alimentation, Provigo Inc., a vendu hier ses intérêts dans les Restaurants Les Prés (Canada) ltée à une société du Groupe Verdier, qui détenait déjà une participation importante dans Les Prés.

Selon le président du conseil, et depuis peu chef de la direction, M. Pierre Lortie, un MBA de formation, ce geste s'inscrit dans le cadre de la redéfinition de la mission de l'entreprise qui est maintenant de devenir un leader nord-américain de la distribution de biens de consommation au niveau du gros et du détail.

On précise que M. André Verdier continuera d'agir, comme par le passé, à titre de président des Restaurants Les Prés.

■ Lake Ontario Cement établit des records

La société torontoise Lake Ontario Cement Ltd. a obtenu des résultats records pour le troisième trimestre de même que la période cumulative de neuf mois close le 30 septembre dernier.

Pour le troisième trimestre, le bénéfice net consolidé s'est élevé en effet à $ 6.5 millions ou $ 1.51 par action, par rapport à $ 4.3 millions ou $ 1 l'action à l'exercice précédent. Les ventes se sont accrues entre temps de 26 % pour atteindre $ 61.5 millions.

Pour la période de neuf mois, le bénéfice net a été de $ 7.9 millions ou $ 1.83 par action sur un chiffre de ventes de $ 133.3 millions, comparativement à $ 2.6 millions ou 59 cents sur des ventes s'élevant à $ 103.6 millions lors de l'exercice antérieur.

Selon le président-directeur général de la société, M. J.D. Fowler, ces résultats traduisent le fort volume d'expéditions de produits ainsi que l'amélioration des marges bénéficiaires brutes découlant de la forte demande de projets de construction dans les marchés des Grands Lacs. Il prévoit que le dynamisme du secteur de la construction continuera à se manifester jusqu'à la fin de l'année de construction.

■ Forte hausse de Royal Trustco

La fiducie Royal Trustco Limitée de Toronto a réalisé un bénéfice net de $ 86 millions pour les neuf premiers mois se terminant le 30 septembre dernier, par rapport à $ 64 millions en 1984.

Le président-directeur général, M. Michael A. Cornelissen, a déclaré que les marges bénéficaires ont augmenté modérément au cours du trimestre, ce qui, combiné à l'accroissement continu de l'actif, s'est traduit par une augmentation du revenu de placement net. Les succès que connaît la nouvelle société hypothéquaire, Royal LePage, ainsi que des ventes immobilières élevées ont en outre entraîné des niveaux records dans le domaine des nouvelles hypothèques résidentielles, au troisième trimestre.

En date du 30 septembre 1985, l'actif total atteignait $ 12.5 milliards, soit une hausse de $ 1.9 milliard par rapport au 30 septembre 1984.

■ Brascan commente : c'est non

Après avoir servi un catégorique « sans commentaires » à la presse mercredi, le holding financier Brascan de Toronto a été un peu plus loquace hier sur ses relations avec la société Anheuser Busch Cos. Inc.

La compagnie a déclaré dans un communiqué que ni elle, ni une société affiliée (on pense à John Labatt Ltée) n'ont acquis ou ont l'intention de prendre une participation dans Anheuser Busch.

■ La fusion de Rayrock s'organise

Des nominations ont été annoncées hier chez Rayrock Resources Ltd. en vue de la fusion projetée avec Yellowknife Bear Resources Inc.

C'est ainsi que l'actuel président du conseil de Rayrock, M. J.C. Byrne, occupera la même fonction dans la nouvelle société fusionnée baptisée Rayrock Yellowknife Resources Ltd. Le président de Yellowknife Bear, M. J.D. Streit, sera pour sa part vice-président du conseil.

Par ailleurs, M. David Crombie de Rayrock deviendra chef de la direction et M. Walter Steuerman, vice-président et secrétaire de Rayrock, conservera la même fonction.

■ Une autre acquisition de Quebecor

La société Quebecor Inc. qui a pris l'habitude d'annoncer une acquisition par mois, vient de conclure une entente avec les actionnaires de Reliure Gala Inc. lui permettant d'acquérir une participation majoritaire dans l'entreprise, en janvier 1986.

Reliure Gala est un des principaux fabricants d'articles de reliure commerciale au Québec. Elle emploie près de 60 personnes à son atelier situé à LaSalle. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Le Conseil du patronat soumet son mémoire à la commission Forget

Le coût de l'assurance-chômage restera à $ 11 milliards jusqu'en 1989 si rien n'est fait

PAUL DURIVAGE

Le Conseil du patronat du Québec (C.P.Q.) demande une réforme majeure du régime canadien d'assurance-chômage afin d'en diminuer le coût, en le rendant plus incitatif et en le mettant à l'abri contre les abus.

« Le régime est devenu avec le temps trop ouvert et trop facilement contournable. Nous voulons que le système soit modifié afin de le protéger contre ceux qui jouent avec, mais sans pénaliser le véritable chômeur », a déclaré le vice-président exécutif de l'organisme patronal, M. Ghislain Dufour.

Dans son mémoire soumis à la Commission d'enquête Forget sur l'assurance-chômage, le C.P.Q. fait une série de recommandations précises qui pourraient guider la révision du régime canadien d'assurance-chômage dont le coût des prestations, principalement absorbé par les employeurs, a plus que triplé depuis dix ans.

On souhaite dans un premier temps que la période de référence pour l'admissibilité à l'assurance-chômage soit étendue à 20 semaines, indépendamment du taux de chômage régional. Elle est présentement d'environ 10 semaines avec certaines variations régionales.

« On a constaté en effet qu'un fort pourcentage des prestataires qui épuisent leurs droits n'avaient travaillé qu'un petit nombre de semaines. Plus précisément, 38 % des prestataires avaient travaillé de 10 à 15 semaines en 1982 », a expliqué M. Dufour qui cite des données statistiques de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

On prône également que la période d'attente pour les prestataires soit portée de deux à trois semaines. À tout le moins, le C.P.Q. croit qu'il faut revoir la période d'attente lors d'un départ volontaire sans motif valable.

Le C.P.Q. voudrait aussi voir les prestataires être fortement incités à participer à des programmes de formation et de recyclage. L'organisme patronal n'a par ailleurs que bien peu de choses à dire sur l'application de cet énoncé de principe, hormis qu'elle sait qu'elle ne veut pas « de programme de formation au macramé, de cours d'initiation aux travaux miniers en Gaspésie ou à la pêche en Abitibi ».

L'organisme patronal souhaite de plus que la caisse de l'assurance-chômage cesse d'assumer les coûts afférents aux congés de maternité, de maladie, de retraite ou d'adoption. Le coût de ces programmes sociaux est passé de $ 102 millions à $ 625 millions en 1984. Il représentait alors près de 6 % du coût total du régime.

« Le régime d'assurance-chômage est devenu un régime fourre-tout pour le gouvernement. Or, il n'a rien à voir avec la protection du revenu dans de telles situations », de commenter M. Dufour.

Selon le C.P.Q., le gouvernement serait moins généreux dans la définition qu'il fait du contenu du régime d'assurance-chômage s'il participait plus à son financement. Depuis 10 ans en effet, la participation du gouvernement au financement du régime est passée de 51 % à environ 25 % du total des coûts.

M. Dufour n'a pu s'empêcher de citer l'exemple du régime d'indemnisation des accidentés du travail, une autre question majeure pour son organisme : « Rien n'est trop beau pour le régime puisque ce sont les employeurs qui en défraient les coûts en entier. »

« Il ne s'agit pas nécessairement d'augmenter de façon considérable les déboursés du gouvernement à ce chapitre. Nous ne perdons pas de vue notre objectif de réduire les dépenses de l'État. Il est probable qu'en adoptant les mesures que nous souhaitons, le gouvernement pourra hausser sa part, sans ajouter substantiellement à ses dépenses », a déclaré M. Dufour.

Le dirigeant du C.P.Q. n'a pu quantifier les économies qui seraient réalisées si ces mesures étaient adoptées. Il affirme cependant que si rien n'est fait, le coût du régime se maintiendra à près de $ 11 milliards jusqu'en 1989, et ceci même si le taux de chômage passe entre temps de 10.6 %, qu'il est présentement, à 8.9 %.



M. Ghislain Dufour, vice-président exécutif du Conseil du patronat

Assurance-chômage — Parts respectives
(secteur privé et gouvernement fédéral)

	Employés	Employeurs	Sous-total Secteur privé	Gouvernement	Total
1972	23.3 %	32.5 %	**55.8 %**	44.2 %	100.0 %
1973	24.0 %	33.5 %	**57.5 %**	42.5 %	100 %
1974	25.8 %	36.2 %	**62.0 %**	38.0 %	100 %
1975	20.3 %	28.5 %	**48.8 %**	51.2 %	100 %
1976	25.6 %	35.9 %	**61.5 %**	38.5 %	100 %
1977	23.6 %	33.0 %	**55.6 %**	43.4 %	100 %
1978	21.9 %	30.7 %	**52.6 %**	47.4 %	100 %
1979	28.8 %	40.3 %	**69.1 %**	30.9 %	100 %
1980	32.7 %	45.7 %	**78.4 %**	21.6 %	100 %
1981	33.9 %	47.5 %	**81.4 %**	18.6 %	100 %
1982	33.7 %	47.1 %	**80.8 %**	19.2 %	100 %
1983	31.3 %	43.7 %	**75.0 %**	25.0 %	100 %
1984*	30.9 %	43.2 %	**74.1 %**	25.9 %	100 %

* Données préliminaires

Source: *Données statistiques d'Emploi et Immigration Canada, préparées pour le commissaire des employeurs.*

Le taux d'escompte continue sa glissade : 8.78 %

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a de nouveau abaissé son taux d'escompte d'une fraction cette semaine. De 8.85 %, elle l'a en effet fixé jeudi à 8.78 %.

Le taux d'escompte de la banque centrale n'a jamais été aussi bas depuis plus de sept ans.

On ne prévoyait pas que cette dernière baisse entraîne une réduction des taux d'intérêts sur les prêts aux particuliers et aux sociétés.

Le taux que la Banque du Canada exige sur ses avances aux banques à charte baissait pour une quatrième semaine consécutive.

Plus tôt dans la journée, les banques centrales d'Allemagne de l'Ouest et du Japon avaient vendu d'importantes quantités de dollars américains afin de forcer la devise des États-Unis à une diminution sur les marchés monétaires internationaux.

De plus, le ministère américain du Commerce avait fait savoir que, durant le troisième trimestre, le pnb des États-Unis avait progressé à un taux annuel de 3.3 %.

C'est ainsi qu'en début de journée, jeudi, le dollar canadien avait repris de la vigueur face à la devise US.

Si, selon les analystes, la progression de l'économie américaine avait été supérieure, la devise US aurait connu une nouvelle poussée à la hausse et, par suite, pour protéger la valeur du dollar canadien, il aurait fallu élever les taux d'intérêt au Canada.

Selon les cambistes, le taux d'escompte aurait même été fixé à un niveau encore plus bas, si la Banque du Canada n'était pas intervenue.

Par ailleurs, le taux privilégié des banques était de 10 % depuis le 4 octobre.

Le PNB US s'établit à 3.3 % au troisième trimestre

WASHINGTON (AFP) — L'économie américaine a connu au cours du troisième trimestre une croissance de 3.3 % en taux annuel après une très faible progression de 1.1 % pendant les six premiers mois de l'année, a annoncé jeudi le ministère du Commerce.

Le chiffre de la croissance de l'économie américaine a été révisé en hausse par rapport à la première estimation de 2.8 % du mois dernier et enregistre une certaine accélération par rapport aux deux trimestres précédents. Le produit national brut (PNB) avait progressé de 0.3 % de janvier à mars et de 1.9 % d'avril à juin.

Au cours des neuf premiers mois de l'année, selon les estimations du ministère, le PNB a progressé en rythme annuel de 1.8 %.

D'après les statistiques du ministère du Commerce sur le PNB, l'inflation se situe à son plus bas niveau depuis plus de 13 ans avec une hausse des prix de 2.9 % en rythme annuel de juillet à septembre contre 3.9 % au deuxième trimestre.

Cependant, le rythme de progression du PNB (produit national brut) reste en dessous des prévisions du gouvernement américain. Pour de nombreux économistes, il semble difficile d'atteindre l'objectif officiel de progression de 3 % pour l'ensemble de l'année.

Malgré les récentes mesures prises par le gouvernement Reagan, de nombreux experts estiment en outre que ces actions sont insuffisantes pour lutter contre l'invasion des produits étrangers sur le marché américain, et le déficit de la balance commerciale américaine devrait atteindre

Voir page 12 : PNB US

Le pdg David Race affirme que les perspectives d'avenir sont prometteuses

CAE Industries prévoit des bénéfices stables au cours du présent exercice financier

JOCELIN DUMAS

CAE Industries a connu un exercice financier record pour la période se terminant le 31 mars 1985, mais pour l'année qui vient ses bénéfices nets après impôts « demeureront stables », a déclaré hier le président et directeur général, M. David Race, devant un groupe d'analystes financiers de Montréal.

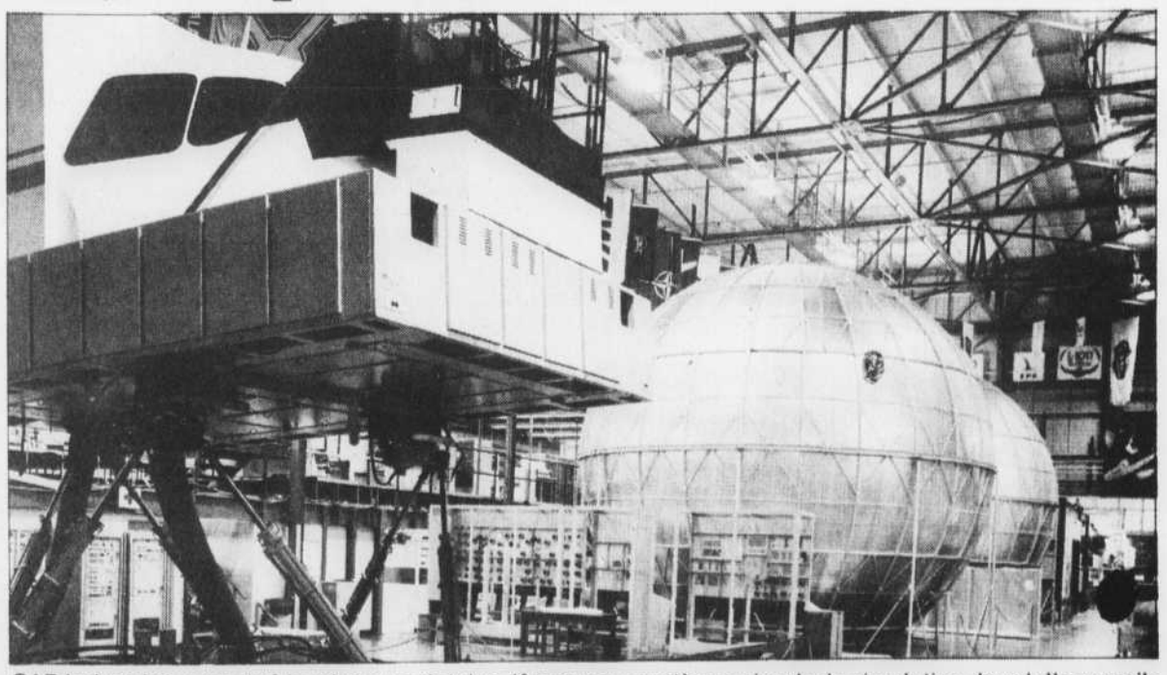
M. Race a rappelé que les ventes de CAE Industries ont augmenté de 15 % l'an dernier pour s'établir à $ 327 millions tandis que le revenu net consolidé augmentait de 34 % pour s'établir à $ 30.8 millions, correspondant à $ 0.86 par action. En ce qui concerne le revenu net, « on peut s'attendre à un résultat semblable pour l'an prochain », nous a-t-il indiqué. Au premier trimestre terminé le 30 juin 1985, le revenu net de l'entreprise est demeuré pratiquement inchangé par rapport à la même période l'an dernier à $ 6.4 millions. Pour le deuxième trimestre, on n'attend aucun changement spectaculaire.

« Une augmentation substantielle de nos affaires pointe à l'horizon », notait M. Race, mais l'adoption des recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés mises en application le 1er avril 1985 quant à l'affectation du dégrèvement fiscal pour investissement entraîneront un impact défavorable sur le revenu net. L'effet s'en fera particulièrement sentir cette année pour être récupéré « dans les deux prochaines années ». Ce changement comptable a contribué à une diminution après impôts des profits du premier trimestre de l'ordre de $ 400,000.

Les résultats des divisions électronique et aviation ont été jugés satisfaisants pour le trimestre et « elles sont très actives en ce moment », mais à cause des délais de livraison on ne peut en attendre de résultats significatifs pour cette année. Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de nouveaux contrats pour l'exécution de simulateurs de vol destinés à l'aviation commerciale seront annoncés sous peu.

On note d'autre part que les commandes fermes en carnet sont passées de $ 375 millions en fin d'exercice à plus de $ 535 millions, compte tenu des accords à long terme intervenus pour la fourniture de pièces automobiles dont le chiffre atteint $ 135 millions. M. Race a relevé à ce sujet un changement majeur d'orientation de cette industrie. « Les fournisseurs sont de moins en moins nombreux, mais les exigences des clients sont plus élevées. »

Voir page 12 : CAE Industries



CAE Industries a terminé la mise au point des dômes pour systèmes visuels de simulation de vol d'appareils militaires.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Aucune proposition n'a été faite pour tenter de résoudre la grève à Chrysler

TORONTO (PC) — Le président des Travailleurs unis de l'automobile, Bob White, a comparé à une voiture sur la glace, jeudi, la marche des négociations avec la société Chrysler. « Les roues glissent », a-t-il dit.

Tant à Toronto qu'à Highland Park (Michigan), en effet, aucune proposition concrète n'a été faite pour tenter d'en arriver à un compromis dans la grève des 80,000 salariés de la compagnie, dont 10,500 au Canada.

M. White a accusé l'administration de Chrysler de faire traîner les choses exprès, afin d'en arriver à un règlement aux États-Unis plus rapidement.

Pourtant, selon des analystes, la grève coûte à Chrysler $ 19 millions par jour en production perdue, dont $ 7 millions au Canada.

Du côté syndical, on s'est préparé à une longue grève aux usines de Windsor, Toronto et Ajax.

Les grévistes ne manquent pas de rappeler qu'ils ont accepté des concessions il y a quelques années pour aider Chrysler et lui éviter ainsi de faire faillite.

La compagnie déclare maintenant des bénéfices et ses cadres reçoivent de généreuses gratifications, mais les ouvriers, eux, doivent continuer à réclamer la parité salariale avec leurs collègues de GM et de Ford.

Un ouvrier de Chrysler gagne actuellement $ 13.63 l'heure, soit 55 cents de moins que chez Ford et GM.

En 1984, Chrysler a déclaré un profit record de $ 280.6 millions sur des ventes de $ 6.3 milliards, comparativement à des bénéfices de $ 118.8 millions sur des ventes de $ 4.3 milliards en 1983.



Photo AP

Des membres du syndicat des TUA, en grève, marchent devant le siège social de la compagnie Chrysler à Highland Park au Michigan.

Il est facile de vendre sa maison par les temps qui courent, mais le choix de l'agent importe

ROBERT McLEOD
de la Presse canadienne

Les maisons s'enlèvent à un ythme presque jamais vu dans la plupart des régions du pays cette année, aussi si vous désirez vendre la vôtre, vous ne devriez pas avoir trop difficulté à trouver un acheteur.

Toutefois, même au cours d'une période propice, le fait d'avoir un bon agent immobilier peut faire toute la différence entre une vente rapide et une affaire qui se prolonge inutilement, affirment les experts.

Étant donné que les agents d'immeubles prennent jusqu'à 6 % du prix de vente en guise de commission, le simple bon sens vous dicte de faire tout votre possible pour en avoir pour votre argent.

« La plainte qui revient le plus souvent dans le milieu de l'immobilier vient de gens qui, une fois leur propriété inscrite dans le catalogue, ne revoient plus leur agent, lequel se montrait pourtant tellement empressé avant », remarque M. Roy St. John, vice-président et directeur national de la formation pour Royal LePage, l'une des plus imortantes agences immobilières au Canada.

Selon lui, les gens qui souhaitent vendre leur maison devraient demander que l'agent d'immeubles leur fasse connaître ses plans pour la mise en marché de la propriété.

« Quelle combinaison de publicité et d'inspections, quelles méthodes de recherche utilisera-t-il ? Comment les vendeurs seront-ils informés des résultats des actions entreprises par leur agent ? »

« Il n'y a personne de plus inquiet que celui ou celle qui vient d'inscrire sa maison et veut savoir s'il ou elle déménage », explique M. St. John.

Le (ou la) propriétaire devrait être informé(e) de l'impact des annonces publiées dans les journaux et de la réaction des acheteurs éventuels lorsqu'ils ont visité la maison, ajoute-t-il.

M. Edward Farkas, un ingénieur en chimie qui a déménagé à plusieurs reprises à cause de son emploi, a écrit un petit livre sur la façon de vendre une maison, dans lequel il fournit plusieurs trucs aux propriétaires.

Même s'il est partisan de vendre soi-même sa maison, M. Farkas estime que si vous employez les services d'un agent d'immeubles vous devriez sélectionner une « inscription multiple ». De cette façon, tous les bureaux d'agents d'immeubles de la région ou de la ville auront en mains la description de votre propriété.

Le pourcentage de la commission prélevée sera plus élevé mais la demeure fera l'objet d'une publicité beaucoup plus importante que si elle était inscrite auprès d'un seul bureau immobilier.

Étant donné le fonctionnement du système d'inscription auprès de tous les bureaux immobiliers, un agent d'immeubles peut, s'il le désire, inscrire votre maison au catalogue puis attendre que d'autres agents vous trouvent des acheteurs.

Aussi, M. Farkas estime qu'il est important de prendre un certain nombre de précautions dans la rédaction de l'entente sur l'inscription.

En premier lieu, il recommande aux vendeurs d'insister pour que l'agent d'immeubles choisi organise au moins deux journées de visite (*open houses*) chaque mois et achète, chaque fois, des espaces publicitaires dans la section *Annonces classées* du journal. Les vendeurs devraient s'assurer qu'ils peuvent mettre fin à l'entente à la fin de tout mois au cours duquel il n'y a pas eu deux journées de visite.

En deuxième lieu, l'accord devrait stipuler que l'agent prendra une nouvelle photographie de la maison à tous les mois ou à tous les deux mois, pour l'inscription dans le catalogue des maisons en vente.

« Il n'y a rien de pire qu'une photographie montrant une maison entourée de neige dans l'exemplaire de juillet de la brochure des agents d'immeubles », souligne M. Farkas.

Le choix de la durée de l'inscription est également important, ajoute-t-il. Ne vous engagez pas pour trop longtemps. Il est préférable de vous limiter à une période de deux mois. Si, au bout de deux mois, la maison n'est pas vendue vous pouvez essayer de la vendre vous-même ou garder le même agent.

« Une inscription pour une brève période, si l'accord vous offre diverses options et vous laisse une certaine latitude pour manoeuvrer à votre guise, ne peut que fouetter l'ardeur de votre agent d'immeubles. »

◆ CAE Industries

Il résulte de ceci que les grands fabricants automobiles comme GM et Ford ont tendance à octroyer des contrats à un fournisseur unique pour des périodes de très long terme. « Même si la demande automobile tend à plafonner, nous sommes en bonne position pour nous assurer l'octroi de contrats de ce type. » Les ventes de produits ayant fait l'objet des accords conclus avec les grands fabricants d'automobiles commenceront l'année prochaine et se poursuivront jusqu'au début des années 1990.

Une étude récente réalisée par un analyste financier montre qu'un plus grand nombre de manufacturiers d'automobiles utilisent des pièces produites par CAE depuis quelques années. Malgré la vigueur de cette division, M. Race, qui succède seulement depuis septembre dernier à M. Douglas Reekie, n'a pas l'intention de changer l'orientation de l'entreprise. « Nous demeurons une entreprise de haute technologie qui fabrique aussi des pièces automobile, et non l'inverse. » Comme son prédécesseur, il considère que les ventes de ce secteur ne devraient pas dépasser 35 % du total.

Les principaux efforts en matière de recherche et développement qui accaparent des budgets de l'ordre de 8 % des ventes totales porteront encore du côté de l'électronique et de l'aviation. Les ventes de ce secteur comptaient l'an passé pour 52 % du total et les bénéfices qui en ont été tirés s'élevaient à 81 % du total. À cet égard, CAE Electronics vient tout juste de compléter la mise au point de dômes pour systèmes visuels de simulation de vol d'appareils militaires ajoutant aux perspectives de croissance des ventes de ce secteur.

Notons finalement que la division CAE Electronics établie à Saint-Laurent emploie plus de 2,200 personnes dont environ la moitié sont des ingénieurs, scientifiques ou techniciens. « Nulle part ailleurs au Canada trouve-t-on pareil rassemblement de concepteurs techniques », faisait observer M. Race.

◆ PNB US

dre cette année le chiffre record de $ US 150 milliards.

Au troisième trimestre, précisent d'autre part les statistiques publiées jeudi par le ministère du Commerce, la croissance de l'économie a été soutenue par une progression des achats des ménages, notamment d'automobiles. Les ventes ont ainsi augmenté de 4.6 % contre 5.9 % au deuxième trimestre.

Par contre, les investissements des entreprises ont chuté de 4.7 % en taux annuel en raison notamment de prévisions pessimistes sur les résultats financiers des sociétés.

Un autre important indicateur économique, les mises en chantier de logements — qui ont chuté en septembre de 9.3 % — souligne également la faiblesse actuelle de la conjoncture américaine. Selon le ministère du Commerce, cette chute est la plus importante enregistrée cette année depuis mai dernier.

Le rythme annuel de construction de nouveaux logements a été le mois dernier de 1.58 million d'unités contre 1.75 million en août. Cependant, le nombre de permis de construire accordés en septembre a progressé de 0.7 % après avoir augmenté de 5.3 % en août. Le rythme annuel des permis a atteint en septembre 1.8 million d'unités.

En obligeant le monde américain à s'adapter plus vite que prévu

La déréglementation US peut s'avérer à moyen terme une source majeure de prospérité

JACQUELINE GRAPIN
du journal *LE MONDE*

La déréglementation entreprise systématiquement aux États-Unis par l'administration Reagan depuis 1981 se présente sous un double aspect. À première vue, et à court terme, elle ressemble fort à une pagaille volontairement organisée, et qui coûte cher. À moyen terme, si les idéologues du libéralisme ont finalement raison, elle aura peut-être été une source majeure de prospérité en obligeant le monde américain à s'adapter plus vite qu'il ne l'aurait voulu aux changements ambiants.

Au total, néanmoins, il est vraisemblable qu'elle appellera quelques ajustements, car point trop n'en faut. Passer sans transition d'une réglementation excessive à une déréglementation fanatique parfois tout aussi abusive, devrait logiquement conduire à la recherche future d'un meilleur équilibre.

Diffusée dans de nombreux secteurs de l'économie américaine, la déréglementation prend des formes diverses. Ainsi le conseil civil de l'aéronautique (Civil Aeronautics Board) s'est-il honnêtement déréglementé lui-même en se sabordant purement et simplement, dans la ligne d'une administration fédérale qui vient encore de recommander, il y a quelques mois, la suppression de 80,000 emplois administratifs fédéraux en trois ans.

Telle n'a pas été la politique de la commission fédérale des communications, qui, sous prétexte de déréglementer l'univers des communications, est devenue l'une des plus importantes administrations de Washington. Elle règne sans partage sur le monde du téléphone, de la télévision et des médias, des télécommunications nationales et internationales, appliquant inflexiblement des décisions qui, en France, passeraient pour quasiment révolutionnaires.

Pour se faire une idée des effets de la déréglementation, il suffit au voyageur français qui souhaite se rendre de New York à Washington de comparer les tarifs des lignes aériennes qui lui proposent de le transporter : $ 75 par Eastern Airlines; $ 59 par People Express; mais seulement $ 39 sur cette compagnie s'il voyage en dehors des heures de pointe et $ 19 s'il accepte de partir de l'aéroport international de Dulles à quelques kilomètres à l'extérieur de la ville. Au total plus de $ 55 de différence sur le tarif traditionnellement pratiqué sur la ligne. Résultat, Eastern Airlines propose à son tour depuis le 1er septembre un aller à $ 35.



Photo AP

À court terme, la déréglementation entreprise par l'administration Reagan ressemble à une pagaille organisée.

Marchandage

On ne se déplace plus, aux États-Unis, sans marchander des tarifs « économiques », « superéconomiques », « extraéconomiques » et maintenant « hyperéconomiques » qui vont jusqu'à 70 % du tarif de classe touriste habituel. People Express n'offre-t-elle pas un aller Bruxelles-New York pour $ 99 ? La compagnie championne des réductions travaille au-dessous du « point mort ». À ce régime elle a déclaré des pertes au dernier trimestre de 1984 et au premier trimestre de 1985. Pertes ou investissement ? Toujours est-il que les autres compagnies en souffrent aussi. D'une manière générale, le produit de la déréglementation a été un affaiblissement considérable de la situation des lignes aériennes.

Ce sont d'abord les lignes régionales qui ont le plus souffert, mais les grandes compagnies n'ont pas été épargnées, ce qui explique la vulnérabilité de TWA; qui vient de faire l'objet d'une « offre publique d'achat inamicale », ou de Pan Am qui a perdu $ 206 millions en 1984. Celle-ci a annoncé la vente de ses lignes de la région du Pacifique à United Airlines, qui a la première soutenu la politique de déréglementation parce qu'elle allait lui permettre d'étendre son réseau sur l'ensemble du territoire des États-Unis.

Le conseil civil de l'aéronautique ayant disparu, c'est le ministère des Transports lui-même qui était appelé à donner son accord pour cette transaction, les lignes internationales étant définies par traités et assignées par les gouvernements aux compagnies. Le comble de l'ironie est que le ministère a récemment indiqué qu'il refusait cette transaction si United Airlines n'abandonnait pas Hongkong et Tokyo, car une telle opération réduirait considérablement la compétition sur les principales routes de l'Asie.

Dans le domaine des télécommunications, c'est avec un style tout à fait différent qu'un avocat idéologue de 43 ans a fait de la commission qu'il préside un véritable laboratoire de la déréglementation. Provoquant ainsi une vague d'investissements et d'innovations, il a fait de l'industrie des médias l'une des plus passionnantes du marché financier américain, même si, par ailleurs, il peut être tenu pour responsable de la nouvelle et chère pagaille qui règne sur le marché du téléphone.

Son action s'est exercée, consciemment ou non, contre l'*establishment*. Les règles établies tendaient à perpétuer les actionnariats installés des stations de télévision et de radio, toutes privées. En étendant la limite de possession par un seul individu de sept à 11 stations de radio ou de télévision, à condition qu'elles ne représentent pas plus de 25 % de l'audience nationale, M. Mark S. Fowler a accepté un compromis, car il aurait volontiers envisagé une libéralisation totale. Le résultat n'en a pas moins été une multiplication des of-

Voir page 13 : Déréglementation

STEINBERG INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de UN DOLLAR ET TRENTE-UN CENTS (1,31$) l'action sur les Actions Privilégiées, rachetables, à dividende cumulatif de 5¼%, Série «A», en circulation de la compagnie a été déclaré payable le 15e jour du mois de novembre 1985 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er jour du mois de novembre 1985.

Par ordre
du Conseil d'administration,
La Vice-Présidente,
Directrice générale du service juridique et Secrétaire.
DIANE MARCELIN LAURIN

Montréal,
le 4e jour d'octobre 1985.

LE CARNET DES JURISTES

Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque
Avocats

Guy Desjardins, c.r.
Jean A. Desjardins, c.r.
Michel Roy
Pierre G. Rioux
Denis St-Onge
Marc A. Léonard
Jean-Maurice Saulnier
Michel Benoît
Eric Boulva
Paul R. Granda
Michel McMillan
Manon Saint-Pierre
Danièle Mayrand
François Garneau
Philippe Leclercq
Gilles Leclerc
Michèle Beauchamp
René R. Poitras

Claude Ducharme, c.r.
Jean-Paul Zigby
Maurice Laurendeau
Daniel Bellemare
C. François Couture
Gérard Coulombe
Anne-Marie Lizotte
André Wery
Serge R. Tison
Serge Gloutnay
Pierre Legault
Armando Aznar
Sylvain Lussier
Donald Francoeur
Christine Brizard
Eugène Czolij
René Langlois
Marie-Claude Lalande

Pierre Bourque, c.r.
Alain Lortie
Claude Bédard
Réjean Lizotte
Jacques Paquin
André Lorange
Louis Payette
Robert J. Phenix
Luc Bigaouette
Maurice Mongrain
Daniel Benay
Paul Marcotte
Victor Marcoux
Louise Lalonde
Lucille Dubé
André Vautour
Jean Leduc

Le Bâtonnier Claude Tellier, c.r.
Conseil
Charles J. Gélinas, c.r.

Adresse télégraphique
«Prémont»
Télex 05-25202

TOUR DE LA BANQUE NATIONALE
600, rue de la Gauchetière ouest,
Montréal, P.Q. H3B 4L8

Téléphone: (514) 878-9411
Bélinographe (514) 878-9092

RENDEZ-VOUS

ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Association pour la santé publique du Québec
550 Sherbrooke Ouest, Tour Ouest
Suite 2060
Montréal, Québec H3A 1B9
(514) 842-7400

avec la collaboration active du
Comité de la Santé Mentale du Québec

DÉSINSTITUTIONNALISATION EN SANTÉ MENTALE

COLLOQUE
désinstitutionnalisation en santé mentale:
IMPACT ET RÉALITÉ

Dates: 14 et 15 novembre 1985
LIEU: Auberge du Mont-Gabriel, Mont-Rolland

JEUDI, 14 novembre 1985

8:30 Accueil
9:30 Mot de bienvenue, G. Harnois, CSMQ
9:40 **ALLOCUTION D'OUVERTURE**
Neal Brown (NIMH)
10:30 Pause-Santé
11:30 **LE CONCEPT DE SANTÉ MENTALE:**
Dr Ellen Corin, CSMQ
12:00 Dîner
13:45 **LES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES:**
Grande-Bretagne: Lise Tessier, CSMQ
Italie, Luciano Bozzini, U. de M.
France, Ellen Corin, CSMQ
U.S.A., Guylaine Séguin-Tremblay, CSMQ
15:00 Pause-santé
15:30 **SYNTHÈSE DES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES:**
Ellen Corin, CSMQ
Échanges avec la salle
16:15 **EXPÉRIENCE ONTARIENNE:**
Michel Trottier, ACSM
17:00 ajournement
17:30 **REMISE PRIX D'EXCELLENCE, A.S.P.Q.**
conférence de presse

VENDREDI, 15 novembre 1985

9:00 **TYPOLOGIE DES RESSOURCES ALTERNATIVES:**
Roger Paquet, v.p. du CSMQ
Échanges avec la salle
10:00 Pause-Santé
10:30 Richard Boyer, U.C.L.A.
1:15 **EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS EN RÉADAPTATION:**
Lise Tessier, CSMQ
Animation: Yves Lamontagne
12:00 Dîner
13:45 **LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES:**
Dr Laurent Houde, CSMQ
L'ÉCOLE ET LA SANTÉ MENTALE:
Pierre Baulu, CSMQ
15:00 Pause-Santé
15:15 **PANEL** (réactions et perspectives)
Mireille Doré, CRSS-MM
Jérôme Guay, Université Laval
Serge Morin, Syn. Fonction publique
Michelle FitzGerald, CSMQ
Marie Plante, Ministère Santé Québec
16:00 Clôture

Renseignements:
A.S.P.Q.
550 Sherbrooke, ouest
Tour ouest, 20e étage, Suite 2060
Montréal (Qc)
(514) 842-7400

Coût: exclusant séjour et repas)
Membre: **70,00$**
Non-membre: **90,00$**
Étudiant: **40,00$**
Retraité: **40,00$**
Membre d'organisme bén. **40,00$**

LA CHANCELLERIE
DU VIEUX-MONTRÉAL

Quelques résidences maintenant disponibles pour renseignements appelez:
Hélène Provencher (514) 671-1322

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Sondage du Bureau de commerce

Les résultats des entreprises montréalaises s'amélioreront

SYLVAIN BLANCHARD

Selon un sondage réalisé la semaine dernière par le Bureau du commerce de Montréal (*Board of trade*)) auprès de 207 de ses 2,600 membres, l'état de santé des entreprises montréalaises est encourageant et devrait s'améliorer encore davantage au cours des trois prochains mois.

C'est la conclusion à laquelle en vient le vice-président du Bureau, M. Alex Harper, qui doit, aujourd'hui, publier les résultats de ce sondage à l'occcasion d'un colloque à l'hôtel Bonaventure-Hilton.

Le sondage indique que 73 % des 207 entreprises répondantes ont, au cours des trois derniers mois, réalisé des bénéfices, ou les ont maintenus par rapport au trimestre précédent.

La moitié d'entre elles ont augmenté leur volume de ventes au cours de cette période, tandis que, dans 12 % des cas, il a diminué.

Au chapitre de l'emploi, le sondage précise que 60 % des répondants n'avaient effectué aucune nouvelle embauche, alors que 26 % ont répondu que leur personnel avait augmenté et 13 % qu'il avait diminué.

En ce qui concerne les prix de leurs services et (ou) de leurs produits, 24 % des entreprises interrogées ont précisé qu'ils avaient augmenté, 60 % qu'ils étaient demeurés stables et 9 % qu'ils avaient chuté.

Pour ce qui est des salaires, 36 % ont répondu que leur feuille de paie s'était accrue, 61 % qu'elle était demeurée stable et 2 % qu'elle avait diminué.

Ce sondage est le deuxième du genre à être réalisé par le Bureau du commerce de Montréal. Le premier avait été rendu public en juin et visait la période allant de mars à mai derniers.

Ce questionnaire a pour objectif de tracer, une fois tous les trois mois, le portrait d'ensemble de l'état de santé des 2,600 entreprises composant le membership du Bureau du commerce de Montréal.

Il comprend, au total, 14 questions. Elles portent d'une part sur les ventes, l'embauche, les stocks, les dépenses en capital, les profits, les prix et les salaires versés par les entreprises. Dans un deuxième temps, le Bureau de commerce demande à ses membres de lui faire ses prévisions trimestrielles quant au taux d'inflation, leur cycle d'affaires, leur principale préoccupation et la performance du dollar.

À cet effet, 45 % des 207 répondants ont indiqué que l'indice des prix à la consommation ne subirait pas de changement au cours des trois prochains mois, alors que 39 % ont répondu qu'il serait en hausse et 7 % en baisse.

Pour ce qui est du comportement des taux préférentiels, la majorité des entreprises, soit 51 %, ont indiqué que ceux-ci demeureraient stables. 35 % pensent qu'ils diminueront d'ici à la fin de l'année.

La préoccupation principale de ces chefs d'entreprise demeure toujours l'ampleur du déficit fédéral. Vient en deuxième la possibilité de perdre leur part de marché sur la scène internationale.

À noter que les 207 entreprises formant l'échantillon de ce sondage regroupent à peu près tous les secteurs de l'activité économique montréalaise. La majorité des compagnies faisant partie de cet échantillon, soit 30 %, proviennent du secteur de la fabrication, 19 % du commerce de gros et de détail et 11 % des firmes d'experts-conseil. Les autres proviennent des secteurs minier, de l'agriculture, du transport, des communications, des institutions bancaires, des services publics et des institutions financières (non bancaires).

Le Conseil économique du Canada présente son 22e exposé annuel

La croissance économique canadienne se poursuivra au cours des 10 prochaines années

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — L'optimisme est à la hausse au Conseil économique du Canada, qui prévoit pour la prochaine décennie une croissance économique durable. Les choses pourraient aller encore bien mieux si les dépenses d'investissement étaient plus fortes.

Le président du conseil, M. David D. Slater, a en effet indiqué que les perspectives à moyen terme quant aux dépenses d'investissement étaient l'aspect préoccupant pour les prochaines années. Les projections établissent le niveau de ces dépenses entre 19.5 % et 21 % du PNB, soit près de deux points de moins que durant la période 1960-1981.

Rien ne saurait être plus désirable dans de telles criconstances que des mesures qui contribueront à restaurer la confiance des investisseurs de qui il faut souhaiter moins de prudence, a soumis M. Slater à l'intention du gouvernement. Celui-ci croit qu'on ne saurait imaginer plus grande contribution à la réduction du chômage.

Le gouvernement conservateur qui affiche jusqu'ici une performance qui n'est pas négligeable à cet égard, selon M. Slater, se voit par ailleurs conseiller de gérer l'économie canadienne avec prudence. Selon M. Slater, il ne faut pas forcer trop l'économie car le risque est une reprise de l'inflation.

Dans son 22e exposé annuel sur les perspectives économiques, l'organisme conseil parle de croissance stable et soutenue. Au cours de la prochaine décennie, le PNB pourrait s'accroître de 3.5 % en moyenne par année, prévoit-on avec une inflation à environ 4 % pour les cinq prochaines années et à moins de 4 % pour les cinq autres années. Le chômage qui restera en haut de 10 % jusqu'en 1987 pourrait descendre graduellement à 9 %, puis de 1990 à 1995, à 7.6 %.

Intitulé *Affermir la croissance. Choix et contraintes*, l'exposé du conseil prévoit par ailleur une réduction du déficit par rapport au PNB. Actuellement à 7 % environ, le déficit passerait à la fin de la décennie à près de 2 % du PNB. On signale que les mesures prises par le gouvernement fédéral dans son budget de mai dernier sont parmi les éléments susceptibles de contribuer à cette réduction.

Les choses pourraient, il va de soi, évoluer plus positivement tout comme plus négativement. Des scénarios optimistes et pessimistes ont été prévus car il y a des éléments d'incertitude qui subsisteront toujours. Tout dépendra, pour une part, du comportement de l'économie américaine, notamment des taux d'intérêt qui seront pratiqués aux États-Unis, de la force du dollar américain. Les politiques protectionnistes américaines pourront aussi s'avérer douloureuses pour le Canada, signale le conseil. Celui-ci recommande d'ailleurs au gouvernement de s'engager dans un processus de libéralisation des échanges commerciaux par des négociations avec les États-Unis et par des négociations multilatérales dans le cadre du GATT.

L'optimisme du conseil se fonde sur le fait que la reprise se confirme avec les années et que plus le temps passe plus sont nombreux les éléments qui contribuent à la croissance. Ces éléments se renforcent les uns les autres et créent un dynamisme économique qu'il reste au gouvernement à renforcer de diverses manières.

M. Slater ne croit pas que le mérite des changements intervenus depuis un an reviennent en totalité au gouvernement conservateur comme le prétend toujours le premier ministre Mulroney. Il est prêt cependant à rendre à César ce qui appartient à César. Les politiques adoptées sur le plan énergétique, la réduction du déficit ont contribué, par exemple, à renforcer la confiance des investisseurs, dira le président. Celui-ci ajoutera qu'il faut comprendre que les hommes politiques qui portent le blâme lorsque tout va mal veuillent s'attribuer le mérite lorsque tout va bien.

Dans les avis que l'on donne au gouvernement, le conseil invite les autorités gouvernementales à centrer leurs efforts sur l'augmentation de la productivité, sur les investissements et sur la politique monétaire.

La productivité reprend après 10 ans de croissance anémique, note le conseil qui, dans un chapitre de son exposé, insiste longuement sur le fait que la productivité ne repose pas que sur la main-d'oeuvre. Il faut prendre en compte tous les facteurs si l'on veut augmenter le taux de productivité. Pour cela, il faut que l'économie croisse, que l'inflation et le chômage restent bas, mais aussi que l'on renforce la concurrence, que l'on réduise la réglementation publique et qu'on intensifie les échanges commerciaux avec l'étranger.

En matière d'investissements, le conseil reconnaît que les gouvernements sont dans l'obligation de comprimer leurs dépenses en raison de dettes trop élevés. Ils peuvent néanmoins contribuer à accroître les investissements en favorisant le degré de confiance dans l'économie et en encourageant l'investissement dans les nouvelles techniques.

Les taux d'intérêt élevés sont nuisibles à la croissance, mais ce n'est pas en adoptant une politique monétaire autonome que le Canada pourra réussir à réduire ces taux, note-t-on enfin. Les politiques monétaires du Canada et des États-Unis sont trop interdépendantes pour que le Canada puisse se permettre d'évoluer seul. Le danger est d'avoir une inflation élevée, ce qui amènerait une réduction de la valeur du dollar canadien et une hausse des taux d'intérêt. La meilleure façon de réduire les taux d'intérêt consiste à améliorer la performance de l'économie canadienne, assure-t-on.

Les achats d'obligations d'épargne sont limités à $ 75,000

JOCELIN DUMAS

Les obligations d'épargne du Canada de l'émission en cours 1985-86 offrent un taux d'intérêt de 8.5 % pour la première année complète de détention et un taux minimum garanti de 6.5 % au cours des six années suivantes jusqu'à échéance en 1992. Rappelons aussi que le plafond individuel de souscription aux obligations de la nouvelle émission est établi à $ 75,000.

Toutefois, les détenteurs des émissions 1973-74 (S-28), de 1976-77 (S-31) et de 1978-79 (S-33) d'obligations d'épargne du Canada, lesquelles viennent à échéance cet automne, bénéficieront d'une règle d'exception à ce plafond d'achat. Ceux-ci pourront convertir la totalité du principal au rachat de ces émissions sans diminuer le plafond de souscription établi pour la nouvelle émission.

Les obligations d'épargne du Canada (OÉC) de la nouvelle émission (S-40) seront en vente à compter du mercredi 23 octobre sans intérêt couru pour les achats survenant jusqu'au 8 novembre inclusivement. Toutefois, comme pour les émissions antérieures d'OÉC, le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin aux ventes en tout temps à sa discrétion.

Les nouvelles obligations seront datées du 1er novembre 1985 et seront encore cette année offertes sous deux formes : obligations à intérêt régulier, dont l'intérêt est versé annuellement par chèque ou dépôt direct, et obligations à intérêt composé, dont l'intérêt s'accumule et est capitalisé annuellement à l'échéance.

◆ Déréglementation

fres, publiques et privées, d'achat des stations.

Il désire maintenant éliminer l'obstacle aux offres publiques d'achat que représente la procédure, qui dure six mois, de transfert de licence d'émission par sa propre commission fédérale des communications. C'est une perche surprenante tendue aux Murdoch et autres Turner lancés à l'assaut de cette industrie qui a pourtant la réputation de savoir se défendre à Washington. Mais cela changera-t-il quelque chose ? Lorsque M. Fowler a décidé l'an dernier de lever la limite du nombre de minutes de publicité par heure autorisé à la télévision, ce nombre n'a guère augmenté pour autant. Et, pour être objectif, il faut bien reconnaître que les programmes des télévisions commerciales, réglementées ou déréglementées, sont toujours aussi mauvais.

Un progrès toutefois : les exploitants des réseaux de télévision par câble viennent d'être délivrés, par la Cour d'appel, de l'obligation de retransmettre tous les programmes des chaînes nationales qu'ils reçoivent localement. Tout au moins les grandes chaînes devront-elles payer ceux-ci pour qu'ils le fassent de leur propre gré. L'histoire de la déréglementation américaine est une mine de paradoxes politiques, où l'on voit chacun à leur tour les régulateurs dérégulés, et les déréglementeurs réglementés, le public faisant en général les frais des opérations.

Ainsi, après l'éclatement du monopole de la Bell Telephone, les notes de téléphone ont-elles sensiblement augmenté pour les consommateurs. Et la déréglementation est devenue une réglementation draconienne pour les opérateurs en place, particulièrement ATT qui se voit obligée de conférer à ses concurrentes les mêmes avantages que ceux dont elle dispose.

L'enthousiasme des Américains pour cette évolution n'est pas unanime. La charmante secrétaire d'État aux Transports, Mme Elizabeth Hanford Dole, se heurte à l'Association des camionneurs américains et au puissant syndicat des Teamsters, opposés à toute déréglementation supplémentaire du commerce par camion entres les États. Amorcée en 1980, cette déréglementation n'a pu être poursuivie, et elle a été repoussée à plus tard, en 1984, pour ne pas perturber lés adhésions — les conservateurs sont nombreux dans cette branche —, pendant la campagne électorale.

Résistances

Essayant de repousser toute velléité d'abolir les frontières entre les États, les intéressés continuent de hurler à la concurrence déloyale des nouveaux venus. Il est vrai que les premières mesures se sont traduites par une baisse des tarifs et une diminution des salaires, y compris des employés syndiqués. Ces résistances sont une leçon pour l'Europe : il n'a guère été facile outre-Atlantique non plus d'abolir les frontières, et cela reste vrai deux siècles après la création de la Fédération.

C'est certainement dans le secteur bancaire que la déréglementation a pris l'allure la plus révolutionnaire. Elle s'est exercée dans trois domaines : déréglementation des prix, déréglementation géographique, et déréglementation des procédures. Il s'agit d'un phénomène américain qui aura de grande conséquence sur les marchés européens. Il a commencé en 1975.

Lorsque, à cette époque, il a été question de libérer les commissions des firmes d'agents de change, ce fut un tollé. Ces firmes étaient alors 473 à Wall Street. Résultat : aujourd'hui elles sont 628 et leur capital, collectivement, s'est multiplié par cinq. Elles s'en félicitent.

La compétition entre les banques pour la rémunération des fonds en dépôt a parfois abouti à des prises de risques se terminant par la faillite des établissements en question (*le Monde* du 5 juin 1985). Il y a encore environ 200 banques en danger de banqueroute sur la liste des institutions fédérales compétentes, et il semble que le sommet de la courbe soit loin d'être atteint.

Le sauvetage de bon nombre de caisses d'épargne qui offraient monts et merveilles à leurs déposants a coûté l'an dernier $ 2 milliards à l'Institution d'assurance fédérale. Celle-ci voit en outre un nombre croissant d'opérateurs apparaître sur le marché. Ainsi les compagnies d'assurances ne sont-elles plus seulement des compagnies d'assurances. Elles se lancent dans la banque, le courtage de titres ou le commerce de détail.

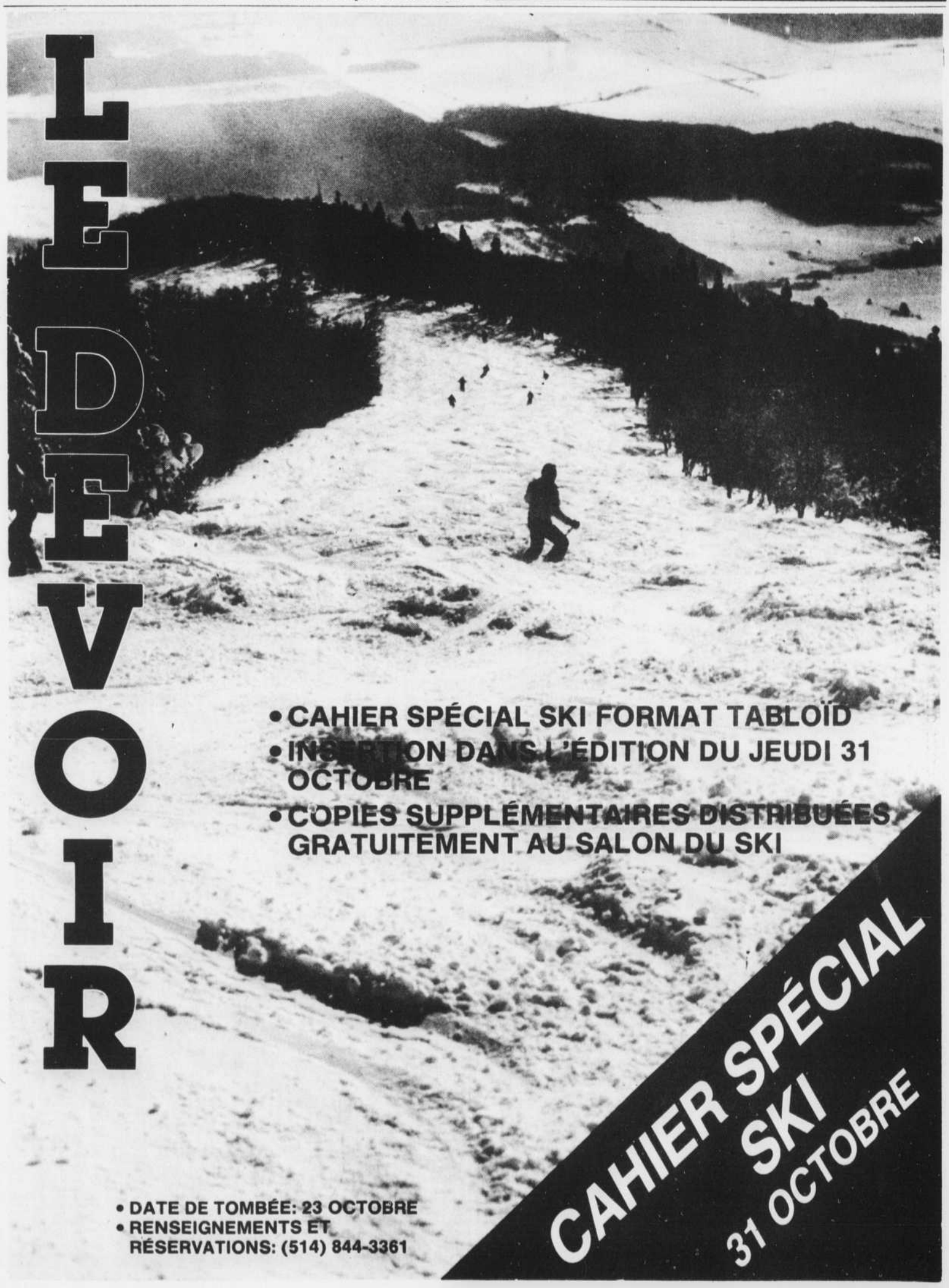
Des chaînes de magasins de détail comme Sears and Roebuck se lancent dans l'assurance, le crédit et la banque. L'American Express propose désormais des services d'assurance et des produits au détail. Personne ne s'étonnera si bientôt la Citicorp ouvre une bijouterie sur la 5e Avenue. Tout est permis.

La prise de contrôle de banques d'un État dans l'autre — tabou de la vie financière fédérale depuis le 18e siècle — est en passe d'être autorisée. Le droit suivra le fait. Car les grandes banques ont déjà tourné les interdictions, sauf dans 21 États où ces transactions sont déjà autorisées depuis quelque temps.

Pour couronner le tout, des firmes qui ne se trouvent pas déréglementées par l'administration procèdent à leur propre déréglementation. Dans le sens qui leur convient, bien entendu. C'est le cas d'IBM, qui a récemment entrepris de facturer ses fournitures de software. Ce fut un beau remue-ménage dans le petit monde des sociétés de services.

Avant même de s'annoncer sur ce marché, IBM n'est-elle pas, par ce qu'elle fournit, en simple annexe de ses ventes d'ordinateurs, d'ores et déjà l'un des premiers, sinon le premier fournisseur de software du monde ? Lui prendrait-il l'ambition d'en déloger d'autres opérateurs ? Dans le même temps, ATT, expulsée de son monopole des réseaux téléphoniques, entreprend de piétiner les plates-bandes d'IBM, dans l'informatique.

Au royaume de la déréglementation, tous les paradoxes sont possibles. Mais l'expérience prouve que, plus encore que la déréglementation elle-même, qui peut avoir aussi ses inconvénients, c'est la menace de déréglementation qui peut être salutaire, comme on le voit à l'empressement de l'IATA à prévenir les velléités de déréglementation de la Commisssion des Communautés européennes en procédant par avance à quelques ajustements nécessaires dans l'exploitation, véritablement abusive pour les consommateurs, des lignes aériennes européennes.



LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Progression du marché

TORONTO (PC) — Les cours ont été en hausse, hier à la Bourse de Toronto, où les échanges se sont suivis à un rythme modéré.

L'indice composé des 300 a progressé de 3.47 points à 2,648.64.

Le volume des échanges a été de 11.33 millions d'actions, au regard de 11.01 millions à la séance de mercredi.

Parmi les industrielles les plus actives, on a noté: Stelco A, plus 1-8 à $20; Banque de Nouvelle-Ecosse, plus 1-4 à $13 1-8; Gulf Canada, plus 1-8 à $19 7-8; Mackenzie Financial, plus 1-8 à $18 1-2; et Daon Development, plus 65 cents à $4.45.

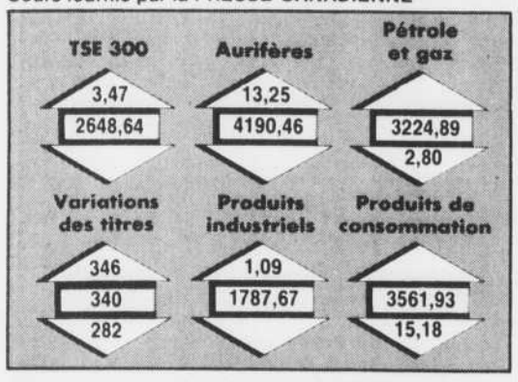
Par contre, Woodwards A a perdu 1-8 à $6 1-4; Seagram, 7-8 à $56 1-8; Newfoundland Light and Power, 1 1-8 à $16 5-8; Canadian General Investments, 1 à $44 1-2; et Harding Carpet A, 20 cents à $1.80.

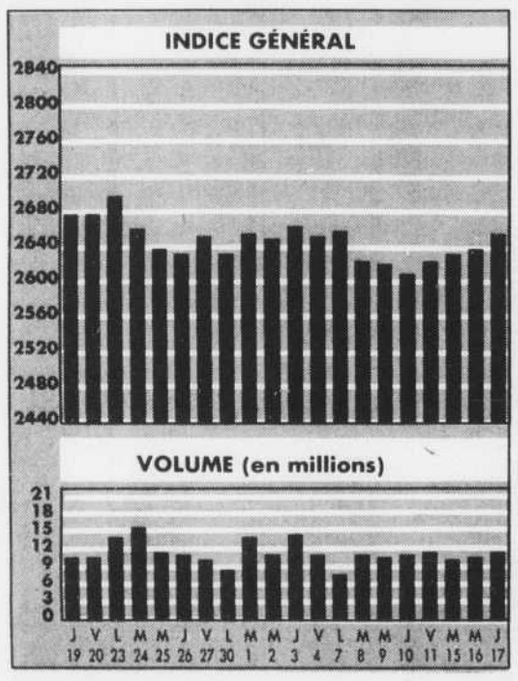
Chez les mines, Lac Minerals a progressé de 1-4 à $31 3-4; Denison B, de 1-8 à $12 3-8; et Campbell Red Lake, de 3-8 à $31 3-4. Mais Granges Exploration a fléchi de 1-4 à $5 3-8.

Chez les pétrolières, Pancanadian Petroleum a gagné 1-4 à $34 1-2; Oakwood Petroleum, 1-2 à $8 1-2; et Ranchmens B, 1-4 à $6 1-8.

Mais Aberford Resources a fléchi de 1-4 à $8 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	212	$15½	15½	15½	
AMCA Int	7702	$14	13¾	13¾	
AMCA 2 p	3850	$25⅜	25¼	25⅜	+ 3/8
AMCA 3 p	900	$24⅞	24¾	24¾	
Abatera o	12000	72	72	72	— 2
Aberford	2500	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
Aberford w	1000	118	118	118	— 2
Abti Price	5295	$17½	16¾	17½	+ ½
Aces ATM o	500	450	450	450	—25
Adanac M o	10100	16	16	16	— 9
Agnico E	3850	$19⅜	19¼	19¼	+ ⅛
Agra Ind A	z50	$8¼	8¼	8¼	
Agra B f	z50	$8	8	8	
Alt Energy	5403	$17¼	17	17⅛	— ⅛
Alt Enr A	1500	$29¾	29½	29½	— ⅜
Al Enr 775	3200	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ½
Alcan	89308	$33¾	33¾	33¾	— ⅜
Alcan w	67800	485	465	465	—10
Algo Cent	2002	$20⅜	20½	20½	— ¼
Algoma St	2512	$18¾	18½	18¾	+ ¼
Algma St B	1700	$23	22⅝	23	
Alum A	1400	$26⅞	26⅞	26⅞	
Alum c p	12500	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Amca A o	47000	28½	28	28	
Am Eagle o	300	167	167	167	— 3
Am Leduc	4333	34	34	34	— ½
A C Mn	500	50	50	50	— 2
Ang CT 4½	z40	$26½	26½	26½	
Ang UDev	600	60	60	60	— 1
Anthes	919	31	31	31	— 2
Arbor B f	100	$11	11	11	
Args 250 p	140	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Args 260 p	100	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Argus B pr	870	$30⅜	30½	30½	+ ⅛
Argus C pr	200	$19½	19½	19½	+ 6½
Asamera	90509	$12⅝	12⅜	12½	
Asamera 8	14600	$26⅞	26¾	26⅞	
Asbestos	100	410	410	410	
Astral A f	86800	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
Atca I f	2100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Atca 11½	550	$31	30¾	31	
Atca w	57750	235	225	235	+ 10
Atlas Yk o	22000	26	26	26	— 1
Augmitto o	1000	125	125	125	— 5
Aur Res o	3700	135	132	132	
BC Rail p	2350	$27¼	27	27	— ⅛
BC Sugar A	1756	$24⅛	23⅞	23⅞	— ⅛
BC Sugar w	1700	320	320	320	— 5
BGR A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
BGR w	800	55	55	55	— 1
BMB Comp	7200	270	250	270	+ 20
BP Canada	125	$29½	29½	29½	— ⅜
BRISA o f	z10	$10¼	10¼	10¼	
Banister C	810	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Bk Alberta	5700	$8¾	8½	8½	
Bk B C	117932	$5⅝	495	5	+ 5
Bk BC 228	1800	$22¼	21½	22¼	+ 1¼
Bk BC 222	450	$23½	23	23½	+ 1
Bank Mtl	84358	$30¼	29⅝	30	+ ⅛
Bk Mtl 285	3200	$36⅞	36⅜	36⅞	+ ¼
Bk Mtl 250	2500	$27⅜	27½	27½	
Bk Mtl 3p	4850	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Bk Mtl w	39040	450	440	440	+ 5
Bk N S	276109	$13⅜	12⅞	13⅛	+ ¼
Bk N S 1p	1600	$26¼	26¼	26⅛	— ⅛
Bankeno w	9815	99	97	97	+ 4
Barons Oil	2000	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Barrick o	66689	195	193	195	+ 1
Barick w	2000	65	65	65	
Baringtn o	5500	145	140	145	+ 5
Baton A f	150	$17½	17½	17½	— ½
Bay Mills	64266	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅜
Beau CA o	26500	68	60	61	+ 1
BCE	125140	$41¼	40⅞	41	+ ⅛
BCE 2.25 p	455	$34½	34¼	34½	+ ¼
BCE 1.80 p	600	$28¼	28	28½	+ ⅛
BCE 2.70 p	7100	$42	41⅝	41⅝	
Bentall 1 p	3000	$26⅛	26½	26⅛	+ ⅛
Biotech	1010	390	390	390	
Blkdom o	1200	360	360	360	
Blackwod	800	400	400	400	
Bluesky	7855	350	340	345	+ 5
Bombdr A	118	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Bonanza R	35242	350	340	350	+ 10
Bonza R w	z62	21	21	21	
Bonar	300	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Bonar w	300	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
Bow Valy	10850	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Bow Valy 4	3205	$13⅜	13¾	13⅜	— ⅛
Bow Vly 205	400	$26	26	26	
Bow Valy w	2461	150	140	150	+ 10
Bow Vly R	17551	350	340	350	
Bow VR p	17600	$23¾	23½	23½	
Bralorne	495	375	375	375	
Bralor 8.75	300	$17¼	17⅛	17¼	
Bramalea	2495	$16¾	16½	16⅝	+ ⅛
Brscade p	3369	$39¼	39⅛	39⅛	+ ⅛
Brascan A	14860	$33	32¾	33	+ ⅛
Brscn 8½	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Brscn 1981	100	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Brkwater o	14430	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Brenda M	650	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Bright A	100	$21	21	21	+ ¼
Brinco	3200	100	100	100	— 1
Brinco p	3378	355	340	340	—10
BCFP	1735	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
BC Res	44220	231	223	225	+ 2
BC Res p	1250	$29½	29⅛	29½	+ ⅛
BC Phone	16856	$23⅜	23½	23½	— ⅛
BCPh 4¾ p	100	$55	55	55	+ 1
BCPh 1956	100	$55	55	55	+ 1
BCPh 5.15	100	$58½	58½	58½	+ 1
BCPh 5¾ p	100	$66	66	66	+ 2
BCPh 6 pr	105	$69	69	69	+ 1½
BCP 7.04 p	200	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Broulan	3500	130	125	125	+ 2
Bruncor	8773	$17⅛	17	17⅛	
Brunswk	1076	$12¾	12½	12½	
Budd Can	1485	$30	29¾	29¾	
C D					
CAE	20850	$16⅜	16½	16⅜	+ ¼
CB Pak	1050	$22	22	22	+ ⅛
CB Pak w	675	$8½	8½	8½	
CCL A	600	$14¾	14¾	14¾	
CCL B f	131785	$14¾	14½	14⅝	— ⅛
CDC Life	11700	$20⅞	20¾	20¾	
CFCF f	1100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
CIL	1035	$29¾	29½	29½	
CSA A f	300	$5½	5½	5½	
Cableshar	1400	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Cabre	14400	305	295	305	+ 10
Cad Frv	5991	$12⅜	12¼	12¼	
Cad Frv A	10590	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Cad Frv 2	42100	$10	9⅞	9⅞	
Cad Frv w	300	$7	7	7	+ ⅛
Calgary 1 p	2600	$26½	26	26½	+ ½
Cambridg	7400	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Cmbridg w	100	375	375	375	
Camco Inc	300	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Camel O G	1600	22	22	22	
Camp RL	14245	$31¾	31½	31¾	+ ⅜
Camp Res	652	290	290	290	
Camp R w	1126	37	37	37	
Camp Soup	977	$21¼	21	21	+ ⅛
Campeau f	2400	$24¾	24¼	24⅜	— ⅜
Cmp B	300	$24	24	24	+ ¼
Cmpeau w	600	$6¼	6¼	6¼	— 9
Camreco o	2000	65	65	65	— 2
CCem ex p	108	$10¼	10¼	10¼	
CCem 2 p	422	$14	14	14	
CDC f	4170	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ⅛
CDC pr B	505	$106½	105½	106½	+ ¾
CDC 1980	46515	$17	16¾	16⅞	
CDC 1983	1500	$26¼	26⅛	26¼	
Can Malt	400	$21	21	21	
C Nor West	10700	$23¼	22¾	23¼	+ ¾
CanP E	139673	$27⅛	26⅞	27	+ ⅛
C Packrs	275	$34⅞	34½	34⅞	+ ¼
CPerm C p	1800	$25½	25⅜	25⅜	+ ⅛
CS Pete f	100	430	430	430	
Can Trust	233	$43¼	43¼	43¼	
C Trust 11	400	$23½	23½	23½	+ ¼
CGE	200	$62	62	62	
CG Invest	1280	$44½	44½	44½	— 1
C Hydro pr	200	$14	14	14	
Cl Bk Com	70442	$37½	37⅛	37¼	+ ¼
CIBC 250 p	2000	$26⅛	26	26	
CIBC 2.05 p	12925	$30	29⅞	30	+ ⅜
CIBC 3562 5	11400	$28⅝	28½	28½	— ⅛
CIBC w	19075	$5⅜	5⅜	5½	+ ⅛
CIBC w A	18550	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
Cdn Jorex	11600	370	360	360	—10
C Marconi	3700	$21	20¾	20¾	— ¼
CNat R	15700	21	21	21	— 1
C Occidental	16612	$26⅛	25¾	25⅞	— ⅛
CP Ltd	184122	$16½	16¼	16⅜	
Cdn Roxy	6024	$5¾	5½	5¾	— ⅛
Cancom	21000	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
Cdn Tire	100	$13	13	13	+ ⅛
CTire A f	52768	$9½	9	9⅛	
C Util A f	11933	$18	18	18	+ ⅛
C Util 9.24	500	$25½	25⅛	25⅜	— ⅜
C Util 7.30	100	$27½	27½	27½	+ ½
CUtili 2nd E	400	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
CUtil 2nd G	3900	$28¼	28	28¼	
CUtil 2nd H	4400	$23⅛	23	23	— ⅛
CUtil A w	2813	345	335	345	+ 15
CUtil B w	1080	335	325	335	+ 10
CWorld A p	30400	$19¾	19⅜	19¾	— ⅜
Cnamax o	8425	$5¼	5⅛	5¼	
Cantr Cp 1p	1200	$24¾	24	24¾	
Cantor	71450	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Cantor pr	4150	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅛
Canron A	150	$13	13	13	— ¼
Canterra	3775	$8⅞	8¾	8¾	
Canuc o	23500	20	20	20	— 2
Cara	600	$16½	16¼	16¼	
Cara A f	400	$16½	16	16	— ¼
Carl OK	8200	$12⅞	12⅜	12¾	
Carl B p	z50	$29½	29½	29½	
Carlvle o	1000	35	35	35	— 3
Carma A	21164	39	38	38	— 1
Carolin o	2000	340	340	340	
Cascades	4025	$12½	12¼	12½	+ ⅛
Celanese	250	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Centenial	1000	350	350	350	+ 25
CFund A f	6400	$6⅜	6⅛	6⅜	
Centri Tr	3188	$14¼	14	14⅛	— ⅛
Chncir	5550	45	45	45	+ 3
Chvco A	1000	485	485	485	+ 5
Chieftain C	z20	$43½	43½	43½	
Chrysler	1147	$53¼	52¾	53¼	+ 1¾
CHUM	100	$39½	39½	39½	
CHUM B f	300	$41⅛	41½	41½	— ¼
Cimaron o	300	$8	8	8	— ⅜
Cineplex	4898	$9⅛	9	9	
Cineplex p	1003	$9	9	9	+ ¼
Coastal f	300	$9	9	9	— ½
Coastl A f	6500	$8	8	8	
Coho A	710	275	275	275	+ 5
Coin Lake o	2500	155	150	155	— 3
Coleco	3340	$28¾	28¼	28½	— ⅛
Cmplx	1500	230	230	230	+ 5
Cominco	43304	$12⅞	12¾	12⅞	
Cominco D	1100	$29	28¾	29	+ ¼
Cmrcl OG	2100	181	180	180	
Compu H o	11500	200	195	195	— 5
Compu H w	9000	46	45	45	
Cmpig	100	$12	12	12	+ ¼
Cmp Inv o	19533	300	295	300	+ 5
Comterm	15750	210	207	210	+ 5
Con Bath A	7035	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Con Bath B	200	$16¼	16¼	16¼	+ 1⅛
Con Bath p	300	$18½	18	18	— ½
Con Prot o	6600	115	111	111	— 4
Consoltex	z40	$5⅞	5⅞	5⅞	
C Distb A	1400	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
CDistb B f	3250	$6	5⅞	6	+ ⅛
Cons Gas	7800	$25⅝	25¼	25¼	+ ¼
Con Gas A	z75	$65	65	65	
C Gas 13½	1000	$31¾	31½	31¾	
C Gas 9¼	z50	$27¾	27⅝	27¾	
Con Glass	11104	$17½	17	17	— ⅜
CTL Bank	25075	$10½	10¼	10½	+ ¼
CTL Bk 4½	z5	$80½	80½	80½	
CTL A p	1300	$21½	20¾	20¾	— ¾
Contrans A	5575	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Conwest A	2000	$8	8	8	
Conwst B f	1560	$8	7¾	7¾	— ¼
Conwst 12	550	$27	26¾	26¾	
Cooper A f	22000	465	465	465	—10
Co enerco A	5800	$5½	5½	5½	
Corby	z35	$38	38	38	
Corby B f	z35	$36½	36½	36½	
Cor Mark f	6600	410	405	410	— 5
C Mrk r	317400	2	½	½	— ½
Core Mrk w	5000	87	84	87	— 2
Corp Food	2510	$16	15½	16	+ ½
C Falcon C	500	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Corrida o	7467	17	15	17	+ 2
Coseka R	1100	275	270	275	+ 5
Coseka 7 p	1200	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Costain A p	z25	$25½	25½	25½	
Costain w	z50	280	280	280	
Crestbrk	50400	$6½	6½	6½	
Cr Life Ap	3600	$27⅜	27	27	
Crownx	3950	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Crownx A f	6540	$20	19¾	19¾	— ⅛
Crownx 1 p	13075	$29½	29	29½	+ ⅛
Crownx 2 p	1700	$26½	26¼	26½	+ ⅜
Crnx w	3200	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Curtiss W	240	$6⅜	6⅜	6⅜	
Czar Res	26850	220	215	220	+ 5
Daon D	176084	465	390	445	+ 65
Daon A	1900	465	400	465	+ 90
Daon 8⅝ p	5900	56	5⅜	5⅜	+ ½
Daon 9½ p	5600	36½	6	6⅛	+ ⅜
Davidson o	2800	485	470	485	
Dejour o	z300	30	30	30	
Denison A p	3802	$13¼	13¼	13¼	
Denison B	142000	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Denison p	2600	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅜
Denison B p	9400	$24⅜	24½	24⅜	+ ⅛
Denison w	3200	175	171	175	+ 5
Develcan	900	$6	6	6	
Dexleigh o	15160	255	250	253	+ 3
Dexligh w	12200	110	100	110	+ 15
Dicknsn A f	3357	$6¾	6¾	6¾	
Dicknsn B	457	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Dicon Sys	4500	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Discovry f	11500	217	215	217	— 5
Dofasco	82210	$24¼	24	24⅛	— ⅛
Dfs 4¾	z40	$57¾	57¾	57¾	
Dfs 235	1200	$25⅝	25⅛	25⅝	+ ⅛
Dfs 260	9600	$34⅜	34⅛	34⅜	+ ⅜
Doman A	2500	250	245	250	+ 9
Doman B f	2000	203	195	195	
Dome Cda	7762	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Dome Mine	16332	$12¼	12	12	
Dome M gw	17300	255	250	250	
Dome M sw	12800	360	340	350	
Dome Pete	90950	262	257	260	
DPete A p	1678	$16	15¾	15⅞	
DPete B p	885	$15⅞	15⅝	15⅞	
D Pete w	2600	32	32	32	
D Expl fo	z600	32	32	32	
D Textie	1500	$11	11	11	+ ⅛
Domtar	1712	$19⅛	18⅞	19	— ⅛
Domtar 225	2600	$27¼	27	27	— ⅛
Donohue	9600	$16	15¾	15¾	— ¼
Dor Val o	330	170	170	170	+ 5
Dorset o	10500	48	46½	48	
Dover Ind	800	$24½	24⅛	24½	+ ¼
Drm Pete o	83000	18	17½	18	+ 1
Dmag	157	400	400	400	—10
Dunde	1000	19	19	19	
Dunail A o	1100	120	120	120	— 5
Du Pont A	400	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Durham f	6800	210	206	206	+ 1
Dylex Ltd	100	$16	16	16	
Dylex A	8250	$13	12⅞	12⅞	
Dynamar	500	65	65	65	
Dynamr w	2000	5	5	5	
Dynex A	6000	32	31	31	
E F					
E-L Fin	500	$38½	38½	38½	
Echo Bay	10490	$17⅞	17½	17⅝	
Echo 1986 w	850	$6¾	6¾	6¾	
Ego Res o	2500	23	23	23	— 1
Elcthorn X	1000	57	6⅞	7	+ ¼
Emco	100	$20¾	20¾	20¾	
Epitek	2000	35	35	35	— 3
Epitek r	4000	½	½	½	
Equity Svr	3500	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Equity p	301	$20½	20⅛	20½	
Erickson	6100	410	400	405	
Evergren o	z712	38	38	38	
Exall o	z375	69	69	69	
FCA Intl	500	$19¼	19	19	
Fibrdg	5465	$17½	17⅛	17⅛	— ⅜
Fibrdg w	10500	$27	27	27	— ½
Fathm Ocn	10100	375	375	375	
Fed Ind A	15200	$11¾	11¼	11¾	+ ½
Fed Ind II	200	$33½	33½	33½	+ ⅛
Fidinam p	500	$27½	27½	27½	+ ¼
Fin Truco	300	58	8	8	
F Trsco 1p	675	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
Fin Trsco w	9500	75	60	75	+ 12
Finning B f	100	$13	13	13	— ½
Firan	500	105	105	105	— 4
FClary A o	1000	75	75	75	— 5
F City Fin	3200	$11⅛	10¾	11⅛	+ ⅛
F Cty Tr A	2100	$10¼	9¾	9¾	— ½
F Cty Tr C	1900	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
F Cty Tr D	1000	$8½	8½	8½	
F Marth A f	200	420	420	420	—20
F Mrcn w	4000	170	165	165	+ 5
Flanagan o	10136	190	184	190	+ 2
Fleet Aero f	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Fleet Aro w	10000	490	490	490	+ 15
Ford Cnda	727	$141½	140	140	
Franco o	10000	165	160	165	
Fruehauf	100	$22½	22½	22½	
Futurtek o	13000	36	36	36	
G H					
Galctic o	2170	$15½	15¼	15½	+ ¼
Galctic L	3400	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Galctic L w	2650	260	255	255	—15
Galtaco	111	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Galveston	14550	210	205	210	+ 5
Gandalf	10518	$8½	8	8½	+ ⅛
Gaz Metr	5600	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Gaz 15 p	100	$28⅜	28⅛	28⅜	— ⅛
Geac Comp	700	$9⅜	9¼	9⅜	+ ¼
Gendis A	2900	$32½	32⅛	32½	+ ⅜
GMC	2933	$95⅝	94¾	95¼	+ ½
Genstar f	68552	$27¾	27⅜	27⅝	+ ⅜
Gnstar 2.35	3950	$30¼	29¾	30	+ ¼
Genstr D p	5930	$26½	26⅛	26½	+ ⅛
Genstr E p	3950	$25⅛	24⅞	24⅞	— ⅛
Geocrude	99781	360	355	355	
Giant Bay o	9000	300	295	300	+ 15
Giant Yk	450	$20¼	20¼	20¼	— ¾
Gibraltar	2600	$8	8	8	
Glamis	13900	$10⅝	10⅜	10⅝	+ ⅛
Glenayre	400	$6	5⅞	5⅞	
Goldale A f	9300	255	250	255	— 5
Goldcorp f	5560	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Goldcrp w	22800	58	55	55	— 1
Gld Kn	6500	470	470	470	— 5
Gldn Rul o	16100	89	85	85	— 2
G Sceptr o	14550	$8½	8¼	8⅜	+ ⅜
Gldn Ter o	2000	35	33	33	— 2
Gldn Ter w	1000	5	5	5	+ 1
Goldast o	3438	95	95	95	+ 5
Goliath G o	15900	$9⅛	8⅞	9	
Graff G	102500	$13½	13½	13½	
Grafton A f	37200	$13⅞	13½	13⅞	+ ½
Graft G p	100	$34	34	34	+ 1
Grandma	13000	52	50	52	+ 2
Granduc	3000	65	65	65	
Granges o	159300	$5⅝	5⅜	5⅜	— ¼
GL Forest	29300	$18	17⅞	18	
GW Steel A	200	195	195	195	— 5
Greyhnd	100	$23	23	23	+ ⅜
Growth I	2300	$11⅞	11⅝	11¾	+ ⅛
Growth p	100	$26	26	26	+ ⅛
Growth w	3100	295	295	295	+ 5
Guar Tr p	100	$18⅝	18⅜	18⅝	
Guard Cap	100	$17	17	17	
Gardn MS f	2200	$7	6⅞	7	+ ⅛
Gard MS w	28650	78	73	73	— 3
Gard PA f	23480	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Gardn P w	14360	112	108	108	— 2
Gulf C	275913	$19⅞	19¼	19⅞	+ ⅛
Gulfstrm o	96972	137	130	131	— 3
HCI A f	2000	32	32	32	— 1
Hale Res o	500	35	35	35	— 3
Halev	1000	111¼	11	11⅛	
H Group A	416	$6¼	6¼	6¼	
Hmrsn C p	1600	$26⅞	26⅝	26⅝	— ⅛
H Can B	500	$26¾	26¾	26¾	
Hardee	2000	105	105	105	
Hrding A f	3000	190	180	180	—20
Hard Crp C	12000	160	160	160	+ 5
Harris A f	11100	$9	9	9	
Hartco	700	420	420	420	— 5
Hawker	3940	$20¾	20¼	20¾	+ ½
Hayes D	24903	$11⅜	11	11¼	+ ⅛
Hees Intl	7250	$21¾	21½	21¾	+ ½
Hees E p	53700	$23½	23½	23½	+ ½
Hees Intl w	3500	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Helix	8410	$7¼	7	7	— ¼
Heritag A f	5100	$20½	20½	20½	+ ½
Hollingr I	z50	$19⅝	19⅜	19⅝	
HBay Mn s	5229	$6⅜	6¼	6¼	
HBay Mn w	8200	10	9	9	— 3
H Bay Co	5318	$26	25⅞	26	+ ¼
HBC A p	612	$18⅛	18⅛	18⅛	
HBC B p	34300	$30⅜	30	30¼	— ⅛
Husky Oil	31720	$9¾	9¼	9¼	
Hydra Ex o	z240	40	40	40	
I J					
ITL Ind	1925	425	420	420	
ITT Can p	1400	$26½	26⅜	26½	
Icor o	32000	103	100	101	— 1
Imasco	13165	$24½	24⅛	24⅜	+ ⅛
Imasco A p	400	325	325	325	—25
Imp Life p	500	$27	27	27	+ ½
Imp Oil A	16545	$51¾	51	51⅛	— ¼
Imp Oil B	154	$51¼	51¼	51¼	+ 2½
Inca o	9500	320	315	320	+ 10
Inco	89

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Les cours perdent du terrain

MONTREAL (PC) — Les titres ont varié irrégulièrement, hier à la Bourse de Montréal, où les transactions ont été très nombreuses. Les indices de quatre des six secteurs de classification des titres ont cependant perdu du terrain.

L'indice général du portefeuille a ajouté 0.14 de point à 128.74.

Le volume a été de 2,299,550 actions transigées contre 2,030,319 mercredi.

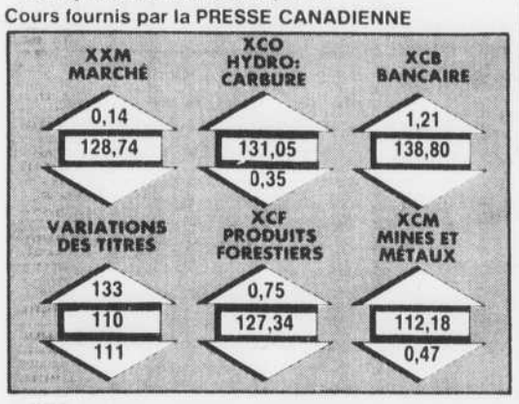
Le secteur des mineraux et mines a régressé de 0.47 de point à 112.18; celui des hydrocarbures, de 0.35 de point à 131.05; celui des industrielles, de 0.21 de point à 107.94; et celui des services, de 0.19 de point à 134.37. Mais l'indice des banques a avancé de 1.21 point à 138.80; et celui des produits de la forêt, de 0.75 de point à 127.34.

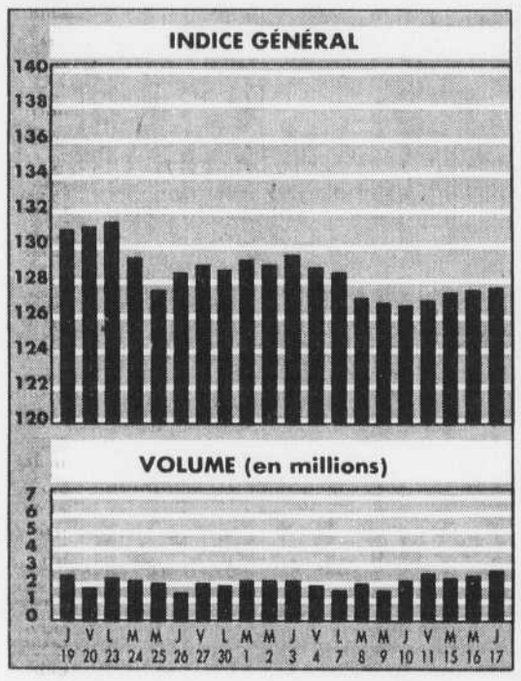
Chez les industrielles, du point de vue du volume, Banque nationale a été le titre le plus actif, gagnant 1-8 à $20 1-8 dans le virement de 158,323 actions. Chez les minéraux, les mines et les hydrocarbures, Dome Mines, inchangé à $12 dans le virement de 19,600 actions, a été le titre vedette.

Parmi les autres titres très actifs, on a remarqué: Chrysler, en hausse de 3-4 à $52 1-4; Entreprises CP, de 1-8 à $27; Banque de Montréal, de 1-8 à $30; et Imasco, de 1-8 à $24 3-8.

Sont demeurés inchangés: Gulf Canada à $19 7-8; et Entreprises Bell Canada à $40 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Agnico E	1400	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Aiguebelle	3500	400	395	400	
Alcan Alu	19811	$33¾	33⅜	33⅜	— ¼
Alcan Wt	7300	480	470	470	—5
Aligro	2850	$11¼	10⅞	11¼	
Alum 2.312	800	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ¼
AMCA int	500	$14	13⅞	13⅞	
Ame	1000	31	31	31	+ ½
Asamera	1375	$12½	12½	12½	+ ⅛
Asamera.8	1500	$26¾	26⅝	26¾	+ ¼
Asbestos	650	420	415	420	+ 10
fAtco I	1800	$9⅞	9⅞	9⅞	
Atco 11.5	125	31	31	31	— ⅛
BCE	119282	$41¼	40⅞	40⅞	
BCE 2.25p	10240	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ¼
BCE 1.96p	z85	$49	49	49	
BCE 2.70p	4100	$42	41¾	41¾	+ ¼
B C Forst	1214	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
BGRpMt.A	470	$8	8	8	
BC Phone	2100	$23⅝	23½	23½	— ⅛
BP Can	111	$29½	29½	29½	
Bank NS	19228	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ¼
B NS sr1	300	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Baue Cont	1540	$10½	10¼	10½	+ ⅜
Baue Mtl	71806	$30⅛	29⅝	30	+ ⅛
BMO 2.85	3300	$36⅞	36½	36¾	+ ⅛
BMO $2.50	700	$27⅝	27⅝	27⅝	
BMO Wts	16900	450	440	440	+ 5
Ba Eparg	1150	$23	22¾	22⅞	+ ⅛
BaEp 2.62	300	$27¾	27¾	27¾	
Baue Nat	154323	$20¼	20	20⅛	+ ⅛
B.Na.W	115500	280	256	275	+ 35
BaNat 2.94	7720	$40⅜	40	40¼	+ ¼
Ba Nat s4	1190	$27½	27⅜	27⅜	— ⅛
Ba Nat s5	10000	$97¾	97¾	97¾	— ¾
BaNat.wtO	z10	$85	85	85	+ 3
Ba Royale	62796	$31¼	30⅞	30⅞	+ ⅛
Bq Ry Wt	2115	355	340	340	—5
BqRy 1.45	400	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
BqRy 1.88	8500	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅛
BaRy 2.75	675	$33¼	33	33	— ⅜
Berkley.pr	1050	370	365	365	—5
Biotech	150	400	400	400	+ 10
fBomb A	1950	$12⅞	12½	12⅝	+ ⅛
fBomb B	2850	$12¾	12½	12½	— ⅛
Bow Val	800	$13¾	13½	13¾	
Brascade	1100	$39¼	39⅛	39⅛	
Brascan A	5234	$33	32⅞	33	+ ¼
Brcan prF	400	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Brinco	3500	100	100	100	—1
Bruncor	4300	$17	17	17	— ⅛
Brunswick	200	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
C D					
CAE Ind	8660	$16⅜	16⅛	16¼	+ ⅛
CDC Life	16700	$20⅞	20¾	20¾	
CB Pak	2350	$22⅛	21⅝	22	
CB Pak.wt	975	$8⅜	8¾	8⅜	+ ¼
CMP 84 u	100	$44½	44½	44½	— ½
Cad Frvw	4568	$12½	12¼	12¼	
Ca.f.wt	1600	$7	6⅞	7	+ ⅜
CadFw B	2025	$10	9⅞	9⅞	
Cambridge	200	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅜
Camp R	202	290	290	290	—5
Cmpbel.Sp	500	$21	21	21	+ ¼
fCampeau	1600	$24½	24⅜	24⅜	— ¾
fCDC	800	$9¾	9⅝	9¾	+ ¼
CDC Pr B	480	$105½	105½	105½	—1
CDC 1960	3760	$17	16¾	17	+ ⅛
Can Malt	z75	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
C Trust	z30	$43	43	43	+27
C Imp Bk	28048	$37¾	37⅛	37¼	+ ⅜
CIBa 2.05	1600	$30	29⅞	29⅞	+ ⅜
CIBQ 3.562	1100	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅛
CIBC w	2200	$5½	5½	5½	+ ⅛
CIBC w.a	2500	$6½	6¼	6⅜	+ ⅜
CP Ltee	36601	$16½	16¼	16⅜	
fC Tire A	11999	$9	9	9	
fC Utilit A	1100	$18	17⅞	17⅞	
C Utilit B	400	$18	18	18	+ ¾
C Util Prk	3400	$27⅞	27⅝	27⅞	
C Util prL	4400	$28¼	28¼	28¼	
C.Util SrH	1100	$23⅛	23	23⅛	+ ¼
C Util wts	7571	345	340	340	+ 5
C Util wtb	1065	340	340	340	+ 15
fCmnac.A	3050	$18⅝	18½	18½	— ⅛
Canron A	450	$13⅜	13¼	13¼	+ ⅛
Cart Ok	1300	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Cascades	24000	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Celanese	3200	$9	9	9	
Cent Dyn	1500	89	83	83	+ 3
Cent.D.sr1	300	475	475	475	
fCFCP.Inc	3700	$14½	14½	14½	+ ¼
Charan	2650	$9½	9¼	9½	+ ¼
Charan.wt	1225	$5½	5½	5½	
fChateau	1100	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Chrysler	100	$52¼	52¼	52¼	+ ¾
Circo Crft	320	$7⅜	7⅛	7⅛	+ ⅛
CimL PrE	800	$10⅜	10¼	10¼	
Cim L 1.17	800	$14	14	14	
Cominco	1148	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Cmrd.a	1000	$5	5	5	
Concom	3400	$6⅛	6½	6½	
Cmp Inv	5200	300	295	300	+ 10
Comterm	24700	210	207	207	—3
Comt.Wt	2425	140	137	140	+ 3
C Bath A	4550	$16	16	16	+ ⅜
C Bath B	z13	$15⅞	15⅞	15⅞	— ¼
C Distlb A	2400	$6½	6¼	6¼	— ¼
fCDistlb B	1300	$6	5⅞	5⅞	
Cons Gas	2600	$25¾	25¼	25¾	+ 1
C gas 1312	200	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
CnsGas914	100	$27½	27½	27½	+ ½
fCor.Mark	400	405	405	405	—15
CIDesi pr	1000	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Daon Dvlp	69473	450	400	440	+ 60
Datagram	400	370	360	370	
Datamark	4500	320	315	315	
Davis Dist	100	335	335	335	—115
DenisA	14300	$13¼	13¼	13¼	
fDenisonB	300	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Denism9.75	200	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
Den9.50	1800	$24⅝	24½	24½	— ⅛
Den.Wt	3700	174	172	174	+ 4
Dofasco	2400	$24¼	24	24	— ¼
Dfs	2000	$34½	34¼	34½	+ ¼
Dofor A	3600	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Dofor pra	100	$24½	24½	24½	
Domco Lfe	2927	$20	19¾	20	+ ¾
Dome Cda	13550	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Dome Mns	19600	$12¼	12	12	
Dme.M.wt	5100	255	253	253	—22
Dome Pet	9249	260	258	260	
Dome.wt	500	32	32	32	
Domtex	755	$11	11	11	+ ⅛
Domtar	7336	$19¼	18⅞	19	— ⅛
Donohue	42320	$16⅛	16	16	
fDylex Ltd	2200	$13	12⅞	12⅞	+ ¼
E F					
Echo Bay	3100	$17¾	17⅝	17⅝	+ ⅛
fEnheat A	257	$20½	20½	20½	+ ½
Enheat B	z51	$20	18	20	
Entrep CP	59275	$27¼	27	27	+ ⅛
Epitek Int	8000	35	35	35	
Eq. Denis	14400	255	250	255	+ 1
FCA Inter	1942	$19½	19½	19½	— ¼
Falcn Cop	400	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
FalLtee	125	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅜
Forex	900	108	106	108	—2
GBC Ltd	10199	181	178	178	—22
Gaz Metr	3200	$11⅛	11⅛	11⅛	
Gaz S.S pr	z20	$97	97	97	
Gaz 15	175	$28⅜	28¾	28⅜	
Gen Motrs	z22	$95	95	95	— ⅜
Genstar	11000	$27¾	27½	27½	
Geocrude	10500	360	350	360	+ 5
Gldc.A	11650	$6⅛	6⅛	6¾	— ⅛
Goodfellw	2000	400	390	400	+ 15
Gr.T.GTC	650	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
Guardcor	500	$8½	8½	8½	
Gdcor.wt	500	70	70	70	
Guard orB	130	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Gulf Can	103858	$19⅞	19¾	19⅞	
Hortco	1700	420	420	420	
Hawker	900	$20¾	20¼	20¾	+ ¾
Hees.Int	1500	$21¾	21⅛	21⅝	+ ⅛
Hees.wt	2950	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ¼
Helix.Circ	2800	$7¼	7	7⅛	
Hir Walkr	10190	$31	30¾	30¾	— ¼
H Wlkr D	2266	$27¾	27½	27½	— ⅛
H Wlkr E	2800	$29¼	29	29⅛	
H Wlkr f	600	$27½	27½	27½	
H.Wlkwt88	548	395	395	395	—5
H Bay Co	500	$26	26	26	+ ¼
Husky Oil	1800	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
I J					
Imp Oil A	5447	$51¼	51	51	— ½
Inco Ltd	10045	$16⅞	16¾	16¾	+ ¼
Indal	700	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Innopac	100	$14	14	14	— ⅛
IBM	1042	$176¼	176	176¼	— ½
Inter Pipe	1150	$42¼	42¼	42¼	
Ivaco A	1605	$19¼	19⅛	19⅛	+ ⅛
Ivaco.sr1	100	$27½	27½	27½	+ ¼
Ivaco.sr2	1400	$27⅜	27½	27⅜	
Janock	4800	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Jnock prC	180	$13	13	13	— ⅛
Janck Wts	1500	$8¾	8¾	8¾	
Kiena	350	$25	25	25	
Labatt	708	$27½	27¼	27½	+ ⅛
Laidlaw A	100	$15	15	15	+ 1
fLaidlw B	100	$14	14	14	+ ⅛
Lanpar T.	300	375	375	375	—10
fLaVrdy a	1575	234	226	226	
Lobl sr2	400	$43½	43½	43½	+ 5¼
Louvem	900	135	131	135	
Louv.p	2600	225	215	215	—10
LauvmWt3	1000	30	30	30	
M N					
MICC Inv	500	375	375	375	+ 45
McM Bldl	304	$18¼	18	18¼	+ ¼
C Marconi	1300	$21	20⅞	20⅞	— ¼
fMarit Tel	1499	$14⅜	14¼	14⅜	
Mark Spen	700	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Mass Fer	3170	325	320	320	—5
McNeil M	2600	480	480	480	
Min Lac	2950	$31⅞	31⅜	31¾	+ ⅛
Mitel Corp	1100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
fMolson A	4955	$19⅛	18⅛	18¼	+ ⅛
MTrustco	1800	$14⅞	14¾	14¾	
Moore	12045	$25⅛	25	25	+ ⅛
fMorgn T	300	370	370	370	—5
Multidev	600	315	305	305	—20
Multi.w	10500	80	71	75	
Muscocho	2000	370	370	370	+ 5
Musco pr	700	$14⅜	14½	14⅜	
NfldLiht A	7111	$16⅜	16¼	16⅜	— ⅛
Nfldl. 9.84	800	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Nfld 1414	500	$11½	11½	11½	— ⅛
NewTel	100	$15¾	15¾	15¾	

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
2.40	2.40	NV			211.00		0
214.00	.60	JA			214.50		2
.50	.50	MR			216.40		0
		MY			221.90		0

Total open interest: ....2 ....

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
O P					
Oakwood	3500	$8½	8¼	8½	+ ½
fOsha A	700	$34	34	34	
Poncdn Pt	2000	$34¾	34⅝	34¾	+ ¼
Perkins.P	1200	475	470	470	—10
Pet Sun	1200	175	175	175	—5
Pet—sun.wt	z200	39	39	39	—2
PlacerDwl	3100	155	146	150	+ 5
Placer.wa	1750	290	290	290	—10
Placer R	9100	$9½	9½	9½	
fPowr Cr	21700	$18¾	18½	18⅝	
Prefac A	200	110	110	110	—30
Promatek	1000	325	325	325	+ 325
Provigo	33041	$24¾	24½	24⅝	— ⅛
Q R					
Que Tel	149	$39½	39½	39½	+ ½
Quebecor	6860	$11⅞	11¾	11⅞	+ ¼
Rio Algom	100	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
fRolind A	200	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Ro—na.pr.1	1800	$10¼	10¼	10¼	
Ro—na.pr.2	200	$10½	10½	10½	+ ¼
Ry Trco A	32665	$20½	20¼	20½	+ ⅛
RTrsfc2.93	500	$29¾	29¾	29¾	+ ⅜
S T					
SHL Syst	z40	$9	9	9	— ⅛
fSI CemA	1390	$18½	18½	18½	
Scept 7p	200	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Seagram	18427	$56⅞	56	56	—1
Sears Can	1100	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
fSelkirk A	26100	$21½	21½	21½	+ ½
Selkirk Wt	600	$6⅛	6	6	— ¼
Shell Can	6925	$23¼	23	23	— ⅜
SEEvld'or	1500	220	220	220	+ 15
Southam	2200	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
fSpar Aer	240	$27½	27⅜	27⅜	+ ⅛
fSparCap	66455	410	390	400	
fSteinb A	2700	$26½	26¼	26¼	— ¼
Stinbg prC	200	$21½	21½	21½	— ½
Stbg Pr D	500	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Stelco A	5000	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
Stelco Wts	500	95	95	95	—3
Stel 1.94	500	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Stelc 3.625	500	$29⅜	29⅜	29⅜	
Sullvn.Min	4553	395	390	395	
Sumabus	3266	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Teck A	200	$14¼	14¼	14¼	— ¼
fTeck B	1000	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Teck.SerE	400	$27	26⅞	27	+ ⅜
Teck.SerF	100	$26	26	26	
fTele—Cap	7600	$9⅞	9¾	9¾	
fTel Mt B	200	$28	28	28	
Tembec.A	700	295	285	285	—10
TbecWt	z100	1	1	1	—4
Texaco	225	$31	31	31	— ⅛
Texaco.Rc	200	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Thomsn A	2300	$21	20¾	21	
TIE teleco	1600	$7½	7⅜	7½	— ¼
Tor Dm Bk	13864	$23½	23⅛	23½	+ ½
Total Pete	5800	$20⅞	20⅝	20⅝	— ⅜
Total.P.wt	1000	292	292	292	—8
Tot Pet pr	2600	$38½	38⅛	38⅛	— ¼
TrAlta A	7607	$25¼	25	25	
TrAlta wt	100	350	350	350	—15
TrAlta pM	100	$26½	26½	26½	+ ⅛
TrAlta Pq	300	$28½	28½	28½	
TrCan Pl	4876	$24⅜	24⅛	24¼	+ ⅛
Trs mount	500	$10	10	10	+ ⅜
Trillium T	2600	$11	10¾	10¾	— ¼
Trilon Fin	5000	$20	20	20	— ⅜
Trimac	1350	325	325	325	—15
fTrizec A	100	$26	26	26	+ ¾
Trust Gen	4400	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Turbo Rs	z300	48	48	48	—1
U V					
fUAP InA	1700	$23½	23⅛	23⅛	
UAP Wt	z135	$20¼	20	20¼	
Ultrmar	200	375	375	375	—10
Uniges A	500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
fUnigs B	7447	450	440	450	+ 5
Uni.Wt	10735	100	95	96	+ 4
UnigesprA	1500	$8¾	8¾	8¾	
Union.Ent	1100	$12⅛	12	12⅛	
Visway	20950	$6⅜	6½	6⅜	
Volcano	2435	$7¼	7	7¼	
W X					
Wiax A	900	$15½	15½	15½	+ ½
Wargton	7500	72	70	72	+ 2
Webb Knp	100	150	150	150	
Westburne	100	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Wcst Trn	2008	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Westmin	500	$12½	12½	12½	— ¼
Westm 2.12	800	$26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
Weston	100	$85½	85½	85½	— ½
WrldEa	3740	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Xerox wt	600	255	255	255	—5
Junior Mines Oils					
Abcourt	3909	119	113	119	+ 4
Abitibi As	2000	48	48	48	+ 3
Augmitto	2000	130	130	130	
Bakertalc	1000	72	72	72	+ 2
Barexor	44600	60	57	60	+ 1
Belchasse	5000	30	30	30	—4
Bruneau	9500	59	57	57	—1
Cons I Rs	666	25	25	25	
C.Imp. 10	z400	50	50	50	—50
D'Or Val	3656	175	165	175	+ 6
Dumagmi	354	400	400	400	
DumWt	z200	17	17	17	—13
Dyna Mn	6000	11½	11½	11½	— ½
Explo Que	4500	34	34	34	—1
GallantGld	614	42	42	42	
Gln.Group	4500	96	95	95	—5
G Knight	1000	470	470	470	—5
Goldex Ifd	2500	185	185	185	+ 10
Gordex	8000	205	200	201	—4
JAG Mine	2000	38	38	38	—2
Laduboro	5000	33	33	33	
Lynx Exp	2514	31	31	31	—1
Massval	500	11	11	11	
Maufort	2000	55	55	55	+ 2
Mnrc Res	5000	34½	34½	34½	
Mid Canad	5090	28	27	27	—3
PeronG	11746	288	268	268	—22
Vior	23900	98	90	90	—6
Vior.wt	51500	8	½	1	—7
StandardG	568	30	30	30	
Tandem	5400	170	145	170	+ 50
Unergie	8500	8	8	8	
W Q Mnes	2200	70	70	70	
Wrightbr	3000	51	51	51	—1
Yorbeau	9668	85	82	85	+ 1

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	48300	6.16	6.12	6.16
Grdn gld	2527	326.50	325.60	326.00
B.Rep.slvr	34000	6.16	6.16	6.16
B.Rep.gld	500	326.00	326.00	326.00

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
Institutions financières	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Banco central Can.	10½	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce	10	10¾	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	11½
Montréal	9¾	10½	11½	12	—	—	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Nationale	10	11	11¾	12¼	10¼	11¼	12	12½	10½	11½	12¼	12¾	11¼
Nouvelle-Écosse	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾
Royale	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	10¾
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10¼	11½	12	12¼	11¾
Caisses pop.Mtl.*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10¾	11½	12	10¼	11	11¾	12¼	10½	11¼	—	—	10½
Fiducies													
Canada Trust	10	10¾	11½	12	10¼	11	11¾	12¼	10¼	11	11¾	12¼	12¾
Crédit-Foncier	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	10¼	11¼	11¾	12½	—
Fiduciaires	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12	10	11	11½	12	—
Fiducie Guardian	10½	—	12	12¼	10¼	—	12	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10¼	11	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	10⅜	—	13½	13¾	—
First City	—	—	—	—	10¼	—	11½	12	10¼	—	11½	12	—
Guaranty Trust	10	10¾	—	12	10	10¾	—	12	—	—	—	—	—
Montréal Trust	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	—
Morguard Trust	—	—	—	—	10¼	—	11½	12	10¼	—	11½	11¾	—
Permanent	10	10¾	11½	12	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Prêt et Revenu	10	11	11½	12	10	11	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	11	11½	12	10¼	11¼	11¾	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10	11	11½	12	10¼	11¼	11¾	12¼	10¾	11¾	12¼	12¾	—
Trust Morgan	10¼	10¾	11¼	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	10	10¾	11½	12	10¼	11	11¾	12¼	10¼	11	11¾	12¼	10
Trust Royal	10	11	11½	12	10	11	11½	12	10	11	11½	12	11¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 16 octobre1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

		Court terme						Long terme				
Institutions financières	Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	—	8	8	8¼	8½	5,000	9¾	—	—	—	—
Commerce	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10½	10½	11
Continentale	5,000	—	7	7¼	7½	7¾	1,000	9	10	10½	10¾	11
Épargne	3,000	—	6¾	7	7½	7½	1,000	8¾	9½	10¼	10½	11
Mercantile	5,000	—	7½	7¾	7¾	7¾	5,000	8	8¼	8½	8¾	9¼
Montréal	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	8½	9¼	10¼	10½	10¾
Nationale	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10¼	10¾	11
Nouvelle-Écosse	5,000

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Progression du marché

TORONTO (PC) — Les cours ont été en hausse, hier à la Bourse de Toronto, où les échanges se sont suivis à un rythme modéré.

L'indice composé des 300 a progressé de 3.47 points à 2,648.64.

Le volume des échanges a été de 11.33 millions d'actions, au regard de 11.01 millions à la séance de mercredi.

Parmi les industrielles les plus actives, on a noté: Stelco A, plus 1-8 à $20; Banque de Nouvelle-Ecosse, plus 1-4 à $13 1-8; Gulf Canada, plus 1-8 à $19 7-8; Mackenzie Financial, plus 1-8 à $18 1-2; et Daon Development, plus 65 cents à $4.45.

Par contre, Woodwards A a perdu 1-8 à $6 1-4; Seagram, 7-8 à $56 1-8; Newfoundland Light and Power, 1 1-8 à $16 5-8; Canadian General Investments, 1 à $44 1-2; et Harding Carpet A, 20 cents à $1.80.

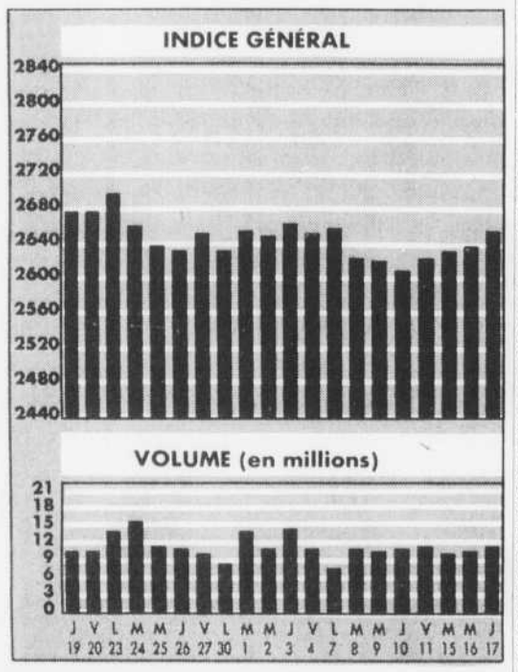
Chez les mines, Lac Minerals a progressé de 1-4 à $31 3-4; Denison B, de 1-8 à $12 3-8; et Campbell Red Lake, de 3-8 à $31 3-4. Mais Granges Exploration a fléchi de 1-4 à $5 3-8.

Chez les pétrolières, Pancanadian Petroleum a gagné 1-4 à $34 1-2; Oakwood Petroleum, 1-2 à $8 1-2; et Ranchmens B, 1-4 à $6 1-8.

Mais Aberford Resources a fléchi de 1-4 à $8 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	212	$15½	15½	15½	
AMCA Int	7702	$14	13¾	13¾	
AMCA 2 p	3850	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅜
AMCA 3 p	900	$24⅞	24¾	24¾	
Abatera o	12000	72	72	72	— 2
Aberford	2500	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
Aberford w	1000	118	118	118	— 2
Abti Prce	5295	$17½	16¾	17½	+ ½
Aces ATM o	500	450	450	450	—25
Adanac M o	10100	16	16	16	— 9
Agnico E	3850	$19⅜	19¼	19¼	+ ⅛
Agra Ind A	z50	$8¼	8¼	8¼	
Agra B f	z50	$8¼	8¼	8¼	
Alt Energy	5403	$17¼	17	17⅛	— ⅛
Alt Enr A	1500	$29⅜	29⅛	29⅛	— ⅜
Al Enr 775	3200	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ½
Alcan	89308	$33¾	33⅜	33⅜	— ⅜
Alcan w	67800	485	465	465	—10
Algo Cent	2002	$20⅜	20½	20½	— ¼
Algoma St	2512	$18¾	18½	18¾	+ ¼
Algma St B	1700	$23	22⅝	23	
Alum A	1400	$26⅞	26⅞	26⅞	
Alum c p	12500	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Amco A o	47000	28½	28	28	
Am Eagle o	300	167	167	167	— 3
Am Leduc	4333	34	34	34	— ½
A C Mn	500	50	50	50	— 2
Ang CT 4½	z40	$26½	26½	26½	
Ang UDev	600	60	60	60	— 1
Anthes	919	31	31	31	— 2
Arbor B f	100	$11	11	11	
Args 250 p	140	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Args 260 p	100	$30¼	30¼	30¼	+ ½
Argus B pr	870	$30⅜	30½	30½	+ ⅛
Argus C pr	200	$19½	19½	19½	+ 6½
Asamera	90509	$12⅝	12⅜	12½	
Asamera 8	14600	$26⅞	26⅜	26⅜	
Asbestos	100	410	410	410	
Astral A f	86800	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
Atco I f	2100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Atco 11½	550	$31	30¾	31	
Atco w	57700	235	225	235	+ 10
Atlas Yk o	22000	26	26	26	— 1
Aygamitto a	1000	125	125	125	— 5
Aur Res o	3700	135	132	132	
BC Rail p	2350	$27¼	27	27	— ⅛
BC Sugar A	1756	$24⅛	23⅞	23⅞	— ⅛
BC Sugar w	1700	320	320	320	— 5
BGR A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
BGR w	800	55	55	55	— 1
BMB Comp	7200	270	250	270	+ 20
BP Canada	125	$29½	29½	29½	— ⅜
BRISA o f	z10	$10¼	10¼	10¼	
Banister C	810	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Bk Alberta	5700	$8¾	8½	8½	
Bk B C	117932	$5⅛	495	5	+ 5
Bk BC 228	1800	$22¼	21½	22¼	+ 1¼
Bk BC 222	450	$23½	23	23½	+ 1
Bank Mtl	84358	$30¼	29⅝	30	+ ⅛
Bk Mtl 285	3200	$36⅞	36¾	36⅞	+ ⅛
Bk Mtl 250	2500	$27⅜	27½	27½	
Bk Mtl 3p	4850	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Bk Mtl w	39040	450	440	440	+ 5
Bk NS	276109	$13⅜	12⅞	13⅜	+ ¼
Bk N S 1p	1850	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
Bankeno w	9815	99	97	97	+ 4
Barons Oil	2000	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Barrick o	66689	195	193	195	+ 1
Barick w	2000	65	65	65	
Baringth o	5500	145	140	145	+ 5
Baton A f	150	$17½	17½	17½	— ½
Bay Mills	64266	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅜
Beau CA o	26500	68	60	61	+ 1
BCE	125140	$41¼	40⅞	41	+ ⅛
BCE 2.25 p	455	$34½	34¼	34½	+ ¼
BCE 1.80 p	600	$28¼	28	28¼	+ ⅛
BCE 2.70 p	7100	$42	41⅝	41⅝	
Bentall 1 p	3000	$26¼	26½	26⅜	+ ⅛
Biotech	1010	390	390	390	
Blkdom o	1200	360	360	360	
Blackwod	800	400	400	400	
Bluesky	7855	350	340	345	+ 5
Bombdr A	118	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Bonanza R	35242	350	340	350	+ 10
Bonza R w	z62	21	21	21	
Bonar	300	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Bonar w	300	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Bow Valy	10850	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Bow Valy 4	3205	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Bow Vly 205	400	$26	26	26	
Bow Valy w	2461	150	140	150	+ 10
Bow Vly R	17551	350	340	350	
Bow VR p	17600	$23¾	23½	23½	
Bralorne	495	375	375	375	
Bralar 8.75	300	$17¼	17⅛	17¼	
Bramalea	2495	$16¾	16½	16⅝	+ ⅛
Brscade p	3369	$39¼	39⅛	39⅛	+ ⅛
Brascan A	14860	$33	32⅝	33	+ ⅛
Brscn 8½	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Brscn 1981	100	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Brkwater o	14430	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Brenda M	650	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Bright A	100	$21	21	21	+ ¼
Brinco	3200	100	100	100	— 1
Brinco p	3378	355	340	340	—10
BCFP	1735	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
BC Res	44220	231	223	225	+ 2
BC Res p	1250	$29½	29⅜	29½	+ ⅛
BC Phone	16856	$23⅜	23½	23½	— ⅛
BCPh 4¾ p	100	$55	55	55	+ 1
BCPh 1956	100	$55	55	55	+ 1
BCPh 5.15	100	$58½	58½	58½	+ 1
BCPh 5¾ p	100	$66	66	66	+ 2
BCPh 6 pr	105	$69	69	69	+ 1½
BCP 7.04 p	200	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Braulan	3500	130	125	125	+ 2
Bruncor	8773	$17½	17	17⅛	
Brunswk	1076	$12¾	12½	12½	
Budd Can	1485	$30	29⅝	29⅝	

C D

CAE	20850	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ¼
CB Pak	1050	$22	22	22	+ ⅛
CB Pak w	675	$8½	8½	8½	
CCL A	600	$14¾	14¾	14¾	
CCL B f	131785	$14¾	14½	14⅝	— ⅛
CDC Life	11700	$20⅞	20¾	20⅞	
CFCF f	1100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
CIL	1035	$29¾	29½	29½	
CSA A f	300	$5½	5½	5½	
Cableshar	1400	$5⅜	5½	5½	— ⅛
Cabre	14400	305	295	305	+ 10
Cad Frv	5991	$12⅜	12¼	12¼	
Cad Frv A	10590	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Cad Frv 2	42100	$10	9⅞	9⅞	
Cad Frv w	100	$7	7	7	+ ⅛
Calgary 1 p	2600	$26½	26	26½	+ ½
Cambridg	7400	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Cmbridg w	100	375	375	375	
Camco Inc	300	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Camel O G	1600	22	22	22	
Camp RL	14245	$31¾	31½	31¾	+ ⅜
Camp Res	652	290	290	290	
Camp R w	1126	37	37	37	
Camp Soup	977	$21¼	21	21	+ ⅛
Campeau f	2400	$24¾	24¼	24⅜	— ⅜
Cmp B	300	$24	24	24	+ ¼
Cmpeau w	600	$6¼	6¼	6¼	
Camreco o	2000	65	65	65	— 2
CCem ex p	108	$10¼	10¼	10¼	
CCem 2 p	422	$14	14	14	
CDC f	4170	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ⅛
CDC pr B	505	$106½	105½	106½	+ ¾
CDC 1980	46515	$17	16¾	16⅞	
CDC 1983	1500	$26¼	26⅛	26¼	
Can Malt	400	$21	21	21	
C Nor West	10700	$23¼	22¾	23¼	+ ¾
CanP E	139673	$27⅛	26⅞	27	+ ⅛
C Packrs	275	$34⅞	34½	34⅞	+ ⅛
CPerm C p	1800	$25½	25⅜	25⅜	+ ⅛
CS Pete f	100	430	430	430	
Can Trust	233	$43¼	43¼	43¼	
C Trust 11	400	$23½	23½	23½	+ ¼
CGE	200	$6¾	6½	6¾	
CG Invest	1280	$44½	44½	44½	— 1
CI Hydra pr	200	$14	14	14	
CI Bk Com	70442	$37½	37⅛	37¼	+ ¼
CIBC 250 p	2000	$26	26	26	
CIBC 2.05 p	12925	$30	29⅞	30	+ ⅛
CIBC 35625	11400	$28⅝	28½	28½	— ⅛
CIBC w	19075	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
CIBC w A	18550	$6½	6¼	6¾	+ ⅛
Cdn Jorex	11600	370	360	360	—10
C Marconi	3700	$21	20¾	20¾	— ¼
CNat R	15700	21	21	21	— 1
C Ocdental	16612	$26⅛	25¾	25⅞	— ⅛
CP Ltd	184122	$16½	16¼	16⅜	
Cdn Roxy	6024	$5⅜	5⅛	5⅛	— ⅛
Cancom	21000	$6⅝	6⅝	6¾	+ ⅛
Cdn Tire	100	$13	13	13	+ ⅛
CTire A f	52768	$9⅛	9	9⅛	
CUtil A f	11933	$18	18	18	+ ⅛
C Util 9.24	500	$25½	25⅜	25⅜	— ⅜
C Util 7.30	100	$22½	22½	22½	+ ½
CUtil 2nd E	400	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
CUtil 2nd G	3900	$28¼	28	28¼	
CUtil 2nd H	4400	$23⅛	23	23	— ⅛
CUtil A w	2813	345	335	345	+ 15
CUtil B w	1080	335	325	335	+ 10
CWorld A p	30400	$19¾	19⅜	19¾	— ⅜
Cnamax o	8425	$5¼	5⅛	5¼	
Cantr Cp 1p	1200	$24¾	24	24¾	
Cantar	71450	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Cantar pr	4150	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅛
Canron A	150	$13	13	13	— ¼
Canterra	3775	$8⅜	8¼	8¾	
Canuc o	23500	20	20	20	— 2
Caro	2200	$16½	16¼	16¼	
Cara A f	400	$16⅛	16	16	— ⅛
Carl OK	8200	$12⅞	12½	12¾	
Carl B p	z50	$29½	29⅛	29⅛	
Carlyle o	1000	35	35	35	— 3
Carma A	21164	39	38	38	— 1
Carolin o	2000	340	340	340	
Cascades	4025	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Celanese	250	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Centenial	1000	350	350	350	+ 25
Centrl Tr	3188	$14¼	14	14⅛	— ⅛
Chncir	5550	45	45	45	+ 3
Chvco A	1000	485	485	485	+ 5
Chieftain C	z20	$43½	43½	43½	
Chrysler	1147	$53¼	52¼	53¼	+ 1¼
CHUM	100	$39½	39½	39½	
CHUM B f	300	$41⅞	41½	41½	— ¼
Cimaron o	300	$8	8	8	— ⅛
Cineplex o	4898	$9⅛	9	9	
Cineplex p	1063	$9	9	9	+ ¼
Coastal f	300	$9	9	9	— ½
Coastl A f	6500	$8	8	8	
Coho A	710	275	275	275	+ 5
Coin Lake o	2500	155	150	155	— 3
Coleco	3340	$28¾	28¼	28½	— ⅛
Cmplx	1500	230	230	230	+ 5
Cominco	43304	$12⅞	12¾	12⅞	
Cominco D	1100	$9⅞	9⅝	9⅞	
Cmrci OG	2100	181	180	180	
Compu H o	11500	200	195	195	— 5
Compu H w	9000	46	45	45	
Cmplg	100	$12	12	12	+ ¼
Cmp Inv o	19533	300	295	300	+ 5
Comterm	15750	210	207	210	+ 5
Con Bath A	7035	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Con Bath B	200	$16¼	16¼	16¼	+ 1⅛
Con Bath p	300	$18½	18	18	— ½
Con Prot o	6600	115	111	111	— 4
Consoltex	z40	$5⅞	5⅞	5⅞	
C Distb A	1400	$6¾	6¼	6¼	— ⅛
CDistb B f	3250	$6	5⅞	6	+ ⅛
Cons Gas	7800	$25⅝	25¼	25¼	+ ¼
Con Gas A	z75	$65	65	65	
C Gas 13½	1000	$13¾	13⅝	13¾	
C Gas 9¼	z50	$27⅜	27⅜	27⅜	
Con Glass	11164	$17½	17	17	— ⅜
CTL Bank	25075	$10½	10¼	10½	+ ¼
CTL Bk 4½	z5	$80½	80½	80½	
CTL A p	1300	$21½	20¾	20¾	— ¼
Contrans A	5575	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Conwest A	2900	$8	8	8	
Conwst B f	1560	$8	7¾	7¾	— ¼
Conwst 12	550	$27	26¼	26¾	
Cooper A f	22000	465	465	465	—10
Co enerco A	5800	$5½	5½	5½	
Corby	z35	$38	38	38	
Corby B f	z35	$36½	36½	36½	
Cor Mark f	6600	410	405	410	— 5
C Mrk r	317402	2	½	½	— ½
Core Mrk w	5000	87	84	87	— 2
Corp Food	2510	$16	15½	16	+ ½
C Falcon C	500	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Corrida o	7467	17	15	17	+ 2
Coseka R	1100	275	270	275	+ 5
Coseka 7 p	1200	$6¾	6¼	6¾	+ ⅛
Costain A p	z25	$25½	25½	25½	
Costain w	z50	280	280	280	
Crestbrk	50400	$6½	6½	6½	
Cr Life Ap	3600	$27⅜	27	27	
Crownx	3950	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
Crownx A f	6540	$20	19¾	19¾	— ⅛
Crownx 1 p	13075	$29⅛	29	29⅛	+ ⅛
Crownx 2 p	1700	$26½	26¼	26½	+ ⅛
Crnx w	3200	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Curtiss W	z40	$6⅝	6⅜	6⅜	
Czar Res	26850	220	215	220	+ 5
Daon D	176084	465	390	445	+ 65
Daon A	1900	465	400	465	+ 90
Daon 8⅜ p	5900	$6	5⅜	5⅞	+ ½
Daon 9½ p	5600	$6½	6	6⅛	+ ⅜
Davidson o	2800	485	470	485	
Deiour o	z300	30	30	30	
Denison A p	3802	$13¼	13¼	13¼	
Denison B f	42000	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Denison p	2600	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅜
Denison B p	9400	$24⅜	24½	24⅜	+ ⅛
Denison w	3200	175	171	175	+ 5
Develcon	900	$6	6	6	
Dexleigh o	15160	255	250	253	+ 3
Dexligh w	12200	110	100	110	+ 15
Dicknsn A f	3357	$6¾	6¾	6¾	
Dicknsn B	457	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Dicon Sys	4500	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Discovry f	11500	217	215	217	— 5
Dofasco	82210	$24¼	24	24⅛	— ⅛
Dfs 4¾	z40	$57¾	57¾	57¾	
Dfs 235	1200	$25⅝	25⅜	25⅜	+ ⅛
Dfs 260	9600	$34⅜	34⅛	34⅜	+ ⅜
Doman A	2500	250	245	250	+ 9
Doman B f	2000	203	195	195	
Dome Cda	7762	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Dome Mine	16332	$12¼	12	12	
Dome M gw	17300	255	250	250	
Dome M sw	12800	360	340	350	
Dome Pete	90950	262	257	260	
DPete A p	1678	$16	15¾	15⅞	
DPete B p	885	$15⅞	15⅞	15⅞	
D Pete w	2600	32	32	32	
D Expl fo	z600	32	32	32	
D Textie	1500	$11	11	11	+ ⅛
Domtar	1712	$19⅛	18⅞	19	— ⅛
Domtar 225	2600	$27¼	27	27	— ⅛
Donohue	9600	$16	15¾	15¾	— ¼
Dor Vol o	330	170	170	170	+ 5
Dorset o	10500	48	46½	48	
Dover Ind	800	$24½	24⅛	24½	+ ¼
Drm Pete o	83000	18	17½	18	+ 1
Dmag	157	400	400	400	—10
Dunde	1000	19	19	19	
Dunoil A o	1100	120	120	120	— 5
Du Pont A	400	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Durham f	6800	210	206	206	+ 1
Dylex Ltd	100	$16	16	16	
Dylex A	8250	$13	12⅞	12⅞	
Dynamar	500	65	65	65	
Dynamr w	2000	5	5	5	
Dynex A	6000	32	31	31	

E F

E-L Fin	500	$38½	38½	38½	
Echo Bay	10490	$17⅛	17½	17⅝	
Echo 1986 w	850	$6¾	6¼	6¼	
Ego Res o	2500	23	23	23	— 1
Eicthorn X	1000	$7	6⅞	7	+ ¼
Emco	100	$20¾	20¾	20¾	
Epitek	2000	35	35	35	— 3
Epitek r	4000	½	½	½	
Equity Svr	3500	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Equity p	301	$20½	20⅜	20½	
Erickson	6100	410	400	405	
Evergren o	z712	38	38	38	
Exall o	z375	69	69	69	
FCA Intl	500	$19¼	19	19	
Fibrdg	5465	$17½	17⅛	17⅛	— ⅜
Flcnbrdg w	10500	$27	27	27	— ½
Fordy Res	600	280	280	280	
Fathm Ocn	10100	375	375	375	
Fed Ind A	15200	$11¾	11¼	11¾	+ ½
Fed Ind 11	200	$33½	33½	33½	+ ⅛
Fidinam p	500	$27½	27½	27½	+ ¼
Fin Truco	300	$8	8	8	
F Trsco 1p	675	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Fin Trsco w	9500	75	60	75	+ 12
Finning B f	100	$13	13	13	— ½
Firan	500	105	105	105	— 4
FClary A o	1000	75	75	75	— 5
F City Fin	3200	$11½	10¾	11½	+ ⅛
F Cty Tr A	2100	$10¼	9¾	9¾	— ½
F Cty Tr C	1900	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
F Cty Tr D	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	
F Marth A f	200	420	420	420	—20
F Mrcn w	4000	170	165	165	+ 5
Flanagan o	10136	190	184	190	+ 2
Fleet Aero f	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Fleet Aro w	10000	490	490	490	+ 15
Ford Cnda	727	$141½	140	140	
Franco o	10000	165	160	165	
Fruehauf	100	$22½	22½	22½	
Futurtek o	13000	36	36	36	

G H

Galctic o	2170	$15½	15¼	15½	+ ¼
Galctic L	3400	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Galctic L w	2650	260	255	255	—15
Galtaco	111	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Galveston	14550	210	205	210	+ 5
Gandalf	10518	$8½	8	8½	+ ¾
Gaz Metr	5600	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Gaz 15 p	100	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
Geac Comp	700	$9⅛	9¼	9⅜	+ ¼
Gendis A	2900	$32½	32½	32½	+ ⅜
GMC	2933	$95⅝	94¾	95¼	+ ½
Genstar f	68552	$27¾	27⅜	27⅜	+ ⅜
Gnstar 2.35	3950	$30¼	29¾	30	+ ¼
Genstr D p	5930	$26½	26⅜	26½	+ ⅛
Genstr E p	3950	$25⅛	24⅞	24⅞	— ⅛
Geocrude	99781	360	355	355	
Giant Bay o	9000	300	295	300	+ 15
Giant Yk	450	$20¼	20¼	20¼	— ¾
Gibraltar	2600	$8	8	8	
Glamis	13900	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Glenavre	400	$6	5⅞	5⅞	
Goldale A f	9300	255	250	255	— 5
Goldcorp f	5560	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Goldcrp w	22800	58	55	55	— 1
Gld Kn	6500	470	470	470	— 5
Gldn Rul o	16100	89	85	85	— 2
G Sceptr o	14550	$8½	8¼	8⅜	+ ⅜
Gldn Ter o	2000	35	33	33	— 2
Gldn Ter w	1000	5	5	5	+ 1
Goldast a	34438	95	95	95	+ 5
Goliath G o	15900	$9⅛	8⅞	9	
Graft G	102500	$13½	13½	13½	
Grafton A f	37200	$13⅜	13½	13⅜	+ ½
Graft G p	100	$34	34	34	+ 1
Grandma	13000	52	50	52	+ 2
Granduc	3000	65	65	65	
Granges o	159300	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
GL Forest	29300	$18	17⅞	18	
GW Steel A	200	195	195	195	— 5
Grevhnd	100	$23	23	23	+ ⅜
Growth I	2300	$11⅞	11⅝	11¾	+ ⅛
Growth p	100	$26	26	26	+ ⅛
Growth w	3100	295	295	295	+ 5
Guar Tr p	100	$18⅛	18⅛	18⅛	
Guard Cap	100	$17	17	17	
Gardn MS f	2200	$7	6⅞	7	+ ⅛
Gard MS w	28650	78	73	73	— 3
Gard PA f	23480	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Gardn P w	14360	112	108	108	— 2
Gulf C	275913	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Gulfstrm o	96972	137	130	131	— 3
HCI A f	2000	32	32	32	— 1
Hale Res o	500	35	35	35	— 3
Haley	1000	$11¼	11	11⅛	
H Group A	416	$6¼	6¼	6¼	
Hmrsn C p	1600	$26⅞	26⅝	26⅝	— ⅛
H Can B	500	$26¾	26¾	26¾	
Hardee	2000	105	105	105	
Hrding A f	3000	190	180	180	—20
Hard Crp C	12000	160	160	160	+ 5
Harris A f	11100	9	9	9	
Hartco	700	420	420	420	— 5
Hawker	3940	$20¾	20¼	20¾	+ ½
Hayes D	24903	$11¾	11	11¼	+ ⅛
Hees Intl	7250	$21¾	21½	21¾	+ ⅛
Hees E p	53700	$23½	23½	23½	+ ⅛
Hees Intl w	3500	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Helix	8410	$7¼	7	7	— ¼
Heritag A f	5100	$20½	20½	20½	+ ½
Hollingr i	z50	$19⅜	19⅜	19⅜	
HBay Mn s	5229	$6⅜	6¼	6¼	
HBay Mn w	8200	10	9	9	— 3
H Bay Co	5318	$26	25⅞	26	+ ¼
HBC A p	612	$18½	18⅜	18½	
HBC B p	34300	$30¾	30	30¼	— ⅛
Husky Oil	31720	$9⅜	9¼	9¼	
Hydra Ex o	z240	40	40	40	

I J

ITL Ind	1925	425	420	420	
ITT Can p	1400	$26½	26⅜	26½	
Icor o	32000	103	100	101	— 1
Imasco	13165	$24½	24⅛	24⅜	+ ⅛
Imasco A p	400	325	325	325	—25
Imp Life p	500	27	27	27	+ ½
Im

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

L'usine Hyundai

Lamarre en appelle à Johnson pour favoriser Montréal

Persuadée que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, a pris le parti de la région de Bromont dans le projet de la société Hyundai, l'administration montréalaise en appelle au premier ministre, M. Pierre-Marc Johnson.

« Nous lui demandons d'intervenir personnellement, d'autant plus que le site de Montréal répond à toutes les exigences », affirme M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif.

M. Lamarre espère que le premier ministre, député d'Anjou, un comté situé dans l'est de l'Île, non loin du site proposé, pourra faire valoir auprès de son cabinet les avantages de Montréal en lui rappelant, entre autres choses, l'option préférable d'aménagement que le gouvernement québécois a adopté pour la région de Montréal.

En 1978, le gouvernement québécois adoptait une option préférable d'aménagement dans laquelle il affirmait vouloir favoriser le développement de la région montréalaise en concentrant le développement dans le périmètre urbanisé. L'établissement de l'usine de montage Hyundai dans la région de Bromont apparaît à l'administration montréalaise comme une contravention à l'option préférable d'aménagement.

La Ville de Montréal a proposé un site situé dans le quartier Pointe-aux-Trembles, avec une ouverture portuaire sur le fleuve Saint-Laurent. Toutefois, la plus grande part des terrains visés se trouvent dans un territoire acquis par la Communauté urbaine de Montréal à des fins de parc.

OPTIONS

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Numac	My 10	295	320			
Numac	My 10 P	35	60	55		14
Numac	My 12½	130	155			10
Numac	My 12½P	130	155	$2		10
Numac	My 15	45	70	40		15
Numac	My 15 P	280	305			
Numac	Nv 10	245	270			
Numac	Nv 10 P	5	25			
Numac	Nv 12½	40	65	40		10
Numac	Nv 12½P	35	60	80		20
Numac	Nv 15	5	30	75		25
Numac	Nv 15 P	235	260			
Numac	Nv 17½	1	25			
Numac	Nv 17½P	485	$5⅛			
Nva A	Fb 5	105	125	110		127
Nva A	Fb 5 P	1	10	5		59
Nva A	Fb 6	35	40	45		423
Nva A	Fb 6 P	25	35	35		174
Nva A	Fb 7	7	9	9		3088
Nva A	Fb 7 P	100	125	90		30
Nva A	My 5 P	5	20			
Nva A	My 6 P	35	50	55		18
Nva A	My 7	15	20	20		1712
Nva A	My 7 P	100	125	100		60
Nva A	Nv 5	100	115	100		141
Nva A	Nv 5 P	1	10	4		133
Nva A	Nv 6	15	25	15		1421
Nva A	Nv 6 P	15	25	20		586
Nva A	Nv 7	1	2	2		6774
Nva A	Nv 7 P	100	125	75		184
Nva A	Nv 8	1	2	1		2921
Nva A	Nv 8 P	175	205	160		

O P

Oba	01	Mr 90 P	155	170	170		189
Oba	01	Mr 92½	155	180	140		577
Oba	01	Mr 92½P	260	285	320		161
Oba	01	Jn 90	330	355	285		48
Oba	01	Jn 92½P	$3¼	$3½	$3¾		64
Oba	01	Jn 95 P	$4¾	$5⅛	$5⅜		4
Oba	01	Dc 80 P	1	10	10		167
Oba	01	Dc 82½	$9⅛	$9½	$11¼		
Oba	01	Dc 82½P	5	20	20		453
Oba	01	Dc 85	$6⅜	$7	$5½		69
Oba	01	Dc 85 P	10	25	30		986
Oba	01	Dc 87½	440	465	$4		369
Qba	01	Dc 87½P	20	25	30		1316
Oba	01	Dc 97½	5	20	10		536
Obc	03	Mr102½	310	335	260		20
Obc	03	Mr102½P	165	190			
Obc	03	Mr105	190	215	180		40
Obc	03	Mr105 P	285	310			
Obc	03	Mr107½	100	125	100		20
Obc	03	Mr107½P	440	465			
Obc	03	Jn102½	345	370	335		220
Obc	03	Jn102½P	235	260			
Obc	03	Jn105	230	255	240		20
Obc	03	Jn105 P	360	385	$4		20
Obc	03	Jn107½	145	170			
Obc	03	Dc102½	245	270	190		350
Obc	03	Dc102½P	60	85			
Obc	03	Dc105	100	125	80		262
Obc	03	Dc105 P	175	$2	205		30
Obc	03	Dc107½	25	50			
Obc	03	Dc107½P	340	365			
Obd	04	Mr 92½	385	410	380		17
Obd	04	Mr 92½P	100	125	115		22
Obd	04	Mr 95	$2¼	$2½	240		47
Obd	04	Mr 95 P	190	215	$2½		34
Obd	04	Mr 97½	115	140	110		33
Obd	04	Mr 97½P	345	370	490		4
Obd	04	Mr100 P	485	$5¼	$5¼		4
Obd	04	Jn 92½	430	455			
Obd	04	Jn 95	$2¾	$3	255		24
Obd	04	Jn 95 P	255	280	$3¼		40
Obd	04	Jn 97½	150	170			
Obd	04	Jn 97½P	$4	$4¼	430		4
Obd	04	Dc 85	$10½	$11	$9		1
Obd	04	Dc 85 P	1	25	$2½		4
Obd	04	Dc 87½	$8	$8⅜	$4¾		
Obd	04	Dc 87½P	5	30	45		5
Obd	04	Dc 90	$5⅜	$6	$6¾		66
Obd	04	Dc 92½	340	365	295		204
Obd	04	Dc 92½P	50	75	70		102
Obd	04	Dc 95 P	90	115	150		28

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obd 04	Dc 97½P	255	280	330		14
Obd 04	Dc100	5	30	110		24
Obd 04	Dc100 P	$4½	$4¾	480		
Placer	Mr 20 P	30	45	50		40
Placer	Mr 22½	165	190	$2		10
Placer	Mr 22½P	115	140	100		12
Placer	Mr 25 P	245	285	$2½		65
Placer	Mr 27½P	$5	$5½	465		10
Placer	Jn 20	370	410			
Placer	Jn 20 P	45	70			
Placer	Jn 22½	$2½	260	$2½		40
Placer	Jn 22½P	140	165	85		5
Placer	Jn 25	115	140	150		80
Placer	Jn 25 P	260	$3	235		40
Placer	Dc 20	270	310			
Placer	Dc 20 P	15	25	25		40
Placer	Dc 22½	100	105	90		665
Placer	Dc 22½P	70	90	75		56
Placer	Dc 25 P	245	285	$2		26
Placer	Dc 27½	5	15	5		284
Placer	Dc 27½P	$5	$5½	$2¾		
Placer	Dc 30	1	15	25		23
Placer	Dc 30 P	$7½	$8			
Powr	Fb 15	420	$4¼	320		111
Powr	Fb 15 P	5	15	30		100
Powr	Fb 16¼	$3¼	330	30		1208
Powr	Fb 17½	170	180	180		485
Powr	Fb 20 P	215	$2¼	280		91
Powr	My 15	$4¼	$4½	$3½		3
Powr	My 15 P	25	45	45		10
Powr	My 17½P	100	115	125		51
Powr	My 20	90	100	100		137
Powr	My 20 P	240	255	$2¾		50
Powr	Nv 13¾	$4¾	$5	$5¼		10
Powr	Nv 13¾P		10			10
Powr	Nv 15	355	365	340		450
Powr	Nv 15 P		15			28
Powr	Nv 16¼	240	$2½	240		166
Powr	Nv 16¼P	5	15	5		64
Powr	Nv 17½	135	140	120		695
Powr	Nv 17½P	10	35	55		105
Powr	Nv 20	10	15	15		898
Powr	Nv 20 P	170	195	180		75

Q R

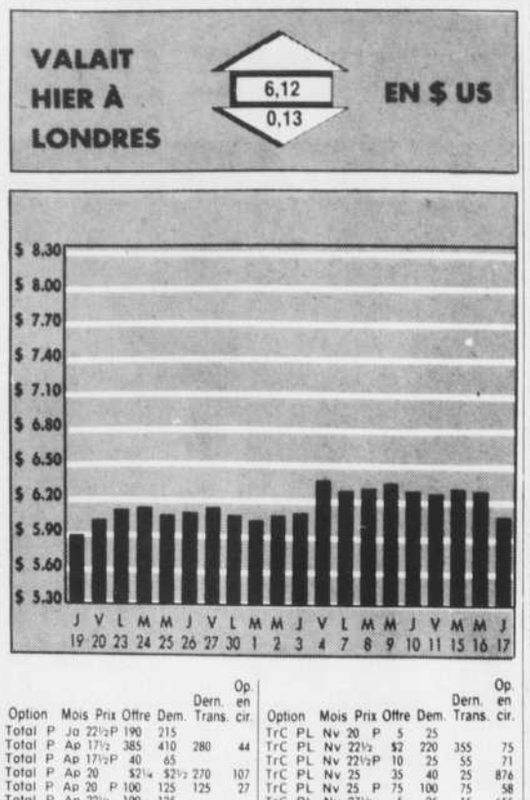
Rang	Ja 6	8	10	10		1787
Rang	Ja 6 P	160	185	125		
Rang	Ap 6	20	35	25		442
Rang	Ap 6 P	165	190	85		
Rang	Oc 5	1	4	3		4838
Rang	Oc 6	1	4	6		3648
Rang	Oc 6 P	165	175	170		300
Rang	Oc 7	1	5	5		1149
Rang	Oc 7 P	260	285	$2		
Rang	Oc 8	1	5	5		119
Rang	Oc 8 P	360	385	360		
Roy Bk	Ap 27½	360	$4	330		10
Roy Bk	Ap 27½P	30	55			
Roy Bk	Ap 30 P	110	125	110		285
Roy Bk	Ap 32½	70	80	65		675
Roy Bk	Ap 32½P	$2½	$2¾	$3		193
Roy Bk	Oc 27½P	1	5	20		116
Roy Bk	Oc 30 P	1	10	5		167
Roy Bk	Oc 32½	5	1	1		5337

S T

Segrm	Ja 50	$6¾	$7¼	$6⅞		17
Segrm	Ja 55 P	140	165	130		179
Segrm	Ja 62½	25	50	75		252
Segrm	Ja 62½P	$6⅜	$6⅞			
Segrm	Ap 50	$7⅞	$8⅜	$8⅛		121
Segrm	Ap 50 P	65	90	115		35
Segrm	Ap 52½	$5⅞	$6⅛	$5¾		2
Segrm	Ap 52½P	115	140	155		17
Segrm	Ap 55	435	460	$4¼		236
Segrm	Ap 55 P	195	220	$2		98
Segrm	Ap 57½	290	315	$3¼		277
Segrm	Ap 57½P	295	335	$3¼		4
Segrm	Ap 60	190	215	210		266
Segrm	Ap 60 P	$4½	$5	$4¼		16
Segrm	Oc 47½	$8⅜	$9⅛	$8½		2
Segrm	Oc 47½P	1	25	45		3
Segrm	Oc 50	$6⅛	$6⅜	$5⅞		170
Segrm	Oc 50 P	1	5	30		68
Segrm	Oc 52½	365	415	$4½		476
Segrm	Oc 52½P	1	10	15		255
Segrm	Oc 55 P	1	10	40		448
Segrm	Oc 60	1	10	10		586
Segrm	Oc 60 P	$3¾	$4¼	$4		82
Segrm	Oc 62½	1	10	40		130
Segrm	Oc 62½P	$6¼	$6¾	$5¼		
Shell C	Fb 22½P	85	100	90		177
Shell C	Fb 25 P	215	245	205		40

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Shell C	Fb 27½	35	55	45		378
Shell C	Fb 27½P	440	470	$4¼		51
Shell C	Fb 30	15	25	30		314
Shell C	Fb 30 P	$6⅞	$7¼	$5¼		
Shell C	My 22½	240	265	240		6
Shell C	My 22½P	120	135	115		53
Shell C	My 25 P	255	290	255		32
Shell C	My 27½P	$4½	$4¾	355		6
Shell C	Nv 20	305	335	355		7
Shell C	Nv 20 P	10	25	15		10
Shell C	Nv 22½	100	130	105		49
Shell C	Nv 22½P	30	50	45		147
Shell C	Nv 27½P	430	465	$4½		15
Shell C	Nv 30	5	15	10		550
Shell C	Nv 30 P	$6⅞	$7¼	$6		5
Spar	Ja 22½	490	$5¼			
Spar	Ja 22½P	10	35			
Spar	Ja 25	$2½	280	265		15
Spar	Ja 25 P	25	50	60		6
Spar	Ja 27½	100	125	115		97
Spar	Ja 27½P	95	120	$2¼		29
Spar	Ja 30	40	65	70		63
Spar	Ja 30 P	265	315	385		
Spar	Ja 32½	1	25	100		480
Spar	Ja 32½P	$5	$5½			
Spar	Ap 22½	$5⅜	$5⅞	$4¼		1
Spar	Ap 22½P	10	35			
Spar	Ap 25	330	365	$3		10
Spar	Ap 25 P	40	65	85		13
Spar	Ap 27½	165	190	195		38
Spar	Ap 27½P	110	135	180		5
Spar	Ap 30	90	115	110		62
Spar	Ap 30 P	290	340	$4¾		17
Spar	Ap 32½	40	65	125		2
Spar	Ap 32½P	$5	$5½	$6⅜		
Spar	Oc 22½	$4½	$5			
Spar	Oc 22½P	5	20			
Spar	Oc 25 P	1	25	80		20
Spar	Oc 27½P	15	40	165		
Spar	Oc 30	1	10	1		526
Spar	Oc 30 P	$2½	$3	$4¼		
Spar	Oc 32½	1	10	75		30
Spar	Oc 32½P	$5	$5½			
Stico A	Fb 17½	265	315	485		6
Stico A	Fb 17½P	5	30			
Stico A	Fb 20 P	70	90	90		64
Stico A	Fb 22½P	$2½	$3	210		66
Stico A	Fb 25	1	15	15		547
Stico A	Fb 25 P	490	$5⅜	$3		11
Stico A	My 17½	315	365	360		14
Stico A	My 17½P	25	50			
Stico A	My 20	175	190	185		316
Stico A	My 20 P	110	125	135		29
Stico A	My 22½	60	85	75		50
Stico A	My 22½P	265	305	$2¾		20
Stico A	Nv 17½	$2¼	$2¾	$2¼		42
Stico A	Nv 17½P	1	25	50		10
Stico A	Nv 20 P	30	55	50		256
Stico A	Nv 22½	5	15	15		1046
Stico A	Nv 22½P	240	280	295		153
Stico A	Nv 25	1	5	5		1052
Stico A	Nv 25 P	485	$5¼	$5		
Teck BQ	Fb 10	$3¾	$4			
Teck BQ	Fb 10 P	5	30			
Teck BQ	Fb 12½	170	195	$2¼		15
Teck BQ	Fb 15 P	185	210			
Teck BQ	My 10	405	430			
Teck BQ	My 10 P	25	50			
Teck BQ	My 12½	220	245	255		20
Teck BQ	My 12½P	80	105			
Teck BQ	My 15	105	130			
Teck BQ	My 15 P	210	235			
Teck BQ	Nv 10	355	380			
Teck BQ	Nv 10 P	1	25			
Teck BQ	Nv 12½	110	135			
Teck BQ	Nv 12½P	30	55			
Teck BQ	Nv 15	15	40			
Teck BQ	Nv 15 P	160	185			
TIX	Oc140	1	3	5		542
TIX	Oc140 P	$7½	$7⅞	$8¾		
TIX	Oc145	1	1	3		365
TIX	Oc145 P	$12½	$12⅞	$11½		
TIX	Nv140	20	30	15		345
TIX	Nv140 P	$7⅝	$8	$8⅜		31
TIX	Nv145	2	8	10		75
TIX	Nv145 P	$12⅜	$13	290		
TIX	Dc130	430	$4½	410		51
TIX	Dc135 P	420	440	485		56
Total P	Ja 15	$5⅜	$6⅛	$4¼		2
Total P	Ja 15 P	1	15	105		31
Total P	Ja 17½	$3¼	$3¾	$3½		92
Total P	Ja 17½P	10	35	20		75
Total P	Ja 20 P	65	90	95		39
Total P	Ja 22½	50	75	70		21

L'ARGENT



Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Total P	Ja 22½P	190	215			
Total P	Ap 17½	385	410	280		44
Total P	Ap 17½P	40	65			
Total P	Ap 20	$2¼	$2½	270		107
Total P	Ap 20 P	100	125	125		27
Total P	Ap 22½	100	125			
Total P	Ap 22½P	240	270			
Total P	Oc 10	$10⅜	$10⅞	$10⅛		30
Total P	Oc 10 P	1	10	10		
Total P	Oc 12½	$7⅞	$8⅜	$7¼		22
Total P	Oc 12½P	1	10	10		7
Total P	Oc 15 P	1	10	5		40
Total P	Oc 17½P	1	10	65		81
Total P	Oc 20 P	1	10	10		110
TrAlt A	Fb 22½	$2½	$3			
TrAlt A	Fb 22½P	5	30			
TrAlt A	Fb 27½	5	20	50		115
TrAlt A	Fb 27½P	260	$3	215		
TrAlt A	My 22½	$2¾	$3¼			
TrAlt A	My 22½P	20	45			
TrAlt A	My 25	90	115	100		165
TrAlt A	My 25 P	85	110			
TrAlt A	My 27½	10	35			
TrAlt A	Nv 22½	220	260	$3½		295
TrAlt A	Nv 22½P	1	25			
TrAlt A	Nv 25 P	40	65	60		20
TrAlt A	Nv 27½	1	5	5		487
TrAlt A	Nv 27½P	240	290	$2		
TrC PL	Fb 22½	245	270			
TrC PL	Fb 27½	30	55	60		266
TrC PL	Fb 27½P	335	360	245		15
TrC PL	Fb 30	20	45	40		420
TrC PL	Fb 30 P	$5¾	$6	$5⅛		
TrC PL	My 22½	$2¾	$3			
TrC PL	My 25 P	165	190	$2		18
TrC PL	My 27½	80	100	80		239
TrC PL	My 27½P	360	385	$3¾		55
TrC PL	Nv 20	440	465	$5⅜		10

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
TrC PL	Nv 20 P	5	25			
TrC PL	Nv 22½	$2	220	355		75
TrC PL	Nv 22½P	10	25	55		71
TrC PL	Nv 25	35	40	25		876
TrC PL	Nv 25 P	75	100	75		58
TrC PL	Nv 27½	5	25	15		655
TrC PL	Nv 27½P	315	340	310		22
TrC PL	Nv 30	1	10	10		399
TrC PL	Nv 30 P	$5⅜	$5⅞	$3¾		
Trlon A	Fb 21⅜	55	80	125		27
Trlon A	Fb 21⅜P	170	195			
Trlon A	Fb 23⅜	35	60	70		63
Trlon A	Fb 23⅜P	$3	$3¼			
Trlon A	My 20	150	175	160		5
Trlon A	My 20 P	120	145			
Trlon A	My 22½	35	60			
Trlon A	My 22½P	215	240			
Trlon A	Nv 20	80	105			
Trlon A	Nv 20 P	55	80			
Trlon A	Nv 21⅜	20	45	25		10
Trlon A	Nv 21⅜P	140	165			
Trlon A	Nv 23⅜	5	25	45		20
Trlon A	Nv 23⅜P	280	305	175		7
T-D Bk	Mr 20	370	$4	290		17
T-D Bk	Mr 20 P	20	45			
T-D Bk	Mr 22½P	60	70	125		28
T-D Bk	Mr 25	45	65	55		594
T-D Bk	Mr 25 P	185	210	$3		10
T-D Bk	Jn 20	$4	430	$3¼		5
T-D Bk	Jn 20 P	40	65			
T-D Bk	Jn 22½	$2	$2¼	150		16
T-D Bk	Jn 22½P	80	105	140		9
T-D Bk	Jn 25 P	$2	$2¼	315		5
T-D Bk	Dc 17½P	1	15			
T-D Bk	Dc 20 P	5	20	15		36
T-D Bk	Dc 22½P	25	50	95		221
T-D Bk	Dc 25	15	25	15		1332

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
T-D Bk	Dc 25 P	170	195	330		

W X

Wcoast	Mr 15	190	230	160		10
Wcoast	Mr 15 P	5	30			
Wcoast	Mr 17½	50	75	60		75
Wcoast	Mr 17½P	130	170	140		4
Wcoast	Mr 20	15	40	30		17
Wcoast	Mr 20 P	$3¼	$3¾	390		8
Wcoast	Jn 15	205	255	220		16
Wcoast	Jn 15 P	15	40			
Wcoast	Jn 17½	75	100			
Wcoast	Jn 17½P	140	180			
Wcoast	Dc 12½	410	460	490		
Wcoast	Dc 12½P	1	15			
Wcoast	Dc 15	165	215	135		70
Wcoast	Dc 15 P	2	25			
Wcoast	Dc 17½	20	45	20		151
Wcoast	Dc 17½P	120	160	120		108
Wcoast	Dc 20	5	20	20		165
Wcoast	Dc 20 P	315	365	$2¼		5
Wlkr R	Mr 27½P	30	45	30		9
Wlkr R	Mr 30 P	75	95	60		63
Wlkr R	Mr 32½P	215	240	220		100
Wlkr R	Mr 35	45	55	40		862
Wlkr R	Mr 35 P	445	470	$4¼		120
Wlkr R	Jn 30 P	110	130	125		15
Wlkr R	Jn 32½	135	160	125		14
Wlkr R	Jn 32½P	235	260	$2¼		10
Wlkr R	Dc 27½	370	380	345		885
Wlkr R	Dc 27½P	5	30	15		140
Wlkr R	Dc 30	145	160	175		765
Wlkr R	Dc 30 P	45	65	60		202
Wlkr R	Dc 32½P	195	220	$2¼		188
Wlkr R	Dc 35	10	25	10		307
Wlkr R	Dc 35 P	430	455	$4½		4
XCB	Oc140	$2½	$3½			
XCB	Oc140 P	265	365			
XXM	Oc130	1	15			
XXM	Oc130 P	110	160	140		
XXM	Oc135	10	5	105		8
XXM	Oc135 P	$6	$7			
XXM	Nv125	415	490			
XXM	Nv125 P	25	75			
XXM	Nv130	80	130			
XXM	Nv130 P	$2	$2½	340		18
XXM	Dc125	$4½	$5¼			
XXM	Dc125 P	90	140			
XXM	Dc130	165	215			
XXM	Dc130 P	240	315	215		2

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGEES

Suite de la page 14

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Teck BQ	Fb 12½P	100	100	70		$13½
Teck BQ	Fb 15	100	138	75		$13½
TIX	Oc130	90	238	265		$132⅛
TIX	Oc130 P	85	504	4		$132⅛
TIX	Oc135	104	945	4		$132⅛
TIX	Oc135 P	65	92	260		$132⅛
TIX	Nv130	38	411	$3½		$132⅛
TIX	Nv130 P	112	391	85		$132⅛
TIX	Nv135	349	1086	105		$132⅛
TIX	Nv135 P	88	189	$3½		$132⅛
TIX	Dc130 P	16	198	185		$132⅛
TIX	Dc135	36	260	215		$132⅛
Total P	Ja 20	5	897	175		$20½
Total P	Oc 15	7	62	$5¾		$20½
Total P	Oc 17½	10	353	$3¼		$20½
Total P	Oc 20	10	1112	85		$20½
TrAlt A	Fb 25	5	101	85		$24¾
TrAlt A	Fb 25 P	5	15	70		$24¾
TrAlt A	My 27½P	10	10	$3		$24¾
TrAlt A	Nv 25	125	354	30		$24¾
TrC PL	Fb 25	11	416	115		$24¼
TrC PL	Fb 25 P	14	65	150		$24¼
TrC PL	My 25	2	327	165		$24¼
T-D Bk	Mr 22½	10	110	150		$23⅜
T-D Bk	Jn 25	2	2	65		$23⅜
T-D Bk	Dc 20	20	235	335		$23⅜
T-D Bk	Dc 22½	20	581	115		$23⅜

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Wlkr R	Mr 27½	20	75	405		$30¾
Wlkr R	Mr 30	35	399	210		$30¾
Wlkr R	Mr 32½	30	2236	95		$30¾
Wlkr R	Jn 30	35	55	265		$30¾
Wlkr R	Dc 32½	35	834	45		$30¾
Total	volume		12860			
Total	open interest		418163			

W X

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les céréales de nourrissage et les oléagineuses vendues à termes ont varié sans tendance uniforme, hier au marché des céréales de Winnipeg, où les transactions se sont suivies à un rythme accéléré.

Le volume des transactions a été évalué à 300,000 tonnes d'une valeur de $40 millions.

Le colza a fléchi de $1 à $1.40, clôturant à $315.00 pour novembre; le lin a varié entre 20 cents à la baisse et $4.50 à la hausse, clôturant à $321.50 pour octobre.

L'orge a varié entre des reculs de $1.00 et des gains de 10 cents, livraisons d'octobre à $102.50. L'avoine a varié entre des pertes de 30 cents et des gains de 10 cents, livraisons d'octobre à $94.50.

Les prix du blé ont progressé de 30 cents à 90 cents, fermant à $127.00 pour octobre.

Les prix du seigle ont fluctué entre $1.20 et $2.80 à la baisse, fermant à $113.70 pour octobre.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar des Etats-Unis était en baisse de 17-100 et cotait à $1.3658 en devises canadiennes, à la fermeture des marchés hier. Mercredi, il avait clôturé à $1.3675. La livre sterling était en hausse de 1-25 à $1.9340.

A New York, en devises américaines, le dollar canadien a progressé de 9-100 à 0.7322 et la livre sterling a gagné 1-5 à $1.4160.

Ed Lawson, à la tête des Teamsters

OTTAWA (PC) — De temps à autres, le « boss » des Teamsters canadiens, Ed Lawson, emprunte son avion personnel pour se rendre à Ottawa, prend une réservation à l'hôtel Westin et visite le Sénat.

Ses apparitions à cet endroit étant pour le moins irrégulières, ses collègues ne peuvent que noter les rares présences du sénateur indépendant de Vancouver.

Un siège permanent est réservé à M. Lawson dans un coin de la Chambre Haute, mais, la plupart du temps il est inoccupé.

Depuis sa nomination par l'ex-premier ministre Trudeau, il y a 15 ans, M. Lawson, qui devait être la "voix" du monde ouvrier au Sénat, n'a que rarement siégé.

A certaines occasions, il demeurera sur place au cours des trois séances traditionnelles d'après-midi au cours desquelles les sénateurs siègent, au cours d'une même semaine. Puis il repart pour ne plus reparaître durant des semaines, sinon des mois.

Le Sénat, dont le laxisme est bien connu, ne publie jamais la liste des absents pour ne pas nuire à ceux de ses membres qui font trop souvent l'école buissonnière. Pourtant, les présences sont quotidiennement enregistrées et il est possible à celui qui les consulte de vérifier le nombre d'absences de chaque sénateur au cours d'une période

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Commodore tente de redresser sa situation en lançant une nouvelle gamme d'ordinateurs personnels

MIKE FUHRMANN
de la Presse canadienne

La compagnie Commodore tente de se donner une contenance au moment où elle doit relever son plus difficile défi comme fabricant d'ordinateurs personnels.

Aux prises avec d'importantes pertes financières, Commodore tente de mettre sur le marché une nouvelle gamme de produits qui la mèneront en territoires inconnus.

Les ventes de la compagnie Commodore International Ltd., basée aux États-Unis, ont enregistré pendant le dernier trimestre une chute de 50 %, par rapport au même trimestre l'an passé. Ses pertes ont atteint $ 124 millions, contre des profits de $ 33 millions pour la même période en 1984.

La compagnie est décidée à faire preuve de confiance et à faire échec aux mauvaises nouvelles. « Le mythe que le marché des ordinateurs personnels ou domestiques s'effondre au Canada n'est pas prouvé » en ce qui concerne les ventes et les commandes de Commodore pour la seconde moitié de 1985, déclarait, dans un communiqué, M. Robert Graham, vice-président au marketing à la filiale canadienne de Commodore.

La compagnie a aussi annoncé que les deux plus importantes chaînes de vente au détail d'ordinateurs, ComputerLand et Computer Innovations, ont accepté de garder en magasin l'*Amiga*, un ordinateur avancé dans lequel la compagnie place beaucoup d'espoirs. Des réclames publicitaires dans les journaux énumèrent toute une liste des commerçants auprès desquels on pourra se le procurer.

« Contrairement à ce que pensent plusieurs observateurs de l'industrie, le nouveau *Amiga* de Commodore est bien accepté de plusieurs marchands dont on croyait qu'ils ne seraient pas intéressés », souligne un porte-parole de la compagnie.



Le nouvel ordinateur personnel *Amiga* de Commodore

Même si on a beaucoup vanté la capacité et les facultés graphiques de l'*Amiga*, les observateurs se demandent si les principales chaînes de magasins au détail accueilleront favorablement ce produit. Auparavant, Commodore vendait ses ordinateurs par l'intermédiaire de vendeurs indépendants, de magasins à rayons et autres commerces de masse, mais pas les chaînes qui dominent le marché des ordinateurs destinés aux bureaux d'affaires.

Le directeur du développement chez Computer Innovations, M. Jim Gilroy, a prédit un succès « exceptionnel » à l'*Amiga*.

Selon M. Graham, l'accueil fait à l'*Amiga* par ComputerLand et Computer Innovations devient un atout majeur pour la crédibilité de Commodore.

Entre temps, le modèle domestique *Commodore 64*, âgé de trois ans, se vend toujours « activement », soutient M. Graham.

La compagnie espère vendre autant de modèle *64* dans la deuxième moitié de 1985 que de *C-128*, la nouvelle version améliorée du *64*. Les ventes combinées des deux modèles pourraient atteindre le double du nombre de modèles *64* vendus pendant le même laps de temps l'an dernier.

Commodore fait quand même face à de gros obstacles et elle « n'est pas encore sortie du bois », comme le fait remarquer M. Graham.

L'image de l'entreprise , celle d'un fabricant d'ordinateurs peu dispendieux pour les consommateurs individuels pourraient bien s'avérer son principal handicap dans ses efforts pour s'immiscer sur les marchés professionnels. Commodore minimise délibérément les liens qui la relient à l'appareil, au point que les réclames publiées dans les journaux ne mentionnent même pas le nom de la compagnie.

Les compagnies Apple et IBM ont annoncé toute une série de rabais et de remises destinées à stimuler leurs ventes pendant l'importante saison d'automne.

— Le prix d'un *Apple IIc*, avec moniteur monochrome, baisse de $ 1,995 à $ 1,595. (Plusieurs marchands offrent des rabais supplémentaires).

— Le prix d'un *Apple IIe*, avec mémoire de 128K, passe de $ 1,755 à $ 1,395.

— Le prix d'un *Macintosh*, avec mémoire de 512K, passe de $ 4,095 à $ 3,795.

Apple affirme que ses profits ne seront pas affectés par ces coupures de prix, étant donné qu'une récente réorganisation a réduit les coûts de fabrication de la compagnie.

Entre temps, IBM offre des rabais aux acheteurs de ses plus populaires ordinateurs de bureau, les modèles *XT* et *AT*. Ces rabais, en vigueur jusqu'au 31 décembre, « ne réduisent pas les marges de profit des marchands, comme c'est habituellement le cas » et donnent une plus grande flexibilité à la compagnie, a indiqué un porte-parole de celle-ci, M. David Paolini.

— Un ordinateur *PC AT* amélioré (IBM), avec moniteur et adaptateur, est vendu avec un rabais de $ 425.

— Un *PC XT*, à deux disquettes, moniteur et adaptateur, à un prix réduit de $ 220.

IBM poursuit l'expédition de son *PCjr* discontinué, mais M. Paolini n'a pas voulu indiquer l'importance des stocks encore en inventaire. Le prix de détail suggéré de $ 1,179 pour cet ordinateur personnel demeure inchangé.

la fierté a une ville
montréal
SERVICE DES FINANCES
AVIS PUBLIC
AVIS DE RACHAT
aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée
"Obligations 9½ % à fonds d'amortissement pour améliorations locales, échéant le 1er décembre 1990"
(ci-après appelées "Obligations") de la
VILLE DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA
CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er décembre 1985, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir :

Numéros des Obligations à coupons de 1 000 $ chacune, portant le préfixe A, rachetables le 1er décembre 1985 :

590245	591994	592563	593662	594262	594547	596108	596962	597806	598139
590248	592013	592566	593666	594264	594552	596111	596987	597828	598142
590256	592066	592577	593674	594292	594565	596125	596997	597843	598186
590266	592079	592610	593844	594308	594571	596139	596998	597887	598236
590288	592103	592611	593846	594310	594658	596323	597005	597925	598254
590294	592109	592628	593850	594317	594681	596325	597011	597926	598256
590534	592118	592855	593865	594326	594720	596622	597019	597933	598267
590545	592129	592864	593878	594337	594844	596624	597024	597935	598270
590548	592131	592895	593884	594338	594868	596627	597025	597937	598275
590683	592138	592922	593895	594342	594877	596632	597028	597955	598276
590685	592166	592951	593897	594390	594880	596644	597035	597982	598278
590687	592189	593044	593898	594393	594888	596848	597055	597983	598302
590967	592212	593296	593946	594394	594970	596852	597056	598010	598314
591228	592327	593301	593962	594398	595300	596853	597062	598016	598328
591367	592338	593309	593970	594400	595385	596870	597073	598055	598336
591515	592341	593311	593980	594427	595395	596874	597081	598057	598361
591548	592346	593321	593982	594428	595401	596880	597083	598067	598399
591559	592428	593438	593985	594435	595498	596901	597101	598080	598403
591567	592470	593457	593990	594447	595508	596911	597114	598082	598416
591629	592487	593551	593992	594469	595872	596916	597418	598100	598417
591787	592488	593592	594009	594506	595885	596918	597422	598103	—
591788	592523	593595	594020	594509	595928	596920	597724	598111	—
591842	592526	593602	594238	594513	595937	596922	597725	598112	—
591848	592528	593639	594256	594522	596046	596928	597787	598114	—
591990	592538	593653	594257	594529	596098	596931	597788	598133	—

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Nationale du Canada ou de La Banque Royale du Canada, situé dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint John, N.-B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er décembre 1985 attachés.

Les Obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les Obligations représentant la partie non rachetée de toute Obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les Obligations remises, sauf avis contraire.

AVIS PUBLIC EST AUSSI PAR LES PRESENTES DONNÉ que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations (ou partie de ces Obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 1er décembre 1985.

VILLE DE MONTRÉAL
FERNAND DENIS, c.a.
Directeur des finances

DATÉ À MONTRÉAL, ce vingt-troisième jour de septembre 1985.

AVIS PUBLICS

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que 136715 CANADA INC., par "General Assignment of Book Debts" exécuté le 11 janvier 1985 et enregistré à Chambly sous le numéro 668941, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, à La Banque de Nouvelle Écosse.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE
DE LA FAILLITE DE:

128956 CANADA INC.
Société légalement constituée ayant fait affaires sous les raisons sociales de: ART EXPO CANADA ENRG. ET L'INEDIT ENRG.; et ayant des places d'affaires au 2277, rue Fleury est, à Montréal, et au 135 Dalhousie, à Québec, province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que 128956 CANADA INC., compagnie débitrice, a fait une cession le 9ième jour d'octobre 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28ième jour d'octobre 1985, à 11:00 heures, au bureau du syndic Jean Fortin, situé au 50, Place Crémazie ouest, bureau 422, Montréal, province de Québec.

Daté de Montréal,
le 15ième jour d'octobre 1985.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC.
ET JEAN FORTIN — SYNDIC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-035770-853
COMM DES NORMES DU TRAVAIL
PARTIE DEMANDERESSE
VS
LES CREATIONS NAHIDA INC
PARTIE DÉFENDERESSE

La défenderesse, Les Creations Nahida Inc., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 16 octobre 1985.
Gisèle De Maddelein,
Protonotaire adjoint
Comm. des Normes du travail
Me Jean Daudelin
2 complexe Desjardins 24ème étage
Montréal

DÉCÈS

OUIMET, L'Abbé Maurice. — À Montréal, le 15 octobre, à l'âge de 77 ans, est décédé M. l'Abbé Maurice Ouimet. Ancien curé, (fondateur de la paroisse St-Donat de Montréal), fils de feu le Dr. J. William Ouimet et de feu Flore Fauteux. Il laisse dans le deuil, ses frères: Robert (Antoinette Clusiault) Georges (Huguette Tessier) et Laurent (Marthe Morrisseau), sa belle-soeur Marie-Blanche Tremblay, ses neveux et nièces: Louise et Jean Lauriault, Pierre, André, Richard, Claire, Denis, Claude, Sylvie, Guillaume et Philippe Ouimet. Ainsi que plusiurs petits neveux et petites nièces. La dépouille sera exposée jeudi et vendredi, de 14h à 17h et de 19h à 22h. Au salon Urgel Bourgie Ltée, 7018, de Marseilles. Ré-exposé en chapelle ardente, samedi à 9h30 AM., en l'église St-Donat de Montréal, (rue Arcand et de Marseilles), où les funérailles auront lieu à 11 heures et de là, au cimetière de l'Est.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-015213-858. ANDRÉ OUELLETTE EXCAVATION ENRG., demanderesse, -vs- LES HABITATIONS DU PARTICULIER INC., défenderesse. Le 30 octobre 1985, à 15:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No: 9005 boul. Rivard, en la cité de Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Bibliothèque murale, armoire en bois, bureau en bois etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES CLOUTIER FILION ET ASS., huissier, 436-8282. St-Jérôme, le 12 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-014107-853. ALIMENTATION SILVER INC. CILVER FOODS INC., demanderesse, -vs- 99691 CANADA INC., défenderesse. Le 29 octobre 1985, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No: 6600 Côte de Liesse en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 fauteuils en tissu bleu avec petite lignes roses montés sur pattes rondes rose; 2 fauteuils en tissu rose avec petites lignes bleus montés sur pattes rondes rose; 1 fauteuils en tissu violet, 3 pattes; 1 table rectangulaire finit en arborite rose et noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 395-8593. Montréal, le 16 octobre 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE DE ST-EUSTACHE. No: 12178. VILLE DE ST-EUSTACHE, demanderesse, -vs- CLAUDE BÉLAND, défenderesse. Le 30 octobre 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12390 Place St-Joseph # 163 en la cité Montréal Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque murale en pin, 3 section; 1 set de salon 3 morceaux en bois et velour; 1 bahut antique; 1 appareil à casette Holiday; 1 four micro-onde Moffat; 1 lave-vaisselle Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT JACQUES PHILIPPE, huissier, 472-4762. St-Eustache le 11 octobre 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE DE ST-EUSTACHE. No: BM-210-85. VILLE DE ST-EUSTACHE, demanderesse, -vs- JEAN LAMOUREUX, défendeur. Le30 octobre 1985, à 14:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No: 199 rue Hémond en la cité St-Eustache, district de Terrebonne , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Fiero noire. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier, 472-4762. St-Eustache, le 11 octobre 1985.

Roland Taillefer 8140 51e ave Laval Ouest demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Les Entreprises Turval Inc 788 Legendre Fabreville le permis M-502018 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'application de l'art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ère parution 18 octobre 1985
2e parution 19 octobre 1985

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE
DE LA FAILLITE DE:

DANIEL LEPAGE, homme d'affaires, domicilié et résidant au: 2345 St-Georges, à Drummondville, province de Québec, J2G 6B1. Ayant fait affaires sous la raison sociale de: «LES PISCINES JO-DAN ENRG.» au 103, St-Alphonse, Drummondville, Québec.

AVIS est par les présentes donné que DANIEL LEPAGE, a déposé une cession de ses biens le 10ième jour d'octobre 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour de novembre 1985, à 10:00 heures au bureau du Séquestre Officiel, situé au Palais de Justice, Greffe des Faillites, 1680, boul. St-Joseph, à Drummondville, P.Q.

Daté de Montréal,
le 15ième jour d'octobre 1985.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC.
ET JEAN FORTIN — SYNDIC

AVIS est, par les présentes, donné que DAVID LAING, domicilié et résidant au 4617 de la rue Michel Bibaud, dans les cité et district de Montréal, transmettra au Ministre de la Justice, une requête afin de changer son nom pour celui de JOHN DAVID LAING et que ce changement de nom n'affectera aucune autre personne.
Montréal, ce 15 octobre 1985.
CLARKSON, TÉTRAULT,
Procureurs du requérant,
630 ouest, boul. Dorchester,
22ième étage,
Montréal, Québec
H3B 1V7.

AVIS DE QUALITE
Succession de:
LEROY-PYRONNEAU, Paula
En son vivant de:
7296, rue Durocher #3
Montréal
Décédé(e) le:
7 décembre 1983
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la Curatelle publique (1977, L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal QC
H4Z 1J6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-036906-852
Régie du Logement
No. 35-850422-005G
VINCENT TREMBLAY
Locateur & Intimé
MARCIA SHULMAN
Locataire, Appelante et Requérante
PAR ORDRE DE LA COUR
A: Vincent Tremblay, ex-dentiste
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de l'INSCRIPTION EN APPEL d'une DÉCISION rendue par la Régie du Logement a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR
EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 16 octobre 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO,
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MES CHAIT SALOMON
Suite 1901
1 Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 2C3
(Procureurs de la Locataire, Appelante & Requérante).

PRENEZ AVIS que AUTOBUS GALLAND LTÉE du 3874 du Souvenir, Ville de Laval, détentrice du permis M-000239, s'adressera à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
Classe: SERVICE D'AUTOBUS — TRANSPORT SAISONNIER — CATÉGORIE ÉCONOMIQUE
Service: Transport de personnes pour le compte de Ville de Laval, pour activités sportives, religieuses, éducatives, culturelles et récréatives, originant de Ville de Laval ainsi que du Manoir des Îles et/ou de l'Hôtel de Ville de Laval et/ou de la Résidence Ste-Dorothée et/ou du Club de l'Âge d'Or de Chomedey, Ste-Dorothée, Laval des Rapides, pour se rendre à l'une des destinations suivantes.
Territoire:
— Centre d'Achat Laval
— Carrefour Laval
— Oratoire St-Joseph
— Place des Arts
— Musée de Cire de Montréal
— Église Notre-Dame de Montréal
— Centre de Pélerinage Notre-Dame de Beauvoir
OU
Tout endroit requis de la part de l'Hôtel de Ville de Laval dans un rayon de cent (100) milles de ladite Ville de Laval et retour.
Durée:
Ce permis sera valide jusqu'au 30 juin 1986 inclusivement.
La requérante demande de plus à la Commission de déclarer que la décision rendue deviendra exécutoire immédiatement conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis dans les journaux.
Première publication: 18 octobre 1985
Deuxième publication: 19 octobre 1985
LEDUC & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

Prenez avis que la compagnie DECKELBAUM CONSTRUCTION CORPORATION demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières (Québec) la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 15 octobre 1985.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie.

PRENEZ AVIS que SYLVIE LUPIEN, dit SOULIÈRE, domiciliée et résidant au 4181, 40ième rue, appartement 5, à Montréal, district de Montréal, adressera, au Ministre de la Justice du Québec, une requête en vue d'obtenir un certificat lui permettant de changer de nom en celui de SOULIÈRE.
MONTRÉAL, le 2 octobre 1985.
DU MESNIL ET MAQUIS, Avocats
Procureurs de la requérante
SYLVIE LUPIEN dit SOULIÈRE

AVIS
DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que DEBORAH LOUISE SAKELLARIOU, étudiante, demeurant et domiciliée au 12 Harrow Place, en la cité de Beaconsfield, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice du Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de modifier son prénom pour y ajouter celui de SAXON.
MONTRÉAL, ce 11ième jour d'octobre 1985.
MONGEAU, MAILHOT, ROY
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-035951-859
SPAGHETTERIE LA SALLE INC.
PARTIE DEMANDERESSE
-VS-
NORBERT BOUDREAU
Partie défenderesse
-ET-
FRANÇOISE DE BLOIS
Partie co-défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie co-défenderesse, FRANÇOISE DE BLOIS, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie du bref de saisie-avant-jugement, déclaration, affidavit procès-verbaux de saisie et avis 119.1 c.p.c. et copie de la requête pour changement de gardien et affidavit ont été déposés à son intention au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est rue Notre-Dame en la Ville de Montréal dit district.
De plus, soyez avisé qu'à défaut de comparaître dans les délais susdit, un jugement par défaut sera obtenu contre vous par la partie demanderesse sans autre avis ni délai.
Laval, ce 16 octobre 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MES DE MINICO & VENNERI
9050 Boul. St-Michel #201
Montréal, Québec.
384-5012

AVIS est donné que PATRICK LACHANCE, aide générale, domicilié et résidant au 8403, rue Ardenay, à Ville d'Anjou, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec, en vue d'obtenir du lieutenant-gouverneur en conseil un décret changeant son nom en celui de: PATRICK FERRARI.
Montréal, le 9 octobre 1985.
ME FLORENT PHILIBERT, Avocat
BÉLANGER, PHILIBERT,
BARIBEAU, BONIN, CASTONGUAY,
6850 est, rue Sherbrooke
Suite 350
Montréal — H1N 1E1

AVIS DE PRÉSENTATION
D'UN PROJET DE LOI
D'INTÉRÊT PRIVÉ

VILLE DE BERTHIERVILLE

Avis public est, par les présentes, donné par la ville de Berthierville, de sa demande d'adoption par le Parlement du Québec d'une loi d'intérêt privé visant à donner le pouvoir à la ville de Berthierville d'acquérir de gré à gré certains terrains appartenant à la compagnie Melchers Inc., de même que les bâtiments et tout autres biens qui se trouvent sur ces terrains et lui permettre d'aliéner ou de louer, pour toute fin, les immeubles ainsi acquis.
Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.
Berthierville, le 9 octobre 1985.
MONIQUE CORRIVEAU
Le greffier de la
Ville de Berthierville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)

NO: 500-04-003662-856
RALPH BERTRAND,
demandeur
-C-
SONIA ANDRE,
défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse SONIA ANDRE est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la publication. Une copie de l'action en Séparation de Corps a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en Séparation de Corps accompagné de toute ordonnance qu'il sollicite contre vous.
GISÈLE DE MADDELEIN P.A.
YVES BOISROND
12335, boul. Rolland
Suite 10
Montréal-Nord, (Québec)
H1G 6A6
Procureur du demandeur

Travaux publics Canada — Public Works Canada

DEMANDE D'INTÉRÊT

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉDIFICE DE L'ANCIENNE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

125 RUE SPARKS, OTTAWA, ONTARIO

Travaux publics Canada est à la recherche de propositions pour la réutilisation de l'édifice de l'Ancienne Banque de Nouvelle-Écosse à des fins commerciales de détail. Le promoteur sera responsable de la rénovation, de l'entretien du bâtiment et de mettre en marché les espaces.

Les promoteurs ont jusqu'au 05 novembre 1985 pour exprimer leur intérêt.

Pour plus de détails s'adresser à Allan Temple, service de l'immobilier, Travaux publics Canada, région de la Capitale nationale, Place du Portage, Phase IV, 140, promenade du Portage, Hull, Québec, (ADRESSE POSTALE) Ottawa, Ontario, K1A 0M3, numéro de téléphone 997-3270.

Canada

Avis vous est par les présentes donné que la compagnie LAINAGES ST. LAURENT INC./ST. LAWRENCE WOLLENS INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège sociale dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal, le 8 octobre 1985.
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER
Les Procureurs de la compagnie

Prenez avis que D. STUDLIK, 322 Doucet, Chateauguay, (détenteur du permis M-301302) s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de réémettre son permis qui fut annulé en vertu de l'article 47 de l'O.G.C., lequel se lisait comme suit: Transport restreint — service local spécialisé à contrat.
Montréal et cinq (5) milles, pour le transport de vêtements en paquets ou sur cintres, pour le compte de Adorable Junior, 7101 ave du Parc, Montréal.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis.
Première parution: 18 octobre 1985
Deuxième parution: 19 octobre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-889-783
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE D'HOWARD
Demanderesse
VS
J. ANTONI PIELASZ
Défendeur
ORDONNANCE
Il est ordonné à la partie défenderesse, J. ANTONI PIELASZ de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.
Saint-Jérôme, ce 11 octobre 1985.
Francis Muir
Greffier, C.P.T.
ROCHON, PREVOST, AUCLAIR & FORTIN
85, Ouest rue de Martigny, suite 6.18
J7Y 3R8
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

PRENEZ AVIS que la requérante, LES AUTOBUS P. SINGOUIN INC., détentrice du permis M-000749, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de renouveller ses permis de transport saisonnier, tels qu'ils se lisent présentement:
Service No. 1:
Transport saisonnier — catégorie économique
Transport des employés de Les Mines Selbaie, de Joutel (Baie-James 9802), LaSarre (8463), Normétal (8474), Villebois, (Baie James 9802), Dupuis (territoire non organisée, Champlain 3292), au site minier de Les Mines Selbaie, et retour en conformité avec les horaires et les parcours déterminés par Les Mines Selbaie suite au contrat intervenu entre cette dernière et Les Autobus P. Sigouin Inc.
Service No. 2:
Transport saisonnier — catégorie économique
Transport des employés de Les Mines Selbaie et des membres de leur famille ainsi que de leurs bagaes, de Joutel (Baie James 9802), à Rouyn (8331), Amos (8430), Val d'or (8403), LaSarre (8463), Dupuis (terrritoire non organisés, Champlain 3292), Normétal (8474) et Villebois (Baie James 9802) dans le but de permettre à ces personnes de participer à des activités récréatives, culturelles, éducative, religieuses, ou sportives.
Durée: 364 jours
Tout intéressé peut introduire une opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 17 octobre 1985
2ième publication: le 18 octobre 1985
PAQUETTE & ASSOCIÉS/Correspondants
Par: Me Céline Trudeau
200, rue St-Jacques Ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

AVIS DE RACHAT
aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée
"Obligations 9½ % à fonds d'amortissement pour travaux publics, échéant le 1er décembre 1990"
(ci-après appelées "Obligations") de la
VILLE DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA
CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er décembre 1985, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir :

Numéros des Obligations à coupons de 1 000 $ chacune, portant le préfixe A, rachetables le 1er décembre 1985 :

560217	560979	562037	564784	566916	569588	574032	576248	578724	579862
560371	561026	562097	564792	566923	569593	574066	576258	579003	579873
560390	561037	562316	564803	566936	569598	574072	576269	579004	579877
560396	561049	562373	564870	566938	569601	574073	576274	579016	579884
560417	561058	562390	564908	567114	569604	574083	576277	579209	579885
560419	561068	562846	564945	567136	569607	574106	576279	579331	579887
560421	561075	562904	564961	567411	569616	574703	576280	579414	579892
560422	561087	563047	564973	568080	569628	574729	576294	579436	579924
560442	561090	563285	564977	569235	569654	574747	576300	579493	579946
560465	561096	563338	564982	569237	569655	575264	576315	579498	580031
560488	561104	563344	564984	569239	569658	575274	576316	579533	580101
560497	561105	563346	564986	569248	569691	575290	576344	579538	580108
560526	561166	563372	564990	569255	569695	575306	576749	579552	580112
560568	561203	563374	565142	569257	569696	575307	577054	579560	580138
560577	561207	563405	565144	569263	569825	575349	577059	579562	580155
560582	561216	563466	565147	569274	569828	575351	577082	579567	580162
560621	561220	563591	565157	569280	569836	575360	577090	579574	580168
560629	561232	563596	565439	569282	569838	575363	577507	579602	580173
560630	561236	563624	565455	569292	569842	575366	577856	579615	580176
560639	561238	563631	565472	569312	569843	575367	577860	579627	580179
560656	561239	563701	565746	569314	569849	575374	577862	579637	580196
560660	561241	563730	565784	569324	569860	575432	577866	579638	580212
560668	561257	563734	565892	569334	569869	576010	577868	579640	580218
560677	561300	563761	565895	569339	569875	576018	577877	579649	580236
560739	561305	563839	565906	569340	569876	576023	577886	579664	580241
560746	561329	563942	565936	569342	569883	576029	577887	579666	580251
560778	561330	564295	565938	569362	569993	576031	577894	579668	580272
560787	561343	564305	565954	569365	570055	576065	577921	579671	580274
560789	561362	564374	566084	569377	571059	576070	577922	579679	580296
560800	561393	564380	566150	569386	572281	576091	577952	579693	580325
560845	561539	564403	566363	569391	572326	576112	577967	579706	580328
560861	561626	564510	566366	569396	572330	576132	578034	579712	580332
560873	561637	564528	566373	569403	572374	576151	578037	579725	580338
560881	561704	564537	566424	569452	573069	576168	578077	579728	580341
560885	561705	564566	566443	569484	573659	576178	578134	579735	580362
560894	561709	564651	566487	569508	573859	576181	578449	579742	580371

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Accessoires de bureau

Équipements de photocomposition à vendre. — 282-2001 Tony. 19-10-85

■ Ameublement

MOBILIER salle à dîner fait par Le Bahutier, 2 vaisseliers, table et 12 chaises, 5 500$. — 464-1791. 21-10-85

■ Animaux

LHASA APSOS SHIN-TZUS, chiots, toutes couleurs, enrgistrés. 300$ chacun. 1-267-4490. 24-10-85

■ Antiquités

GROSSE ARMOIRE et encoignure sculptés, vaisselier chêne massif, table monastère en cerisier. 342-0912. 21-10-85

CHAISES (4) espagnol, style castillan, chêne massif, sculptées. 125$ la chaise. 331-0090. 21-10-85

OUTREMONT, 385 Willowdale, contenu de maison. Meubles, vaisselle, lampes, etc... Samedi et dimanche, de 10h à 19h. 21-10-85

ABSOLUMENT BESOIN, horloges antiques, montres de poche, et montres-bracelet. 488-3017. 15-11-85

LIQUIDATION, meubles antiques, à l'occasion vente de maison ancestrale, à Mascouche. 474-0946, 474-1684. 21-10-85

Antiquités québécoises, à vendre, armoire, commode, bon état, bon prix. 526-8917. 19-10-85

«LA MAISON BERRI», Antiquités. Ouvert tous les jours, 1029 Berri. — 842-6450. 26-10-85

■ App. à partager

HOMME distingué partagerait app. avec femme de personnalité agréable. André 934-1376. 21-10-85

CHAMBRE disponible dans logement près quartier chinois avec 2 jeunes hommes. 210$/mois. Yves 875-6840. 21-10-85

■ App. demandés

PARIS, étudiant québécois, du doctorat, (solvable), cherche studio meublé. Occupation immédiate. Jour: 288-1551, Ext.: 304. 21-10-85

■ App./Logements

LONGUEUIL, grand 5½, insonorisé, porte patio, triplex neuf, rue Préfontaine, très près Autobus. Entrée individuelle, stationnement. 463-3485, soir: 651-2602. 25-10-85

BOUL. ST-JOSEPH, St-Denis, 3e étage. Très grand, luxueux 6½, chauffé. 1er décembre. 750$. 844-8124. 21-10-85

PIE-IX/MONT-ROYAL, EXCELLENT pour pied à terre à Montréal. 265$ disponible 1er nov. 256-5513. 21-10-85

GRAND 4½ à R.D.P., haut duplex, très moderne, 375$, électrique, 325-6874, 648-2475. 21-10-85

■ App./Logements

DES ÉRABLES, 7340. Demi sous-sol, 1 pièce double. S'adresser: app. 2. 21-10-85

N.D.G. Grand 5½, ensoleillé, bas duplex, cuisine, salle de bains rénovée, bois naturel, sous-sol non-fini, 550$, non chauffé, quartier propre, tranquille, 1er novembre — 844-4670, soir 487-4871. 19-10-85

GRAND 8 pièces, chauffé, 4880 Hutchison près boul. St-Joseph. 272-8052. 2-10-85

C.D.N. CENTRAL, Duplex, 7½, chauffé, eau chaude. 738-7095 soir. 24-10-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. J.N.O.

RUE DRUMMOND, sous-location, grand 4½, 800$. Après 16h: 845-5915. 21-10-85

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, nouveau développement, Haas et Cavalière. Superbe appartement directement du propriétaire. Idéal pour professionnel ou cadre supérieur. 3 ch. à coucher, 3 salles de bain, cuisine, salle à manger, salle familiale avec foyer, garage double. Possibilité de louer avec cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, mobilier de cuisine et ameublement de la salle familiale. Sur semaine: 288-7363, de 9h à 6h. 21-10-85

ROSEMONT, 4611, 18e Avenue, près St-Joseph, 5½, neuf, moderne, béton insonorisé, très bien isolé, chauffage électrique, 2e étage. 500$/mois, non-chauffé. Libre 1er octobre. 727-6609, 323-9060. 19-10-85

Grand 5½, ensoleillé, bas duplex, cuisine, salle de bains rénovée, bois naturel, sous-sol non-fini, 550$, non chauffé, quartier propre, tranquille, 1er novembre. — 844-4670, soir 487-4871. 19-10-85

RUE JOLIETTE À LONGUEUIL, 2 logements, 4½, frais peinturés, 300$, pas chauffé. 670-3366. 21-10-85

REPENTIGNY, 56 Laroche, grand 4½, 5½ split, planchers béton, armoires chêne. — 890-4657 — 581-7136. 19-10-85

OUTREMONT, rue Laurier, grands logements 6½-7½. 1 000$ à 1 200$ /mois, possibilité d'être occupé à 25% en bureaux de professionnel. Entre 9h-5h: 273-8683. 11-11-85

FACE U de M., grand 1½, 260$ par mois. Appeler 733-4218. 21-10-85

■ Automobiles

RENAULT FUEGO 83, Turbo, 35,000 km. AM/FM cassette stéréo Blaupunkt, Lake new. 7 200$. 725-8140. 21-10-85

RABBIT de luxe 80, AM/FM Blaupunkt, porte-bagage, pneus hiver, 59,000 km., excellente condition, mise au point complète récente, 3 300$. 932-4197. 22-10-85

PONTIAC GRAND AM 85, 10,000 km., 12 300$. 472-6273. 22-10-85

BUICK Park Avenue 1980, toute équipée, 77,000 km., gris charcoal, très propre, toit ouvrant. 663-6560. 21-10-85

■ Automobiles

DAYTONA Turbo 84, 20,000 KM, toute équipée, 467-6442. 21-10-85

RENAULT 5, GTL 84, bourgogne. Excellent état. Radio/cassette. 4,600$, après 19h. 326-4326. 21-10-85

MAZDA LX 85, 6 mois d'usure, 5 vitesses, 12 600$. 337-6548. 21-10-85

DATSUN 300 ZX Turbo 84, 50e anniversaire. 28,000 km. Aubaine 21,500$. Garantie 2 ans ½. Discutable. 672-7455. 21-10-85

CAMARO 1983 — 22,000 km., très propre, cause départ, 9 500$ ferme. Soir: 495-8678. 21-10-85

JETTA GL, mai 85, 8,000 km. 5 vitesses, 4 portes. Très propre. 465-7660, jour. 468-1854, soir. 21-10-85

PLYMOUTH Horizon 1983, 5 vitesses, 80,000 km., garantie 3 ans. Alain 337-1007. 21-10-85

VOLVO 145 DL Station 79, parfaite condition. Prête pour l'hiver. 3 600$. 663-6355. 22-10-85

RENAULT 5 GTL 1984, 2 portes, 30,000 km., 4 pneus Michelin. 271-5374, 271-1399. 21-10-85

JETTA 85, 33,000 km., 4 portes, 5 vitesses, toit ouvrant, radio-cassette. 761-4335. 21-10-85

AUBAINE Thunderbird 78, Volaré 77, Volaré 76, 463-2342. 22-10-85

HONDA CIVIC 80, manuelle, 4 vitesses. 277-6855. 19-10-85

DATSUN SENTRA familiale 84, manuelle, 28,000 km, 7 300$. 526-2121. 22-10-85

RABBIT L 1982, 4 vitesses, à gaz, très propre, 4 800$. 727-5864. 19-10-85

RENAULT 5 GTL 1979, 100,000 km., 800$, soir: 620-9395. 21-10-85

TOYOTA CRESSIDA 1983, toute équipée, très bonne condition, 15 000$. Après 18h: 1-229-6151. 19-10-85

ESCORT 84, 50,000 km., AM/FM stéréo, 5 vitesses, toit ouvrant, bonne condition, 5 500$. 744-3271. 24-10-85

AUDI 5000 "S" 1985, diesel, 36,000 km, tout équipé, automatique, gris charcoal. 19,500$, 472-2831, J.P. Larose. 24-10-85

HONDA ACCORD 78, hatchback, automatique, mécanique A-1, 1 500$. 525-1538. 21-10-85

SCIRROCO 1985, automatique, 10,000 km., blanche, vitres électriques, toit ouvrant, radio AM/FM cassette. 472-2831. J.P. Larose. 24-10-85

JEEP SUZUKI 85, 40,000 km. 7 500$. Jour: 1-756-6640. Soir: 1-222-1830, Daniel. 19-10-85

MAZDA 626 LX 1982, 4 portes, toute équipée, toit ouvrant, 87,000 km., 6 500$. 1-224-2045. 21-10-85

LASER 84, très bonne condition, 8 000$. Jacques 656-8315 après 18h. 21-10-85

HONDA ACCORD LX 85, 5 vitesses, 4 portes, 17 000 km. 10 200$, beige, comme neuve. — 655-9005 — 641-0623. 19-10-85

HONDA ACCORD LX 83, charcoal, 5 vitesses, A-1, 80 000 km., prix à discuter. — 437-2137. 19-10-85

Station wagon RELIANT K 1981, tout équipé, avec air climatisé, 4 400$. — 334-3302. 19-10-85

TOYOTA TERCEL familiale 1984, 5 vitesses, 58 000 km. garantie 2 ans. 6 900$. — 678-4342. 19-10-85

RENAULT ENCORE 1984, 32,000 km. AM/FM. 5 000$. 333-7188. 24-10-85

NISSAN PULSAR 1984, 5 vit., parfaite condition. Normand: avant 18 hres: 659-6541, après 18 hres: 492-0961. 19-10-85

RENAULT 12, Nordique 78, 70 000 km., bonne condition, prix à discuter. — 656-4146. 19-10-85

CAMION: Suburban GMC Diesel 83, tout équipé de A à Z, gris et noir, 471-4322 — 471-7205. 21-10-85

STANZA 82, 80 000 km., bonne condition, 5 000$, jour avant 17h: R. Roy 342-6315. 21-10-85

TOYOTA Tercel 83, manuelle, très propre, mécanique A-1, 62 000 km., 4 900$. — 582-2759 soir. 21-10-85

CAMARO Z28, 83, 305 po. cu., automatique, noire et or, plusieurs options, 10 300$. — 465-1620. 28-10-85

GRAND PRIX 79, volant ajustable, siège baquet, AM-FM stéréo cassette, 4 T.A. 60 sur 4 mags + 4 pneus d'hiver, 2 900$. — 1-469-2527. 21-10-85

LIMOUSINE Chrysler, 3 400 km., téléphone cellulaire 35 800$. — 649-1377. 21-10-85

CAMION: fourgonnette Toyota 85, manuelle, 5 vitesses, rouge, 26 000 km., 431-0007 St-Jérôme. 19-10-85

CAMION: Blazer 73, bonne mécanique, 600$ ou échangerait pour une petite voiture. 739-6201. 22-10-85

CAMION inter 100, modèle 4070, 73 flatnose, équipé pour la neige, one way Frank, sableuse, aile de côté, moteur GM, 378 Diesel. 532-2703. 28-10-85

■ Articles de sport

TABLE DE BILLARD Brunswick, 4 x 8, ardoise ¾ pouce, 900$. Palason Billard 631-1069. 22-10-85

■ Astrologie

BEAU LE MAGNIFIQUE voyant. Tarrot, ligne de la main. 932-8224. 21-10-85

Tarots, ligne de la main, clairvoyance, vie antérieure, carte du ciel. Monique 325-5621. 24-10-85

■ Bateaux

CS 36 (1981), superbement équipé, excellente condition. 1-613-592-7708 21-10-85

■ Bureaux à louer

N.D.G., 465 pi. car., près métro. 482-2371. 1-11-85

MONT-ROYAL EST, près Delorimier, 2e étage, 6 pièces, professionnel, commercial. Libre. 521-4525. 21-10-85

AHUNTSIC, près Papineau, bureau stationnement facile. Idéal pour professionnels(elles). 381-8393. 21-10-85

P.A.T. Edifice moderne, entièrement climatisé, chauffé, ascenseur. Idéal pour professionnel, affaires. Loyer raisonnable. — 645-7496 ou 645-9277. 25-10-85

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, disponibles 175 à 3,500 pi.ca., loyers raisonnables, 327-5600. 11-11-85

VIEUX-MONTRÉAL, rez-de-chaussée, 2,000 p.c., air climatisé, gicleurs. — 849-8601. 23-10-85

AHUNTSIC, 1,700 pi. car., chauffé, local très propre, 975$ par mois, 382-1841. 21-10-85

BUREAU 1,400 pi. car., bien éclairé, libre, coin McGill et Notre-Dame, face métro Square Victoria, prix raisonnable, 866-2307. 21-10-85

■ Bureaux à louer

MONT-ROYAL et Christophe-Colomb. Professionnel ou autre, grand bureau 5 pièces, 2ème étage, rénové, chauffage électrique. 322-8223. 23-10-85

1800 St-Joseph est, 3½, possibilité occupation bureaux de professionnels ou en logement. 464-4843. 21-10-85

Voisin des Galeries d'Anjou. Espace à bureau de 1,533 pi.car. à louer, s'adresser au 418-872-5320. 21-10-85

OUTREMONT, rue Laurier, espace à bureau luxueux de 300 à 1,000 p.c., tapis, chauffé, climatisé, clé en main. 9h — 5h: 273-8683. 01-11-85

■ Chalets à louer

STE-ADÈLE

DOMAINE DEAUVILLE,

site exceptionnel, chalet suisse surplombant lac, 5 ch. à coucher, 2 salles de séjour, 2 foyers, meublé, toutes commodités. Bois de foyer, garage, gardiennage, déneigement, ski, chauffage électrique par locataire. 1er nov. au 15 avril, 5 000$. **1-228-3664.**

21-10-85

■ Chalets à louer

STE-ADÈLE, à louer saison hiver, très privé, 2 chambres, solarium, cuisine, chauffé, équipé, 2 400$ négociable. 1-229-6544 après 17h. 21-10-85

À STE-AGATHE, proximité Lac à la Truite et Lac des Sables, luxueux cottages neufs, 2 chambres, tout équipé, foyer, bain tourbillon. Semaine, mois, saison. 819-326-5548. 26-10-85

STE-MARGUERITE, 1 heure de Montréal, belle maison canadienne, 2 cheminées, loft à l'étage, 6 personnes, laveuses, 1er novembre au 1er mars 3 500$, ski alpin, ski fond. 271-6529, 1-228-3771. 21-10-85

MORIN-HEIGHTS, très grande maison, 7 chambres, 2 foyers, 4 salles de bain. Ski. 1-226-6771, 495-1103. 21-10-85

À ST-SAUVEUR-DES-MONTS, maison de prestige, style normand, centre du village, 50, Lafleur-Nord. Grand terrain, garage, 3 ch. à coucher, foyer, tout confort. Saison d'hiver, 1er nov. au 30 avril. 5 500$, chauffage, électricité en sus. Déneigement aux frais du propriétaire. Jour: 843-7085, soir: 524-3345, fin de semaine: 1-227-3051. 21-10-85

MONT-TREMBLANT, condo aux pieds des pentes, saison d'hiver, pour 4 personnes. Après 4h. 256-6012. 25-10-85

ORFORD SUR LE LAC, 3 ch. à coucher, foyer, laveuse/sécheuse, lave-vaisselle. 15 nov. au 15 avril. 935-5559. Fin de sem.: 1-297-3449. 21-10-85

ST-ADOLPHE, à vendre ou à louer, chalet au bord de l'eau. 252-8491. 22-10-85

À BROMONT, 6½ luxueux, foyer, tout équipé, saison, 5 000$, 1-696-8387, 653-9279. 21-10-85

LAC LOVERING, chalet avec foyers, hivernisé, 10 min. de Magog, près Mont Orford, 4 c.c., chauffé, éclairé, laveuse, sécheuse. Du 15 octobre au 15 avril, 819-567-3379, 819-843-2273. 19-10-85

MAISON saison hiver dans les Laurentides 935-2774, matin et soir. 21-10-85

À ST-COLOMBAN, 4½, bord lac, proximité ski alpin, ski fond, saison 1 800$. Soir: 255-8189. 19-10-85

À STE-MARGUERITE, superbe propriété style canadien. Luxe, endroit tranquille, bord du lac, 3 chambres, foyer. Tout équipé. Idéal pour motoneige, ski de fond, patin. Près pentes de ski Alpin. Déneigement inclus. Saison hiver 5 000$. Faut voir. 514-477-9213. 19-10-85

ST-DONAT, aubaine, ski alpin, fond, 4 chambres, foyer, hiver, 727-4603. 21-10-85

LAC MEMPHRÉMAGOG, 4 ch., foyer, sauna, jardin d'hiver, 2 s.b., 10 min. Orford, tout équipé, décembre à mai, 5 000$. Daniel Latouche 392-5216 jour. 21-10-85

ST-COME, chalet tout équipé. Chauffé électrique, foyer, 3 chambres à coucher. Domaine privé. Priximité de pentes de ski, Val St-Côme. Chauffé, 2 000$, 15 oct. au 15 avril. 1-514-759-7248 ou 1-514-759-1288. 21-10-85

STE-ANNE-DES-LACS, beau chalet, 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, foyer, vue panoramique, 4 000$ saison. 342-5273, 1-224-2409. 21-10-85

PRÈS MONT TREMBLANT nord, chalets, 3 chambres, foyer, douche, saison. 435-6856 — 1 (819) 688-3545. 19-10-85

CANTONS DE L'EST. Vue sur le Mont Orford. Chalet, 2 chambres à coucher, foyer, lave-vaisselle. Saison hiver, du 1er déc. au 1er mai. 3 000$. Jour: 655-9035, soir: 641-0011. 21-10-85

CHALET À LOUER, saison d'hiver à Morin Heights, près pente de ski, 5 c.c., belle maison, toutes commodités. Soir: 276-7722. 21-10-85

ST-FAUSTIN, 4½ milles Mont-Bleu. 3 chambres, foyer, équipé. 6 mois. 2 500$. — 692-2809. 24-10-85

VAL MORIN, 5 pièces, 3 chambres fermées, chauffage électique, foyer, près centre de ski. Prix négligeable. De novembre au 29 avril. Semaine: 842-0566. Fin de semaine: 819-322-2098. 21-10-85

■ Chalets à vendre

CHALET 4 SAISONS, meublé, piscine, près Rivière Nicolet. Prix 15 000$, à discuter. — 1-819-353-2988 après 18h. 24-10-85

Maison mobile avec terrain, bord de l'eau. Richelieu à Noyan, 15 000$. — 676-0413. 21-10-85

■ Chambres à louer

OUTREMONT, Villeneuve, magnifique chambre non-meublée à louer, dans luxueux condo 6½. Réf.: Tout compris, 325$. Disponible 1er. nov. — 279-7863. 01-11-85

■ Chambres et pension

PRENDRAIS personne seule, ou couple, retraité ou semi-retraité, à St-Léonard. Entrée, chambre et salle de bain privées. 325-6196. 22-10-85

FAMILLE D'accueil pour personnes âgées, soins assurés. — 483-5185. 21-10-85

MAISON PRIVÉE, prendrais personnes 40 ans et plus, B.E.S. accepté. 527-9173. 19-10-85

RÉSIDENCE MARSEILLE, pour personnes âgées, 351-1483. 06-11-85

■ Commerces à vendre

MANUFACTURE DE MANTEAUX, tout équipée, très bon chiffre d'affaires. — 270-7629. 21-10-85

Agence de voyages, centre-ville, chiffres importants, établie depuis 30 ans, à vendre. Écrire: C.P. 5415, Station "B", Montréal, H3B 4P1. 21-10-85

■ Commerces à vendre

AUBERGE, 15 chambres, bar, salle à manger, salle de réception. Bord de lac. — 672-0277. 21-1085

COMPAGNIE DE TAXI à Ste-Julie. 3 permis avec voitures. Personnes sérieuses seulement.— 649-2222. 21-1085

DÉPANNEUR, près stade Olympique, bon chiffre d'affaires. — 256-4040. 18-11-85

DÉPANNEUR-LICENCIÉ, valideuse avec loterie complète, permis de bière. Bon chiffre d'affaires, cause maladie. Possibilité de financement. — 526-3859. 24-10-85

LIBRAIRIE, papeterie à Laval, Centre d'Achats avec Provigo, pharmacie et S.A.Q. Demandez Gilles au 668-7757. 21-10-85

ST-HYACINTHE, restaurant, bons revenus, grand stationnement, très bien situé. — 1-773-5356. 25-10-85

PÂTISSERIE avec bâtisse à revenus à Granby. Inc.: 1-372-2273. 21-10-85

AUBERGE, centre-ville de Ste-Agathe, proximité lac Des Sables et centres de ski, 28 pièces, piscine, possibilité d'aménagement de bureaux pour professionnels (819) 326-0755. 19-10-85

SALON DE COIFFURE pour dame. Secteur Villeray. Cause maladie. 16 500$. Ronald, jour: 326-2833, soir: 374-2348. 21-10-85

BONNE LOCATION sur Trans-Canadienne, 16 milles de la frontière Ontario. Restaurant, incluant tous les équipements pour restaurant et station service. 475 000$. — 620-1345. 25-10-85

BAR, salle de spectacles, 200 places, permis alcool-restauration, Plateau Mont-Royal, St-Denis. — 843-5307 — 844-7419. 21-10-85

RESTAURANT, bon potentiel, bien situé, livraison, 15 000$, négociable, 769-4171, 931-4092. 21-10-85

COMMERCE DE CIMENT à vendre: Plus de 180 moules en inventaire, fontaines jusqu'à 10 pi. de diamètre. Vénus, pots à fleurs, pierres à patio, ornements de pierre de tous genres. Compresseur, deux mixeurs, outillage. Plus matériel en inventaire. Si intéressé: 460-3377. 23-10-85

■ Condominiums à vendre

CONDOMINIUMS à vendre, immeuble de prestige, 2 chambres à coucher avec vue sur le fleuve, situé à l'Île des Soeurs. — 761-4711. 24-10-85

DEUX-MONTAGNES, bord du lac, 4½ moderne, foyer, garage intérieur, piscine, sauna, Jour: 336-3920, Marc. Soir: 472-2702. 21-10-85

SHERBROOKE EST 8300, app. 803. 5½, piscine, sauna, ascenseur, très grand balcon, 2 garages, 8ième plancher (le plus haut), près Honoré-Beaugrand et Place Versailles, 86 000$. 351-9607. 22-10-85

APPARTEMENT MERVEILLEUX, sur Dr. Penfield, à partir de 120 000$. Grand charme. Danpar Realties, 482-3460. H.Kansiz, crt. 21-10-85

■ Copropriétés à vendre

CHRISTOPHE-COLOMB près Jean Talon, 7, 3è étage, 4 chambres, plomberie neuve. Pas d'agent. 45 000$. — 279-2471. 21-10-85

OUTREMONT, 7 pièces + 2 salles de bain. Rue Querbes, près de Laurier. 100 000$ — 271-5310. 21-10-85

Secteur Esplanade/St-Viateur, 2è étage, 5½ d'environ 1,000 p.c., complètement rénovée par une architecte. 61 250$. — 737-3332. 21-10-85

UN ARTICLE À VENDRE?

LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR** SONT UNE SOLUTION FACILE

286-1200

■ Copropriétés à vendre

R.D.P., condo 4½, 1983, impeccable, foyer, stationnement, seulement 43 000$. Soir: 648-6571. 21-10-85

■ Cours

PHOTOGRAPHIE, cours intensifs. Début 16 nov. Institut Jean-Guy Lambert Enr. — 871-9575. 22-10-85

■ Déménagements

AAA, À BAS PRIX, gros et petits déménagements. Local, longue distance. Assurance. — 524-1446. 25-10-85

DEMANDEZ-LUI n'importe quoi ou presque, c'est le meilleur déménageur en ville. Estimation gratuite. Georges — 766-5314. 21-10-85

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

Prix de gros. Bijoux de fantaisie, argent (925), accessoires de cuisine, robots, radios, jeux de société, etc. Jean Michou Inc. 3600 Notre-Dame O. 935-3563. 21-10-85

■ Équipements de bureau

AMEUBLEMENT DE BUREAU, neufs et usagés, bureaux, classeurs, vestiaires etc... — 845-0113. 16-11-85

■ Espaces commerciaux à louer

LONGUEUIL, parc industriel 5 000 p.c., aire: 3 000 p.c. bureau et 2 000 p.c., entrepôt 18 pi. haut, grand stationnement 482-8371. 01-11-85

BELOEIL, 289 Brunelle, espace dans complexe soins de beauté, chauffé, éclairé. — 467-9575. 19-10-85

Rivière-des-Prairies, espace commercial, 1,500 et 750 pi. car., 4 $8. le pied, avec sous-sol, coin Armand Bombardier. P. Lachapelle, 374-5584, Century 21 de L'Avenir, CTR. 19-10-85

LAVAL, 1,000 pi. ca. atelier, entrepôt, manufacture. Bon prix 669-3229. Bienvenue aux sous-traitants. 11-11-85

OUTREMONT. Petite boutique très luxueuse, rue Bernard, pour objets d'art, bijoux, parfum, etc. 150 à 300 pi. car., 250$ à 500$. 273-8683. 11-11-85

ST-DENIS, face carré St-Louis, rez-de-chaussée et 1er, communiquants. Trafic piétonnier, métro. Immidiatement — 274-3138. Après 6h. 24-10-85

■ Espaces commerciaux à vendre

PARC INDUSTRIEL Longueuil, locaux industriels, 900, 1,800, et 2,700 pi.car. occupation immédiate, très bien situé, 674-0048, 661-9221. 23-10-85

■ Fermes à vendre

RÉGION VICTORIAVILLE, à Kingsey Falls, ferme 35 acres, moitié en bois, entrepôt 24 x 75, maison 7 pièces, piscine 24 p. — (819) 358-2577. 22-10-85

FRANKLIN en montagnes, 2 fermes, cent arpents avec bâtiments, résidence. Immeubles Vinet 1-826-0111. 14-10-85

CHERTSEY, 4½ acres, maison bois rond, 4 chambres à coucher, salle de jeu, 2 salles de bains, foyer, 2 poêles à bois, salle à dîner, salon, piscine chauffée, garage, autres extra, prix réduit. — 1-882-2185. 21-10-85

■ Gardiennes

Gouvernante, fillette 8 ans, lundi au vendredi, repas, travaux ménagers. Références. — 486-4782. 21-10-85

GARDERAIS enfant tout âge, affectueuse, notion puériculture avec expérience. — 277-4812. 19-10-85

■ Hypothèques

ABC HYPOTHÈQUE 1ère et 2ème, balance de vente etc. Soir 649-6486. 22-10-85

■ Instruments de musique

VIOLONS, faits ou réparés par Louis Saulnier, luthier-achetier, à Lanoraie. 1-(514) 887-7535. 21-10-85

Piano MASSON & RISCH à l'état neuf, 41 pouces. Prix à discuter. — 649-0700. 21-10-85

PIANO À QUEUE Steinway, 6 pi. Valeur d'antiquité. Superbe instrument, 15,000$. 488-3789. 21-10-85

VIOLONS ET ALTOS de collectionneur, abandonnés à prix sacrifice. 744-4873. 22-10-85

PIANOS neufs et usagés. 692-0930, 692-0485. Conservatoire de Musique Régional Châteauguay. 22-10-85

PIANOS KAWAI grande vente. 20% d'escompte et plus sur tous nos modèles du plancher. Pianos droits et pianos à queue. Centre de Piano et Orgue de Montréal. 527-3629. 11-11-85

■ Maison de campagne à louer

NORTH HATLEY, 9 pièces, soleil, novembre à avril, 800$/mois, tout compris. — (514) 845-7023. 21-10-85

FRELIGNSBURG, 3 chambres, salon, foyer, grande cuisine, située en montagne, près centre de ski. (514) 298-5212. 22-10-85

■ Maisons de campagne à vendre

À louer près de Granby, grande maison meublée. Site exceptionnel. Proximité ski de fond, ski alpin Bromont. Avec références. Semaine: 1-418-623-8286. 21-10-85

■ Oeuvres d'art

Pièce murale 8 x 8 pi., paysage d'hiver des Chutes Darwin, oeuvre d'artiste 450$. 1-834-3648. 21-10-85

■ Occasion d'affaires

ACHETONS propriétés, commerces, industries en difficulté financière. M. Belval 845-1613. 24-10-85

■ Offres de services

ARTISAN, décapeur boiseries, porte, armoire, meuble — 932-3298 — 366-7968. 25-10-85

COUVREUR CBS. Installation bardeaux d'asphalte et réparation. — 581-6014. 09-11-85

Dactylographie, traitement de textes, à coût abordabe. Rédigeons et corrigeons tous types de travaux. — 876-1766. 11-11-85

ADJOINTE ADMINISTRATIVE, recherche travail à temps plein ou partiel. 739-2649, (répondeur). 22-10-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers. C.V. Option: impression laser. Anne-Marie 287-1082. 11-11-85

À bon prix, lavage de murs, entretien ménager, bureaux et pelouses. 367-4914. 07-11-85

RÉPARATION de cheminées et de murs de brique. 688-8982. 21-10-85

■ On demande

ACHETONS vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri.— 845-0222. 13-11-85

ACHETERAIS propriétés à revenus endommagées par le feu ou vieilles bâtisses à revenu. 648-8338. 30-10-85

ACHETEUR d'immeubles à revenus, Groupe Sarrazin 733-6252. 01-11-85

Universitaire américain, amateur littérature française d'aujourd'hui, cherche montréalais bien vaillant, consciencieux, ayant magnétoscope, V.H.S. ou BETA, pour enregistrer Bernard Pivot's, expédier fin chaque mois. Fournirais cassettes vidéos requises. Offrirais dollars US 20 mensuels + frais postaux ainsi que reconnaissance éternelle. Dossier 219, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréa, H2Y 3S6. 23-10-85

RAMASSONS IMMÉDIATEMENT: meubles, frigo, poêles, vaisselles, bon ou mauvais état 647-4255. 29-10-85

ACHAT AU COMPTANT meubles usagés, antiquités, réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse. Échange, VGC Inc. — 735-4286. 11-11-85

■ Offres d'emplois

REPRÉSENTANT

Fabriquant dynamique de spécialités chimiques, recherche représentant technico-commercial parfaitement bilingue, avec une formation en chimie, pour visiter sa clientèle industrielle, au Canada et aux États-Unis.

Faire parvenir son Curriculum Vitae, ainsi qu'un résumé des accomplissements, avec salaire désiré, à:

Dossier 220
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal
H2Y 3S6

19-10-85

■ Offres d'emplois

CUISINIER, valet de chambre, pour famille de 15h à 21h 7 jours/semaine, à compter du 25 oct. Références demandées. 259-1388. 19-10-85

DOCUMENTALISTE Scientifique, temps partiel. Bibliographie, fichiers, rédaction d'articles, anglais essentiel. Correspondance. Entre 9 h et 17 h. — 343-6799. 19-10-85

OUVERTURE DE 3 AGENCES, personnes très ambitieuses, 25 ans et plus. Pour demande d'entrevue: 467-3225. 19-10-85

D.E.P.A.R.T., pour aider la relève à s'intégrer au travail. Domaine communication, écologie, énergie renouvelable. Postes disponibles: animateur délégué d'information, directeur de région. Expérience non requise. Âge 18 à 29 ans. 383-8787. 01-11-85

■ Ordinateurs

LOGICIEL LMD. Club d'évaluation C64 — IBM PC. Choix de logiciels 8$ et plus, catalogue gratuit, boîtes de disquettes 19 99$ — 495-8129, 24 heures. 21-10-85

SIG SPÉCIAL, sur Sanyo 880, IBM PC avec disque rigide 10 meg, 1 lecteur, écran monochrome, carte et clavier. 3 999$. — 465-4419. 01-11-85

APPLE II PLUS, 400$. Ordinateur seul. Contactez Jean à 472-3690. 21-10-85

OFFRE DE LANCEMENT, nouvel ordinateur Sanyo 880, avec écran et imprimante à matrice. prix: 2 699$. — 465-4419. 01-11-85

■ Propriétés à revenus à vendre

ABRIS FISCAL CLASSE 31, LONGUEUIL: 40 unités, tous loués, très bien. Bâtisse en excellente condition et propre. Le Permanent, Agent Roch Racicot, 468-1000, 652-9111. 21-10-85

VIEUX-MONTRÉAL, édifice à bureaux. 250,000$, comptant requis. Danpar Realties, 482-3460, H. Kansiz, Crt. 21-10-85

■ Prop. commerciales à louer

LOCAUX: industriels et commerciaux disponibles de 1,500 à 11,000 p.c. — 472-1502 — 430-6088. 06-11-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous cherchez quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux. 287-9759, 288-4727. 28-10-85

■ Propriétés à vendre

VIEUX-LONGUEUIL, près du Centre Culturel, semi-détaché, chauffage électrique. 8 pièces. Impeccable. 86 500$. — Jour: 397-1566. 19-10-85

HÔTEL-MOTEL, 11 unités, salle de spectacle, magnifique terrasse avec vue sur la plage, située près gros camping et autoroute 40. — 1-(418) 362-2936. 19-10-85

FORT LAUDERDALE, boul. Okland, condo 3½ meublé, townhouse, 40 000$ US avec termes, 687-6679. 25-10-85

ST-LUCIEN, petit bungalow fini, bien isolé, système de chauffage. Plus chalet, poulailler. Beau terrain. Aucune offre ne sera refusée. Situé sur Route Rurale. — 819-397-4540. 21-10-85

À PIEDMONT, Canadienne, réduit, part. meublée. 4 chambres, salon, salle à dîner, grande cuisine, 2 salles de bain, 1 sous-sol aménagé. Terrain de 15,700 pi.car. paysagé. Pas d'agent. 376-7750. 19-10-85

BROSSARD, Secteur «S». Attention bricoleur, contracteur érige la charpente du semi-détaché et vous faites la finition. — 671-1641 - 497-9385. 30-10-85

OUTREMONT, Boul. Dollard, cottage, 8 pièces, sous-sol, foyer, jardin. 225 000$. Vente privée. — 271-6181. après 17h. 21-10-85

NAMUR, Domaine 40 acres. Lac privé. Maison de campagne en bois rond. — 1-(514) 473-4241. 22-10-85

BORD RICHELIEU, Vue rivière et Mont St-Hilaire, 35 min. de Montréal. Duplex brique, + grenier aménagé, Franklins, 18,000 pi. car. Bon placement. Revenus possibles. Pas d'agent. 98,000$. 598-9523, 10h. à 12h. A.M., 495-4820. 21-10-85

ST-HIPPOLYTE, maison 5 pièces, fini bois de cèdre, terrain boisé 100 x 400, droit d'accès au Lac Gordon, 1-224-5626 — 437-4404. 19-10-85

PLATEAU MONT-ROYAL, 4805-4807, rue de La Roche, cottage 8 pièces, 2 étages. Rénovations complètes, cuisinière, rétrigérateur et lave-vaisselle inclus. Pas d'agent 527-2141. 21-10-85

ST-BASILE, bungalow 5½, sous-sol semi-fini, prix à discuter. Faut vendre. — 653-8031, après 17h. 24-10-85

PLATEAU MONT-ROYAL, 4092-4100 Chateaubriand, triplex en cours de rénovation avec terrain adjacent 40 x 40. Entre 12h et 16h. 524-7831. 21-10-85

BOUCHERVILLE, secteur La Seigneurie, Montagnard (split level), 3 chambres à coucher, abri auto, terrain 7,070 pi.car. 92,000$. particulier. 655-8692. 21-10-85

■ Propriétés commercial à vendre

NOTRE-DAME EST, 7035, près pont-tunnel, secteur commercial, 1600 pi. car., cour arrière clôturée, 1500 pi. car. Idéal pour petit contracteur ou bureaux avec stationnement. — 255-1575. 22-10-85

BATISSE, commerciale 1963, Des Laurentides, Vimont. 669-7935. 26-10-85

■ Terrains à vendre

ST-VALÉRIEN, 12 arpents, petit chalet d'été, 50 milles à l'est de Montréal, 15 000$. 764-3622, 549-2322. 21-10-85

STE-AGATHE, site paisible, 40 000 pi. car., mi-boisé, cadastré, exceptionnel, 5 900$. — 668-5228. 21-10-85

110 x 180 déboisé à Pointe-du-Lac-Noir à St-Jean-de-Matha comté de Joliette. — 271-7375 — 387-9421. 27-10-85

RÉGION ESTRIE, érablière, 20 acres, 1,000 entailles, cabane à sucre récente, équipée, située sur terr

SPORTS



Photo PC

Nilan connaîtra son sort aujourd'hui

Chris Nilan et Serge Savard arrivent au bureau du vice-président exécutif de la LNH, Brian O'Neill, pour discuter des incidents de dimanche dernier à Boston. Ils ont regardé la bande magnétoscopique du match et Nilan a ensuite donné sa version des faits. Nilan connaîtra son sort ce midi.

Richard Sévigny excelle dans une victoire de 2-1 sur les Flyers

Les Nordiques ont le vent dans les voiles

ANDRÉ BELLEMARE

PHILADELPHIE (PC) — Michel Bergeron parlait d'une meilleure évaluation de ses joueurs en se présentant à Philadelphie mercredi.

Il a obtenu sa réponse hier soir au Spectrum devant 17,127 spectateurs survoltés: le résultat a été convaincant.

Une victoire de 2-1 des Nordiques au cours d'un match d'une rare intensité, rapide, digne des séries du printemps.

Un cinquième triomphe en autant de rencontres pour les Québécois.

Rien ne semble vouloir les arrêter, même pas les champions du calendrier régulier de la saison dernière.

Richard Sévigny a continué d'épater. Il a connu une deuxième soirée éclatante pour s'avérer le grand héros.

Il a repoussé 42 des 43 tirs des Flyers qui ont passé la soirée dans le territoire des visiteurs et autour du quadrilatère de Sévigny.

Ils n'ont guère récolté qu'un but, celui de Murray Craven au tout début du match. Sévigny s'est chargé du reste.

C'est pouce par pouce que les Fleurdelisés ont arraché la victoire grâce aux 2e et 3e buts de la saison de Mark Kumpel, un autre qui a disputé un fort match.

Les Québécois n'ont réussi que 14 tirs vers Pelle Lindbergh, dont un en deuxième période et deux au dernier engagement.

Ce fut suffisant...et très frustrant pour les locaux.

Un peu comme dimanche dernier à Winnipeg, les Nordiques ont été largement dominés en début de match.

Au hockey autant que sur le plan de la rudesse.

Même scénario: les Québécois sont débordés de tous bords tous côtés, Richard Sévigny multiplie les arrêts devant son filet.

Et, encore une fois, les Québécois rentrent au vestiaire après 20 minutes encore bien vivants.

La marque 1-1 n'indique pas tout à fait l'allure de ce premier vingt.

Sévigny a reçu 20 tirs, soit le double de son opposant.

Il a frustré par ses acrobaties Ericksson, Kerr, Sinisalo, Propp, Crossman et surtout Dave Poulin à deux reprises.

Sévigny n'a cependant pu contrer Craven qui ne lui a donné aucune chance en prenant un retour de tir de Sinisalo à 5:14 minutes.

Les Flyers ont continué de malmener leurs rivaux, le gros Dave Brown en tête. Brown, sans raisons apparentes, cherchait la bagarre et courait après tous ses rivaux...Un vrai déchaîné.

Il a sauté finalement sur Jimmy Mann en quittant son banc. Un court combat a suivi.

On ne donnait pas cher pour la peau des Québécois dans ces moments-là.

Mais la situation s'est redressée un peu en leur faveur vers la fin de cet engagement.

Mark Kumpel, dans une montée en compagnie de Peter Stastny, a tiré trois fois sur Lindbergh avant de le tromper à 18:48 et jeter une douche froide sur une foule grouillante.

Le deuxième vingt a été moins rude. Les Flyers, devant la résistance des Nordiques, se sont mis à jouer davantage au hockey.

La défensive des Québécois s'est cependant raffermie pour réduire à néant les efforts des Flyers qui semblaient plus fatigués après leur sortie de matamores en début de match.

Pendant ce temps, Kumpel marquait son deuxième but à 7:19 minutes de façon un peu inattendue.

L'ailier droit a vu la rondelle passer par-dessus la tête du gardien, en position d'autodéfense, quand son tir a ricoché sur le bâton de Marsh et pris une courbe ascendante.

Ce fut le seul tir des Québécois de cet engagement...

Nordiques 2, Flyers 1

Première période

1—Philadelphie, Craven 2
Sinisalo, Zezel 5:14
2—**Québec,** Kumpel 3
P.Stastny, Marois ..... 18:48.
Pénalités — Mann, Qué, Brown, Phi majeures 4:56; Moller, Qué 6:30; Sinisalo, Phi 6:54; Price, Qué 8:45; Marsh, Phi 14:36.

Deuxième Période

3—**Québec,** Kumpel 4
Hunter, Marois ..... 7:19.
Pénalités — R. Sutter, Phi 8:54; P.Stastny, Qué 10:11; Sévigny, Qué (purgée par P.Stastny 12:42.

Troisième Période

—Aucun point
Pénalités — Price, Qué 1:38; Moller, Qué 6:27; Kerr, Phi 6:27; Price, Qué 17:09; Tocchet, Phi 17:09.

Tirs au but

Québec	11	1	2	— 14
Philadelphie	20	9	14	— 43

Gardiens — Sévigny, Qué; Lindbergh, Philadelphie
Assistance — 17,126.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUÉBEC	5	5	0	0	21	6	9
BOSTON	4	3	0	1	22	8	7
BUFFALO	4	3	1	0	22	8	6
HARTFORD	4	3	1	0	18	13	6
MONTRÉAL	**4**	**2**	**2**	**0**	**13**	**19**	**4**

Section Lester Patrick

NEW JERSEY	4	3	1	0	16	12	6
PHILADELPHIE	4	2	2	0	14	12	4
PITTSBURGH	4	1	2	1	13	16	3
ISLANDERS NY	3	1	2	0	11	14	2
RANGERS NY	4	1	3	0	11	17	2
WASHINGTON	4	1	3	0	11	17	2

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST-LOUIS	3	2	1	0	9	10	4
MINNESOTA	4	1	2	1	20	16	3
TORONTO	4	1	3	0	11	14	2
DETROIT	5	0	4	1	13	35	1
CHICAGO	4	0	3	1	11	22	1

Section Connie Smythe

EDMONTON	3	3	0	0	16	10	6
VANCOUVER	4	2	1	1	16	14	5
CALGARY	3	2	1	0	18	7	4
LOS ANGELES	4	1	3	0	15	23	2
WINNIPEG	4	1	3	0	12	20	2

FOOTBALL
Ligue Canadienne

Lundi
Hamilton 51, Sask'wan 14
Calgary 28, Toronto 17
Ce soir
Edmonton à Winnipeg

Samedi
Ottawa à Montréal
Dimanche
Calgary à Toronto
C.-B. en Saskatchewan

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	**13**	**6**	**7**	**0**	**237**	**279**	**12**
OTTAWA	13	6	7	0	228	342	12
HAMILTON	14	6	8	0	320	294	12
TORONTO	13	4	9	0	285	344	8

Section Ouest

WINNIPEG	14	11	3	0	435	218	22
C.-BRITANNIQUE	13	10	3	0	380	240	20
EDMONTON	13	9	4	0	346	290	18
SASKATCHEWAN	14	5	9	0	276	390	10
CALGARY	13	3	10	0	225	335	6

Ligue nationale

Mercredi
Washington 6, Toronto 5
Winnipeg 4, Detroit 3
Buffalo 6, Montréal 0
Pittsburgh 5, Chicago 5
St. Louis 2, Calgary 1
Edmonton 6, Islanders 4
Los Angeles 4, Rangers 3
Boston 3, Vancouver 3
Hier
Hartford 4, New Jersey 3
Québec 2, Philadelphie 1
Minnesota 10, Detroit 1
Ce soir
Washington à Buffalo
Boston à Edmonton
Los Angeles à Vancouver
Samedi
Rangers à Islanders
Chicago à Detroit
Canadien à Hartford
Buffalo à Washington
Pittsburgh à Québec
Minnesota à Philadelphie
Winnipeg à Toronto
Boston à Calgary
New Jersey à St. Louis
Dimanche
Vancouver à Rangers
Calgary à Winnipeg
Philadelphie à Chicago
Edmonton à Los Angeles
Lundi
Québec à Montréal

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Stastny A.Qué	**3**	**5**	**8**
Simmer, Bos	5	3	8
Naslund Can..	**5**	**2**	**7**
Propp, Phi	4	3	7
Lemieux, Pit	3	4	7
How'chuck, Wg	2	5	7
Nicholls, LA	1	6	7
And'chuck, Buf.	3	3	6
Hall, Van	4	2	6
Perreault, Buf	2	4	6
Gretzky,Edm..	**2**	**4**	**6**
Risebrough, Cal	2	4	6
Linseman, Bos..	1	5	6
Tambellini,Vcr	1	5	6
Adams, NJ	0	6	6
Foligno, Det	0	6	6
Fox, LA	3	2	5
Gagné, NJ	3	2	5
Bourque, Bos	2	3	5
Hunter, Qué ...	**2**	**3**	**5**
Francis, Har ...	2	3	5

Les Blue Jays ont perdu, mais ils ont aussi laissé de très beaux souvenirs

TORONTO (PC) — Le tout avait commencé par une défaite contre Kansas City. Cela s'est aussi terminé par une défaite contre les Royals.

Dave Stieb a été débité de la première défaite le 8 avril. Il a subi le même sort le 16 octobre.

Entre ces deux défaites, les Blue Jays de Toronto ont récolté 99 victoires, un championnat de la section Est de la Ligue américaine et ils ont goûté à quelque chose de nouveau pour eux, aux séries de championnat.

Et ils sont venus à un match près de servir à leur supporteurs le plat de résistance, une participation à la Série mondiale.

Après s'être assuré le championnat de leur section, les Blue Jays ont vu déferler sur tout le Canada une vague de fierté. Le Canada se retrouvait à nouveau sur la carte du baseball majeur et des millions de spectateurs américains comprenaient qu'il y avait du baseball de calibre qui se jouait au Canada. Ils avaient été confrontés à la même situation en 1981 quand les Expos de Montréal avaient affronté les Dodgers de Los Angeles lors de la série de championnat de la Ligue nationale de 1981.

Le premier match de la série de championnat a été l'affaire de Stieb. Celui qui avait dominé la ligue pour la moyenne de points mérités en saison régulière, a lancé de façon exemplaire au cours des huit premières manches, ne permettant que trois coups sûrs, et les Blue Jays l'ont emporté facilement 6-1.

Un simple de 10e manche de Frank White lors du deuxième match, a procuré une avance de 5-4 aux Royals. Le voltigeur Lloyd Moseby croyait avoir capté la balle, mais l'arbitre Dave Phillips a décidé le contraire. Il s'agissait là de la première d'une longue série de décisions douteuses.

Puis Moseby est revenu à la charge pour égaler les chances avec un simple en fin de manche et Al Oliver a produit le point de la victoire avec un autre simple contre le meilleur releveur de la ligue, Dan Quisenberry.

Les amateurs canadiens commençaient déjà à rêver à une participation à la Série mondiale pour leur équipe.

Le troisième match était présenté à Kansas City dans le beau stade des Royals avec ses fontaines majestueuses. Les Royals avaient maintenant l'avantage du terrain et George Brett leur a permis de remporter une première victoire en 11 essais en match des séries.

Le joueur de troisième but a obtenu quatre coups sûrs en autant de présences, dont deux circuits, a produit quatre points et en a marqué quatre. Il a de plus harponné Damaso Garcia au marbre pour préserver l'avance des siens.

Comme Stieb avait dominé la première partie, la quatrième a été l'affaire du gaucher Charlie Leibrandt. Mais un simple accordé à Garcia et un double de Moseby en neuvième ont permis aux Blue Jays d'égaler les chances 1-1. Quisenberry est alors dépêché au monticule et les Blue Jays ripostent en envoyant Oliver à la plaque.

Après que le simple de George Bell eut placé des coureurs aux premiers et deuxième coussins, Oliver a claqué un double de deux points pour donner une victoire de 3-1 aux Jays, qui prenaient aussi les devants 3-1 dans la série.

Il ne manquait plus qu'une seule victoire aux Blue Jays et il leur restait trois matches pour la décrocher. Que pouvait-il se produire pour les empêcher de gagner cette série? Rien, bien sûr. Mais non, finalement, c'est Yogi Berra qui a encore eu raison parce que ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini.

Le point tournant de la série s'est produit dans la cinquième manche du cinquième match comme l'a souligné Brett en entrevue.

Les Royals menaient 2-0. Garth Iorg a entrepris la manche avec un simple pour les Blue Jays. Ernie Whitt a suivi avec un double. Aucun retrait, des coureurs aux deuxième et troisième coussins. Petit ballon, petit roulant au champ intérieur, petite chandelle, la manche est terminée: aucun point pour les Blue Jays. Cela devait devenir un refrain beaucoup trop populaire auprès des Torontois. Dans ce match, ils ont laissé huit coureurs sur les sentiers, dont six en position de marquer.

Dans la défaite de 5-3 de dimanche lors du sixième match, les Blue Jays ont laissé poireauter neuf coureurs, dont cinq au deuxième coussin ou au-delà.

Mercredi soir-l'ultime confrontation. La dernière chance. Stieb Contre le jeune Bret Saberhagen. La meilleure moyenne de points mérités contre un gagnant de 20 victoires. L'enjeu: un voyage à la Série mondiale.

Stieb accorde un simple pour commencer le match. Mais immédiatement après, il sert une balle à double retrait. Il fait ensuite fendre l'air trois fois de suite à Brett. Les 32,084 spectateurs se mettent à chanter en choeur leur cri de ralliement "Here we go Blue Jays".

En fin de première, les Blue Jays congestionnent les coussins après deux retraits. Bell, qui a claqué 28 circuits au cours de la saison régulière, s'amène dans le rectangle des frappeurs. Il frappe une insignifiante chandelle. Manche terminée et à toutes fins utiles, match terminé, série terminée, saison terminée.

Un triple quand les coussins étaient tous occupés par le receveur Jim Sundberg, pourtant reconnu beaucoup plus pour ses talents défensifs, a changé un match serré de 2-1 en un match à sens unique. Un simple de White a planté le dernier clou dans le cercueil.

LA SÉRIE MONDIALE

Samedi, 19 octobre
St. Louis à Kansas City, 20 h 35
Dimanche, 20 octobre
St. Louis à Kansas City, 20 h 30
Mardi, 22 octobre
Kansas City à St. Louis, 20 h 35
Mercredi, 23 octobre
Kansas City à St. Louis, 20 h 35
Jeudi, 24 octobre
x-Kansas City à St. Louis, 20 h 25
Samedi, 26 octobre
x-St. Louis à Kansas City, 20 h 25
Dimanche, 27 octobre
x-St. Louis à Kansas City, 20 h 30
x-Si nécessaire

TÉLÉVISION

12h00
2 11 PREMIÈRE ÉDITION
3 THE NEWS
4 7 8 LE MONDE
5 6 MIDDAY
(1h. appr.)
5 DIVORCE COURT
7 WWNY NEWS - 7 AT NOON
8* 12 THE FLINTSTONES
8 22 RYAN'S HOPE
10 ICI MONTRÉAL
15 17 30 INTRODUCTION À L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC
(1h.) Reprise de samedi, 14h00
(SE) LE LION PHACOCHÈRE

12h05
11 FARIBOLES

12h10
3 ACROSS THE FENCE

12h15
4 7 8 10 CINÉ-QUIZ
SKIDOO. (2h.15)

12h20
2 TÉLEXARTS

12h30
2 9 11 13 VIVRE À TROIS
Une ruse de Jack se retourne contre lui.
3 7 THE YOUNG AND THE RESTLESS
(1h.)
5 SEARCH FOR TOMORROW
8* MIDDAY NEWSLINE
8 22 LOVING
12 PULSE 12:30
99 LES JEUX DE 20 HEURES
(SE) CLÉOPÂTRE, LA PANTHÈRE DU KUNG-FU
(FC) UTILITIES

12h57
6 COMMUNITY NOTES

13h00
2 9 11 13 TERRE HUMAINE
Mme Dutilly annonce à son fils qu'elle veut vendre la cimenterie. Comment Marcel réagira-t-il? Ce dernier se rend à la Caisse Populaire pour rencontrer Annick. Quelles sont ses intentions? REPRISE.
5 6 8 22 ALL MY CHILDREN
(1h.)
5 DAYS OF OUR LIVES
(1h.)
8* 12 LIFETIME
Interview avec James Sikking; rencontre avec le millionnaire Percy Ross; la mode avec Josie Szczasiuk; interview avec Cecilia Benattar, directrice d'une compagnie de construction; la "suggestopédie" avec le Dr Jane Bancroft. (1h.)
15 17 30 QUEBEC SCHOOL TELECAST
99 LA CHANCE AUX CHANSONS

13h30
2 9 11 13 AU JOUR LE JOUR
(1h.)
3 7 AS THE WORLD TURNS
(1h.)
15 17 30 LE MARCHÉ AUX IMAGES
(1h.) Reprise de 10h30
99 VENDREDI
(1h.)

14h00
5 6 DALLAS
(1h.)
5 8* 12 ANOTHER WORLD
(1h.)
8 22 ONE LIFE TO LIVE
(1h.)
(FC) SHEENA, QUEEN OF THE JUNGLE

14h30
2 9 11 13 TÉLÉ-FEUILLETON
LA VIE DE BERLIOZ (5e de 6). Avec Daniel Mesguich, Marina Leutova, Boris Piotnikov et Vladimir Dikov. — Poursuivant sa tournée européenne, Berlioz se rend à Saint-Petersbourg où il est l'invité du Comte Virigorsky. Il tombe follement amoureux de Ljouba, une jeune noble qui fait partie des choeurs. (1h.)
3 7 CAPITOL
4 5 10 COSMOS 1999
EN DÉSARROI. (1h.)
7 MATINÉE AVEC...
(1h.) Voir 4, 10h00
15 17 30 À LA CONQUÊTE DU NORD
L'histoire du peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue.
33 JUSTIN WILSON'S LOUISIANA COOKIN'
99 MUSICLUB
(SE) LA BOHÈME

15h00
3 7 GUIDING LIGHT
(1h.)
5 6 CORONATION STREET
(1h.)
5 TOM & JERRY
8* 6 12 GENERAL HOSPITAL
(1h.)
15 17 30 BLOC-NOTES
22 HE-MAN AND THE MASTERS OF THE UNIVERSE
33 THE VICTORY GARDEN

15h05
99 LES TROIS ÂGES DE CAMUS

15h18
99 INTERMÈDE: RUMEURS SUR L'ATLAS

15h30
2 9 11 13 HEIDI
4 10 A BANDE À NIMÉE
5 MASK
7 ODYSSÉE
8 AU CHÂTEAU DES ENFANTS
15 17 30 L'AMÉRIQUE CENTRALE EN CRISE
(1h.) Reprise de mercredi, 20h00
22 SCOOBY DOO
33 LILIAS, YOGA AND YOU
99 ATOUT PIC

16h00
2 9 11 13 FÉLIX ET CIBOULETTE
3 DYNASTY
(1h.)
4 7 REVUE VIDÉO
5 6 PARENTING
5 THE DATING GAME
7 SCOOBY DOO
8 10 LES SATELLIPOPETTES
8* WHEEL OF FORTUNE
8 HART TO HART
(1h.)
12 MUSIC VISION
22 TRANSFORMERS
33 SESAME STREET
(1h.)
(FC) INSPECTOR GADGET

16h30
2 9 11 13 POP CITROUILLE
Chansons, mini-comédies. Avec André Cartier, Denyse Chartier, Michèle Deslauriers et Ghyslain Tremblay.
4 7 8 10 GALAXIE
Avec la participation de Roger Joubert, Myriam, Paul Berval, Émile Genest et Ginette Reno.
5 6 VIDEO HITS
(1h.)
5 THE NEW NEWLYWED GAME
7 BEWITCHED
8* THE $100,000 PYRAMID
12 TAKE A BREAK
15 17 30 13, 3e RUE, GAGNON
Reprise de dimanche, 20h30
22 G.I. JOE
99 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
(SE) L'OGRE DE BARBARIE
(FC) CORAL ISLAND
(1ère partie).

16h37
12 WHEEL OF FORTUNE

16h50
99 L'ACADÉMIE DES NEUF

17h00
2 9 11 13 LE TRAIN DE 5 HEURES
(1h.)
3 BENSON
4 7 8 10 MONTRÉAL EN DIRECT
(1h.)
5 JEOPARDY
7 THREE'S COMPANY
8* WKRP IN CINCINNATI
8 AMERICA
(1h.)
12 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
15 17 30 DÉFI SURVIVRE
Reprise de mardi, 19h30
22 DIFF'RENT STROKES
33 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
(FC) WHAT NEXT?

17h30
3 PEOPLE'S COURT
5 6 THREE'S COMPANY
5 HEADLINE CHASERS
7 BENSON
8* TOO CLOSE FOR COMFORT
15 17 30 VISAGE
Reprise de mardi, 20h30
22 NEWS CENTER 22
33 THE SECRET CITY
99 LE JOURNAL

18h00
2 11 CE SOIR
3 THE NEWS
(1h.)
4 7 8 LE MONDE
(1h.)
5 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
(1h.)
7 WWNY NEWS
8* NEWSLINE
(1h.)
8 TV8 NEWS
9 LE 9 VOUS INFORME
10 ICI MONTRÉAL
12 PULSE
(1h.)
13 LE 13 VOUS INFORME
15 17 30 PASSE-PARTOUT
22 BARNEY MILLER
33 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR
(1h.)
99 TOUR DE FRANCE GOURMAND
(FC) FAERIE TACE THEATRE: EMPEROR'S CLOTHES

18h05
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h15
99 INTERMÈDE: PE FORCE 4

18h19
11 LES NOUVELLES DU SPORT

18h24
11 ARTS ET SPECTACLES

18h25
2 LES NOUVELLES DU SPORT

18h29
2 11 LA MÉTÉO

18h30
2 9 11 13 AVIS DE RECHERCHE
5 NBC NIGHTLY NEWS
7 CBS EVENING NEWS
8 22 ABC WORLD NEWS TONIGHT
10 PLEXI-MAG
Anim.: Doris Blanchet et Pierre Houle. Chroniqueurs: Donald Boucher (audio-vidéo), Martin Fournier (les ordinateurs), Claire Bouchard (la sexualité chez les jeunes), Marie Daniel (informations-jeunesse), Jean-Marie Morin (les emplois de l'avenir) et Marie-Christine Abel (nouvelles artistiques). (1h.)
15 17 30 TÉLÉSERVICE
(1h. appr.)
99 DES CHIFFRES ET DES LETTRES
(SE) L'ÉPOUVANTAIL

19h00
2 9 13 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
LES DESSINS ANIMÉS ET LEUR HISTOIRE. — Fables et historiettes racontées par des dessins animés. (1h.)
3 CBS NEWS
4 7 8 CASSE-TÊTE
5 THE WORLD TODAY
5 7 WHEEL OF FORTUNE
6 MURDER SHE WROTE
Avec Angela Lansbury. (1h.)
8* 12 ENTERTAINMENT TONIGHT
Interview avec David Carradine, vedette du téléfilm "Kung Fu: The Return of Caine".
8 THE NEW NEWLYWED GAME
11 GILLET... PURE LAINE
22 THREE'S COMPANY
33 THE NIGHTLY BUSINESS REPORT
99 AUJOURD'HUI LA VIE
DES AUTEURS ET VOUS. Inv.: Molly Keane, Ghassan Tueni, Yves Courrière et Yvan Coulas. (1h.)
(FC) GIVE MY REGARDS TO BROADSTREET

19h27
15 17 30 TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"

19h30
3 THE PRICE IS RIGHT
4 7 8 JET SET
Anim.: Douglas "Coco" Léopold.
5 THE FACTS OF LIFE
Voir 6 jeudi, 19h00
5 M*A*S*H
7 À COMMUNIQUER
8* 12 BIZARRE
Anim.: John Byner. Inv.: Victoria Jackson.
8 CARSON'S COMEDY CLASSICS
10 CINÉMA DU VENDREDI
LA PLANÈTE CONTRE UN MILLIARD. (2h.)
11 GÉNIES EN HERBE
15 17 30 RETRAITE-ACTION
Anim.: Nicole Germain. En reprise mardi suivant, 16h30
22 THE BENNY HILL SHOW
33 VERMONT THIS WEEK

20h00
2 9 11 13 SÉRIES PLUS
A.D. ANNO DOMINI (4e de 12). Avec James Mason, John Houseman, Anthony Andrews, Colleen Dewhurst, Susan Sarandon, Ben Vereen, Jennifer O'Neill, Richard Kiley, Richard Roundtree, Fernando Rey et Ava Gardner. — L'ambitieux Caligula fait une visite inattendue à l'empereur Tibère qui connaît une fin tragique. Le sanhédrin se réunit pour discuter de la doctrine du Christ et de son influence sur les foules. Saul s'emploie avec zèle à empêcher l'hérésie de se répandre. (1h.)
3 7 THE TWILIGHT ZONE
(1h.)
4 7 8 SHÉRIF, FAIS-MOI PEUR
LE REGRETTÉ HOGG avec Tom Wopat, John Schneider et James Best. (1h.)
5 LIFESTYLES OF THE RICH AND FAMOUS
Anim.: Robin Leach. (1h.)
5 KNIGHT RIDER
Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)
6 THE TOMMY HUNTER SHOW
(1h.)
8* NIGHT COURT
DAD'S FIRST DATE avec Harry Anderson.
8 22 WEBSTER
Avec Susan Clark, Alex Karras et Emmanuel Lewis.
12 IN SESSION

20h30
8* 12 CFL '85
En direct du Winnipeg Stadium de Winnipeg, les Blue Bombers reçoivent les Eskimos de Edmonton. Comm.: Pat Marsden, Leif Pettersen et Bill Stephenson. (3h. appr.)
8 22 MR. BELVEDERE
Avec Christopher Hewitt, Bob Vecker et Ilene Graff.
33 WALL STREET WEEK
99 LA CHANCE AUX CHANSONS
Inv.: Joel Holmes, Simone Langlois et Thierry Moreau.

21h00
2 EN TÊTE
Anim.: Denise Bombardier. (1h.)
3 5 6 7 DALLAS
Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Lary Hagman. — Pam refuse de vendre les actions que détient son fils à J.R. Miss Ellie demande à Dusty de se tenir loin de Sue Ellen. (1h.)
4 8 L'HEURE JUSTE
Anim.: Jean-Luc Mongrain.
5 MISFITS OF SCIENCE
YOUR PLACE OR MAYAN avec Dean Paul Martin et Courteney Cox. — Les "inadaptés" tentent de déchiffrer une carte indiquant où se trouve un trésor maya. (1h.)
7 K-2000
(1h.) Voirlundi, 19h30
8 22 DIFF'RENT STROKES
Avec Gary Coleman, Conrad Bain et Todd Bridges.
9 13 STARSKY ET HUTCH
(1h.)
11 À PLEIN TEMPS
15 17 30 LE JOYEAU DE LA COURONNE
AU-DELÀ DE LA RIVIÈRE (1ère partie). Avec Peggy Ashcroft, Charles Dance et Saeed Jaffrey. — En février 1942, les armées japonaises infligent une dure défaite aux troupes britanniques en Malaisie et en Birmanie et menacent l'Inde. Saisissant cette conjoncture favorable, Gandhi rallie ses partisans contre l'impérialisme britannique. (2h.) En reprise lundi suivant, 22h00
33 GREAT PERFORMANCES
DANCE IN AMERICA: ALVIN ALEY AMERICAN DANCE THEATER: THREE BY THREE. — Les danseurs exécutent "Blues Suite", "Fever Swamp", et "Rainbow 'Round My Shoulder" mettant en vedette Donna Wood. (1h.)
99 VENDREDI
LES MALADIES DE LA VISION. Anim.: André Campana. — Les yeux reflètent l'évolution de toutes les espèces vivantes; parmi elles, pas une ne possède le même système visuel. (1h.)
(FC) NINJA III: THE DOMINATION
13 17 30 DROIT DE PAROLE
LES JEUNES FILLES RÊVENT-ELLES ENCORE AU PRINCE CHARMANT? Anim.: Claire Lamarche. (1h.) En reprise mardi suivant, 15h30
33 WASHINGTON WEEK IN REVIEW
99 LES JEUX DE 20 HEURES
Inv.: Geneviève Brunet, Gérard Hernandez, Odile Mallet et Romuald.
(SE) MOSCOU À NEW YORK

21h30
4 8 10 VIE D'ARTISTE
Anim.: Claire Caron et Jacques Auger.
8 22 BENSON
Avec Robert Guillaume, James Noble et Inga Swenson.
11 DÉJÀ 20 ANS
Anim.: Pierre Nadeau.

22h00
2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL
3 7 FALCON CREST
Avec Jane Wyman, Susan Sullivan et Ken Olin. — Tentant désespérément de sauver son empire toscan, Angela Channing demande conseil à un vieil ami. (1h.)
4 7 8 10 AU FAIT...
Anim.: Jean Cournoyer.
5 6 THE NATIONAL
5 MIAMI VICE
OUT WHERE THE BUSES DON'T RUN avec Philip Michael Thomas, Don Johnson et Little Richard. — Crockett et Tubbs enquêtent sur la disparition d'un gangster. (1h.)
8 22 SPENSER: FOR HIRE
Avec Robert Urich. (1h.)
33 NON FICTION TELEVISION
AMERICA AND LEWIS HINES. — Portrait de Lewis Hines, célèbre photographe. (1h.)
99 MUSICLUB
Anim.: Charles Imbert. — Maurice André, (trompette), accompagné par l'Orchestre Philharmonique de Loire dirigé par Marc Soustrot, interprète le "Concerto pour trompette" de N. Hummel.
(SE) L'ENFER DE LA VIOLENCE

22h25
2 9 11 13 LE POINT
5 6 THE JOURNAL

22h30
99 LES TROIS ÂGES DE CAMUS
(2e de 2). — 1946-1960. La philosophie qui se dégage de l'oeuvre de Camus, sa quête de justice, de liberté et de vérité.
(FC) EVIL THAT MEN DO

22h45
4 7 8 10 TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC
Avec Yves Corbeil.
99 INTERMÈDE: RÉTROVOYAGE

23h00
2 9 13 LA MÉTÉO
3 THE NEWS
4 7 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 BENNY HILL
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
7 WWNY NEWS
8 TV8 NEWS
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES
15 17 30 PARLER POUR PARLER
LES MALADIES C'EST DANS LA TÊTE. Anim.: Janette Bertrand. Avec la complicité de Diane Jules. (1h.) En reprise samedi suivant, 20h00
22 NEWS CENTER 22
33 FRONT ROW FEATURE
THE LAST HURRAH. (2h.)
99 LE JOURNAL

23h04
2 9 13 LES NOUVELLES DU SPORT

23h07
11 LES NOUVELLES DU SPORT

23h14
11 ENTREVUE

23h15
2 TÉLEXARTS
9 LE 9 VOUS INFORME
13 LE 13 VOUS INFORME

23h20
2 11 CINÉMA
FRANKENSTEIN 90. (2h.40)

23h27
5 6 GOOD ROCKIN' TONITE
Anim.: Terry David Mulligan. (1h.30)

23h30
3 CBS LATE NIGHT MOVIE
PHANTOM OF THE OPERA. (2h.15)
4 LE MONDE
5 THE TONIGHT SHOW
(1h.)
7 8 LE MONDE RÉGIONAL
7 MIAMI VICE
Avec Don Johnson et Philip Michael Thomas. (1h.)
8* 12 CTV NATIONAL NEWS
8 22 ABC NEWS NIGHTLINE
9 CINÉ-SOIR
L'ÉPOUVANTAIL. (2h.10 appr.)
10 ICI MONTRÉAL
13 CINÉ-SOIR
ON N'ACHÈTE PAS LE SILENCE. (2h.05 appr.)

23h35
4 7 8 10 LES SPORTS

23h50
4 7 8 10 LA COULEUR DU TEMPS

23h51
12 PULSE

23h53
8* NIGHTLINE

00h00
4 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
LES HUMANOIDES DE LA MER. (1h. 35)
7 8 NUIT BLANCHE
Anim.: Denis Gagné. (4h.)
8 THE START OF SOMETHING BIG
(1h.)
22 100 HUNTLEY STREET
(1h.30)
(SE) MADAME CLAUDE
(FC) LADIES AND GENTLEMEN: THE FABULOUS STAINS

00h20
8* THE TWILIGHT ZONE
(1h.)

00h30
5 FRIDAY NIGHT VIDEOS
(1h.30)
7 HARRY-O
(1h.)
12 NITELIFE
Anim.: Peter King. (1h.)

00h57
5 ALL NIGHT LONG
(5h.30)

01h00
8 COMEDY TONIGHT
33 SPACE SENATOR, ONE-WAY JAKE
(1h.)

01h20
8* LATE NIGHT MOVIE
OH GOD! BOOK II. (2h.57)

01h30
7 STREET HAWK
(1h.)
8 TV 8 NEWS
12 POTPOURRI
SPACE CONTROL/FRONT PAGE DETECTIVE. — Un extra-terrestre a capturé Buzz Cory et son équipage; le reporter Edmund Lowe est accusé de meurtre. (1h.)
(FC) SEVEN TIMES A DAY

01h35
10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
CE CHER DISPARU. (1h.40)
13 LES NOCTAMBULES
UN HOMME EST MORT. (2h.05 appr.)

01h40
9 LES NOCTAMBULES
LES DIABLES DU DÉSERT. (2h. appr.)

02h00
(SE) L'IMMORALE

02h30
12 CINEMA 12
GUESS WHO'S COMING TO DINNER. (2h.10)

03h00
(FC) NINGA III: THE DOMINATION

04h00
(SE) L'ENFER DE LA VIOLENCE

04h40
12 MATT HOUSTON (1h.)

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir
avec *
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 CBVT 11 noir
12 CFCF 12 noir
13 CKTM 13 noir
15 CIVQ 15 noir
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
33 WETK 33 noir
99 TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice